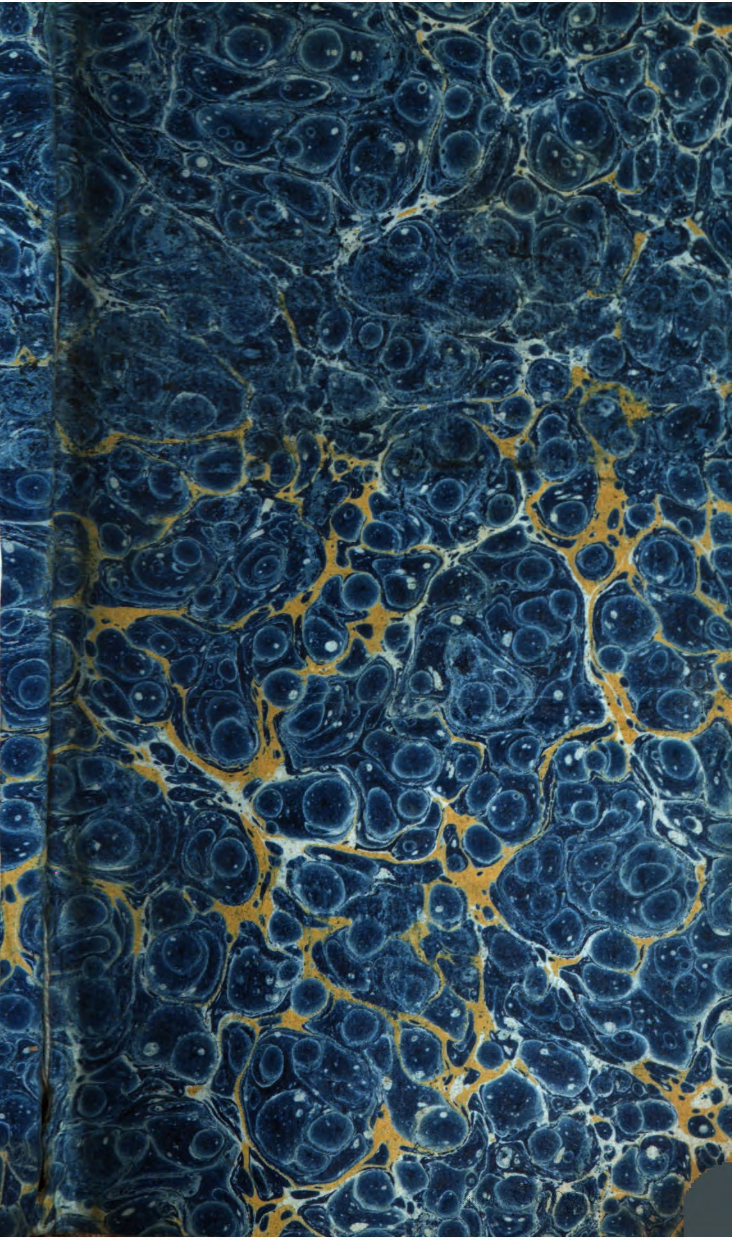

Princeton University Library
32101 066132307
Google


5713
.5675
.2
v.4



ESSAI

SUR L'INDIFFÉRENCE

EN MATIÈRE

DE RELIGION.

PARIS, IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,
RUE PALATINE, N.° 5.

ESSAI

SUR L'INDIFFÉRENCE

EN MATIÈRE

DE RELIGION,

PAR M. L'ABBÉ F. DE LA MENNAIS.

> Impius, cùm in profundum venerit.... contemnit.
> PROV. XVIII, 3.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,
A LA LIBRAIRIE CLASSIQUE-ÉLÉMENTAIRE ET CATHOLIQUE
DE BELIN-MANDAR ET DEVAUX,
RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS N° 55;
Et à BRUXELLES,
MÊME MAISON,
RUE DE LA CHANCELLERIE, PLACE SAINTE-GUDULE.
1828.

ESSAI

SUR L'INDIFFÉRENCE

EN MATIÈRE

DE RELIGION.

CHAPITRE IX.

La perpétuité est un caractère du christianisme.

En considérant, à l'époque de leur plus grande dépravation, tous les peuples de la terre, nous avons trouvé la même loi morale, mais continuellement violée par les passions; les mêmes vérités, mais obscurcies par une multitude d'erreurs; le même culte essentiel, l'adoration, la prière et le sacrifice, mais corrompu par d'innombrables superstitions; c'est-à-dire que, malgré le déréglement des mœurs et les égaremens de l'esprit, nous avons re-

connu partout la même conscience, la même raison, la même religion (1).

Ainsi la religion est universelle, elle est une comme la raison humaine; mais comme elle aussi, elle se développe, par un progrès naturel, et dans le genre humain, et dans chacun des individus qui le composent; de sorte que les hommes et les peuples, qui tous participent à la raison et connoissent la religion, ne participent pas tous néanmoins à la plénitude de la raison, et ne connoissent pas tous la religion dans son entier développement; quoiqu'il n'existe pas un seul peuple ni un seul homme à qui la raison universelle et la religion ne soient manifestées à un degré suffisant, pour que rien ne leur manque de ce qui est nécessaire à la conservation de la vie physique, morale et intellectuelle.

Et, puisque l'expérience montre qu'il en est ainsi, alors même que les nations semblent avoir atteint le dernier degré de la corruption, il en est ainsi toujours; car une moindre corruption n'est qu'un moindre éloignement de la loi de vérité et de la loi d'ordre : d'où il suit que l'universalité de la religion dans les temps où ses préceptes ont été le plus violés, prouve son universalité dans tous les temps, ou sa perpétuité.

(1) Non sunt absconsa testamenta per iniquitatem illorum. *Ecclesiast.*, *XVII*, 17.

D'ailleurs la religion n'étant que la loi de notre nature intelligente, cette loi, nécessairement aussi ancienne que l'homme, n'a jamais pu être ignorée de lui; autrement Dieu lui auroit refusé, en lui donnant la vie, le moyen de la conserver, ce qui est tout ensemble et contradictoire et démenti par le fait, puisque l'homme existe.

Il est donc évident que la religion a dû commencer avec le monde, et se perpétuer sans interruption (1). C'est une conséquence de son unité, et un dogme du christianisme. Aussi tous les peuples ont-ils cru que l'antiquité étoit un caractère essentiel de la vraie religion, et par lequel on la discernoit des superstitions qui la défigurent. Ils ont dit, comme Vincent de Lerins et comme l'Eglise catho-

---

(1) Il n'est pas nécessaire de recourir aux Livres *saints pour* pouvoir se convaincre que la véritable religion étoit originairement celle du genre humain. Les anciens peuples, quoique livrés à des superstitions extravagantes, conservoient des traces sensibles de l'ancienne tradition, et les semences précieuses des vérités les plus importantes. Cet accord frappant entre des nations qui souvent ne se connoissoient point, qui n'avoient entre elles aucun commerce, prouve évidemment que leurs pères communs avoient une même croyance, une même morale, un même culte; et que les diverses opinions qui dans la suite partagèrent les hommes, n'étoient que des inventions modernes et des altérations de la religion primitive. *Mém. de l'acad. des Inscript., tom. XLII, pag.* 173, 174.

lique : Nous reconnoîtrons la vérité avec certitude, et nous nous préserverons de l'erreur, *si nous suivons l'universalité, l'antiquité, le consentement* (1). Que cette règle fût en effet admise par les païens, on l'a déjà vu pour ce qui concerne l'universalité et le consentement commun ; et nous montrerons bientôt qu'ils regardoient également l'antiquité ou l'autorité de la tradition, comme le fondement de la vraie foi et du véritable culte. Mais auparavant il est nécessaire de remonter à l'origine de ce culte et de cette foi ou à l'origine de la religion, pour faire voir comment elle concourt avec l'origine de l'homme, et comment, malgré les altérations plus ou moins considérables qu'elle a subies en différens lieux dans la suite des âges, elle s'est néanmoins toujours perpétuée, ainsi que le principe qui la conserve.

Plusieurs savans ont prouvé que la croyance de la création du monde (2) et de celle de

---

(1) Hoc est enim verè propriè que catholicum, quod ipsa vis nominis ratioque declarat, quod omnia ferè universaliter comprehendit. Sed hoc ità demùm fiet, si sequamur universitatem, antiquitatem, consensionem. *Vinc. Lirin. Commonitor. cap. II.*

(2) Selon Sanchoniaton, les Phéniciens reconnoissoient que le monde avoit eu un commencement : cette croyance étoit générale, et leur étoit commune avec les autres peuples. Les Chaldéens, au rapport de Bérose, faisoient mention de celui par qui le monde

l'homme, n'étoit ni moins ancienne, ni moins universelle que le genre humain (1). Platon enseignoit même, ainsi que les stoïciens, que tout ce qui existe a été fait *par le Verbe et la sagesse de Dieu* (2), qui a formé l'homme à son image, ajoutoit-il; car la *ressemblance* de

---

avoit commencé; les Egyptiens convenoient que ce monde n'avoit pas toujours été; ce ne fut que fort tard, c'est-à-dire, lorsque les Grecs eurent commencé de s'appliquer à la philosophie et de disputer sur tout, que l'origine du monde fut mise en question, et que quelques-uns soutinrent qu'il avoit toujours existé. *Mém. de l'acad. des Inscript.*, *tom.* *XLI*, *p.* 242 et 243.

(1) Euseb. Demonstr. evang., lib. III, c. III.—Th. Burnet, Archeolog. philos., lib. II, c. II, et Telluris theoria sacra, lib. I, c. IV, et lib. II, c. VI.—Grotius, De verit. relig. christ., lib. I, § 16. — Hyde, hist. veter. Persar., cap. III, pag. 81. — Huet, Alnetan., Quæst., lib. II, c. V et VII. — Goguet, de l'orig. des Lois, des Arts et des Sciences, tom. II, p. 451, 452. — *Consul. et.* Strab., lib. XV, p. 1040. — Diogen. Laert. *in* Proœm. § 4. — Stob. Eclog. phys., lib. I, c. I. — Clem. Alexandr. Strom., lib. V.

(2) Διὰ Λόγου Θεοῦ καὶ διανοίας. *Vid.* Euseb. Præpar. evang., lib. XI, c. XXX. — S. August. de civit. Dei, lib. VIII, c. XI. — Justin. Parœn. et Apolog. II. — Theoph. ad Autolyc., lib. II. — Lactant. Divin. Institut., lib. IV, c. IV, et lib. VII, c. VII. — Jam ediximus Deum universitatem hanc mundi verbo et ratione et virtute molitum. Apud vestros quoque sapientes Λόγον, id est sermonem atque rationem constat artificem videri universitatis. Hunc enim Zeno determinat factitatorem, qui cuncta in dispositione formaverit. *Tertulian.*, *apolog.*, *c.* XXI.

l'homme avec Dieu étoit encore un des points de la doctrine commune et traditionnelle (1).

Nous en voyons l'origine dans l'Ecriture Sainte, qui, nous révélant, pour ainsi parler, le secret de notre nature, nous apprend que le Souverain Être tira du néant notre intelligence, en lui manifestant les vérités et les préceptes qui sont la loi de sa vie, et le fonds immuable de la religion.

« Dieu a créé l'homme de la terre, et l'a » formé à son image. Il lui créa de sa subs-

(1) Deus nimium indignatur, quoties quispiam illius similem improbat aut probat dissimilem; Dei verò similis est vir bonus. Platon. Minos, Oper. tom. VI, pag. 136. — Idem de Republicâ, lib. VI, et ap. Lactant., lib. II, c. x. — Aristot., De anim., l. I, c. II. — Eurypham. in frag. Pythagor. — Eurysus, ap. Clem. Alexandr. Strom., lib. V. — Hierocl., in aurea carmin. et de Provid. et de fato. — Maxim. Tyr. dissertat. 38. — Seneca, de Provident. cap. I. — Animal hoc providum, sagax, multiplex, acutum, memor, plenum rationis et consilii, quem vocamus *hominem* præclarâ quâdam conditione, generatum esse à Deo supremo... Itaque ex tot generibus, nullum est animal, præter hominem, quod habeat notitiam aliquam Dei; ipsisque in hominibus, nulla gens est neque tam immansueta, neque tam fera, quæ non, etiam si ignoret qualem habere Deum deceat, tamen habendum sciat. Ex quo efficitur illud, ut is agnoscat Deum, qui, undè ortus sit, quasi recordetur ac noscat. *Est igitur homini cum Deo similitudo.* Cicer. de legibus, lib. I, c. VII et VIII. — Manilius, lib. IV, v. 893. — Ovid. Metamorph., lib. I, v. 83.

» tance un aide semblable à lui. Il leur donna » le discernement, une langue, des yeux, des » oreilles, un esprit pour penser, et il les rem- » plit de la doctrine de l'intelligence. Il créa » dans eux la science de l'esprit (1) ; il remplit » leur cœur de sens, et il leur montra les biens » et les maux. Il fit luire son œil sur leurs » cœurs, afin qu'ils connussent la grandeur » *de ses œuvres*, qu'ils célébrassent par leurs » louanges la sainteté de son nom, et qu'ils le » glorifiassent de ses merveilles. Il leur imposa » des devoirs et leur donna la loi de vie en hé- » ritage. Il fit avec eux une alliance éternelle, » et leur manifesta sa justice et ses juge- » mens (2). »

---

(1) Par *la science de l'esprit*, on entend la science de la foi, la connoissance de Dieu, des anges, etc., que Dieu avoit données à l'homme en le créant. Sacy, *in hunc loc.*

(2) *Deus* creavit de terrâ hominem, et secundum imaginem suam fecit illum... Creavit ex ipso adjutorium simile sibi : consilium, et linguam, et oculos, et aures, et cor dedit illis excogitandi : et disciplinâ intellectûs replevit illos. Creavit illis scientiam spiritûs; sensu implevit cor illorum, et mala, et bona ostendit illis. Posuit oculum suum super corda illorum, ostendere illis magnalia operum suorum, ut nomen sanctificationis collaudent; et gloriari in mirabilibus illius ut magnalia enarrent operum ejus. Addidit illis disciplinam, et legem vitæ hæreditavit illos. Testamentum æternum constituit cum illis, et justitiam et judicia sua ostendit illis. *Eccles. XVII*, 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

Voilà donc l'intelligence humaine et la religion qui naissent ensemble, par la révélation que Dieu fait au premier homme des vérités nécessaires et des devoirs qui en découlent, des dogmes et des préceptes qui forment *la loi de vie;* et cette loi, transmise *en héritage*, se perpétuera par la tradition.

C'est ce qui faisoit dire à Pythagore, que *nous avons en Dieu nos racines* (1); à Epicharme, que *notre raison est née de la raison divine* (2); à Cicéron, *qu'il y a eu premièrement une société de raison entre Dieu et l'homme* (3); à Lucain, que *l'auteur de l'homme, après l'avoir créé, lui dit tout ce qu'il est permis de savoir* (4); à Confucius, que *la lumière naturelle n'est qu'une perpétuelle conformité de notre âme avec les lois du ciel* (5).

Adam viole ces lois, et se perd avec sa postérité. Le péché et la mort entrent dans le

---

(1) Ῥιζωθέντες ἐκ Θεοῦ καὶ φυέντες τῆς αὐτῶν ῥίζης ἐχόμεθα. *Demoph. Sent. Pythagor.*, *p.* 40.

(2) Ὁ δέ γε τοῦ ἀνθρώπου λογος πέφυκεν ἀπό γε θείου λόγου.

Epicharm. ap. Euseb. Præp. Evang. lib. XIII, cap. XIII, pag. 682.

(3) Est igitur... prima homini cum Deo rationis societas. *Cicer. de Legib.*, *lib. I*, *c.* VII.

(4) ...... Dixitque semel nascentibus auctor
Quidquid scire licet...

Lucan. Pharsal.

(5) Morale de Confucius, p. 151. Londres, 1783.

monde. Mais Dieu prend pitié de l'homme; il lui promet un rédempteur (1) qui, jusqu'à Jésus-Christ, n'a jamais cessé d'être attendu par l'universalité du genre humain. Déchus de leur innocence, nos premiers parens reçoivent un commandement nouveau, et l'on voit s'établir le culte expiatoire ou l'usage des sacrifices sanglans (2), qui dureront jusqu'à l'accomplissement du grand sacrifice qu'ils figurent.

Cependant le germe de corruption que renfermoit la nature humaine depuis la chute d'Adam, se développe; l'inclination au mal que nous apportons en naissant se manifeste de plus en plus; les crimes se multiplient et vont irriter dans le ciel la justice du Dieu trois fois saint. Il se résout à exercer sur une race perverse une mémorable vengeance. La terre et ses coupables habitans sont ensevelis sous les eaux; un seul juste échappe avec sa famille au naufrage universel, pour repeupler le monde désert, et sauver le genre humain d'une entière destruction: car alors même que le Tout-Puissant infligeoit à sa créature rebelle une punition si éclatante, une pensée de miséricorde tempéroit encore son courroux, et en arrêtoit les derniers effets : il avoit promis à l'homme tombé un Réparateur, et ses promesses sont sans repentance.

(1) Genes. III, 15.
(2) Genes. IV, 4.

Le déluge dut laisser une impression profonde dans la mémoire des enfans de Noé ; aussi toutes les nations ont-elles conservé le souvenir de cette terrible catastrophe (1),

---

(1) Euseb. Præp. Evang., lib. X, c. XI, pag. 414 et seq.; lib. XII, c. XV, p. 587. Ed. Colon., 1688. — Plato de legib., lib. III. Oper. tom. VIII, p. 112. — Lucian. Samosat. De Syriâ deâ. Oper. tom. II, p. 968. Paris., 1624. — Edm. Dickinson, Græci phœnicisantes, in append., pag. 170. Seq. opuscul. quæ ad histor. et philolog. spectant, tom. I, sive fascicul. I. — Joan. Nicolai Notæ in Caroli Sigonii, lib. de Republ. hebr., c. I. — Antiquit. sacr. Thesaur. Blas. Ugolini, vol. IV, col. 141. — Essai sur les hiéroglyphes des Egyptiens, tom. II, pag. 508. — Le Chou-King, ouvrage recueilli par Confucius, traduit par le P. Gaubil, revu et corrigé sur le texte chinois, par M. de Guignes, p. CVIII. *seq.* 4, *seq.* 13, 15, 26, 35. Paris, 1770. — Hist. univers. trad. de l'anglois, t. I, p. 159. — M. de Humboldt, Vues des Cordillières et monumens de l'Amérique, tom. I, p. 114. — Voyage des missionnaires anglois à Othaïti. — Selon la chronologie des Thibetains, le déluge a dû arriver l'an du monde 2190, et selon celle des Chinois, l'an 2290. C'est à cette même année que Bonjour (*Dissert. des ann. Diluv.* § *II*, *p.* 54) rapporte ce grand événement, d'après des calculs fondés sur le texte hébreu. *Vid. Alphabet. Thibetan., tom. I, pag.* 293. — « Ce » fait incompréhensible, dit Boulanger, que le peuple » ne croit que par habitude, et que les gens d'esprit » nient aussi par habitude, est ce que l'on peut ima- » giner de plus notoire et de plus incontestable. Oui, » le physicien le croiroit, quand les traditions des » hommes n'en auroient jamais parlé; et un homme » de bon sens qui n'auroit étudié que les traditions, le

dont notre globe offre partout des traces si évidentes, qu'aucune vérité physique n'est aujourd'hui regardée comme plus certaine par les géologues (1).

Il ne paroît pas que l'erreur ni l'idolâtrie fussent au nombre des désordres qui provo-

» croiroit encore. Il faudroit être le plus borné, le plus » opiniâtre des humains, pour en douter, dès que l'on » considère les témoignages rapprochés de la physique » et de l'histoire, et le cri universel du genre humain.» *Vid. L'antiquité justifiée, ou Réfut. d'un livre intitulé :* L'Antiquité dévoilée par ses usages. *Ch. I, p. 3 et 4.*

(1) « Je pense donc, avec MM. De Luc et Dolomieu, » que, s'il y a quelque chose de constaté en géologie, » c'est que la surface de notre globe a été victime d'une » grande et subite révolution, dont la date ne peut re- » monter beaucoup au-delà de cinq ou six mille ans; » que cette révolution a enfoncé et fait disparoître le » pays qu'habitoient auparavant les hommes et les es- » pèces d'animaux aujourd'hui les plus connus; qu'elle » a, au contraire, mis à sec le fond de la dernière mer, » et en a formé les pays aujourd'hui habités; que c'est » depuis cette révolution que le petit nombre des indi- » vidus épargnés par elle se sont propagés sur les ter- » rains nouvellement mis à sec; et, par conséquent, » que c'est depuis cette époque seulement que nos so- » ciétés ont repris une marche progressive, qu'elles » ont formé des établissemens, recueilli des faits natu- » rels, et combiné des systèmes scientifiques. » *Cuvier, Discours préliminaire des Recherches sur les ossemens fossiles des quadrupèdes.* Voyez aussi *De Luc, Lettres géologiques. Paris,* 1798. — *André, Théorie de la surface actuelle de la terre. Paris,* 1806. — *Th. Howard, The scriptural hystory of the Earth.*

quèrent cet effroyable châtiment (1). *Toute chair*, dit l'Ecrivain sacré, *avait corrompu sa voie sur la terre* (2); paroles qui ne réveillent d'autre idée que celle de la violation de la loi morale; et les hommes en effet étoient encore trop près de la révélation primitive, pour qu'elle fût oubliée, ou obscurcie parmi eux.

Dieu la confirme de nouveau; il renouvelle son alliance avec les enfans d'Adam (3); et l'on ne peut pas douter qu'outre les commandemens principaux qui regardent la foi et les mœurs, il n'ait prescrit à Noé, les rites mêmes du culte par lequel il vouloit être honoré, puisque nous le voyons, cinq siècles après, parler ainsi à Isaac : « Toutes les nations de » la terre seront bénies dans ta semence, parce » qu'Abraham a obéi à ma voix, qu'il a gardé » mes préceptes et mes commandemens, et » observé les lois et les cérémonies (4) » que j'ai ordonnées. Ce commandement divin, reconnu d'ailleurs par tous les peuples, explique seul l'étonnante universalité du sacrifice, et l'uniformité de certains usages religieux chez

---

(1) S. Cyril. contr. Julian, lib. I.

(2) Omnis quippè caro corruperat viam suam super terram. *Genes.*, *VI*, 12.

(3) Genes., cap. VIII et IX.

(4) Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, eo quod obedierit Abraham voci meæ, et custodierit præcepta et mandata mea, et ceremonias legesque servaverit. *Genes.*, *XXVI*, 4 et 5.

des nations totalement inconnues les unes aux autres (1).

Descendues d'une souche commune, elles ne perdirent point, en se séparant, la connoissance de la loi qui devoit être leur héritage commun (2); et c'étoit une antique croyance des Hébreux (3), que le premier précepte des *Noachides*, ou le premier commandement donné aux enfans de Noé, et en eux à tout le genre humain, avoit pour but de prévenir la corruption du culte, en ordonnant, comme l'enseignoient les Egyptiens même, *de détester tout ce qui n'étoit pas transmis par les ancêtres* (4).

---

(1) Grotius, De verit. Relig. christian., lib. I, sect. VII. — De Jure Belli et Pacis, lib. II, cap. V, § 13. — Clerici, Comment. in Pentat. in not. supra Livitic., cap. XXIII, vers. 10.

(2) C'est surtout de l'Orient, le berceau de la religion, des arts et des sciences, qu'il faut tirer cette tradition primitive sur laquelle nous insistons. C'est de là qu'elle est passée à tous les peuples. Il n'y a point de vérité historique aussi rigoureusement démontrée que l'existence de cette tradition, confirmée par tous les monumens antiques. Fabricy, *Des titres primitifs de la Révélat.*, *t. I*, *Disc. prelim.*, *p.* LXXVI.

(3) *Vid.* Selden, De Jure natur. et gent. juxta disciplin. Hebræor.

(4) De *cultu extraneo*, sive idolatriâ. Ægyptii, *Cultûs extranei* nomine, detestari videntur quicquid οἱ γονεῖς οὐ παρέδειξαν *parentes non commonstrârunt.* Marsham, *Canon chronicus*, *p.* 161.

Platon assure que les premiers hommes vécurent dans l'innocence, aussi long-temps qu'ils ne s'écartèrent point de ce précepte. « Ils » étoient bons, dit-il, principalement à cause » de leur simplicité. Ce qu'ils entendoient dire » être honnête, ou honteux, étoit pour eux la » vérité même; pleins de droiture et de can- » deur, ils croyoient et obéissoient. Ils ne con- » noissoient point, comme aujourd'hui, cette » sagesse qui apprend à soupçonner le men- » songe; mais, tenant pour vrai ce qu'on di- » soit des dieux et des hommes, ils y confor- » moient leur vie (1). »

D'après l'institution divine, la religion universelle ou la vraie religion reposoit donc originairement, comme elle repose encore, sur la tradition; et en aucun temps l'erreur n'a pu entrer dans le monde, que par la violation de cette règle infaillible de vérité.

Mais, lors même qu'ils la violoient, les an-

---

(1) Ἀγαθοὶ μὲν δὴ διὰ ταῦτά τε ἦσαν, καὶ διὰ τὴν λεγομένεν εὐήθειαν. Ἃ γὰρ ἤκουον καλὰ καὶ αἰσχρὰ εὐήθεις ὄντες, ἡγοῦντο ἀληθέστατα λέγεσται, καὶ ἐπείθοντο. Ψεῦδος γὰρ ὑπονοεῖν οὐδεὶς ἠπίστατο, διὰ σοφίαν, ὥσπερ τανῦν· ἀλλὰ περὶ θεῶν τε καὶ ἀνθρώπων τα λεγόμενα, ἀληθῆ νομίζοντες, ἔζων κατὰ ταῦτα. *De Legib.*, *lib. III. Oper. tom. VIII*, *pag.* 111. *Ed. Bipont.* C'est l'âge d'or des poëtes. *Primos illos homines diisque proximos mortales optimæ fuisse indolis, vitamque vixisse optimam undè et auream hanc dici ætatem.* Dicœarch. ap. Porphyr. *De usu animal.*, *lib. IV*, *p.* 343. *Vid. et.* Varro, *De Re rusticâ*, *lib. I*, *cap.* 11, *et Pausanias*, *lib. VIII*, *p.* 457. *Edit. Hanoviæ*, 1613.

ciens ne l'abandonnoient pas entièrement, ils n'en méconnoissoient point l'autorité, et bien des siècles s'écoulèrent avant qu'ils essayassent de s'en former une différente. « La » philosophie traditionnelle, qui ne s'ap» puyoit pas sur le raisonnement et l'explica» tion des causes, mais sur une doctrine d'un » autre genre et d'une autre origine, sur la » doctrine primitive transmise des pères aux » enfans, me paroît, dit Burnet, avoir sub» sisté jusqu'après la guerre de Troie (1). »

Elle se perpétua surtout en Orient (2), comme le remarque Diodore, à propos des Chaldéens, « qu'il loue de n'avoir point d'au» tres maîtres que leurs parens, ce qui fait » qu'ils possèdent une instruction plus solide, » et qu'ils ont plus de foi dans ce qui leur est

(1) Durâsse mihi videtur ultrà trojana tempora philosophia *traditiva*, quæ ratiociniis et causarum explicatione non nitebatur, sed alterius generis et originis doctrinâ primigenâ et πατροπαραδότῳ. Th. Burnet, *Archæolog. philos., lib. I, c.* VI.

(2) La philosophie ne s'enseignoit dans l'Inde, comme dans l'Egypte, que par tradition...; partout elle ne se transmettoit que de vive voix; cette manière, en usage chez les anciens druides et chez les gymnosophistes, subsiste encore aujourd'hui dans l'Inde; leur philosophie, n'ayant point d'autres fondemens que la tradition, n'est point contentieuse, et ne donne aucun lieu aux raisonnemens subtils ou captieux. *Mém. de l'acad. des Inscript., tom. LV, p.* 218, 220.

» enseigné. Pour les Grecs, ajoute-t-il, qui ne » suivent point la doctrine de leurs pères, et » n'écoutent qu'eux-mêmes dans les recherches » qu'ils entreprennent, courant sans cesse » après des opinions nouvelles, ils disputent » entre eux des choses les plus élevées, et for- » cent ainsi leurs disciples, continuellement » indécis, d'errer toute leur vie dans le doute, » sans avoir jamais rien de certain (1). »

Il s'en faut beaucoup cependant que, même à cette époque de désordre, le respect pour l'antiquité fût éteint dans la Grèce, et l'autorité de la méthode traditionnelle entièrement détruite. « Lorsque la philosophie eut accou- » tumé à disputer de tout, observe un savant » académicien, il s'éleva dans tous les pays » peuplés par les Grecs une foule d'artisans de » systèmes philosophiques, tous plus bizarres » les uns que les autres; ce qui a fait dire à » Cicéron qu'il n'y avoit point d'extravagance » que quelque philosophe n'eût débitée grave-

(1) Quoniàm parentibus utuntur magistris (Chaldæi), pleniùs omnia discunt, et iis quæ docentur majorem fidem habent... (Græci verò) qui non parentum doctrinam imitantur, sed ipsi suâ sponte in disciplinarum studio pro libitu incumbunt, et de maximis scientiis inter se altercantes, dùm novis semper opinionibus student, incertos discipulos reddunt, animumque eorum per omnem vitam dubium, nullâ certâ sententiâ, errare compellunt. *Diod. Sicul.*, *lib. C*. Vid. et. *Clem. Alex. Strom.*, *lib. VIII*, *p.* 768.

» ment. L'expédient auquel on avoit commu-
» nément recours, pour faire passer un nou-
» veau système, étoit d'en rapporter la première
» idée à quelques anciens, dont la réputation
» fût bien établie (1). »

Le peuple ne prenoit d'ailleurs aucune part aux disputes philosophiques, et ne connoissoit même pas les systèmes qui divisoient les différentes écoles de sophistes ; tant le raisonnement est peu fait pour être le principe des croyances publiques.

Les descendans de Noé conservèrent la tradition qu'ils tenoient de lui, et qu'il tenoit lui-même de ses pères qui avoient vécu avec Adam. C'est ainsi qu'elle se perpétua dans les familles qui furent la tige des premières nations. Dieu, comme nous le lisons dans l'Écriture, préposa sur chacune d'elles un chef pour la guider (2); et, suivant l'observation d'un ancien Père, elles étoient encore in-

---

(1) M. de la Barre, Mém. de l'acad. des Inscript., tom. XXIX, p. 71. — Les Romains avoient un si grand respect pour l'antiquité, que son nom même, dans le langage usuel, désignoit ce qui est bon, vrai, précieux. *Rien ne doit être plus antique pour l'homme*, c'est-à-dire *plus sacré*, dit Cicéron, en parlant des devoirs de la justice. *Quibus rebus intelligitur, studiis officiisque scientiæ præponenda esse officia justitiæ;..... quâ nihil homini esse debet antiquiùs.* De officiis, lib. I, cap. XLIII, n. 154.

(2) In unamquamque gentem præposuit rectorem. *Ecclesiast., XVII, 14.*

struites de la vraie doctrine par les patriarches et les saints personnages que Dieu, de siècle en siècle, suscitoit dans ce dessein (1).

Pour ne pas détruire la liberté de l'homme, et tout ensemble pour assurer la durée du genre humain, il falloit que la connoissance de la loi divine ne se perdît jamais dans le monde, et que l'homme néanmoins pût la violer. Or, nous voyons en effet cette loi toujours connue, et toujours aussi plus ou moins transgressée par les passions, soit dans ce qu'elle ordonne de croire, soit dans ce qu'elle commande de pratiquer.

Les cultes superstitieux ne s'établirent cepen-

---

(1) Hanc Deus à multis retrò sæculis doctrinam disseminavit in unâquâque generatione. Ægyptios itaque docuit ex Abraham, Persas rursùs ex eodem, Ismaëlitas ex ejus nepotibus, et alios innumerabiles, et per Jacob eos qui habitabant in Mesopotamiâ. Vides universum orbem terrarum fuisse à sanctis docendum, si modò ipsi voluissent. Quinetiam ante eos, diluvium et linguarum confusio ad excitandam eorum mentem satis fuerant... Ità etiam qui habitabant in Occidente omnes omnia discebant cum mercatoribus ægyptiis versantes. Quamquam alioqui non multæ gentes erant in illâ regione : sed maxima hominum frequentia ac turbæ multitudo erat in partibus Orientis. Etenim et Adam illinc egressus est, et genus Noë illic versabatur, et post turrim illic erant, et ut plurimum versabantur in Oriente. Sed tamen in unâquâque generatione Deus illis doctores constituit, Noë, Abraham, Isaac, Jacob, Melchisedech. *S. Joan. Chrysostom., Exposit. in psalm. IV. Oper., tom. V, p. 15 et 16. Edit. Bened.*

dant pas immédiatement après le déluge (1). Comment les hommes auroient-ils osé, si hardis qu'ils fussent, dresser des autels sacriléges sur une terre encore humide des flots de la vengeance de Dieu? Ni les individus, ni les peuples ne se corrompent en un jour, et l'idolâtrie n'a pu naître qu'au sein d'une corruption déjà profonde. Aussi ne commence-t-on à en découvrir quelques traces qu'assez long-temps après la mort de Noé, lorsque ses descendans, dispersés dans l'Asie et dans l'Afrique, formoient non plus seulement des familles, mais des nations. Lactance en attribue l'origine aux Sabéens, « parce que, dit-il, le » prince et le fondateur de ce peuple, maudit » par son père, *ne reçut point de lui le culte de* » *Dieu* (2). » Lactance, comme on le voit, suppose que les Sabéens descendoient de Cham.

---

(1) Tous les peuples de la terre ont conservé, pendant quelque temps, la religion de Noé, leur père commun, et ne s'en sont écartés que peu à peu, et presque sans s'en apercevoir. *Mém. de l'acad. des Inscript.*, *tom. LXXI*, *p.* 65. — D'après les traditions orientales, les musulmans croient que les premiers hommes n'avoient qu'une même religion, et qu'ils étoient souvent visités des anges. *D'Herbelot*, *Biblioth. orientale*, *art.* Adam; *tom. I*, *p.* 141. *Paris*, 178

(2) Quoniam princeps ejus et conditor, cultum Dei à patre non accepit, maledictus ab eo. Lactant., *Divin. instit.*, *lib. II*, *c.* XIII.

Quoi qu'il en soit, les monumens historiques et la tradition générale attestent que les hommes n'adorèrent d'abord qu'un seul Dieu. « La religion, dit le savant et judicieux » Mignot, fut la même chez tous les peuples, » dans les premiers temps. Elle consistoit dans » la croyance d'un Dieu auteur de toutes choses, » rémunérateur des bons, et juge sévère des » méchans ; à cette croyance étoit jointe la pra- » tique du culte qu'il avoit lui-même prescrit. » Cette religion ne fut point altérée aussi promp- » tement que quelques-uns se le sont persuadé. » L'histoire du monde, et celle de la conduite » de Dieu sur les hommes, suffisoient pour la » transmettre ; et les faits qui composoient cette » histoire, n'étoient point en assez grand nom- » bre pour ne pouvoir être facilement retenus.

« La création de l'univers, la formation de » l'homme du limon de la terre, à l'image et » à la ressemblance de son auteur, sa chute et » la promesse de sa réparation, le ministère » des anges, dont Dieu se servoit pour intimer » ses ordres aux hommes et pour leur manifes- » ter ses volontés, la dépravation du genre hu- » main, sa punition et la purification de la terre » par le déluge, formoient le cercle des connois- » sances nécessaires à l'homme pour se main- » tenir dans cette religion. Ces connoissances » n'étoient point difficiles à acquérir ; la longue » vie des premiers hommes, attestée par nos » livres saints et avouée par les écrivains pro- » fanes, en facilitoit la transmission... Abra-

» ham, âgé de cent cinquante ans lorsque Sem » mourut, avoit pu voir ce Patriarche et con- » verser avec lui. Sem avoit quatre-vingt-dix- » huit ans lorsque le déluge arriva : il fut par » conséquent contemporain de Mathusalem, » qui, parvenu à neuf cent soixante-neuf ans, » termina sa carrière lorsque la terre fut inon- » dée. Ce dernier, né l'an du monde 687, a » vécu deux cent quarante-trois ans avec l'au- » teur du genre humain, de sorte qu'au temps » d'Abraham, né l'an du monde 2008, la chaîne » de cette tradition n'étoit composée que de » quatre anneaux qui se tenoient les uns aux » autres. Cette tradition avoit jeté de si pro- » fondes racines parmi tous les descendans de » Noé, que les corruptions successivement » introduites dans leur culte, n'empêchent » point qu'on n'en trouve des vestiges assez » marqués, soit dans leurs dogmes, soit dans » leurs pratiques. En dégageant les récits de » leurs anciennes histoires des allégories et » des fictions dont ils les ont surchargés, on » aperçoit encore aujourd'hui les mêmes prin- » cipes et les mêmes faits que Moïse a consi- » gnés dans ses écrits (1). »

---

(1) Mém. de l'académ. des Inscript., tom. LXI, p. 240 et suiv. — *Vid. et.* August. Steuchus Eugubinus, De perenni philosoph., lib. II, c. I et II, fol. 28. seqq. lib. III, c. I; seqq. fol. vers. 41, seqq. — Edmond Dickinson, Græci phœnicisantes, c. IV, p. 50; seqq. c. X, p. 110. Opuscul. qui ad hist. et philolog.

L'abbé Lebatteux a prouvé, par le témoignage des livres saints, qu'au temps de Moïse et de Josué, les traditions primitives subsistoient encore, dans toute leur vigueur, chez les Egyptiens (1) et chez les peuples de la Chaldée, de l'Arabie (2) et de la Palestine (3), quoique déjà la pureté du culte fût altérée en beaucoup de lieux par le mélange de diverses superstitions, et qu'en plusieurs contrées des désordres abominables eussent

sacr. spectant, fasciculus I. — Th. Hyde, de Relig. veter. Persarum, c. I, III, IX, X, XXXI, XXXIII, p. 2, seqq. 80, seqq. 166, seqq. 168, seqq. 385, 402, seqq. Ed. Oxonii, 1760. — Paul. Ernest. Jablonsky, Pantheon Ægyptiorum, prolegom., p. 7, seqq. 12, 18, 46, 49; et Panth. part. I, pag. 38, 41, 81, 83. — Campeg. Vitringa, Observat. sacr. lib. I, c. IV. — Hist. univers. trad. de l'anglois, tom. I, p. 23, 25, 27, 52, et suiv.; tom. III, p. 427, not. — Goguet, de l'Origine des Lois et des Sciences, tom. I, liv. VI, c. IV, pag. 355 et suiv. — Shuckford, Connexion de l'hist. sacrée et de l'hist. profane, tom. I. — Leland, Nouv. démonstr. évang., t. I, p. 87.

(1) Il est vraisemblable que, du temps de Joseph, l'idolâtrie n'étoit pas encore formellement établie en Egypte. *Hérodote, historien du peuple hébreu, sans le savoir*, pag. 223.

(2) *Vid. et.* Bibliothèque britannique. Juillet, 1734, art. 5.

(3) Hist. des causes premières, sect. II, art. 4, p. 116, 125. — L'abbé Foucher. Mém. de l'Acad. des Inscript., t. LXXI, p. 88 et suiv. — Bullet, l'Existence de Dieu démontrée, etc., tom. II, p. 24, 25.

enfanté une abominable idolâtrie. C'étoit principalement pour en préserver les Hébreux que Moïse leur défendit de contracter des mariages avec les Chananéens ; et, puisque la prohibition ne s'étendoit pas aux autres peuples, il est vraisemblable, qu'à cette époque, ils n'étoient pas encore entièrement livrés aux cultes idolâtriques.

Il paroît que la religion ne se corrompit en Égypte que sous le règne de Suphis, que Manethon appelle *le contemplateur des dieux* (1), parce qu'aux vérités traditionnelles il mêla les vaines spéculations de son esprit (2). Originairement les Egyptiens n'avoient point de statues dans leurs temples (3) ; et les Scythes, les Seres, ainsi que les peuples nomades de la Libye, n'avoient encore, au second siècle, ni temples, ni simulacres (4).

Les Cariens, les Lydiens et les habitans de la Mysie, ne reconnoissoient anciennement qu'un seul Dieu (5). Il en étoit de même des Arcadiens (6) et des Pelasges (7), qui adop-

---

(1) Οὗτος δὲ καὶ ὁ περιόπτης εἰς θεοὺς ἐγένετο. *Ap.*, *Syncel.*, *p.* 54.

(2) *Vid.* Mém. de l'acad. des Inscript., tom. LXV, pag. 64 et suiv.

(3) Lucian. De deâ syr.

(4) Origen. contra Cels., lib. VII, n. 62.

(5) Mém. de l'acad. des Inscriptions, tom. XXIV, pag. 464.

(6) Ibid., tom. XXIX, pag. 63.

(7) Ibid., tom. XXIV, pag. 416.

tèrent plus tard le culte des divinités égyptiennes (1), comme nous l'apprenons d'Hérodote (2). Le culte jusqu'alors s'étoit conservé pur, aussi bien que les croyances. « On n'adoroit, dit Théophraste, aucune figure sensible : on n'avoit pas encore inventé les noms et la généalogie de cette foule de dieux qui ont été honorés dans la suite ; on rendoit au premier principe de toutes choses des hommages innocens, en lui présentant des herbes et des fruits pour reconnoître son souverain domaine (3). »

Tel a été le premier culte de toutes les nations. Les Romains n'en avoient pas d'autre au temps de Numa. « Ce qu'il ordonna, dit Plutarque, touchant les images et représentations des dieux, se conforme du tout à la doctrine de Pythagoras, lequel estimoit que la première Cause n'estoit n'y sensible, n'y passible, ains invisible et incorruptible, et seulement intelligible. Et Numa semblablement défendit aux Romains de croire que Dieu eust forme de beste ou d'homme : de sorte qu'en ces premiers temps-là il n'y eut à Rome image de Dieu ny peinte ny moulée,

---

(1) Ibid., pag. 417; et tom. LXI, pag. 481.

(2) Herodot., lib. II, n° 9.

(3) Theophr. ap. Porphyr. de abstin. animal. — Herodot., lib. II, n° 69. Pausanias remarque qu'il n'y avoit aucune image dans quelques anciens temples qu'il avoit vus à Haliarté, ville de Béotie. *In Corinthiac.*

» et furent l'espace de cent soixante et dix premiers ans, qu'ils édifièrent bien des temples » et des chapelles aux dieux : mais il n'y avoit » dedans statue ne figure quelconque de Dieu, » estimant que ce fust un sacrilége de vouloir » représenter les choses divines par les ter- » restres, attendu qu'il n'est pas possible d'at- » teindre aucunement à la cognoissance de la » Divinité, sinon par le moyen de l'entende- » ment (1). »

Les temples dont parle ici Plutarque, étoient *consacrés* aux vertus, pour signifier, dit Cicéron, que ceux qui avoient ces vertus dans le cœur, étoient les temples des dieux mêmes (2).

Varron assure également que les Romains n'eurent, pendant plus de cent soixante-dix ans, aucune image des dieux; et que ceux qui introduisirent l'usage des simulacres, *établirent une erreur inconnue auparavant* (3).

---

(1) Plutarque, Vie de Numa. Hommes illustres, tom. I, pag. 235, 236. Traduct. d'Amyot. Edit. de Vascosan.

(2) Benè verò, quòd mens, pietas, virtus, fides, consecratur manu : quarum omnium Romæ, dedicata publicè templa sunt ut illa qui habeant (habent autem omnes boni) deos ipsos collocatos putent in animis suis. *De Legib., lib. II, c.* XI.

(3) Dicit etiam idem auctor acutissimus atque doctissimus (Varro), quòd hi soli ei videantur animadvertisse quid esset Deus, qui crediderunt eum esse

Il est certain que la religion primitive des Celtes et des Germains étoit exempte d'idolâtrie, et qu'elle ne commença de se corrompre que lorsque ces peuples, abandonnant les traditions antiques, adoptèrent les superstitions égyptiennes et romaines (1).

---

animam motu ac ratione mundum gubernantem..... Dicit etiam antiquos Romanos plus annos centum et septuaginta deos sine simulacro coluisse. *Quòd si adhuc*, inquit, *mansisset*, *castiùs dii observarentur*..... Nec dubitat eum locum ità concludere, ut dicat, qui primi simulacra deorum populis posuerunt, eos civitatibus suis et metum demsisse, *et errorem addidisse.* S. August. *De civitate Dei*, *lib. IV*, *cap.* XXXI. *Oper. tom. VII*, *col.* 111, 112. *Ed. Benedict.*

(1) Voyez l'*Essai sur les Gaulois*, dans l'ouvrage intitulé : *Antiquités de Vesoul*, etc. ; par M. le comte Wlgrin de Taillefer. — « Les différens noms de Teu»tatès, Belénus, Esus, Taranis et Dis, semblent n'a»voir été dans l'esprit des druides autre chose que des »attributs de la Divinité. Outre que ce sentiment se lie »très-bien avec l'idée du Dieu suprême qui ne s'est »jamais perdue totalement chez eux, *les anciens Gau»lois ne connurent point d'abord d'autre Divinité.* Les »chefs même des premières colonies n'acquirent pas »l'idée d'un seul Dieu par la voie du raisonnement, »mais par la tradition. Le nom de *Tis* fut donné dans »le commencement à l'Etre suprême par les Germains. »Il répond au mot *Theos* des Grecs, dont les Latins »ont fait celui de *Deus*. Au nom de *Tis*, les Gaulois »ajoutèrent celui de *Teutatès :* ce qui veut dire *père »des hommes.* Une pareille doctrine étoit bien éloignée »du polythéisme. *Esus* étoit un nom appellatif : il si»gnifie *Seigneur* ou *Tout-Puissant.* C'est le même que

« Les Slaves ou Esclavons, et les Antes » n'adoroient encore au sixième siècle, qu'un » seul Dieu, seigneur de toutes choses, et qui » lance le tonnerre, auquel ils immoloient » des bœufs et d'autres victimes. C'est ce » qu'atteste Procope (1), qui écrivoit sous » l'empire de Justinien. Ces peuples faisoient » partie des Scythes. On sait que la première » de ces deux nations a occupé la Bohème, » la Pologne, l'Esclavonie et la Russie, et » qu'elle n'embrassa le christianisme que quatre

» le *Zeus* des Grecs. Dieu, dit Aristote, est ainsi ap- » pelé. Hésychius, célèbre grammairien, assure que » par le terme *Esus* on doit entendre l'*Être suprême*... » Le nom de *Belenus* peut également se donner au vrai » Dieu. Au reste, il est certain que les Gaulois reconnu- » rent un premier être, d'où sont émanés tous les au- » tres. Les forêts, les arbres et les pierres qu'ils consa- » croient à la Divinité, n'étoient pas originairement » l'objet de leur culte. Ces consécrations se faisoient » pour rendre plus respectable le lieu de l'assemblée. » Le nom de Dieu qu'ils donnoient aux sanctuaires, » ne servoit qu'à rappeler sa présence plus facilement » à l'esprit. Ils l'adoroient, tantôt sous le nom de père, » pour animer la confiance qu'ils devoient avoir en » lui; et tantôt sous celui de maître du tonnerre (*Ta- » ranis*), de Seigneur et de roi, pour se rappeler les » droits qu'il avoit sur eux..... Tandis que les Gaulois » respectèrent les traditions qu'ils tenoient des anciens, » la religion primitive se conserva parmi eux dans son » intégrité. » Deric, *Introduct. à l'Hist. ecclésiast. de Bretagne, tom. I, liv. I, pag.* 213 *et suiv.*

(1) De bello goth., lib. III, p. 498.

» ou cinq cents ans après le temps dont il est » ici parlé. » Or l'histoire prouve qu'aucun peuple ne passa jamais de lui même, et sans un secours étranger, de l'idolâtrie au culte d'un seul Dieu. « J'infère de là, continue Bul» let, que les Esclavons n'avoient jamais adoré » qu'un seul Dieu, maître du monde, puisque » telle étoit leur religion au sixième siècle. » J'en infère encore que tel avoit été originai» rement le culte de tous les Scythes, dont les » Esclavons étoient un essaim, n'étant pas » croyable que la même nation ait eu, dans » ses premiers temps, des religions diffé» rentes (1). »

Rien n'obscurcit, rien n'altère l'éclat de la vérité, lorsqu'elle se lève comme l'astre de la vie sur les peuples naissans. Sa pure lumière pénètre dans des cœurs purs et y féconde le germe de tout ce qui est bon, de tout ce qui est saint : heureux âge d'innocence et de foi; et que ne peut-il durer toujours! Mais bientôt les passions fermentent; elles produisent l'erreur et le vice, qui se projettent comme d'énormes ombres entre l'homme et la vérité. Cependant l'astre poursuit son cours, il continue de briller, mais à travers de noires vapeurs qui s'épaississent sans cesse; et vers le soir on le voit, descendant peu à peu dans des

---

(1) L'existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature, tom. II, p. 20—22.

ténèbres enflammées, éclairer de ses derniers rayons un ciel sanglant et chargé de tempêtes.

Les habitans de l'Amérique (1), de la Perse (2), et de l'Inde (3), ne rendoient ori-

---

(1) Carli, Lettres améric., tom. I, p. 105. — Garcilaso de la Vega nous apprend qu'avant l'arrivée des Incas au Pérou, les anciens habitans de ces contrées croyoient qu'il y avoit un Dieu suprême auquel ils donnoient le nom de *Pacha-Camack (le Createur du monde)*, qu'il donnoit la vie à toutes choses, qu'il conservoit le monde. Ils disoient qu'il étoit invisible... Tout son culte se réduisoit à incliner profondément la tête et à élever les yeux lorsqu'ils prononçoient son auguste nom. Cependant on lui éleva dans la suite un seul temple, dans un endroit appelé *la vallée de Pacha-Camack* : il subsistoit encore lors de la première entrée des Espagnols au Pérou. *Leland, Nouv. démonst. évangél., tom. I, p.* 127.

(2) Suivant Mohsin Fani, la religion primitive de la Perse fut une ferme croyance dans un Dieu suprême qui a fait le monde par sa puissance, et le gouverne par sa sagesse; une crainte pieuse de ce Dieu, mêlée d'amour et d'adoration; un grand respect pour les parens et les vieillards, une affection fraternelle pour le genre humain. Sir John Malcolm, *Hist. de la Perse, tom. I, p.* 273. — Caiumarath ou Kaiomurs, premier roi et fondateur de la première dynastie de Perse, descendit volontairement du trône et se retira, disent les historiens persans, dans sa première demeure, qui étoit une grotte, où il vaquoit à prier et à adorer *le Créateur de toutes choses*. Il n'est pas probable que le peuple eût une autre religion que le monarque. Voyez *D'Herbelot, Biblioth. orient., art.* Caiumarath; *t. II, p.* 180. *Paris*, 1783.

(3) Le théisme a été la religion primitive du genre

ginairement de culte qu'au seul vrai Dieu. Ce culte primitif se conserva long-temps à la Chine (1), où le gouvernement, les lois, les mœurs, s'unissoient pour consacrer l'autorité de la tradition ; et Voltaire lui-même a remarqué *le respect prodigieux que ces peuples ont pour ce qui leur a été transmis par leurs pères* (2).

L'auteur (3) d'un commentaire (4) sur le *Tchoûng-Yoûng*, l'un des *quatre livres*, parle ainsi : « *Tsèu-ssê-tsêu* (petit-fils de Confucius), » affligé de voir que la doctrine traditionnelle, » *base de la raison et de toute instruction*, com» mençoit à se perdre, ressaisit et donna le fil

---

humain. La marche progressive du polythéisme supposeroit cette vérité, si d'ailleurs les faits ne la démontroient pas. Chez les Indiens comme chez tous les autres peuples de la terre, on reconnoît à travers les fables et les fictions les plus bizarres, *un culte pur dans son origine*, corrompu dans son cours... Le commerce des nations altéra le culte public des Indiens. Quoiqu'assez éloignés de l'Egypte, on ne peut cependant douter qu'ils n'aient eu connoissance de la religion de cette contrée. *L'Ezour-Vedam; Observat. prélim.*, *par M. de Sainte-Croix*, *tom. I*, *p.* 13 et 14.

(1) La religion de la Chine est toute renfermée dans les *King*. On y trouve, quant à la doctrine fondamentale, les principes de la loi naturelle que les anciens Chinois avoient reçus des enfans de Noé. *Lettres édifiantes*, *tom. XXI*, *p.* 177. *Toulouse*, 1811.

(2) Essai sur l'hist. génér. et sur l'esprit et les mœurs des nat., tom. I, chap. I, p. 19. Ed. de 1756.

(3) Téna-thoùi-'ân.

(4) Le Kiàng-i-pi-tchi.

» de cette tradition en l'établissant par ces paroles ; il dit : Il n'y a pas sous le ciel d'hommes » qui ne sachent qu'il y a en eux quelque chose » de naturel, qu'il y a dans les choses une ma» nière d'être, et qu'il y a dans les saints un » enseignement. On sait aussi que ce naturel, » cette raison, cette instruction, tirent leur » nom de leur origine. C'est le *Thian* (ciel ou » Dieu) qui nous les a conférés par l'entre» mise des deux principes et des cinq élémens. » C'est *des hommes que les hommes les ont reçus* ; » *Ils* en ont formé le courage, l'obéissance, et » les cinq vertus éternelles, et c'est-là ce qu'on » appelle nature. Dans les hommes, tout ce » qui est conforme à cette doctrine naturelle, » tout ce qui, de soi-même et dans l'usage » journalier, forme la voie ordinaire des actions » raisonnables, s'appelle *loi* (ou *vertu*). De la » part des saints, tout ce qui tend à disposer » ou à mesurer d'une manière conforme à la » raison les actions des autres hommes, de » telle sorte qu'elles ne pèchent ni par excès, » ni par défaut, ce qui forme *pour l'univers* » *une règle ou une loi invariable*, s'appelle in» struction. Cette instruction s'établit d'après » la raison ou la loi ; la raison est conforme à » la nature ; la nature est un ordre du ciel. » *Ainsi l'on peut regarder la première origine* » *de la raison ou de la vertu comme venant du* » *ciel même* (1). »

---

(1) L'Invariable Milieu, *etc.*, not., p. 134, 135.

Un écrivain qui paroît avoir soigneusement étudié l'ancienne histoire de la Chine, assure « que les Chinois, depuis le commencement » de leur origine jusqu'au temps de Confu- » cius, n'ont point été idolâtres, qu'ils n'ont » eu ni faux dieux, ni statues, qu'ils n'ont » adoré que le Créateur de l'univers, qu'ils » ont toujours appelé *Xam-ti*, et auquel leur » troisième empereur, nommé *Hoam-ti*, bâtit » un temple.... Le nom de *Xam-ti*, qu'ils don- » noient à Dieu, signifie *Souverain maître*, ou » *Empereur*. On remarque qu'il y a bien eu » des empereurs de la Chine qui ont pris assez » souvent le surnom de *Ti*, qui veut dire » *Maître*, *Empereur*, ou celui de *Vam*, qui » signifie *Roi*; qu'il y a eu même un prince » de la quatrième race, qui s'est fait appeler » *Xi hoam-ti*, *le grand* ou *l'auguste Empereur*; » mais qu'il ne s'en est trouvé aucun qui ait » osé prendre le titre de *Xam*, c'est-à-dire de » *Souverain*, et qu'on l'a toujours laissé par » respect, à l'arbitre absolu de l'univers (1). »

Nous avons déjà cité l'écrit plein d'intérêt, sous divers rapports, dans lequel un prince de la famille impériale, converti au christianisme, et qui reçut au baptême le nom de *Jean*, expose les motifs de sa conversion. Voici comment il s'exprime au comencement de cet écrit :

---

(1) Morale de Confucius. Avertissem., p. 15.

« J'ai bien examiné nos livres, et j'ai re-
» marqué que *Yao-Chun, Ya-Tang, Ouen-*
» *Vou, Kong-Tze, Mong-Tze*, tous ces sages
» philosophes et ces anciens empereurs ne
» servoient que le suprême Monarque du ciel;
» qu'ils regardoient ce culte comme la pre-
» mière et la plus essentielle affaire, comme
» la base de leur gouvernement. »

Après avoir rapporté différentes preuves de ce fait, tirées des anciennes annales de la Chine, il ajoute :

« Le philosophe Confucius dit : Les céré-
» monies qu'on pratique pour honorer la terre,
» doivent se rapporter toutes au culte du maître
» du ciel. Mongoze, autre philosophe célèbre,
» dit : Veillez sur votre cœur; veillez sur votre
» esprit, parce que vous servez le souverain
» Monarque du ciel. Enfin, il paroît que ces
» princes et ces philosophes n'avoient en tout
» d'autre but, et d'autre fin, que de faire res-
» pecter et honorer le Seigneur suprême. Tous
» les sages de ces premiers siècles ont enseigné
» la même doctrine; ils l'ont conservée très-
» pure et sans mélange de fausseté (1). »

Li-Lao-Kiun établit moins un culte nouveau, qu'il ne détourna du vrai culte, en formant une espèce d'école philosophique, où à des opinions dangereuses on mêloit les rêveries absurdes de la magie.

---

(1) Motifs du prince Jean pour embrasser la Religion chrétienne. Lettres édif., tom. XX, p. 349, 350.

Ce ne fut que l'an 65 de notre ère, sous le règne de Mim-Ti, que la secte de Fô s'introduisit à la Chine (1); et, quoiqu'elle n'y soit que tolérée (2), et que les grands la méprisent (3), elle a précipité dans l'idolâtrie presque tout le peuple de ce vaste empire (4).

Quand on vient à considérer ces grandes catastrophes du monde moral, ces nations qui s'éloignent de Dieu, et qui tombent comme les anges rebelles, une pitié profonde et une secrète terreur s'emparent de l'âme. Qu'est-ce que l'homme? Qu'est-ce que ses lumières? Qu'est-ce que sa raison? Quelle est cette force qui le pousse au crime? et que gagne-t-il à se

---

(1) La plupart des historiens chinois conviennent que le culte de *Fô* n'a été introduit à la Chine que du temps des Hans. « La doctrine de Fô, dit un de ces » écrivains, n'est dans le fond qu'une vile secte de quel» ques peuples barbares; ce n'est que sous les derniers » Hans qu'elle s'est glissée dans notre empire, du moins » est-il très-certain qu'anciennement elle n'y étoit » point connue. » De Guignes, *Mém. de l'Academ. des Inscript.*, *tom. XLV*, *p.* 583.

(2) Le P. Premare, Lettres édif., t. XXI, p. 177.

(3) « Un homme entêté des contes qu'on fait sur les » divinités des sectes de *Fô* et de *Tao*, fût-il un bel » esprit, il ne se préservera pas d'un grain de folie qui » paroîtra. » *Mœurs de la Chine*, ouvrage chinois, trad. par le P. d'Entrecolles, p. 44 du Mss.

(4) Cette même secte pénétra, l'an de J.-C. 333, dans l'île de Ceylan, et à Borneo, vers l'an 430. De Guignes, *Hist. des Huns*, *part. II*.

perdre ? Prodigieux aveuglement ! Mais il est ainsi ; le mal lui plaît. Né pour le ciel, il cherche l'enfer comme un voyageur égaré cherche sa patrie. Et, chose étrange, la vérité qu'il fuit, la loi qu'il viole, se présentent de tous côtés à ses regards ; il ne peut les ignorer, il ne peut les nier ; tous les siècles et tous les peuples, même les plus dégradés, rendent témoignage à cette loi, à cette vérité, à la religion une, universelle, perpétuelle ; et la rejeter, c'est apostasier la raison humaine.

Partout le culte d'un seul Dieu a précédé l'idolâtrie, comme l'innocence précède le vice, comme l'ordre précède sa transgression. La foiblesse de l'esprit et la corruption du cœur donnent naissance à des pratiques superstitieuses ; elles se répandent, elles se multiplient, elles deviennent enfin générales ; et, ce qu'on ne sauroit trop faire observer, la tradition qui les condamne, la perpétuité ou *l'antiquité*, n'en demeure pas moins la règle universellement reconnue de la véritable foi et du culte légitime. Mais on abuse de cette règle, on la fausse ; les passions et les préjugés, c'est-à-dire, une volonté pervertie et une raison rebelle, empêchent qu'on en fasse une juste et complète application. Demandez à l'idolâtre et au protestant ce qui les retient, l'un dans l'idolâtrie, l'autre dans le schisme, ils vous répondront qu'ils suivent la religion de leurs pères. Tous deux avouent le principe qui doit les conduire à la vérité, tous deux

refusent d'en tirer la dernière conséquence. Vous suivez la religion de vos pères : ont-ils suivi la religion des leurs ? et si la plus ancienne est la seule vraie, comme votre réponse le suppose et comme l'atteste le monde entier, interrogez donc vos premiers ancêtres, et non leurs coupables descendans ; ouvrez les tombes antiques, et il en sortira une voix qui vous instruira (1).

« Quand les hommes, dit Leland, se dis-
» persèrent après le déluge, pour remplir la
» terre et en habiter les différentes contrées,
» les chefs ou les conducteurs de chaque horde,
» transportèrent avec eux les principes fonda-
» mentaux de la religion et de la morale, dans
» les pays où ils s'établirent ; ils les conser-
» vèrent au moins quelque temps, et ils les
» transmirent aux générations suivantes. Pla-
» ton pensoit la même chose, lorsqu'il disoit
» que dans ces premiers temps le peuple sui-
» voit les lois et les coutumes de ses pères, de
» ses ancêtres et des anciens de la nation. Les
» moralistes de cet âge ne raisonnoient point
» comme les nôtres sur les principes de la
» morale : *l'autorité leur servoit de philosophie*,

---

(1) Interroga de diebus antiquis, qui fuerunt ante te ex die quo creavit Deus hominem super terram, à summo cœlo usque ad summum ejus, si facta est aliquando hujuscemodi res, aut unquàm cognitum est... Interroga... majores tuos, et dicent tibi. *Deuteron.*, *IV*, 32, *et XXXII*, 7.

» *et la tradition étoit leur unique argument* (1).
» Ils débitoient donc leurs maximes les plus
» importantes comme des leçons qu'ils avoient
» apprises de leurs pères, et ceux-ci de leurs
» prédécesseurs, en remontant jusqu'aux pre-
» miers hommes à qui Dieu avoit parlé. Tous
» les païens en général étoient persuadés que
» la loi venoit de Dieu, et que sa force obli-
» gatoire étoit fondée sur une autorité divine.
» Le savant Selden a rassemblé un grand nom-
» bre de témoignages de poëtes, de philoso-
» phes et d'historiens païens qui disent la même
» chose (2). Il est probable que cette croyance
» ne venoit pas seulement de l'idée qu'ils
» avoient d'une Providence divine qui prenoit
» soin des hommes : elle étoit plutôt fondée
» sur une ancienne tradition qui portoit qu'au
» commencement Dieu avoit donné sa loi aux
» hommes (3). »

Ce dogme fondamental ne fut jamais obs-
curci. Dans tous les temps on a cru que Dieu

---

(1) Notez que c'est un auteur protestant qui fait cet aveu. Edouard Ryan avoue aussi que « la tradition fut » la source d'où les nations et les sages de l'antiquité » tirèrent les idées raisonnables de l'existence et des » attributs de Dieu. » *Bienfaits de la relig. chrét.*, *tom. I*, *ch.* 1. *p.* 12.

(2) Selden, de Jure nat. et Gent., lib. I, cap. VII, p. 94 et seq. Ed. Lips.

(3) Leland, Nouvelle démonstr. évangél., IIe part., ch. II, tom. III, p. 57—59.

avoit originairement révélé la vraie religion, ou la *loi céleste*, immuable d'où dérivent toutes les autres lois (1), et qu'on la reconnoissoit à ces caractères qui lui sont exclusivement propres, l'unité, l'universalité, l'antiquité.

C'étoit la doctrine de Pythagore (2), et il l'avoit trouvée établie dans l'Orient (3). Le méchant, disoit-il, n'écoute point *la loi divine*, et c'est pourquoi il ne respecte aucune loi (4).

On n'imaginoit point, dans ces anciens temps, de société purement humaine, ni de législation qui ne reposât sur l'autorité de Dieu. La religion étoit le fondement et la sanction des devoirs, le lien qui unissoit et les individus dans la famille, et les familles dans l'état; et comme on voyoit en elle la société tout entière, c'étoit elle aussi que la société respectoit et défendoit avant tout (5).

---

(1) Antè quàm ad populares leges venias, vim istius *cœlestis legis* explana, si placet. *Cicer.*, *de Legib.*, *lib. II*, *c.* IV, *n.* 9.

(2) Ocellus Lucan., cap. IV.

(3) *La vérité*, disoit Zoroastre. *n'est point une plante de la terre :* Οὐ γὰρ ἀληθείης φυτὸν ἐνὶ χθονί. (*Oracul. Zoroastr. ap. Cleric. Philosoph. orient.*, *lib. IV*, *p.* 237.) *Invoque la pure loi*, dit Ormuzd, dans le *Vendidad*, *pag.* 115.

(4) Νόμου Θείου τὸ φαῦλον ἀνήκοον, διὸ καὶ παρανομεῖ. *Demophil. Sentent.*, *Pythagor.*, *pag.* 36. *Lips.* 1754. *Et ap. Stob.*, *Serm. II.*

(5) Omnia namque post religionem ponenda semper civitas nostra duxit. *Valer. Maxim.*, *lib. I*, *cap. I.* —

» Est-ce Dieu, ou bien quelque homme qui » est l'auteur des lois? C'est Dieu, ô étranger; » il est très-juste d'affirmer que c'est Dieu (1). » Ainsi parle Platon; et ailleurs il déclare qu'il n'y a de lois légitimes ou de véritables lois, que celles qui sont conformes à la loi souveraine, la loi *royale*, immuable règle de toute justice; loi universelle, perpétuelle, et que nul homme ne peut méconnoître à ces caractères. Le passage est trop important pour que nous hésitions à le citer en entier.

« SOCRATE. Pensez-vous que ce qui est juste » puisse en même temps être injuste, et réci- » proquement? Le juste et l'injuste ne sont-ils » pas au contraire essentiellement distincts l'un » de l'autre?

» MINOS. Sans doute, ce qui est juste, ne » peut pas ne point être juste, et il en est de » même de ce qui est injuste.

» SOCRATE. En juge-t-on par toute la terre » comme nous en jugeons ici?

» MINOS. Assurément.

» SOCRATE. Et chez les Perses aussi?

» MINOS. Et chez les Perses.

In ultimis Religio publica privatis affectibus antecellebat. *Florus, lib. Rerum Roman., cap.* XV.

(1) Θεὸς ἤτις ἀνθρώπων ὑμῖν, ὦ ξένοι, εἴληφε τὴν αἰτίαν τῆς τῶν νόμων διαθέσεως; Θεός, ὦ ξένε, Θεός, ὥς γε τὸ δικαιότατον εἰπεῖν. *Plat. De Legib., lib. I, Oper. tom. VIII, pag.* 4.

» SOCRATE. Et *toujours ?*

» MINOS. Oui, toujours.

» SOCRATE. De deux corps qui entraînent un » plus grand et un moindre poids, lequel es- » time-t-on le plus pesant ?

» MINOS. Celui qui entraîne un plus grand » poids.

» SOCRATE. Porte-t-on là-dessus le même ju- » gement en Lycie et à Carthage ?

» MINOS. Le même.

» SOCRATE. Il paroît donc que partout l'on » regarde comme beau ce qui est beau, et » comme honteux ce qui est honteux ?

» MINOS. Oui, certainement.

» SOCRATE. Donc, *en toutes choses, ce qui est » vrai est reconnu pour vrai, et ce qui est faux » est reconnu pour faux, tant par nous que par » tous les autres hommes* (1).

» MINOS. Je le pense comme vous.

» SOCRATE. Donc, celui qui s'éloigne de la » vérité, viole la loi (2). »

---

(1) Οὐκοῦν ὡς κατὰ πάντα εἰπεῖν, τὰ ὄντα νομίζεται εἶναι, οὐ τὰ μὴ ὄντα, καὶ παρ' ἡμῖν, καὶ παρὰ τοις ἄλλοις ἅπασιν.

(2) Ὃς ἂν ἄρα τοῦ ὄντως ἁμάρτῃ, τοῦ νομίμου ἁμαρτάνει. Voici le raisonnement de Socrate : La distinction du » juste et de l'injuste est invariable comme la vérité, ou » plutôt est la vérité même, puisque la vérité n'est » autre chose que *ce qui est*, τὸ ὄν. On reconnoît donc » ce qui est juste ou injuste, comme on reconnoît ce » qui est vrai ou faux, par le consentement universel et » perpétuel des peuples. Or, il n'y a de véritable loi

Socrate continue de montrer, par différens exemples que ce qui est juste et vrai, est *partout* et *toujours* le même. Puis il reprend :

» Ce qui est légitime (1) ne varie donc pas?

» MINOS. Non certes.

» SOCRATE. Et si nous voyons des gens qui » changent et qui ne sont point d'accord entre » eux, dirons-nous qu'ils *savent*, ou bien qu'ils » *ignorent*?

» MINOS. Nous dirons qu'ils ignorent?

» SOCRATE. Ce qui, en toute chose, est juste » et vrai (2), ne doit-il pas être appelé loi?...

MINOS. Sans aucun doute.

» que celle qui est conforme à la justice ou à la vérité » immuable : donc, *quiconque s'éloigne de la vérité, viole » la loi.* » — Lex tua veritas. *Ps. CXVIII*, 142. — Pindare dit, dans le même sens, que *la vérité souveraine est le principe de toute vertu;* et il appelle la loi, *la reine des mortels et des immortels.*

Ἀρχὰ μεγάλας ἀρετᾶς, ὤνασσ' Ἀλάθεια.

Principium magnæ virtutis, Regina veritas. *Ap. Stob. Serm. LIX, p.* 230. *Wech.*

Νόμος ὁ πάντων βασιλεὺς θνατῶν τε καὶ ἀθανάτων.

Lex omnium Rex est mortalium et immortalium.

Schol. Pindari ad Nem., IX, 35.

(1) Νόμιμον, *ce qui a force de loi.*

(2) Ορθὸν renferme cette double signification, comme le mot latin *rectum.*

» SOCRATE. Ce qui n'est ni juste ni vrai, est » donc contraire à la loi?

» MINOS. Nécessairement.

» SOCRATE. C'est pourquoi dans les ordon- » nances touchant les choses justes et injustes, » et généralement en tout ce qui concerne » l'ordre et le gouvernement des cités, ce qui » est équitable et vrai, est la loi souveraine (1); » ce qui n'a pas ce caractère vient de l'igno- » rance, et, loin d'être la loi souveraine, est » l'opposé de la loi (2).

» MINOS. Il est ainsi (3). »

Cette loi souveraine, loi *non écrite*, loi *commune*, loi *divine*, comme l'appellent Aristote (4) et Cléanthe (5), ~~en ajoutant qu'on la recon-~~ noît à son universalité ; cette loi qui a existé toujours, qui est la justice, la vérité, l'ordre

(1) Νόμος εστι βασιλικός.

(2) Littéralement, *est une anti-loi*, ἔστι γὰρ ἄνομον.

(3) Platon, Minos. Oper. tom. VI, p. 129 — 133. Ed. Bipont.

(4) Νόμος δ' ἐστὶν, ὁ μὲν, ἴδιος· ὁ δὲ, κοινός. Λέγω δὲ, ἴδιον μὲν, καθ' ὃν γεγραμμένον πολιτεύονται· κοινὸν δὲ, ὅσα ἄγραφα παρὰ πᾶσιν ὁμολογεῖσθαι δοκεῖ. Lex verò est, una propria; altera communis. Voco propriam, secundum quam scriptam civiliter agunt; communem, *quæcumque non scripta apud omnes constare videntur*. Aristot., *Rhetor.*, *lib. I*, *cap. x*. *Oper.* *t. II*, *pag.* 413. *Edit.* *Aureliæ Allobrog.*, 1605.

(5) Δύσμοροι... οὔτ' ἐσορῶσι Θεοῦ κοινὸν νόμον. Miseri... Legem Dei communem spectare non curant. *Cleanth. inter Gnomic.*, *p.* 142. *Edit. Brunckii.*

par excellence, et qui oblige tous les hommes, dans tous les temps et dans tous les lieux, qu'est-ce autre chose que la religion? Si vous en doutez, Socrate lui-même va vous le dire expressément.

« Connoissez-vous, Hyppias, des lois non » écrites? — Assurément, celles qui règnent » dans tous les pays (1). — Direz-vous que ce » sont les hommes qui les ont portées? — Et » comment le dirois-je, puisqu'ils n'ont pu se » rassembler tous en un même lieu, et que » d'ailleurs ils ne parlent pas une même lan- » gue? — Qui croyez-vous donc qui ait porté » ces lois? — Ce sont les dieux qui les ont » prescrites aux hommes; et la première de » toutes, reconnue dans le monde entier, or- » donne de révérer les dieux (2). — N'est-il » pas aussi partout ordonné d'honorer ses pa- » rens? — Sans doute. — Et les mêmes lois ne » défendent-elles pas aux pères et aux mères » d'épouser leurs enfans, aux enfans d'épouser » les auteurs de leurs jours? — Oh! pour cette » loi-ci, je ne crois pas qu'elle vienne de » *Dieu* (3). — Pourquoi? — C'est que je vois » des gens qui la transgressent. — On en trans-

(1) Τούς γ' ἐν πάσῃ χώρᾳ κατὰ ταὐτὰ νομιζομένους.

(2) Ἐγὼ μὲν θεοὺς οἶμαι τοὺς νόμους τούτους τοῖς ἀνθρώποις θεῖναι. Καὶ γὰρ παρὰ πᾶσιν ἀνθρώποις πρῶτον νομίζεται τοὺς θεοὺς σέβειν.

(3) Οὔτοι Θεοῦ νόμος εἶναι.

» gresse bien d'autres : mais les hommes qui » violent les lois divines, subissent des châti» mens auxquels il est impossible qu'aucun » d'eux échappe (1). »

Il n'y a sur ce point qu'un langage parmi les anciens, lorsqu'ils ne parlent pas d'après un système particulier de philosophie ; car alors, comme l'observe Diodore, ils ne sont d'accord sur rien, et ils se contredisent en des choses de la plus haute importance (2).

Fondé sur l'antique tradition (3), Plutarque enseigne « que non-seulement la justice ac» compagne le Dieu suprême, mais qu'il est » lui-même la justice, la plus ancienne et la » plus parfaite loi (4). Les limites de notre pa» trie, dit-il ailleurs, ce sont les bornes du » monde, nul ne doit s'estimer étranger, ou » banni, là où sont le même feu, la même eau, le » même air, le même soleil, les mêmes lois pour

(1) Xenophont., Memorab. Socrat., lib. IV, c. IV.

(2) Si quis maximè insignes philosophorum sectas diligenter expendat, plurimùm inter se discrepare, et in gravissimis sententiis sibi invicem adversari comperiet. *Diodor. Sicul., lib. II, p.* 82.

(3) Οἱ παλαιοὶ οὕτω λέγουσι καὶ γράφουσι καὶ διδάσκουσι : *Sic veteres dicunt, scribunt atque docent.* Plutarch. *ad Princip. indoct. Oper., tom. II, p.* 781.

(4) Ὁ μὲν Ζεὺς οὐκ ἔχει τὴν δίκην πάρεδρον, ἀλλ' αὐτὸς δίκη καὶ Θέμις ἐστὶ, καὶ νόμων ὁ πρεσβύτατος καὶ τελειότατος. *Id., Ibid.* — In Petri autem prædicatione inveneris Dominum vocari legem et rationem. *Clem. Alexandr., Strom., lib. I, pag.* 357.

» tous, le même chef qui préside au même » ordre, le même roi et le même souverain, » Dieu, qui tient en sa main le commence- » ment, le milieu et la fin de toutes choses, » que la justice accompagne, et qui punit les » violateurs de la loi divine, loi commune à » tous les hommes, et qui les unit entre eux » comme les citoyens d'une même ville (1). »

Quel témoignage plus précis, plus formel, pourroit-on désirer? L'antiquité de la loi divine, son universalité, sa sanction, tout s'y trouve. Quand les païens transgressoient cette loi, est-ce la lumière qui leur manquoit? Ecoutez encore Cicéron.

« La loi est une raison conforme à la nature » des choses, qui nous porte à faire le bien » et à éviter le mal (2) : elle ne commence pas » à être loi au moment où on l'écrit, mais elle

---

(1) Οὗτοι τῆς πατρίδος ἡμῶν ὅροι εἰσὶ, καὶ οὐδεὶς οὔτε φυγὰς ἐν τούτοις, οὔτε ξένος, οὔτε ἀλλοδαπός, ὅπου τὸ αὐτὸ πῦρ, ὕδωρ, ἀήρ... ἥλιος, σελήνη, φωσφόρος· οἱ αὐτοὶ νόμοι πᾶσι ὑφ' ἑνὸς τάγματος καὶ μιᾶς ἡγεμονίας... εἷς δὲ βασιλεὺς καὶ ἄρχων, Θεὸς, ἀρχήν τε καὶ μέσα καὶ τελευτὴν ἔχων τοῦ παντὸς, εὐθεία περαίνει κατὰ φύσιν περιπορευόμενος. Τῷ δὲ ἕπεται δίκη τῶν ἀπολειπομένων του Θείου Νόμου τιμωρὸς, ᾗ χρώμεθα πάντες ἄνθρωποι φύσει πρός πάντας ἀνθρώπους, ὥσπερ πολίτας. *Id. De Exsul.*, *ibid.*, *pag.* 60.

(2) Hic autem est ille finis, qui à præstantissimis philosophis celebratur, videlicet juxta naturam vivere. Id fit quandò mens, ingressa virtutis semitam, incedit per rectæ rationis vestigia, et Deum sequitur memor ejus præceptorum, habens ea rata dictis factisque

» est loi dès sa naissance, et elle est née avec » la raison divine : c'est pourquoi la loi véritable et souveraine, à laquelle il appartient » d'ordonner et de défendre, est la droite raison du Dieu suprême..... Elle établit la distinction du juste et de l'injuste conformément à la très-antique et souveraine nature » de toutes choses (1), et c'est d'après elle que » les lois des hommes punissent les méchans, » protégent et défendent les bons (2). »

Est-ce par la seule force de son génie, que Cicéron s'étoit élevé à cette sublime doctrine? Non certes. De qui donc la tenoit-il? De la

---

omnibus. *Philo Judæus, De migrat. Abrah., Oper. p.* 407. *Francofurti*, 1691.

(1) Cicéron ne distingue point la nature des choses de la loi divine; ces deux expressions pour lui sont synonymes. *Ipsa naturæ ratio, quæ est lex divina et humana*, dit-il dans le Traité *des devoirs, lib. III, c.* v, *n.* 23.

(2) Ratio profecta à rerum naturâ, et ad rectè faciendum impellens, et à delicto avocans : quæ non tùm denique incipit lex esse, quum scripta est, sed tum quum orta est; orta autem simul est cum mente divinâ : quamobrem lex vera atque princeps, apta ad jubendum et ad vetandum, ratio est recta summi Jovis... Ergo est lex justorum injustorumque distinctio, ad illam antiquissimam et rerum omnium principem expressa naturam, ad quam leges hominum diriguntur, quæ supplicio improbos afficiunt, defendunt ac tuentur bonos. *Cicer., De Legib., lib. II, cap.* IV et V. Conf. cum, *Clem. Alex. Strom., lib. I, p.* 351. *Lutet., Paris*, 1641.

tradition, comme il nous l'apprend lui-même. « Je vois que c'étoit le sentiment des sages, » que la loi n'est point une invention de l'es» prit de l'homme, ni une ordonnance des » peuples, mais quelque chose d'éternel qui » régit tout l'univers, par des commandemens » et des défenses pleines de sagesse. C'est pour» quoi ils disoient que cette loi première et » dernière, est le jugement même de Dieu, » qui ordonne ou défend selon la raison (1); » et c'est de cette loi que vient celle que les » *dieux* ont donnée au genre humain (2). »

Cicéron, comme Socrate, attribue primitivement à *Dieu* l'établissement de la loi (3); et, comme Socrate, il ajoute qu'elle a été donnée par *les dieux*, au genre humain. Confucius dit dans le même sens que « le prince

---

(1) C'est aussi l'idée que les Juifs avoient de la loi : *Lex porrò nihil aliud est procul dubio, quàm divinum eloquium, facienda præcipiens, vitanda prohibens.* Philo Judæus, *De migrat. Abrah.*; *Oper.* p. 408.

(2) Video sapientissimorum fuisse sententiam, legem neque hominum ingeniis excogitatam, nec scitum aliquod esse populorum, sed æternum quiddam, quod universum mundum regeret, imperandi, prohibendique sapientiâ : ità principem legem illam et ultimam, mentem esse dicebant, omnia ratione aut cogentis, aut vetantis Dei, ex quâ illa lex, quam dii humano generi dederunt. *De Legib.*, *lib. II*; *c.* IV.

(3) Ille (Deus) legis hujus inventor, disceptator, lator. *De republ.*, *lib. II*, *ap. Lactant. Divin. Instit.*, *lib. VI*, *c.* VIII.

» sage se règle sur le témoignage des esprits (1). » On ne doit pas se presser de juger que ces grands hommes se trompent en cela. Ils semblent au contraire se rapprocher de la doctrine antique consacrée dans nos livres saints. Qu'on se souvienne que leurs dieux n'étoient que des *Puissances ministérielles*, ainsi que nos anges appelés par saint Paul des *esprits administrateurs ;* et que le même apôtre enseigne que *la loi a été donnée par les anges* (2) : on sera, nous n'en doutons point, extrêmement frappé de ces rapports. « Ceux qui violent » les lois données par les dieux sont justement » punis (3), » dit Socrate. Et saint Paul : « Si » la loi qui a été annoncée par les anges (4)

---

(1) L'Invariable Milieu, *etc.*, chap. XXIX, § 3, 4, p. 101, 102, 159.

(2) Ordinata per angelos in manu Mediatoris. *Ep. ad Galat.*, *III*, 19. — Quid autem est, si enim qui per angelos dictus est sermo, factus est firmus? In epistolâ quoque ad Galatas sic dicit : *Disposita per angelos in manu Mediatoris.* Et rursùs : *Accepistis legem in positione angelorum, non custodiistis :* et ubique eam dicit dari per angelos. Nonnulli quidem dicunt Moysem tacitè significari, sed non est consentaneum. Multos enim hic dicit angelos. *S. Joan. Chrys. in Epist. ad Hæbr.*, *c. II*, *Homil. III*, *Oper. tom. XII*, *pag.* 30. *Edit. Benedict.*—Vid. et. *S. Hilar. Tract.*, *in LXVII. Psal.*, *n.* 17. *Oper. col.* 200. *Athanas. Orat. II*, *contra Arian.*

(3) Δίκην δὲ τοι διδόασιν οἱ παραβαίνοντες τοὺς ὑπὸ τῶν θεῶν κειμένους νόμους. *Xenoph. Loc. sup. cit.*

(4) Traduction de Saci.

» est demeurée ferme, et si tous les violemens » (de ses préceptes) et toutes les désobéis- » sances ont reçu la juste punition qui leur » étoit due : comment pourrons-nous l'éviter, » si nous négligeons (l'Évangile) du véritable » salut (1)? » Il nous paroît difficile de ne pas voir dans ces deux passages un fonds commun de vérités dérivées d'une même tradition.

Ce n'étoient pas seulement les philosophes qui attestoient l'existence de la loi divine, immuable, donnée aux hommes dès le commencement : les anciens poëtes la rappeloient au peuple (2), qui n'en perdit jamais le souvenir. Dans la Grèce idolâtre, il applaudissoit à ces paroles prononcées sur le théâtre d'Athènes :

« Puissé-je jouir du bonheur de conserver

---

(1) *Si enim qui per angelos dictus est sermo*, factus est firmus, et omnis prævaricatio et inobedientia accepit justam mercedis retributionem : quomodò nos effugiemus, si tantam neglexerimus salutem. *Ep. ad Hebr.*, *II*, 2 et 3.

(2) Τὸν δὲ γὰρ ἀνθρώποισι νόμον διέταξε Κρονίων.

Humano generi lex namque est à Jove lata.

Hesiod. ap. Clem. Alexandr., *Strom.*, *lib. I*, *p.* 356. *Lutet. Paris.*, 1641. — Pindare parle aussi d'une loi divine :

Νόμων ἀκούοντες θεοδμήτων.

Int. fragm., *tom. III*, *p.* 160. *Edit. Heyne.* Et dans la III[e] Pythique : « Si quelqu'un des mortels connoît

» toujours la sainteté dans mes actions et dans
» mes paroles, selon les lois sublimes descen-
» dues du plus haut des cieux. Le roi de l'O-
» lympe en est le père, elles ne viennent
» point de l'homme, et jamais l'oubli ne les
» effacera. En elles est un dieu, le grand Dieu
» qui ne vieillit point!...... O Dieu, je vous
» invoque! je ne cesserai jamais de mettre en
» Dieu mon appui. Souverain maître de l'u-
» nivers, dont l'empire est éternel, montrez
» que rien n'échappe à vos regards péné-
» trans (1). »

» la route de la vérité, qu'il jouisse de ce bonheur
» qu'il doit aux dieux. »

Εἰ
Δὲ νόῳ τις ἔχει
Θνατῶν ἀλ ειας ὁδὸν,
Χρὴ πρὸς μακάρων
Τυγχάνοντ' εὖ πασχέμεν.

Ibid., *tom. I*, *p.* 248.

(1) Εἴ μοι ξυνείη φέροντι
Μοῖρα τὰν εὔσεπτον ἁγνείαν λόγων
Ἔργων τε πάντων, ὧν νόμοι πρόκεινται
Ὑψίποδες, οὐρανίαν δι' αἰθέρα
Τεκνωθέντες, ὧν Ὄλυμπος
Πατὴρ μόνος, οὐδέ νιν θνατὰ
Φύσις ἀνέρων ἔτικτεν, οὐδὲ
Μήν ποτε λάθα κατακοιμάσει·
Μέγας ἐν τούτοις Θεὸς,
Οὐδὲ γηράσκει...
Θεὸν αἰθοῦμαι
Θεὸν οὐ λήξω ποτὲ
Προστάταν ἴσχων...

Que ces maximes fussent conformes aux croyances vulgaires, le genre même du poëme où elles se trouvent en est la preuve. Euripide d'ailleurs les proclame ainsi que Sophocle, et toujours par la bouche du chœur, qui, dans les tragédies grecques, représente le peuple.

« La puissance divine s'exerce avec lenteur, » *mais* son effet est infaillible. Elle poursuit » celui qui, par un triste égarement, s'élève » contre le ciel, et lui refuse son hommage; » sa marche détournée et secrète atteint l'impie au milieu de ses vains projets. O fol orgueil, qui prétend être plus sage que les » sages et antiques lois! Doit-il coûter à notre » foiblesse d'avouer la force d'un Être suprême, » quelle que soit sa nature, et de reconnoître » une loi sainte, antérieure à tous les temps (1)? »

Ἀλλ' ὦ κρατύνων, εἴπερ ὀρθ' ἀκούεις,
Ζεῦ, πάντ' ἀνάσσων, μὴ λάθη
Σὲ, τάν τε σὰν ἀθάνατον αἰὲν ἀρχάν.

Sophocl., Œdip. Rex, v. 863 *et seq.*
Ed. Brunck, tom. I, p. 42, 43.

(1) Ὁρμᾶται μόλις, ἀλλ' ὅμως
Πιστὸν τό γε θεῖον
Σθένος· ἀπευθύνει δὲ
Βροτῶν τούς τ' ἀγνωμοσύναν
Τιμῶντας, καὶ μὴ τὰ θεῶν
Αὔξοντας σὺν μαινομένᾳ δόξᾳ·
Κρυπτεύουσι δὲ ποικίλως
Δαρὸν χρόνου πόδα, καὶ

Hélas ! après dix-huit siècles de la plus pure lumière, le poëte, s'il revenoit au monde, ne pourroit-il pas adresser les mêmes paroles aux hommes de ce temps, et leur demander raison de leur révolte contre Dieu et contre sa loi ? Etonnant abaissement ! Ce sont les païens qui nous instruisent, les païens qui nous accusent, et qui nous condamneront au dernier jugement. L'impie, dans le sein du christianisme, a su trouver un crime plus grand que l'adoration de la créature, et des ténèbres plus profondes que celles de l'idolâtrie.

La loi divine qu'il rejette, Confucius recommandoit de l'avoir sans cesse présente à l'esprit (1). On ne lira point sans quelque étonnement ses paroles, qui montrent d'une manière si frappante l'uniformité de la tradition générale.

« L'ordre établi par le ciel s'appelle *nature* ;
» ~~ce qui est conforme à la nature s'appelle *loi* ;~~

Θηρῶσιν τὸν ἄσεπτον· οὐ
Γὰρ κρεῖσσόν ποτε τῶν νόμων
Γιγνώσκειν χρὴ, καὶ μελετᾷν.
Κούφα γὰρ δαπάνα, νομίζειν
Ἰσχὺν τόδ' ἔχειν, ὅ τι ποτ' ἄρα τὸ δαιμόνιον,
Τό τ' ἐν χρόνῳ μακρῷ
Νόμιμον, ἀεὶ φύσει τὶ πεφυκός.

Eurip. Bacchæ, *v.* 870 *et seq. Edit. de Brunck*, *p.* 256. — Nous nous sommes servi de la traduction du P. Brumoy.

(1) Morale de Confucius, p. 103, 104, 148.

» l'établissement de la loi s'appelle instruc-
» tion (1).
» La loi ne peut varier de l'épaisseur d'un
» cheveu (2); si elle pouvoit varier, ce ne se-
» roit point une loi (3).
» La vérité c'est la loi du ciel (4). »
Le commentateur chinois observe, sur ce passage, que « la loi céleste est cette rai-
» son, cette vérité que le ciel a imposée aux
» hommes (5). »
« Se réglant sur les esprits sans avoir de su-
» jet de doute, ajoute Confucius, le sage con-
» noît le ciel; attendant sans inquiétude le
» saint homme qui doit venir à la fin des siè-
» cles, il connoît les hommes (6). »
« Le commentaire original, qui est par-
» ticulièrement destiné, dit M. Rémusat, à
» faire sentir la suite et l'enchaînement des
» idées, et les rapports symétriques que les

(1) Documentum.

(2) Admirez la puissance de la vérité qui, à deux mille quatre cents ans de distance, met le même langage dans la bouche de Confucius et de Montesquieu. « La nature des lois humaines est d'être soumises à tous » les accidens qui arrivent, et de varier à mesure que » la volonté des hommes change; au contraire, la na- » ture des lois de la religion est de ne varier jamais. » *Esprit des lois*, *liv. XVI*, *chap.* XXVI.

(3) L'invariable Milieu, *etc.*, ch. I, § 1, 2, p. 33.

(4) Ibid., ch. XX, § 18, p. 81.

(5) Ibid., not., p. 153.

(6) Ibid., ch. XXIX, § 4, p. 102.

» phrases ont les unes avec les autres, fait ob-
» server ici les quatre choses qui, suivant le
» texte, concourent à former la vertu du sage :
» la première *Khaò*, l'examen ou la règle de
» conduite, qu'on prend chez les anciens ;
» *Kiào*, l'établissement ou la conformité avec
» le ciel et la terre ; *Tchì*, ou le témoignage
« qui se tire des esprits ; et *Ssé*, l'expectation
» qui fait que l'on compte sur la venue du
» saint homme (1). »

Ainsi partout on retrouve la même règle des croyances, les mêmes devoirs, la même loi, qui tire de Dieu son origine ; et cette loi céleste est reconnue par les habitans du Japon comme par tous les autres peuples de la terre. « Leurs principaux commandemens, » qu'ils appellent *divins*, sont, dit Voltaire, » précisément les nôtres (2). » D'Herbelot fait la même remarque au sujet des Tartares et des Mogols (3).

---

(1) L'invariable Milieu, not., p. 158.

(2) Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations, ch. cxx, tom. III, p. 193. Edit. de 1756.

(3) *Taaurat Genghiz-Kaniat*, la loi de Genghiz-Khan. C'est un octologue qui contient tous les préceptes du Décalogue, à la réserve de celui qui ordonne la célébration du sabbat. Il est certain que la religion des Mogols approchoit fort du christianisme ; car Genghiz-Khan et ses successeurs ont été toujours amis des chrétiens et ennemis des mahométans, jusqu'à Nicoudar-Oglou qui se fit musulman, et prit le nom d'Ah-

Qu'elle est belle cette tradition qui commence avec le monde ; et qui, malgré d'innombrables erreurs, se perpétue sans interruption chez tous les peuples ! Qu'elle est imposante cette parole que Dieu a prononcée à l'origine des siècles, et que tous les siècles redisent avec un saint respect ! Sortie de l'éternité, le temps, comme un long écho, la répète, et la reporte dans l'éternité. Cette parole merveilleuse, image de la Parole *engendrée avant l'aurore* (1), du *Verbe qui est en Dieu et qui est Dieu même* (2), est la raison, la vérité, l'ordre, la loi, la vie ; et il n'y a de vie, de vérité, de raison, qu'en elle. Héritage commun du genre humain (3), elle est *la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde* (4) ; elle l'instruit de ses devoirs et de

---

med. *Biblioth. orient.*, *art.* Genghiz-Khaniah, *t. II*, *p.* 567. Quoique cette loi porte le nom de Genghiz-Khan, il n'en est point l'auteur. C'est l'ancienne loi des Mogols. *Ibid.*, *art.* Jassa, *tom. III*, *p.* 302.

(1) Ex utero ante Luciferum genui te. *Ps. CIX*, 3.

(2) Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. *Joan.*, *I*, 1.

(3) Admirandum est hoc principium creationem mundi complexum : utpotè cùm et mundus legi et lex mundo conveniat, et *homo legi obnoxius mox civis mundi evadat*, dirigens sua facta ad arbitrium naturæ gubernantis hanc rerum universitatem. *Philo Judæus*, *de mundi Opific.*, *Oper. p.* 1.

(4) Lex vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum. *Ibid.*, 9.

ses destinées ; elle forme son entendement en formant ses croyances ; elle élève par la foi cet être d'un jour jusqu'à *l'ancien des jours* (1), jusqu'à l'Être infini, seul principe de toute existence ; elle purifie son cœur en lui révélant sa misère, et en lui en montrant le remède. L'homme, sans elle, ne seroit qu'un fantôme qui passe et disparoît dans l'ombre : elle l'unit avec ses semblables, en l'unissant avec son auteur. La vertu, l'espérance, l'amour, la pensée même vient d'elle. Où sont ceux qui disent : Nous ne la connoissons point ! Intelligences déchues, sourdes à la voix du genre humain, et condamnées dès lors à ignorer tout, condamnées à ne rien croire ; car *la foi naît de l'ouïe, et comment croiront-elles, si elles n'ont point entendu* (2) ? Toute parole, comme toute vérité, toute loi, procède de cette parole, de cette loi première. Où sont ceux qui disent : Nous n'en voulons point ! Esprits rebelles, que la lumière importune et blesse ; qui demandent les ténèbres, et à qui les ténèbres seront données ; qui repoussent la vérité, et que la vérité repoussera ; qui rejettent la loi de grâce, et qui trouveront la loi de supplice ; qui, à la place du

(1) Antiquus dierum. *Dan.*, *VII*, 9.

(2) Fides ex auditu... Quomodò credent ei quem non audierunt? *Ep. ad Roman.*, *X*, 17, 14.

Dieu qu'ils n'ont pas voulu, et de la mort qu'ils voudroient, auront éternellement leur crime pour compagnon ; et pour roi *le ver qui ne meurt point* (1) !

---

(1) Vermis eorum non moritur. *Marc.*, *IX*, 43.

CHAPITRE X.

Suite du même sujet.

Nous avons prouvé que les anciens croyoient à l'existence d'une loi divine, immuable, universelle, donnée primitivement au genre humain, et qui se perpétuoit dans le monde entier par la tradition (1). Et, puisque cette loi, nécessairement antérieure aux altérations qu'elle avoit pu éprouver, remontoit à l'origine des temps, on devoit la discerner de toutes les erreurs, et la reconnoître avec certitude à cet éclatant caractère d'antiquité. Cette règle si simple étoit d'ailleurs transmise elle-même comme un des préceptes de la loi

(1) « Si l'on avoit tiré la connoissance théologique » des propres recherches des hommes, il est probable » que les philosophes postérieurs auroient perfectionné » les découvertes de leurs prédécesseurs; et les hommes » qui ont vécu plusieurs siècles après Pythagore ou » Thalès, auroient été plus instruits des sciences sacrées » que ces philosophes. Mais le contraire est la vérité. » Les anciens sages eurent des idées plus pures de Dieu » que ceux qui leur succédèrent, et le genre humain » devint, en avançant, plus superstitieux. *Edouard Ryan, Bienfaits de la relig. chrét.*, *tom. II*, *ch.* VI, *pag.* 109.

imposée aux hommes par le Créateur : aussi fut-elle toujours unanimement admise, quoique, par une suite trop naturelle de l'aveuglement des passions, on la violât souvent dans la pratique.

On a déjà vu avec combien de force les Egyptiens recommandoient de ne point s'écarter de l'enseignement des ancêtres (1). Et quand Solon, Pythagore, Platon, alloient chercher la vérité dans les vieux temples de Memphis et de Saïs, que répondoient les prêtres à leurs questions? Ils les rappeloient à l'antiquité. « O Grecs, vous êtes des enfans; il n'y » a point de vieillard dans la Grèce. Votre es» prit, toujours jeune, n'a point été nourri des » opinions anciennes transmises par l'antique » tradition; vous n'avez point de science blan» chie par le temps (2). »

Socrate enseignoit également que « les an» ciens, meilleurs que nous et plus proches » des dieux, nous avoient transmis par la tra» dition les connoissances sublimes qu'ils te» noient d'eux (3). Il faut donc, ajoute-t-il,

---

(1) Chap. IX.

(2) Ω Σόλων Σόλων, Ἕλληνες ἀεὶ παῖδές ἐστε, γέρων δὲ Ἕλλην οὐκ ἔστιν..... Νέοι ἐστὲ, τὰς ψυχὰς πάντες. Οὐδεμίαν γὰρ ἐν αὐταῖς ἔχετε, δι' ἀρχαίαν ἀκοὴν, παλαιὰν δόξαν, οὐδὲ μάθημα χρόνῳ πολιὸν οὐδέν. *Plat. Timæ. Oper. tom. IX, p. 290, 291. Edit. Bipont.*

(3) Οἱ μὲν παλαιοὶ, κρείττονες ἡμῶν, καὶ ἐγγυτέρω θεῶν οἰκοῦντες, ταύτην φήμην παραδεδώκασι. Prisci, nobis præstantiores,

» en croire nos pères, lorsqu'ils assurent que » le monde est gouverné par une Intelligence » suprême et remplie de sagesse. S'éloigner de » leur sentiment, *ce seroit s'exposer à un grand* » *danger* (1). »

Conformément à la même doctrine, Platon veut qu'on ajoute foi, *sans raisonner*, à ce que les anciens nous ont appris touchant les choses qui concernent la religion (2). « Nous les croi» rons, dit-il, ainsi que la loi l'ordonne (3). »

---

diisque propinquiores, hæc nobis oracula tradiderunt. *Plat. Phileb. Oper. tom. IV, p.* 219. *Edit. Bipont.*

(1) Πότερον τὰ ξύμπαντα, κ. τ. λ. Utrum, ô Protarche, dicendum est, universum hoc agi ab irrationali quâdam temerariâque, et fortuitâ potestate? an contrà, quemadmodùm majores nostri senserunt, ordine quodam mentis et sapientiæ mirabilis gubernari.....: — Nec ergo unquàm de iis aliter loqui, aut sentire ausim. — Visne igitur quod à priscis assertum est, nos item confiteamur hæc videlicet ità sese habere? nec modo putemus, *alia sine periculo proferri non posse*, verum etiam unà cum illis vituperationis periculum subeamus, si quando vir aliquis durus ac vehemens, ista non sit, sed sine ordine ferri, contenderit? — Quidni velim? *Ibid.*, *p.* 244, 245. — In hâc enim (fide) testimonium consecuti sunt senes. *Ep. ad Hebr.*; *XI*, 2.

(2) On retrouve dans Quintilien la même maxime. *Brevis est institutio vitæ honestæ beatæque, si credas.* La nécessité de la *foi* est un dogme aussi ancien qu'universel.

(3) Περὶ δὲ τῶν ἄλλων δαιμόνων, κ. τ. λ. Cæterorum verò qui dæmones appellantur et cognoscere et enunciare

Quoi de plus clair que ces paroles ? Est-il possible d'établir en termes plus exprès l'autorité de la tradition ; qui, pour demeurer ferme, n'a nul besoin de l'appui du raisonnement, et contre laquelle on n'est jamais admis à raisonner ? maxime immuable, que Platon opposoit aux impies ou aux *hérétiques* de la première loi, comme saint Jérôme l'oppose aux hérétiques de la loi nouvelle (1), qui n'est pas une autre loi, mais l'accomplissement de celle que Dieu donna aux hommes dès le commencement.

Et voyez avec quelle netteté, quelle précision, Aristote indiquoit le moyen de la reconnoître. « Une très-ancienne tradition de nos » pères, parvenue sous le voile de la fable à » leurs descendans, porte que les astres sont » des dieux, et qu'une puissance divine est ré» pandue dans toute la nature. On a, dans la » suite, ajouté beaucoup de choses fabuleuses » à cette tradition ; car plusieurs ont dit que

---

ortum majus est opus quàm ferre nostrum valeat ingenium. Priscis itaque viris hâc in re credendum est, qui diis geniti, ut ipsi dicebant, parentes suos optimè noverant. Impossibile sanè deorum filiis fidem non habere, *licèt nec necessariis nec verisimilibus rationibus eorum oratio confirmetur.* Verùm quia de suis ac notis rebus loqui se affirmabant, nos, legem secuti, fidem præstabimus. *Plat. in Timæo, Oper. tom. IX, p.* 324.

(1) Neque enim in lege ratio quæritur, sed auctoritas. *S. Hieronym. Dialog. adv. Pelagian., lib. II, Oper. IV, tom. IV, part. II, col.* 513. *Ed. Benedict.*

» les dieux avoient des formes semblables à la » nôtre, et à celles des animaux, et mille ex» travagances pareilles. Mais si, rejetant tout » le reste, on prend uniquement ce qu'il y a » de *premier*; c'est-à-dire, la croyance que les » dieux sont les premières substances, on la » regardera justement comme divine... C'est » ainsi seulement que nous reconnoissons *le* » *dogme paternel*, ou ce qui étoit cru par les » premiers hommes (1). »

Les lois mêmes consacroient la règle de l'antiquité; et il falloit qu'on y attachât une haute importance, puisque les ennemis de Socrate s'en servirent pour le perdre, en l'accusant *d'introduire des dieux nouveaux* (2). C'étoit un crime chez les Romains aussi bien que chez les Grecs (3). La loi des Douze-

---

(1) Παραδέδοται δὲ ὑπὸ τῶν ἀρχαίων καὶ παλαιῶν, ἐν μύθου σχήματι καταλελειμμένα τοῖς ὕστερον, ὅτι θεοί τέ εἰσιν οὗτοι (ἄστερες), καὶ περιέχει τὸ θεῖον τὴν ὅλην φύσιν. Τὰ δὲ λοιπὰ μυθικῶς ἤδη προσῆχθαι... ἀνθρωποειδεῖς τε γὰρ τούτους, καὶ τῶν ἄλλων ζώων τισὶ λέγουσι, καὶ τούτοις ἕτερα ἀκόλουθα καὶ παραπλήσια τοῖς εἰρημένοις· ὧν εἴ τις χωρίσας αὐτὸ λάβοι μόνον τὸ Πρῶτον, ὅτι θεοὺς ᾤοντο τὰς πρώτας οὐσίας εἶναι, θείως ἂν εἰρῆσθαι νομίσειε... Ἡ μὲν οὖν πάτριος δόξα, καὶ ἡ παρὰ τῶν πρώτων, ἐπὶ τοσοῦτον ἡμῖν φανερὰ μόνον. *Aristot. Metaphys. lib. XII, cap. VII, Oper. tom. II, p. 744.*

(2) Κατηγόρησαν αὐτοῦ οἱ ἀντίδικοι, ὡς οὓς μὲν ἡ πόλις νομίζει θεοὺς, οὐ νομίζοι, ἕτερα δὲ καινὰ δαιμόνια εἰσφέροι. *Xenoph.*, *Apolog. Socrat. et Plat.*, *tom. I*, *p.* 56.

(3) Separatim nemo habessit deos : neve *novos*..... privatim colunto... Ritus familiæ patrumque servanto.

Tables ordonnoit de suivre la religion des ancêtres, c'est-à-dire, selon Cicéron, « de la » vénérer comme la religion donnée par les » dieux mêmes, parce que l'antiquité étoit près » des dieux (1). »

Il n'est pas jusqu'aux oracles qui ne proclamassent ce principe universel. Les Athéniens ayant consulté Apollon Pythien pour savoir à quelle religion ils devoient s'attacher, l'oracle leur répondit : « *A celle de vos pères*. Mais, dirent-ils, nos pères ont changé de culte bien des fois ; lequel suivrons-nous? *Le meilleur*, répondit l'oracle. « Et en effet, observe Cicé» ron, on doit croire que le meilleur est le plus » ancien et le plus près de Dieu (2). » De là cette maxime que les Romains regardoient

6

Lex XII tabul. ap. Cicer., *De Legib.*, *lib. II*, c. VIII. — Non erit in te deus recens, neque adorabis deum alienum. *Ps. LXXX*, 10.

(1) Jam ritus familiæ patrumque servare (lex jubet), id est quoniam antiquitas proximè accedit ad deos, à diis quasi traditam religionem tueri. *Ibid.*, *cap.* XI.

(2) Deinceps in lege est, ut de ritibus patriis colantur optimi; de quo quum consulerent Athenienses Apollinem Pythium, quas potissimùm religiones tenerent; oraculum editum est : *Eas quæ essent in more majorum*. Quò cùm iterùm venissent, majorumque morem dixissent sæpè esse mutatum, quæsivissentque, quem morem potissimùm sequerentur è variis; respondit, *Optimum*. Et profectò ità est, ut id habendum sit antiquissimum et Deo proximum, quod sit optimum. *Ibid.*, *cap.* XVI.

comme fondamentale : *Il n'y a jamais de raison de changer ce qui est antique* (1) : « Chez vous » aussi, disoit Tertullien, il est de la religion » d'ajouter foi à l'antiquité (2). »

Du reste, le trait qu'on vient de lire prouve que les païens s'inquiétoient quelquefois des variations qu'ils remarquoient dans leur culte. Les plus sages d'entre eux gémissoient de sa corruption, et ils n'y voyoient d'autre remède que le retour à la religion antique. « Pour dire » la vérité (c'est Cicéron qui parle), les âmes » de presque tous les hommes sont accablées » sous le poids de la superstition, qui, répan- » due chez tous les peuples, tyrannise la foi- » blesse humaine ; et nous croirions rendre aux » autres et nous rendre à nous-mêmes un émi- » nent service, si nous parvenions à la détruire » entièrement. Car, et c'est ce que nous dési- » rons que l'on comprenne bien, en ôtant la » superstition, l'on n'ôte point la religion. » Conserver le culte des ancêtres, c'est le de- » voir du sage : et qu'il existe une nature par- » faite, éternelle, à laquelle tous les hommes » doivent élever avec admiration leur esprit et » leur cœur ; la beauté du monde et l'ordre » des cieux, ne nous forcent-ils pas de l'a-

(1) Nihil motum ex antiquo probabile est. *Tit. Liv.*, *lib.* XXXIV, *cap.* LIV.

(2) Apud vos quoque religionis est instar fidem de temporibus asserere. *Apologet.*, *cap.* XIX.

» vouer ? C'est pourquoi, autant l'on doit s'ap-
» pliquer à propager la religion, autant il est
» utile d'extirper la superstition, qui nous pour-
» suit, et nous presse de quelque côté que nous
» nous tournions (1). » En donnant les mêmes conseils, Plutarque recommande d'éviter un excès non moins dangereux ; car, « y en a, » dit-il, qui, fuyans la superstition, se vont » ruer et précipiter en la rude et pierreuse im- » piété de l'athéisme, en sautant par-dessus la » vraie religion, qui est assise au milieu entre » les deux (2). » Long-temps avant Plutarque, Platon distinguoit également avec beaucoup de soin la vraie religion des religions fausses, ou mélangées de fables (3). Il condamne

---

(1) Ut verè loquamur, superstitio fusa per gentes, oppressit ferè animos, atque hominum imbecillitatem occupavit... Multùm et nobismet ipsis, et nostris profuturi videbamur, si eam funditùs sustulissemus. Nec verò (id enim diligenter intelligi volo) superstitione tollendâ religio tollitur. Nam et majorum instituta tueri sacris cæremoniisque retinendis, sapientis est; et esse præstantem aliquam æternamque naturam, et eam suspiciendam, admirandamque hominum generi, pulchritudo mundi, ordoque rerum cœlestium cogit confiteri. Quamobrem ut religio propaganda etiam est, sic superstitionis stirpes omnes ejiciendæ : instat enim et urget, quò te cumque verteris, persequitur. *Cicer. de Divinatione, lib. II, cap.* LXXII.

(2) Plutarque, de la Superst., œuvres morales, t. I, fol. 315. Traduct. d'Amyot, Ed. de Vascosan.

(3) Religio *vera* est fundamentum Reipublicæ. *Plat. de Legib., lib. IV.* — Prima in omni Republicâ benè

même le principe d'erreur que le protestantisme a introduit plus tard sous une nouvelle forme, en déclarant expressément que nul ne doit rendre au *vrai Dieu* un culte suivant son caprice, ou se faire à soi-même sa religion (1).

Ces voix qui s'élevoient de toutes parts contre le paganisme, cette règle de vérité toujours connue, toujours rappelée au milieu du monde idolâtre, rien ne pouvoit le tirer de son sommeil, rien ne pouvoit vaincre les passions, ni ramener au culte du vrai Dieu les hommes endurcis. Il falloit que la vérité vivante vînt elle-même renverser les autels qui l'outrageoient, et chasser de la terre tous ces dieux déjà chassés du ciel.

Le crime des païens étoit d'autant plus grand, qu'il suffisoit à chaque peuple de sa tradition particulière pour discerner la vraie religion, qui a été la première chez tous les peuples. En remontant à leur origine, ils auroient trouvé le culte saint pratiqué par leurs pères ; comme, en remontant de quelques siècles, tous les protestans trouvent des ancêtres catholiques.

---

constitutâ cura esto de *verâ* Religione, non autem de falsâ vel fabulosâ stabiliendâ, in quâ summus magistratus à teneris instituatur. *Ibid.*, *lib. II.*

(1) Nemini licere debet ut privatos, quos velit, Deos habeat, aut *verum Deum* pro animi sui arbitrio colat, aut Religionem sibi ipsi constituat. *Ibid.*

Si les Grecs, corrompus par leur philosophie raisonneuse, ne laissèrent pas de conserver, comme la plus sûre règle des croyances, le principe de la tradition, on ne peut pas douter qu'il ne fût encore plus respecté dans l'Orient, où la tradition même avoit pris naissance. On le trouve, en effet, expressément établi dans les Védas. « Cet être, y est-il-dit, que » *l'œil ne peut voir*, que la parole ne peut exprimer, que l'intelligence ne peut comprendre; » puisque l'intelligence ne le comprend pas, » puisque la science ne l'atteint pas, comment » donc parvenirà le connoître? Nous l'avons appris *des grands précédents* (des patriarches)... » Il y a une fausse science qui fait prendre le » faux pour le vrai, qui est réellement ignorance » et folie : . . . . toute science opposée à la » parole divine est une fausse science. . . On » ne peut connoître Dieu et arriver à lui, si l'on » préfère le raisonnement humain à la parole » de Dieu. » Du mépris de la tradition naquit l'idolâtrie. « Les *grands précédents* n'ont pas » abandonné cette voie, et tous ceux qui l'ont » abandonnée n'auront, pour s'excuser, que » des prétextes. (1) »

Toujours le même principe : l'antiquité reconnue pour la marque de la vérité, et la nouveauté pour celle de l'erreur. Les Chinois,

---

(1) Voyez l'Analyse de l'*Oupnekhat*, par Monsieur Lanjuinais, dans le Journal asiatique.

sur ce point, s'accordent avec les Indiens, ou plutôt avec tous les peuples du monde.

« Les sages de l'Orient, dit un historien, » étoient célèbres par leurs excellentes maxi- » mes de morale et leurs sentences qu'ils te- » noient de la plus ancienne tradition. Cette » observation se trouve également vraie de tous » les anciens sages chez les Perses, les Baby- » loniens, les Bactriens, les Indiens et les » Egyptiens. Confucius, le plus grand philo- » sophe et le plus célèbre moraliste des Chinois, » ne prétendoit pas avoir tiré de son propre » fonds les excellens préceptes de morale qu'il » enseignoit ; il reconnoissoit en être rede- » vable aux sages de l'antiquité, surtout au » fameux Pung, qui vivoit près de mille ans » avant lui, lequel faisoit lui-même profession » de suivre la doctrine de ses prédécesseurs ; » et aux deux célèbres législateurs de la Chine, » Tao et Xun, qui, suivant la chronologie chi- » noise, fleurirent plus de quinze cents ans » avant Confucius. Quand cette chronologie » ne seroit pas exacte, il s'ensuivroit toujours » que la morale des sages de la Chine avoit » pour origine une ancienne tradition, qui » remontoit jusqu'à des temps reculés où les » sciences et la philosophie n'avoient pas en- » core fait de grands progrès (1). »

---

(1) Navarette, Histoire de la Chine. *Scientia Sinensis latinè exposita*, p. 120.

Kong-Tzée ne voyoit rien au-dessus de la doctrine des anciens, et ne croyoit pas qu'on pût y rien ajouter (1). C'est aussi ce que pensoient les mandarins chargés par l'empereur de juger un prince de sa famille, qui avoit embrassé le christianisme : « Vous prétendez, » lui disoient-ils, qu'il y a plus de dix-sept » cents ans que le Seigneur du ciel a pris nais- » sance parmi les hommes pour leur salut : » mais bien avant ce temps-là, sous le règne » de *Yao* et de *Chun*, la loi d'Europe n'existoit » pas, et cependant le culte du ciel subsistoit : » le nierez-vous ? vous seriez le seul. Que pré- » tendez-vous donc, lorsque vous vous atta- » chez avec tant d'opiniâtreté à la loi des » Européens ? Voudriez-vous dire que la doc- » trine de nos anciens sages est fausse, et que » celle d'Europe est la seule véritable (2)? »

La vraie religion étoit donc, à leurs yeux, la plus ancienne, et ils ne rejetoient le christianisme que parce qu'ils le supposoient sans examen, comme nous le verrons bientôt, une invention des temps postérieurs.

Quelques siècles avant Jésus-Christ, il s'établit, dans la Grèce, différentes écoles de sophistes, qui, sans avoir égard à la tradition, cherchèrent la vérité par la raison seule, et ne tardèrent pas à ébranler, par cette mé-

(1) Voyez la *Vie de Kong-Tzée* et le *Ta-Hiö*, cité dans les *Mém. concern. les Chinois*, *tom. I*, *p.* 432.

(2) Lettres édif., tom. XX, p. 132. Toulouse, 1811.

thode, toutes les vérités. Plus ils examinoient les hautes questions que la foi décidoit pour les autres hommes, plus leur esprit se troubloit. Dans leur orgueil, ils s'étonnoient de ne pas trouver en eux-mêmes une science infinie ou une certitude parfaite, ils s'étonnoient de n'être pas Dieu; et d'une curiosité sans bornes sortoit un doute universel. « Outre » les sceptiques de profession, dit Leland, et » les académiciens, qui l'étoient de fait, plu» sieurs autres philosophes se plaignoient amè» rement de la foiblesse de l'entendement hu» main, et de l'incertitude des connoissances » qu'il pouvoit acquérir. Sénèque nous donne, » dans ses épîtres, un long catalogue des an» ciens qui disoient que l'on ne pouvoit rien » savoir avec certitude (1); et le savant Gata» ker a recueilli plusieurs passages philoso» phiques relatifs au même objet (2). Cicéron » observe, à la fin du premier livre des questions » académiques, que l'incertitude des choses » avoit porté Socrate à avouer de bonne foi son » ignorance, ainsi que Démocrite, Anaxa» gore, Empédocle, et presque tous les anciens » philosophes.... Marc-Antonin observe, *que » les essences des choses sont si cachées, qu'elles » ont paru impénétrables à plusieurs philosophes » distingués par leur génie, qui en ont pris oc-*

(1) La divine légation de Moïse, vol. II, p. 17, 18. Edit. in-4°.

(2) Dans ses notes sur Marc-Antonin, p. 198 et suiv.

» *casion de dire que tout leur sembloit incertain* » *et incompréhensible.* Il ajoute, *que les stoï-* » *ciens conviennent qu'il est très-difficile de con-* » *noître quelque chose avec certitude. Tous nos* » *jugemens sont sujets à l'erreur et au change-* » *ment* (1).... Concluons que la philosophie, » surtout celle des Grecs, étoit plus capable » d'ôter au peuple toute idée de religion, et » d'effacer entièrement jusqu'aux moindres » traces des anciennes traditions, que de lui » donner de vrais principes, et de rectifier ses » erreurs sur les points les plus importans du » dogme et de la pratique (2). »

Quelques anciens reconnoissoient le vice de cette philosophie aussi vaine que présomptueuse; et, ce qui mérite d'être remarqué, ils la rejetoient principalement à cause de sa *nouveauté*, comme nous l'apprenons de Lactance, dont voici les paroles : « Hortensius emploie encore un autre argument très-fort contre la philosophie: il étoit, selon lui, aisé de comprendre » qu'elle n'étoit point la sagesse, parce que » l'on connoissoit son origine et dans quel temps » elle étoit née. *Quand a-t-il commencé*, dit-il, » *à y avoir des philosophes? Thalès, ce me sem-* » *ble, est le premier; cette époque est récente.* Où

(1) Πᾶσα ἡ ἡμετέρα συγκατάθεσις μετάπτωτη : omnis assensus noster est labilis et mutabilis. *Version de Gataker*. Marc-Anton., lib. V, § 10.

(2) Leland, Nouv. démonstr. évangél., partie I, c. XI, tom. II, p. 152 et suiv.

» étoit donc auparavant cet amour pour la » recherche de la vertu ? Lucrèce aussi nous » dit : *La nature et la raison des choses n'a été » découverte que depuis peu, et je suis le premier » qui aie pu traiter ces matières dans la langue » de ma patrie.* Et Sénèque : *Il n'y a pas mille » ans que l'on connoît les élémens de la sagesse.* » Le genre humain a donc été, pendant une » longue suite de siècles, privé de raison ? Sot- » tise dont Perse se moque : *Depuis*, dit-il, » *qu'avec le poivre et les dattes on a introduit la » sagesse à Rome* : comme si la sagesse eût été » apportée avec les épices, elle qui a dû néces- » sairement commencer avec l'homme, si elle » est conforme à sa nature. Si elle n'y est pas » conforme, la nature humaine est incapable » de la recevoir. Or elle la reçoit : donc la » sagesse a nécessairement existé dès le com- » mencement ; donc la philosophie, n'ayant » point existé dès le commencement, n'est » pas cette vraie sagesse (1). »

---

(1) Præthereà illud quoque argumentum contra philosophiam valet plurimùm, quo idem est usus Hortensius, ex eo posse intelligi, philosophiam non esse sapientiam, quòd principium et origo ejus appareat. *Quando*, inquit, *philosophi esse cœperunt? Thales, ut opinor, primus; recens hæc quidem ætas.* Ubi ergo apud antiquiores latuit amor iste investigandæ virtutis? Idem Lucretius ait :

Denique natura hæc rerum, ratioque reperta est
Nuper, et hanc primus cum primis ipse repertus,
Nunc ego sum, in patrias qui possum vertere voces.

Lib. V.

Après dix-sept siècles de christianisme, on a vu cette philosophie, renouvelée en Europe, y produire les mêmes effets qu'elle avoit autrefois produits dans la Grèce et à Rome ; ébranler par le raisonnement les croyances traditionnelles, obscurcir toutes les vérités, nier toutes les lois en niant la loi divine, et creuser un abîme au fond duquel la société toute brisée, toute sanglante, se débat dans des convulsions qu'on peut craindre être le présage de sa fin.

Mais à l'époque même où, chez les anciens, une fausse sagesse minoit peu à peu les fondemens de l'état, et affoiblissoit l'intelligence en affoiblissant la foi, il se trouvoit parmi ces philosophes, si ridiculement absurdes, quand ils ne parloient que d'après leur seule raison, des hommes attachés encore à l'ordre public,

---

Et Seneca : *Nondùm sunt*, inquit, *mille anni*, *ex quo initia sapientiæ nota sunt.* Multis ergo sæculis humanum genus sine ratione vixit. Quod irridens Persius :

> Postquam *(inquit)* sapere urbi
> Cum pipere et palmis venit :
>
> *Satir. VI.*

tanquàm sapientia cum saporis mercibus fuerit invecta, quæ, si secundum hominis naturam est, cum homine esse cœperit necesse est. Si verò non est, nec capere quidem illam posset humana natura. Sed quia recepit, igitur à principio fuisse sapientiam necesse est : ergo philosophia, quia non à principio fuit, non est eadem vera sapientia. *Lactant. Divin. Instit.*, *lib. III*, *c.* XVI.

et pénétrés de l'importance des dogmes, sans lesquels nul ordre et nulle existence n'est possible. Or, que faisoient-ils pour les défendre contre l'esprit d'incrédulité? Par quelle méthode, sur quelle base les établissoient-ils? Renonçant à la raison philosophique qui ne les conduisoit jamais qu'au doute, ils recouroient à une plus haute raison, à la raison première, d'où émanent les vérités nécessaires, et à la raison universelle, qui les conserve. Qu'on écoute Platon.

«Dieu, *comme l'enseigne l'antique tradition*, » ayant en lui-même le commencement, la fin » et le milieu de toutes choses, fait inviolablement ce qui est bien (1), suivant la nature. » Toujours il est accompagné de la justice, qui » punit les violateurs de la loi divine. Quiconque » veut s'assurer une vie heureuse se conforme » à cette justice (2), et lui obéit avec une humble docilité (3). Mais celui qui s'élève avec » orgueil, à cause de ses richesses, de ses hon-

---

(1) Benè omnia fecit. *Marc. VII*, 17.

(2) Beati immaculati in viâ, qui ambulant in lege Domini. *Ps. CXVII*, 1. Qui custodit legem beatus est. *Ps. XXIX*, 18.

(3) Ὁ μὲν δὴ Θεός, ὥσπερ καὶ ὁ παλαιὸς λόγος, κ. τ. λ. Deus, sicut antiquus quoque sermo testatur, principium, finem et media rerum omnium continens, recta peragit secundum naturam circuiens. Hunc semper judicium comitatur, eos, qui à divinâ lege desciverint, puniens. Cui quidem judicio, quicumque felix futurus est, adhærens, humilis subsequitur atque compositus.

» neurs, ou de sa beauté; celui dont la folle
» jeunesse s'enflamme d'une insolente pré-
» somption, comme s'il n'avoit besoin ni de
» souverain, ni de maître, et qu'il fût au con-
» traire capable de conduire les autres : Dieu
» l'abandonne entièrement; et ce misérable
» délaissé, s'associant d'autres malheureux
» abandonnés comme lui, s'applaudit en bou-
» leversant tout; et il ne manque pas de gens
» aux yeux de qui il paroît être quelque chose;
» mais, puni bientôt par l'irréprochable juge-
» ment de Dieu, il renverse à la fois et lui-
» même, et sa maison, et la cité tout entière.
» Or, puisqu'il est ainsi, que doit faire et pen-
» ser le sage? — Nul doute que le devoir de
» chaque homme ne soit de chercher par quel
» moyen il sera du nombre des serviteurs de
» Dieu. — Qu'est-ce donc qui est agréable à
» Dieu, et conforme à sa volonté? Une seule
» chose, *selon la parole ancienne et invariable*,
» qui nous apprend qu'il n'y a d'amitié qu'en-
» tre les êtres semblables et qui s'éloignent de
» tout excès. Or la souveraine mesure de toutes
» choses doit être, pour nous, Dieu, *ainsi*
» *qu'on le dit*, bien plus qu'aucun homme,
» quel qu'il soit. Si donc vous voulez être ami
» de Dieu, efforcez-vous de lui ressembler
» autant qu'il vous sera possible (1). — Le ser-

(1) Δῆλον δὴ τοῦτό γε, κ. τ. λ. Nemini dubium quin co-
gitare quisque debeat, quâ ratione ex eorum numero

»vice de Dieu est léger (1); celui des hom»mes est dur et pesant. Dieu est la loi de »l'homme sage; la volupté est celle de l'in»tempérant (2). »

Aristote, après avoir cité le commencement de ce morceau, où Platon parle de la justice qui accompagne Dieu pour punir ceux qui transgressent sa loi, s'écrie : « Heureux, bien »heureux celui qui s'est attaché à cette loi dès »le commencement de sa vie (3) ! »

---

sit qui Deum sequantur. — Quænam igitur actio à Deo amatur, Deumque sequitur? Una certè, rationem (λόγον) unam antiquam habens atque præcipuam, quod simile simili, quod moderatum sit, amicum est : immoderata verò neque invicem, neque moderatis sunt amica. Deus profectò nobis rerum omnium maximè sit mensura, multò magis quàm quivis, ut ferunt, homo. Qui igitur huic tali amicus fore studet, eum necesse est, ut quàm maximè pro viribus talis efficiatur. *Plat. De Legib., lib. IV, Oper. t. VIII, p.* 185, 186. *Edit. Bipont.*

(1) Jugum meum suave est, et onus meum leve. *Matt. XI*, 30.

(2) Μετρία δὲ ἡ Θεῷ δουλεία· ἄμετρος δὲ, ἡ τοῖς ἀνθρώποις. Θεὸς δὲ ἀνθρώποις σώφροσι, νόμος· ἄφροσι δὲ, ἡδονή. Moderata quidem servitus est, quæ Deo exhibitur; immoderata verò, quæ hominibus, Deus quidem hominibus temperatis lex est : intemperatis verò, voluptas. *Plat.*, *Epist. VIII. Oper. tom. XI, p.* 159. O grata et jucunda Dei servitus, quâ homo veraciter efficitur liber et sanctus! *De Imit. Christi, lib. III, c.* x, *n.* 6.

(3) Μακάριός τε καὶ εὐδαίμων, ἐξ ἀρχῆς εὐθὺς μέτοχος εἴη. *Arist. De mundo, cap.* VII, *Oper. tom. I, pag.* 476. — In quo corrigit adolescentior viam suam? in custodiendo sermones tuos. *Ps. CXVIII*, 9.

Comme les autres philosophes, il s'égare dans ses raisonnemens sur la nature du premier Principe, et souvent il balbutie des paroles dénuées de sens; mais, sortant des ténèbres de son esprit, vient-il à rappeler la doctrine antique, alors on croit entendre un chrétien.

« C'est une tradition ancienne (1), *transmise* » *partout des pères aux enfans*, que c'est Dieu qui » a tout fait, et que c'est lui qui conserve tout. Il » n'est point d'être dans le monde qui puisse se » suffire à lui-même, et qui ne périsse, s'il est » abandonné de Dieu. C'est ce qui a fait dire à » *quelques-uns* des anciens, que tout est plein de » dieux; qu'ils entrent en nous par les yeux, par » les oreilles, par tous nos sens : discours qui » convient à la puissance active de Dieu plutôt » qu'à sa nature. Oui, Dieu est véritablement » le générateur et le conservateur de tous les » êtres, quels qu'ils soient, dans tous les lieux » du monde. Mais il ne l'est pas à la manière » du foible artisan, dont l'effort est pénible et » douloureux; il l'est par sa puissance infinie, » qui atteint, sans aucune peine, les objets » les plus éloignés de lui (2). Assis dans la pre- » miére et la plus haute région de l'univers, *au* » *sommet du monde*, comme l'a dit le poëte, il » se nomme (3) le Très-Haut (4). »

(1) Cette traduction est de l'abbé Le Batteux.

(2) Attingit ergo à fine usque ad finem fortiter. *Sapient. VIII*, 1.

(3) Tu solus altissimus. *Ps. LXXXII*, 19.

(4) Ἀρχαῖος μὲν οὖν τις λόγος καὶ πατριός ἐστι πᾶσιν ἀνθρώ-

Comment pourroit-on maintenant ne pas convenir que les anciens connoissoient également et les hautes vérités qui appartiennent à la première révélation, et le moyen de les distinguer des erreurs qu'on y ajouta dans la suite? Mais personne n'a mieux établi que Cicéron le principe de la perpétuité, et l'autorité de la tradition. Il faut l'entendre, l'admirer, et gémir de ce que, sachant si bien comment on pouvoit discerner les véritables dogmes et le culte véritable des opinions fausses et des superstitions qui les défiguroient, il ait lâchement cédé, sur tant de points essentiels, aux préjugés de son siècle, et n'ait pas osé attaquer de front le paganisme qu'il méprisoit (1).

ποις, ὡς ἐκ Θεοῦ τὰ πάντα, καὶ διὰ Θεοῦ ἡμῖν συνέστηκεν. Οὐδεμία δὲ φύσις, αὐτὴ καθ' ἑαυτὴν αὐτάρκης, ἐρημωθεῖσα τῆς ἐκ τούτου σωτηρίας. Διὸ καὶ τῶν παλαιῶν εἰπεῖν τινες προήχθησαν, ὅτι ταῦτα πάντα ἐστὶ θεῶν πλέα τὲ, καὶ δι' ὀφθαλμῶν ἰνδαλλόμεννα ἡμῖν, καὶ δι' ἀκοῆς, καὶ πάσης αἰσθήσεως, τῇ μὲν θείᾳ δυνάμει πρέποντα καταβαλλόμενοι λόγον, οὐ μὴν τῇ γε οὐσίᾳ. Σωτὴρ μὲν γὰρ ὄντως ἁπάντων ἐστὶ καὶ γενέτωρ τῶν ὁπωσδήποτε κατὰ τόνδε τὸν κόσμον συντελουμένων, ὁ Θεός· οὐ μὴν αὐτουργοῦ καὶ ἐπιπόνου ζώου κάματον ὑπομένων, ἀλλὰ δυνάμει χρώμενος ἀτρύτῳ, δι' ἧς καὶ τῶν πόῤῥω δοκούντων εἶναι, περιγίνεται. Τὴν μὲν οὖν ἀνωτάτω καὶ πρώτην ἕδραν αὐτὸς ἔλαχεν, Ὕπατός τε διὰ τοῦτο ὠνόμασται, καὶ κατὰ τὸν ποιητὴν, ἀκροτάτῃ κορυφῇ τοῦ σύμπαντος ἐγκαθιδρυμένος οὐρανοῦ. *Arist. De Mundo*, cap. VI, *Oper. tom. I*, p. 471.

(1) La même chose arrive aujourd'hui chez les protestans. A peine trouveroit-on un homme instruit et de bonne foi qui ne méprise le protestantisme, et n'en reconnoisse en lui-même la fausseté. Mais on ne laisse

« Lorsque, levant nos regards au ciel,
» nous considérons ces grands corps qui rou-
» lent dans l'immensité, qu'y a-t-il de plus
» clair, de plus évident, qu'ils sont régis par
» une intelligence divine? S'il n'en étoit pas
» ainsi, comment Ennius auroit-il pu dire,
» avec l'assentiment universel : *Contemplez cette*
» *sublime lumière, Jupiter que tous invoquent.*
» Et ce Jupiter, qu'est-ce sinon le souverain
» maître de l'univers, qui gouverne tout par
» sa volonté, et comme l'appelle le même En-
» nius, *le Père des dieux et des hommes*, le Dieu
» tout-puissant et présent partout? Celui qui
» douteroit de son existence, je ne comprends
» pas certes pourquoi il ne pourroit point dou-
» ter de l'existence du soleil; car l'un n'est pas
» plus évident que l'autre. Si cette connois-
» sance n'étoit pas certaine, si cette croyance
» n'étoit point inébranlablement affermie dans
» nos âmes, *elle ne demeureroit pas toujours*
» *stable, elle ne seroit pas confirmée par la lon-*
» *gueur du temps, elle n'auroit pu se fortifier*
» *avec les siècles et le cours des âges.* Car nous
» voyons les opinions vaines et fausses s'éva-
» nouir en vieillissant... Mais le temps, qui
» efface les rêves de l'opinion, confirme les
» jugemens de la nature (1). »

---

pas pour cela d'y rester attaché et de le défendre, soit par des considérations politiques, soit par des intérêts temporels, soit par habitude, soit enfin *par une crainte secrète de la vérité et des devoirs qu'elle impose.*

(1) Quid enim potest esse tam apertum, tamque

Ainsi la perpétuité est le caractère de ce qui est vrai ; et quel autre moyen de reconnoître la perpétuité d'un dogme ou d'une loi, que la tradition des ancêtres ? Aussi est-ce cette tradition que Cicéron propose pour règle des croyances ; le raisonnement, comme il le dit, n'étant propre qu'à ébranler les vérités les plus certaines.

« J'ai toujours défendu, je défendrai toujours les croyances que nous avons reçues » de nos pères, touchant les dieux immortels » et le culte qui leur est dû ; et les discours » d'aucun homme, savant ou ignorant, n'é-

---

perspicuum, cùm cœlum suspeximus, cœlestiaque contemplati sumus, quàm esse aliquod Numen præstantissimæ mentis, quo hæc regantur ? Quod ni ita esset, quî potuisset assensu omnium dicere Ennius :

Aspice hoc sublime candens, quem invocant omnes Jovem ?

Illum verò et Jovem, et dominatorem rerum, et omnia nutu regentem, et, ut idem Ennius,

..... Patrem divûmque hominumque,

et præsentem, ac præpotentem Deum. Quod qui dubitet, haud sanè intelligo cur non idem sol sit, an nullus sit, dubitare possit. Quid enim est hoc illo evidentiùs ? Quod nisi cognitum comprehensumque animis haberemus, *non tam stabilis opinio permaneret, nec confirmaretur diuturnitate temporis, nec unà cum sæculis, ætatibusque hominum inveterare potuisset.* Etenim videmus cæteras opiniones fictas atque vanas diuturnitate extabuisse..... Opinionum enim commenta delet dies ; naturæ judicia confirmat. *Cicer., De nat. Deor., lib. II, c.* II, *n.* 4 et 5.

» branleront jamais en moi ces croyances.
» Voilà quels sont, Balbus, les sentimens de
» Cotta, les sentimens du pontife. Expliquez-
» moi maintenant les vôtres; car je dois ap-
» prendre de vous, qui êtes philosophe, la
» raison de la religion; *et je dois croire nos an-*
» *cêtres, lors même qu'ils n'apportent aucune*
» *raison de ce qu'ils nous enseignent* (1). »

Balbus, qui venoit de faire un long discours sur la nature des dieux, répond qu'il est inutile d'y rien ajouter, puisque Cotta est convaincu de leur existence. Oui, reprend Cotta, j'y crois sur le témoignage de nos pères, mais non pas sur les preuves que vous avez données. « Ne trouvant pas ce dogme
» aussi évident que vous désireriez qu'il le fût,
» vous avez voulu prouver par des argumens
» l'existence des dieux. Pour moi, il me suffi-
» soit que ce fût la tradition de nos ancêtres;
» mais vous, méprisant l'autorité, vous cher-
» chez l'appui de la raison. Souffrez donc que

---

(1) Opiniones, quas à majoribus accepimus de diis immortalibus, sacra, cæremonias, religionesque..... Ego eas defendam semper, semperque defendi : nec me ex eâ opinione, quam à majoribus accepi de cultu deorum immortalium, ullius unquàm oratio aut docti, aut indocti movebit... Habes, Balbe, quid Cotta, quid pontifex sentiat. Fac nunc ergo intelligam tu quid sentias; à te enim philosopho rationem accipere debeo religionis; majoribus autem nostris, etiam nullâ ratione redditâ, credere. *De nat. Deor., lib. III, c.* II, *n.* 5 et 6.

» ma raison combatte la vôtre. Vous employez » toute sorte d'argumens pour démontrer qu'il » existe des dieux ; et, en argumentant, vous » rendez douteuse une vérité qui, à mon avis, » est au-dessus du plus léger doute (1). »

C'est ainsi que le raisonnement ébranloit peu à peu les croyances publiques, en affoiblissant dans les esprits l'autorité de la tradition. Il n'a jamais eu d'autre effet ; et, comme le remarque un auteur persan : « Adhérer à ses » propres sentimens et à ses lumières, est le » grand chemin de l'impiété... Toutes vos pen- » sées et tous vos raisonnemens ne peuvent » vous conduire que dans les ténèbres de l'or- » gueil et de l'opiniâtreté. Il faut donc quitter » absolument cet attachement à ses propres » lumières, qui est une impiété manifeste et » une idolâtrie de soi-même (2). »

L'immortalité de l'âme étoit un dogme non moins universel et non moins ancien, que celui de l'existence de la Divinité. Comme l'observe M. de la Barre, « On ne commença

---

(1) Quia non confidebas, tam esse id perspicuum, quàm tu velis : propterea multis argumentis deos esse docere voluisti. Mihi unum satis erat, ità nobis majores nostros tradidisse. Sed tu auctoritates contemnis, ratione pugnas. Patere igitur, rationem meam cum tuâ ratione contendere. Affers hæc omnia argumenta, cur dii sint; remque meâ sententiâ minimè dubiam, argumentando dubiam facis. *Ibid.*, c. IV, n. 9 et 10.

(2) *D'Herbelot*, *Biblioth. orient.*, *art.* Din, *tom. II*, *p.* 215. *Paris*, 1783.

» à le révoquer en doute, qu'après une longue » suite de siècles, lorsque la philosophie eut » accoutumé à disputer de tout (1). » L'espérance s'en alloit avec la vérité, et la sagesse humaine ne laissoit à l'homme que le tombeau. Les païens mêmes avoient horreur de ces doctrines du néant. « Quand je viens à y » penser, ainsi qu'il m'arrive souvent, dit Ci- » céron, j'admire l'insolence de ces philo- » sophes qui, avec des transports de joie, ren- » dent grâces à leur chef, à l'inventeur de cette » opinion, et l'honorent comme un dieu, parce » qu'il les a, disent-ils, délivrés de deux maî- » tres très-durs, d'une erreur éternelle, et » d'une crainte qui les poursuivoit le jour et la » nuit (2). »

Cependant Cicéron lui-même, lorsqu'il ne consultoit que la seule raison, ne pouvoit parvenir à s'assurer pleinement de l'immortalité pour laquelle il sentoit que son âme étoit faite (3). Pour dissiper ses inquiétudes,

---

(1) Mém. de l'acad. des Inscript., t. XXIX, p. 39.

(2) Quæ quidem cogitans, soleo sæpè mirari nonnullorum insolentiam philosophorum, qui naturæ cognitionem admirantur, ejusque inventori et principi gratias exsultantes agunt, eumque venerantur, ut deum : liberatos enim se per eum dicunt gravissimis dominis, errore sempiterno, et diurno ac nocturno metu. *Tuscul., Quæst., lib. I, c.* XXI, *n.* 48.

(3) Nùm eloquentiâ Platonem superare possumus? Evolve diligenter ejus eum librum qui est de animo; ampliùs quod desideres, nihil erit. — Feci mehercule,

il ne falloit rien moins que le consentement de tous les peuples (1), et le témoignage de l'antiquité, *qui plus près de l'origine et de Dieu même, savoit mieux ce qui étoit vrai* (2).

Aristote, cité par Plutarque, parle du bon-

---

et quidem sæpiùs : sed nescio quo modo, dùm lego, assentior; quum posui librum, et mecum ipse de immortalitate animorum cœpi cogitare, assentio omnis illa elabitur. *Ibid.*, *c.* XI, *n.* 25. — Ce que disoit Cicéron, les philosophes modernes l'ont répété, et rien n'est plus curieux et plus instructif que ces rapprochemens, qui prouvent l'éternelle impuissance de la raison humaine abandonnée à elle-même. Suivant Gibbon, les plus sublimes efforts de la philosophie ne peuvent nous donner qu'un foible désir, une foible espérance, et tout au plus une foible probabilité d'un état futur dont l'existence ne peut être certaine que par une révélation divine. « Since therefore the most » sublime efforts of philosophy can extend no farther » than feebly to point out the desire, the hope, or, at » most, the probability of a future state, there is no» thing, except a divine revelation, that can ascertain » the existence, and describe the condition of the invi» sible country which is destined to receive the souls of » men, after their separation from the body. » *The hist. of the decline and fall, etc., tom. II, ch. XV, p.* 244. *Ed. de Basle.*

(1) Permanere animos arbitramur consensu nationum omnium. *Ibid.*, *c.* XVI, *n.* 36.

(2) Auctoribus quidem ad istam sententiam... uti optimis possumus; quòd in omnibus causis et debet et solet valere plurimùm : et primùm quidem omni antiquitate; quæ quò propiùs aberat ab ortu et divinâ progenie, hoc meliùs ea fortassè quæ erant vera cernebat. *Ibid.*, *c.* XII, *n.* 29.

heur de l'autre vie, comme d'une croyance si ancienne, que l'on n'en peut assigner ni le commencement, ni l'auteur, et qui s'est perpétuée sans interruption depuis les âges les plus reculés (1). Plutarque insiste sur cette tradition, et s'en sert pour prouver qu'il existe un séjour où les hommes vertueux seront récompensés après leur mort (2). La punition des méchans formoit un autre point de la doctrine primitive, et voici ce qu'en dit Platon : « On » doit certainement toujours croire à l'antique » et sacrée tradition qui nous enseigne que » l'âme est immortelle, et qu'après sa sépara- » tion d'avec le corps, un juge inexorable lui » inflige les supplices qu'elle a mérités (3). »

Si maintenant nous passons aux extrémités de l'Orient, nous trouverons, dans un

---

(1) Καὶ ταῦθ' ὄντως ἀρχαῖα καὶ παλαιά, κ. τ. λ. Atque hæc nostra sententia ità vetusta est, ut ejus et initium et auctor prorsùs ignorentur, sed ab infinito usque ævo continenter ea sic est propagata. *Plutarch.*, *De consolat. ad Apollon.*, *Oper. tom. II*, *p.* 115.

(2) Εἰ δ' ὁ τῶν παλαιῶν, κ. τ. λ. Jam si, ut par est arbitrari, vera sunt quæ veteres poetæ ac philosophi perhibuerunt, piis postquam vitam hanc cum morte commutaverunt, esse suos quosdam honores, dignioremque in consessu tribui locum, destinatamque piis animis certam in quâ degant regionem. *Ibid.*, *p.* 120.

(3) Πείθεσθαι δὲ οὕτως αἰεὶ χρὴ τοῖς παλαιοῖς τε καὶ ἱεροῖς λόγοις, οἳ δὴ μηνύουσιν ἡμῖν ἀθάνατον ψυχὴν εἶναι· δικαστάς τε ἴσχειν, καὶ τίνειν τὰς μεγίστας τιμωρίας, ὅταν τις ἀπαλλαχθῇ τοῦ σώματος. *Plat. Epist. VII*, *Oper. t. XI*, *p.* 115

seul exemple, l'invincible preuve que le principe de perpétuité y fut toujours reconnu pour règle de foi (1), et que ce principe, appliqué par un esprit sincère et par une âme droite, conduit infailliblement au christianisme, qui, dans sa constante unité, n'est que le développement prédit, et attendu pendant quarante siècles, de la religion primordiale. Nous avons parlé d'un prince de la famille impériale, qui, ayant embrassé la religion chrétienne à la Chine, publia, dans un écrit extrêmement remarquable, les motifs de sa conversion. Parmi ces motifs, l'*antiquité* paroît être celui qui le frappoit davantage, et celui qui avoit aussi le plus frappé tous les hommes de bonne foi, quand le christianisme fut annoncé dans ce vaste empire. Nous espérons qu'à cause de l'importance du sujet, on voudra bien nous pardonner une citation un peu longue peut-être.

« Vers la fin de la dynastie des *Ming*, plu-
» sieurs savans d'Europe sont venus prêcher la
» religion chrétienne : ils ont composé des
» livres. Ce sont eux qui les premiers ont

---

(1) C'étoit celle des Arabes. « Ils se fondent sur
» leurs *traditions paternelles*, qui paroissent leur avoir
» conservé la mémoire de la création du monde, celle
» du déluge, et des autres premiers événemens qui
» servent à établir la foi d'un Dieu invisible, et la
» crainte de ses jugemens. » *Boulainvill.*, *Vie de Mahomed*, *liv. II*, *p.* 190.

» donné une vraie et juste idée du suprême
» Empereur du ciel, dont il est tant parlé dans
» les livres classiques, en nous éclairant sur
» sa nature... Si on veut faire le parallèle de
» ce que nous enseignent ces savans étrangers,
» avec la doctrine de nos anciens sages et phi-
» losophes, nous y trouverons une grande res-
» semblance; de même que cette doctrine,
» comparée avec les rêveries et les mensonges
» de nos sectaires *modernes*, en est aussi éloi-
» gnée que le ciel et la terre le sont entre
» eux (1)..... »

« Il faut convenir que la religion du vrai
» Dieu renferme quantité de mystères profonds
» et incompréhensibles à l'esprit humain;
» mais aussi tous ceux qui en ont entendu
» parler, ont été extrêmement contens des
» preuves qu'on en apportoit. Une seule chose
» les arrêtoit, *c'est que nos anciens sages et nos*
» *lettrés ne s'en étoient point expliqués dans leurs*
» *livres, et ne l'avoient point suivie;* aussi se
» sont-ils contentés de lire ces livres et de les
» admirer, *sans se mettre en peine d'aller plus*
» *avant,* et attendant toujours que quelques
» personnes d'un savoir éminent leur fissent
» comme toucher au doigt la vérité, afin de
» les déterminer à suivre cette religion, ou à
» la rejeter. Hé! qui ne sait combien nous

(1) Motifs du prince Jean pour embrasser la religion chrétienne. Lettres édif., tom. XX, p. 351, 352. Ed. de Toulouse, 1811.

» avons eu de grands hommes qui ont reconnu
» que cette religion est la véritable, et la seule
» qui doive être embrassée? Dans certain livre
» composé par notre docteur *Lieou-Yng*, n'est-
» il pas prouvé comment ces grands hommes
» ont successivement mis au jour avec beau-
» coup de clarté leurs pensées sur cet article?
» Dès le commencement que cette loi a été
» annoncée dans notre empire, le fameux mi-
» nistre *Sin-Kouang-Ki* démontra la vérité de
» la doctrine qu'on prêchoit... Depuis, tous
» ceux qui ont écrit, et tous les lettrés ont
» puisé dans cette source, et se sont étudiés à
» l'envi de faire connoître la grandeur de Dieu
» et la sublimité de ses œuvres; *tout ce qu'ils*
» *en disent est parfaitement conforme à la doc-*
» *trine de nos anciens livres et à la tradition*
» *constante de nos sages*. Que disent *Li-ngo-tse*,
» *Li-tche-tsao?* Leurs écrits ne sont autre chose
» qu'un parfait énoncé de la loi chrétienne, et
» qu'un développement de son excellente mo-
» rale. *Yang-hong-yven* et *Ting-kium*, s'accor-
» dent à publier *que cette loi n'est point nou-*
» *velle, ni extraordinaire*, qu'elle a une entière
» ressemblance avec ce que *Yao*, *Chun*, *Tcheou-*
» *kong*, *Kong-tze*, nous ont enseignée. *Ouang-*
» *mo-tchong*, *Kia-tche*, tiennent le même lan-
» gage; *Tcheou-kong*, *Kong-tze*, expliquent
» cette doctrine en expliquant la leur. *Tching-*
» *hoën-fou*, *Leang-tsai*, disent que cette doc-
» trine s'appuie à merveille de celle de nos
» anciens sages, *qu'elle est le bonheur de tous les*

» *siècles et de tous les âges*, sans en avoir aucun » mal à redouter. Les savans de l'Europe qui » nous l'ont apportée, selon *Lieou-tsing-choui*, » *Yuen-tchang*, doivent être regardés comme » nos fidèles citoyens, à qui nous avons des » obligations essentielles. Selon *Hiong-tanche*, » *Ming-yu*, la loi chrétienne s'accorde entière- » ment avec les enseignemens de *Fo-hi*, *Ouen-* » *ouang*, *Tcheou-Kong*, *Kong-tze*; et même » *elle renferme quelque chose de plus parfait*... » C'est le témoignage que rendent encore à » la sainte loi *Fong-ko-tu*, *Yug-kin*, en assu- » rant que chacun de ses articles porte l'em- » preinte du vrai, sans l'alliage de la moindre » fausseté... Tous nos lettrés, disent *Tching-* » *ming*, *Fong-y*, qui ont écrit beaucoup sur » le *li*, sur le *ki*, sur le *vou-kie*, *le tai-kie* (sys- » tèmes des philosophes), ressemblent à des » personnes dont l'estomac est surchargé et in- » capable de digestion... *Ye-heang-kuo* dit... » que si on vouloit faire revivre les enseigne- » mens des trois premières dynasties, il ne » croit pas qu'on en pût venir à bout sans le » secours de la religion chrétienne. Le senti- » ment du *Sun-hoa-yuen* est, que cette reli- » gion si sainte *est bien supérieure à tous les* » *cultes anciens et nouveaux*, que les forces hu- » maines n'y peuvent pas atteindre, et que son » établissement marque bien son auteur. En- » fin *Chin-quang-yu* s'exprime ainsi : Tous » les écrits publiés en faveur du christianisme » sont si solides et si éloquens, qu'on ne trouve

» point de termes pour les louer ; leurs auteurs » éclairés, et dont le nombre est très-grand, » après avoir étudié les dogmes de la religion, » en ont fait voir la solidité, et ont pris plaisir » à nous les développer. *Les anciens et ceux qui » les ont suivis ont tous parlé le même langage, » de quelque nation qu'ils fussent ; leur éloigne- » ment n'a point empêché qu'ils ne fussent d'ac- » cord.* Que conclure de là ? que la religion » chrétienne est très-véritable, qu'elle est seule » la véritable, et qu'il faut par conséquent la » suivre, s'étudier à la connoître toujours da- » vantage, et s'efforcer de mettre en pratique » ses saintes lois, pour obtenir un bonheur » éternel (1). »

Commenter ce passage, ce seroit l'affoiblir : les réflexions que nous pourrions faire se présentent d'elles-mêmes à tous les esprits.

Mais observez la conformité de la doctrine universelle avec la doctrine de nos livres saints. Nous avons trouvé partout la croyance d'une loi divine, immuable, principe de toute vérité et de toute justice, et qui se conserve par la tradition. Or, que dit l'Écriture ?

« La loi de Dieu est parfaite, elle convertit » l'âme ; le témoignage de Dieu est vrai, il » donne la sagesse à l'homme simple (2). »

---

(1) Motifs du prince Jean, etc. Lettres édif., t. XX, p. 363—367.

(2) Lex Domini immaculata convertens animas :

Voilà donc la loi éternelle (1), qui n'est que le *témoignage* de Dieu, sa *parole*, ses *commandemens* (2), ses *jugemens* (3), sa *vérité* (4), sa *justice* (5), comme l'appelle le roi-prophète, dans cet hymne admirable où il s'écrie : « Je » garderai les témoignages de votre bouche (6) : » une croyance sans mesure est due à vos té» moignages, ô mon Dieu ! (7) »

Et ce témoignage divin, comment se perpétuoit-il ? toujours par le témoignage, par la tradition, qui conserve tout, même la parole, même la pensée.

« Souviens-toi des jours anciens, repasse » dans ton esprit les générations successives : » interroge ton père, et il t'instruira ; tes aïeux, » et ils te diront (8). »

S'agit-il de montrer la fausseté des cultes idolâtriques et la vanité des idoles (9) : *Ils*

---

testimonium Domini fidele, sapientiam præstans parvulis. *Ps. XVIII*, 8. Nous avons traduit sur l'hébreu.

(1) In æternum, Domine, verbum tuum permanet in cœlo. *Ps. CXVIII*, 89.

(2) Ibid., v. 4.

(3) Ibid., v. 43.

(4) Ibid., v. 86.

(5) Ibid., v. 94.

(6) Custodiam testimonia oris tui. *Ibid.*, v. 88.

(7) Testimonia tua credibilia facta sunt nimis. *Ps. XCII*, 5.

(8) Memento dierum antiquorum, cogita generationes singulas, interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi ; majores tuos, et dicent tibi. *Deut. XXXII*, 7.

(9) Neque enim erant ab initio. — *Sapient. XIV*, 13.

n'étoient pas dès le commencement, dit l'Écrivain sacré. Et c'est aussi en prouvant la *nouveauté* du paganisme, que les Pères combattoient ce grand égarement du cœur humain (1).

Hélas! en s'y livrant les païens étoient avertis de leur crime, et c'est ce qui le rendoit inexcusable. « Dieu a toujours voulu, dit Ori» gène, que les hommes fussent justes (2), et » il leur a ménagé, dans tous les temps, le » moyen de se convertir et de pratiquer la vertu. » Dans tous les temps, la sagesse divine des» cendant dans les âmes des justes, en a fait » des prophètes et des amis de Dieu. Nous

(1) Laudatis semper antiquos, sed novè de die vivitis. Per quod ostenditur, dùm à bonis majorum institutis deceditis, ea vos retinere et custodire quæ non debuistis, cùm quæ debuistis non custoditis. —Tertul. Apologet. adv. Gent., c. VII, et ibid., c. XXV, XXVI, XLVII. — Theoph. ad Autolyc., lib. II, n. 33 et seq. — Euseb., Præp. Evang., lib. II, c. 1 et seq. — Lactant., Divin. instit., lib. I. — De falsâ relig., c. IX et seq. Lib. IV. — De verâ sapient. et relig., c. 1, et alibi passim. — Epitome divin. instit., c. XXIV. — Julien avouoit le principe, et l'un des reproches qu'il faisoit à la religion chrétienne, c'est qu'elle n'avoit pas, selon lui, de fondement dans l'antiquité. *Cyril., adv. Julian., lib. I.* On a pu voir, dans ce chapitre et le précédent l'absurdité de ce reproche. Il sert du moins à prouver qu'on reconnoissoit universellement que le caractère de perpétuité étoit essentiel à la vraie religion.

(2) La piété, suivant Cicéron, est la justice envers la Divinité: *Est enim pietas justitia adversum deos.* — De naturâ deorum, lib. I, cap. XLI.

» voyons dans nos livres sacrés, qu'il y a eu » dans tous les siècles des saints qui ont eu » l'esprit divin, et qui ont donné tous leurs » soins pour convertir les autres (1). »

On savoit qu'il avoit existé *toujours* une loi *divine partout la même;* c'est-à-dire qu'on reconnoissoit l'existence d'une loi une, universelle, perpétuelle, sainte, en un mot, de la vraie religion, qu'on pouvoit aisément, à ces caractères, discerner des religions fausses. On étoit donc coupable de la violer, comme on est coupable de la violation de toute loi qu'on peut connoître; et l'on ne sauroit justifier l'idolâtrie, sans justifier en même temps l'homicide, le vol, l'adultère, tous les vices et tous les crimes; puisque la loi qui les défend est identiquement la même loi qui défend le culte des idoles.

Quelque général qu'il fût, on ne doit pas croire cependant que le vrai Dieu n'eût aucun adorateur parmi les nations, ni qu'avec tant de moyens de s'instruire de sa loi, elle fût pour tous les hommes un objet d'indifférence. Saint Jean parle des *enfans de Dieu* qui étoient dispersés parmi les gentils (2). « Je ne pense » pas, dit saint Augustin, que les Juifs mêmes » osassent prétendre que, depuis l'élection de

(1) Origen. contra Cels., lib. IV, n. 7. Traduction de l'abbé de Gourcy.

(2) Jesus moriturus erat pro gente, sed ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum. *Joan. XI,* 52.

» Jacob, nul, excepté les Israélites, n'a été du » nombre de ceux qui appartiennent à Dieu. » Et après avoir cité l'exemple de Job, il ajoute: « Je ne doute point que la Providence divine » n'ait ménagé cet exemple, pour nous ap- » prendre qu'il a pu y avoir aussi, parmi les » autres nations, des hommes qui, vivant se- » lon Dieu et lui étant agréables, appartenoient » à la Jérusalem spirituelle (1) »

Bossuet va même plus loin, et l'on aime à voir ce grand homme, si peu suspect de relâchement dans la doctrine, étendre, pour ainsi parler, son espérance, comme Dieu lui-même se plaît à dilater sa miséricorde. « Il est » vrai (ce sont ses expressions) que depuis la » loi de Moïse, les païens avoient acquis une » certaine facilité plus grande de connoître » Dieu, par la dispersoin des Juifs, et par les » prodiges que Dieu avoit faits en leur faveur;

---

(1) Nec ipsos Judæos existimo audere contendere, neminem pertinuisse ad Deum, præter Israëlitas, ex quo propago Israël esse cœpit... Divinitùs autem provisum fuisse non dubito, ut ex hoc uno sciremus etiam per alios gentes esse potuisse, qui secundum Deum vixerunt eique placuerunt, pertinentes ad spiritualem Jerusalem. *S. August., De civit, Dei, lib. XVIII*, c. XLVII. — On a même vu des princes chercher à abolir le culte des idoles, et à rétablir le culte du vrai Dieu. Deux rois de suite tentèrent cette sainte entreprise dans l'Yemen, environ trois siècles avant Jésus-Christ. Voyez *la Vie de Mohamed, par le comte de Boulainvilliers, p.* 109.

» en sorte que le nombre des particuliers qui » l'adoroient parmi les gentils, *est peut-être* » *plus grand qu'on ne pense.* » Et encore : « Chaque particulier pouvoit profiter des grâces » générales, *et il ne faut point douter qu'il n'y* » *ait eu un grand nombre de ces croyans, dis-* » *persés parmi les gentils dont nous venons de* » *parler* (1). »

Quand Jésus-Christ parut dans le monde, il n'apporta point une loi différente de celle que Dieu avoit donnée au premier homme, et dont la connoissance s'étoit perpétuée par la tradition chez tous les peuples ; *il ne vint pas la détruire mais l'accomplir* (2) ; et la loi évangélique n'est que le développement, ou, comme parle saint Irenée, l'*extension*, *la dilatation*(3) de la loi une et universelle révélée dès l'origine. C'est l'unanime enseignement des Pères (4), et ce que Tertullien, en particulier, explique admirablement.

---

(1) Lettre à M. Brisacier. Œuvres de Bossuet, t. X, p. 409. Edit. de Dom Deforis.

(2) Nolite putare quoniam veni solvere legem aut prophetas : non veni solvere sed adimplere. *Matth.* V, 17.

(3) Hoc autem quod praecepit..... neque solventis legem, sed adimplentis, et extendentis, et dilatantis. *S. Iren. contr. Haeres.*, *lib.* IV, *cap.* XIII, *p.* 242. *Ed. Benedict.*

(4) « Au commencement, dit saint Chrysostôme, » Dieu, en formant l'homme, lui donna la loi natu- » relle. » Combattant ensuite ceux qui nient l'existence

« Sur quel fondement, dit-il aux Juifs, » pourriez-vous croire que Dieu, qui a créé » et qui gouverne l'univers, Dieu l'auteur de » l'homme et le propagateur de toutes les na- » tions, n'eût donné la loi qu'à un seul peuple » par Moïse, à l'exclusion de tous les autres » peuples ? S'il ne l'avoit pas donnée à tous, » il n'auroit point permis que les prosélytes » d'entre les nations y eussent accès. Mais, » ainsi qu'il convient à la bonté de Dieu et à » sa justice, comme auteur du genre humain, » *il a donné la même loi à toutes les nations*; à » certains temps fixés, il en a promulgué les » préceptes, quand il l'a voulu, par ceux qu'il » a voulu, et comme il l'a voulu. Au commen-

---

de cette loi divine : « D'où viennent donc, continue-t- » il, toutes ces lois qu'ont écrites leurs législateurs, sur » les mariages, l'homicide, les testamens, les dé- » pôts, etc. ? Sans doute ils les avoient reçues de leurs » pères, et ceux-ci de leurs aïeux, et ainsi toujours en » remontant. Mais les premiers de qui les tenoient-ils ?... » Il est clair que c'étoit la loi que Dieu donna à l'homme » en le créant. Que signifie le mot de saint Paul, *qu'ils » périront sans la loi; leurs pensées et leur conscience les » accusant, et non pas la loi?* S'ils n'avoient pas eu la » loi de la conscience, même en péchant, ils ne de- » voient pas périr. Et comment ont-ils péché sans la » loi ? Quand donc l'apôtre dit *sans la loi*, il ne dit » point qu'ils n'ont pas eu de loi, mais qu'ils n'ont pas » eu la loi écrite, et qu'ils ont eu la loi de nature. » *Homil. XII, ad Popul. Antiochen., Oper. tom. II, p.* 127, 129, 130. — Naturæ et disciplinæ una est lex. *Clem. Alexand. Strom., lib. I, p.* 356.

» cement du monde, il a donné la loi à Adam
» même et à Eve... Et dans cette loi donnée à
» Adam nous reconnoissons tous les préceptes
» proclamés ensuite en détail par Moïse... La
» loi primitive donnée à Adam et Eve dans le
» paradis, est donc comme *la matrice* de tous
» les commandemens de Dieu... Dans cette loi
» divine, primordiale, et universelle, tous les
» préceptes de la loi postérieure, qui ont germé
» en leur temps, étoient renfermés (1). »

Tertullien montre ensuite que les Patriarches ne se sont sanctifiés et n'ont été agréables à Dieu, que par l'observation de cette loi, qui

---

(1) Cur etenim Deus universitatis conditor, mundi totius gubernator, hominis plasmator, universarum gentium sator, legem per Moysen uni populo dedisse credatur, et non omnibus gentibus attribuisse dicatur? Nisi enim omnibus eam dedisset, nullo pacto ad eam etiam proselytos ex gentibus accessum habere permitteret. Sed ut congruit bonitati Dei et æquitati ipsius, utpote plasmatoris generis humani, *omnibus gentibus eamdem legem dedit;* quam certis et statutis temporibus observari præcepit, quandò voluit, et per quos voluit, et sicut voluit. Namque in principio mundi, ipsi Adæ et Evæ legem dedit... In hâc enim lege Adæ datâ, omnia præcepta condita recognoscimus, quæ posteà pullulaverunt data per Moysen... Primordialis lex est enim data Adæ et Evæ in paradiso, quasi matrix omnium præceptorum Dei... Igitur in hâc generali et primordiali lege Dei, omnia præcepta legis posterioris specialiter indita fuisse cognoscimus, quæ suis temporibus edita germinaverunt. *Tertullian., adv. Judæos, cap. II, Oper. p.* 184. *Ed. Rigalt.*

n'étoit pas néanmoins, non plus que celle de Moïse, *la loi principale* (1); et il fait voir que l'une et l'autre supposoient et annonçoient un dernier développement qui s'est accompli par Jésus-Christ et en Jésus-Christ.

Et comme la loi primordiale et la loi de Moïse reposoient sur le témoignage de Dieu qui se perpétuoit par la tradition, la loi évangélique repose également sur le témoignage de Dieu, perpétué par la tradition.

« Si nous recevons le témoignage des hommes, » le témoignage de Dieu est plus grand : et ce » plus grand témoignage de Dieu, est celui » qu'il a rendu de son Fils. Celui qui croit dans » le Fils de Dieu, a le témoignage de Dieu en » soi. Celui qui ne croit point au Fils, déclare » que Dieu est menteur; parce qu'il ne croit » point au témoignage que Dieu a rendu de son » Fils (2). »

---

(1) Undè intelligemus Dei legem ante Moysen, nec in Coreb tantùm aut in Sinâ et in eremo, sed antiquiorem primùm in Paradiso, post patriarchis, atque ità et Judæis certis temporibus reformatam; ut non jam ad Moysi legem ità attendamus, quasi ad principalem legem, sed ad subsequentem, quam certo tempore Deus et gentibus exhibuit, et repromissam per Prophetas in meliùs reformavit, et præmonuit futurum. *Ibid.*, *p.* 184, 185.

(2) Si testimonium hominum accipimus, testimonium Dei majus est : quoniam hoc est testimonium Dei, quod majus est, quoniam testificatus est de Filio suo. Qui credit in Filium Dei, habet testimonium Dei

« Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi (1).
» Celui qui croit en moi, ne croit pas en moi,
» mais en celui qui m'a envoyé (2). »

Ainsi nous croyons à Jésus-Christ sur le témoignage de Dieu : voilà le fondement de notre foi, et Jésus-Christ lui-même (hommes d'orgueil, philosophes, sectaires, entendez ceci), et Jésus-Christ lui-même, fils de Dieu, égal à son Père, ne parle point en son propre nom (3). « Celui qui m'a envoyé est vrai ; et » je ne dis dans le monde que ce que j'ai entendu de lui (4). — Je leur ai donné les paroles que vous m'avez données ; et ils les ont » reçues...., et ils ont cru que vous m'avez envoyé (5). »

Est-ce assez pour confondre la raison superbe et imbécile qui n'interroge et ne veut

---

in se. Qui non credit Filio, mendacem facit eum : quia non credit in testimonium quod testificatus est Deus de filio suo. *Joan. I, Ep. V*, 9 et 10.

(1) Creditis in Deum, et in me credite. *Joan. XIV*, 1.

(2) Qui credit in me, non credit in me, sed in eum, qui misit me. *Ibid., XII*, 44.

(3) Verba, quæ ego loquor vobis, à me ipso non loquor. *Joan. XIV*, 10.

(4) Qui me misit verax est ; et ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo. *Ibid., VIII*, 26. — Quæ ergo loquor, sicut dixit mihi Pater, sic loquor. *Ibid., XII*, 50.

(5) Verba, quæ dedisti mihi, dedi eis : et ipsi acceperunt... et crediderunt quia tu me misisti. *Ibid., XVII*, 8.

écouter qu'elle-même ? Non, il faut qu'elle reçoive encore une leçon plus étonnante. Jésus-Christ promet à ses disciples de leur envoyer l'Esprit Sanctificateur, pour les consoler et pour achever de les instruire. Or, que dira cet Esprit, qui possède toute vérité, puisqu'il est Dieu ? C'est ici qu'il faut mettre son front dans la poussière. « Lorsque cet Esprit de vé-» rité viendra, il vous enseignera toute vérité : » car il ne parlera point de lui-même, mais il » dira tout ce qu'il aura entendu (1). »

Tradition merveilleuse, dont l'origine se cache dans les profondeurs du Souverain Etre, où l'Esprit Saint lui-même *écoute*, pour nous la redire, autant que nous la pouvons connoître, cette vérité immuable, infinie, qui est la Parole vivante que le Père éternellement prononce en lui-même !

Ainsi la religion n'est qu'un enchaînement indissoluble de témoignages qui remontent jusqu'à Dieu. Saint Paul, de même que saint Jean, appelle la loi évangélique *le témoignage*

(1) Cùm autem venerit ille spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem : non enim loquetur à semetipso, sed quæcumque audiet loquetur. *Joan. XVI*, 13. — Ab illo audiet à quo procedit. Audire illi scire est... Quia ergo non est à semetipso, sed ab illo à quo procedit, à quo illi est essentia, ab illo scientia, ab illo igitur audientia, quod nihil est aliud quàm scientia. *S. August., in Joan. Evang., tract. XCIX, n.* 4. *Oper. part. II, t. III, col.* 746.

de Jésus-Christ (1) : et ce témoignage nous le connoissons par celui des apôtres, et enfin par le témoignage toujours un, universel, perpétuel, de l'immense société chrétienne (2).

La vérité, en se développant, n'a point changé, non plus que le moyen de la discerner de tout ce qui n'est pas elle. La règle est constamment la même : *Ce qui a été cru toujours, partout, et par tous. Car cela est vraiment et proprement catholique, comme la force même du mot le fait assez entendre, qui comprend tout presque universellement. Jamais donc nous ne nous écarterons de la vérité catholique, si nous suivons l'universalité, l'antiquité, le consentement* (3).

---

(1) Sicut testimonium Christi confirmatum est in vobis. *I Cor.*, *I*, 61. — Et ego cùm venissem ad vos, fratres, non in sublimitate sermonis, aut sapientiæ, annuntians vobis testimonium Christi. *Ibid.*, *II*, 1. — *Joan. Apoc.*, *XII*, 17.

(2) Omnem doctrinam... veritati deputandam, sine dubio tenentem quod Ecclesiæ ab Apostolis, apostoli à Christo, Christus à Deo accepit; omnem verò doctrinam de mendacio præjudicandam, quæ sapiat contra veritatem Ecclesiarum, et Apostolorum, et Christi, et Dei. *Tertullian.*, *De Præscript. adv. Hæretic.*, *c.* XXI.

(3) Quod ubiquè, quod semper, quod ab omnibus creditum est. Hoc est enim verè propriè que catholicum, quod ipsa vis nominis ratioque declarat, quod omnia ferè universaliter comprehendit. Sed hoc ità demùm fiet, si sequamur universalitatem, antiquitatem, consensionem. *Vincent. Lirinens.*, *Commonitor.*, *cap.* II.

Nous disons donc avec les anciens : *Le consentement de tous les peuples doit être regardé comme la loi même de la nature* (1) ou la loi *céleste*, la loi *divine*, qui n'est que la raison de Dieu manifestée à l'homme, ainsi que l'explique Cicéron ; et les Pères en effet prouvoient par le consentement universel des peuples, contre les hérétiques de la loi ancienne, l'existence d'un seul Dieu créateur du monde (2), et tous les dogmes révélés dès l'origine au genre humain ; comme ils prouvoient par le consentement universel des chrétiens, contre les hérétiques de la loi nouvelle, les dogmes que Jésus-Christ a révélés (3).

---

(1) Omni in re consensio omnium gentium, lex naturæ putanda est. *Tuscul.*, *lib. I*, *cap.* XIII.

(2) Quoniam quidem est mundi fabricator Deus... sufficit id... omnibus hominibus ad hoc demùm consentientibus, veteribus quidem, et in primis à primoplasti traditione hanc suadelam custodientibus, et unum Deum fabricatorem cœli et terræ hymnisantibus; reliquis autem post eos à prophetis Dei hujus rei commemorationem accipientibus : ethnicis verò ab ipsa conditione discentibus... Constante igitur hoc Deo, quemadmodum diximus, *et testimonium ab omnibus accipiente*, quoniam est, *etc. S. Iren. contr. Hæres.*, *lib. II*, *cap. IX*, *Oper. p.* 126. *Edit. Benedict.*

(3) Le plus grand défenseur de l'*esprit particulier* en matière de religion, Rousseau ne laisse pas de dire, et au même moment où il s'efforce d'établir le principe philosophique : « Il est bien vrai que la doctrine du plus grand nombre peut être proposée à tous *comme la plus probable* ou la plus autorisée. » *Lettres écrites de la Montagne*, *p.* 57. *Paris*, 1793.

Voulez-vous découvrir avec certitude la vérité, au milieu des erreurs et des opinions variables : *Prenez*, dit Aristote, *ce qu'il y a de premier ; voilà le dogme paternel* (1), *le dogme divin* (2). Et Tertullien : *Tout ce qu'il y a de premier est vrai ; ce qui est postérieur est corrompu* (3).

Il faut croire les anciens sans raisonner (4), dit

---

(1) Ὧν εἴ τις χωρίσας αὐτὸ λάβοι μόνον το Πρῶτον... ἡ μὲν οὖν πάτριος δόξα. Si quis ipsum solùm primum separando accipiat... hoc est enim paternum dogma. *Metaphys.*, *l. XII*, *c.* VIII.

(2) Θείως ἂν εἰρῆσθαι νομίσειε : divinè profectò dictum putabit. *Ibid.*

(3) Verum quodcumque primum, adulterum quodcumque posterius. *Tertul.* — Hoc erit testimonium veritatis, ubique occupantis principatum. *Idem.*, *de Præs.*, *c.* XXXV. — Le protestant Stillinfleet, après avoir observé qu'Origène se sert de ce principe pour réfuter Celse, ajoute que *le seul moyen de discerner la tradition primitive et pure des traditions corrompues, est de faire voir que la première est manifestement plus ancienne.* « Which Origen well refute, from the far » greater antiquity of those relations among the Jews, » than any among the Greeks; and therefore the cor- » ruption of the tradition was in them, and not in the » Jews : which must be *our only way* for finding out » which was the original, and which the corruption, » by demonstrating the undoubted antiquity of one » beyond the other. » *Orig. sacræ*, *Book I*, *ch.* I, *vol. I*, *p.* 15. *Oxf.*, 1797.

(4) Priscis itaque viris credendum est... licèt nec necessariis nec verisimilibus rationibus eorum oratio confirmetur. *Plat. in Timæo ; Oper. tom. IX*, *p.* 324.

Platon. *C'est la tradition*, dit saint Chrysostôme ; *ne demandez rien de plus* (1).

S'agit-il de discerner, entre différens cultes, quel est le véritable : *On doit croire*, dit Cicéron, *que le meilleur est le plus ancien et le plus près de Dieu*(2). Et Tertullien : « Qui décidera, » si ce n'est la considération du temps, attachant l'autorité à ce qui sera trouvé plus ancien, et préjugeant la corruption dans ce » qu'on aura reconnu plus récent ; car, le faux » n'étant que la corruption du vrai, la vérité » précède nécessairement l'erreur. En un mot, » ce qui est vrai, c'est ce qui étoit avant tout » le reste ; ce qui étoit avant tout le reste, c'est » ce qui a été dès le commencement (3). »

Il est donc absurde, dit Tite-Live, *de rien changer à ce qui est antique* (4). *Qu'on n'in-*

(1) Παράδοσίς ἐστι, μηδὲν πλέον ζήτει. Traditio est : nihil quæras ampliùs. *S. Chrysost. in II. Epist. ad Thessal., ch. III, Homil. IV, Oper. t. VI, p.* 532. *Ed. Bened.*

(2) Et profectò ità est, ut id habendum sit antiquissimum et Deo proximum, quod sit optimum. *De legib., lib. II, cap.* XVI.

(3) Quis inter nos determinabit, nisi temporis ratio, ei præscribens auctoritatem, quòd antiquiùs reperietur; et ei præjudicans vitiationem, quod posteriùs revincetur? In quantum enim falsum corruptio est veri, in tantum præcedat necesse est veritas falsum... In summâ... id verius quod prius, id prius quod et ab initio. *Tertullian., adv. Marcion., lib. IV, Oper. p.* 415. *Edit. Rigalt.*

(4) Nihil motum ex antiquo probabile est. *Tit. Liv., lib. XXXIV, cap.* LIV.

nove donc point, dit un ancien Pape, *et qu'on s'en tienne à la tradition* (1).

Telle est la doctrine unanime des siècles, également proclamée par les Patriarches, les Juifs, les Gentils, les Chrétiens; doctrine immuable comme la vérité qu'elle conserve et qu'elle perpétue; doctrine enfin qu'un des plus grands génies qui ait paru dans le monde, et l'un des plus illustres docteurs de l'Eglise, résume en ces mots: « On ne peut en aucune » manière parvenir à la vraie Religion, qu'en » croyant ce que l'on connoîtra plus claire- » ment dans la suite, si l'on en est digne, et » en obéissant à ce qu'ordonne la plus haute » autorité (2). »

---

(1) Nihil novandum nisi quod traditum est. *Steph.*, *Pap. I*, *Epist. ad Afros; ap. Vinc. Lirin. Commonit.*, *c.* VI. — Nihil addi convenit vetustati. *Vinc. Lirin.*

(2) Nous citerons en entier le passage d'où sont tirées ces paroles, afin qu'on voie avec quelle force saint Augustin oppose la méthode *catholique* de l'autorité, à la méthode *hérétique* du raisonnement, qui ne conduit qu'au doute et à l'erreur. *Si jam satis tibi jactatus videris, finemque hujusmodi laboribus vis imponere; sequere* viam catholicæ disciplinæ, *quæ ab ipso Christo per Apostolos ad nos usque manavit, et ab hinc ad posteros manatura est. — Ridiculum, inquis, istud est, cùm omnes hanc se profiteantur tenere, ac docere. Profitentur hoc* omnes hæretici, *negare non possum; sed ita ut eis, quos illectant,* rationem se de obscurissimis rebus pollicéantur reddituros: *eoque catholicam maximè criminantur, quòd illis qui ad eam veniunt præcipitur ut credant; se autem non jugum credendi impo-*

Or nous avons prouvé qu'aucune secte idolâtrique n'avoit d'autorité réelle; qu'il n'existe et qu'il n'exista jamais qu'une seule religion, qui a commencé avec le monde; religion, par conséquent, une, universelle, perpétuelle, dans ses dogmes, dans ses préceptes, dans son culte essentiel; que toujours et partout on a connu son existence, et le moyen par lequel on pouvoit la discerner des erreurs et des superstitions nées de l'orgueil, de l'ignorance, de l'insatiable curiosité et de toutes les passions humaines. Nous avons fait voir, en même temps, que cette religion n'est autre que la religion chrétienne, qui seule possède ces grands caractères de l'autorité souveraine à laquelle tout esprit doit obéir, l'unité, l'universalité, la perpétuité. Nous allons montrer de plus, que la sainteté ne lui appartient pas moins visiblement: de sorte qu'à quelque époque, et sous quelque rapport qu'on la con-

---

nere, sed docendi fontem aperire gloriantur. Quid, inquis, dici potuit, quod ad eorum laudem magis pertineret? Non ità est. Hoc enim faciunt nullo robore præditi, sed ut aliquam concilient multitudinem nomine rationis: *quà promissâ naturaliter anima gaudet humana, nec vires suas valetudinemque considerans..., irruit in venena fallentium. Nam* vera Religio, *nisi credantur ea quæ quisque posteà, si se benè gesserit dignusque fuerit, assequatur atque percipiat, et* omninò sine quodam gravi auctoritatis imperio iniri rectè nullo pacto potest. *S. August., De utilitate credendi, c.* VIII, *n.* 20 *et* 21. *Oper. tom. VIII, col.* 58. *Edit. Benedict.*

sidère, Dieu se manifeste en elle et par elle avec tant d'éclat, que ne pas l'apercevoir, c'est être livré à un aveuglement si terrible, qu'on ne trouve point de terme pour le déplorer.

Et que l'impie ne cherche point à se rassurer en se disant, que peut-être n'est-il pas en son pouvoir d'en sortir; qu'il cherche la lumière, et que la lumière le fuit. La lumière est partout, car partout est *la Parole qui éclaire tout homme venant en ce monde.* Elle entre par la foi dans l'entendement; et la foi, ce grand don de Dieu qu'il ne refuse à personne, ne dépend que de la volonté (1). L'esprit, comme

(1) Rousseau lui-même avoue, dans l'Emile, qu'au moins quelques hommes peuvent être coupables de ne pas *croire;* ce qui suppose que la foi dépend de la volonté. Et en effet, comme l'observe Pascal, « la volonté est un des principaux organes de la créance; » non qu'elle forme la créance, mais parce que les » choses paroissent vraies ou fausses, selon la face par » où on les regarde. La volonté qui se plaît à l'une plus » qu'à l'autre, détourne l'esprit de considérer les qua- » lités de celle qu'elle n'aime pas : et ainsi l'esprit, » marchant d'une pièce avec la volonté, s'arrête à re- » garder la face qu'elle aime; et, en jugeant par ce » qu'il y voit, il règle insensiblement sa créance sui- » vant l'inclination de sa volonté. » — « C'est ce qui » fait, dit Leibnitz, qu'une âme a tant de moyens de » résister à la vérité qu'elle connoît, et qu'il y a un si » grand trajet de l'esprit au cœur. » *Théodicée, tom. II, p.* 80. Et c'est ce qui fait aussi que l'homme peut être justement puni pour n'avoir pas cru, ou pour avoir

le cœur, est libre d'obéir: et si la raison n'étoit pas libre, rien dans l'homme ne le seroit. Mais ou l'on ferme l'oreille au témoignage, à la voix de l'autorité qui prescrit les croyances et les devoirs; ou l'orgueil se complaît dans la résistance à cette autorité nécessaire, et reconnue de tous les hommes : car tous les hommes croient sur l'autorité, et savent qu'ils doivent croire ce qu'atteste l'autorité la plus haute. A mesure qu'on viole cette loi, *la vérité diminue* (1); de là les schismes et les hérésies, ces rébellions qui sans cesse en produisent de nouvelles. Peu à peu l'on en vient à ne vouloir obéir qu'à soi, à son propre jugement; on rejette comme insuffisans des témoignages innombrables et unanimes, et l'autorité qu'on leur refuse, on l'accorde à un témoignage unique, le plus souvent dicté par les passions.

Cependant la raison isolée et inquiète de sa solitude, y cherche en vain de tous côtés un appui qui lui manque toujours. Elle n'ose,

---

vécu dans de fausses croyances. Ecoutez un des patriarches de la philosophie moderne. « On rendra » compte un jour à Dieu de tout ce qu'on aura fait en » conséquence des erreurs qu'on aura prises pour les » dogmes véritables; et malheur, dans cette terrible » journée, à ceux qui se seront aveuglés volontairement! » *Œuvres de Bayle, tom. II, p.* 226.

(1) Diminutæ sunt veritates à filiis hominum. *Ps. XI*, 2.

elle ne peut rien affirmer, ou s'imposer à elle-même des lois : et c'est cette impuissance, cette incurable infirmité d'un esprit concentré en lui-même, dont l'impie se fait une excuse lorsqu'on le presse de revivre en rentrant dans la société où il trouveroit la foi. Qu'il interroge les païens mêmes, ils lui apprendront qu'en ne reconnoissant d'autorité que la sienne, il viole sa nature, il se détruit autant qu'il est en sa puissance, puisque rien ne subsiste, ni la famille, ni la cité, ni le genre humain, ni l'univers même, qu'en obéissant à Dieu, et à la loi suprême qu'il a promulguée (1). Quand donc il dit : Je ne puis obéir, je ne puis croire; il ment, car c'est comme s'il disoit : Je ne puis être; et nul, en recevant l'existence, n'a été privé des moyens nécessaires pour la conserver. Cette foi qu'il voudroit se persuader être impossible, le domine malgré ses efforts; il ne peut la vaincre entièrement; il ne peut parvenir à une incrédulité complète et tranquille : telle

(1) Nihil porrò tam aptum est ad jus conditionemque naturæ (quod cùm dico, legem à me dici nihilque aliud intelligi volo) quàm imperium; sine quo nec domus ulla, nec civitas, nec gens, nec hominum universum genus stare, nec rerum natura omnis, nec ipse mundus potest : nam et hic Deo paret, et huic obediunt maria terraque, et hominum vita jussis supremæ legis obtemperat. *Cicer.*, *De legib.*, *lib. III*, *cap.* 1, *n.* 3.

qu'un fantôme formidable, la vérité apparoît encore dans les ténèbres de son esprit; il ne sait pas ce qu'il a vu, mais il a vu quelque chose, et son sommeil en est troublé. Ce qu'annonçoit un Prophète, s'accomplit en lui. *Il y aura un jour connu de Dieu : ce n'est pas le jour, ce n'est pas non plus la nuit.* Qu'est-ce donc? ne seroit-ce point cette lueur incertaine qui flotte et vacille dans une intelligence affoiblie; ce pénible état de doute où nous voyons l'impie tomber? Mais cet état ne sauroit être long; *un jour*, dit le Prophète, *et sur le soir la lumière se fera* (1). Lumière effrayante, pleine d'horreur, qui se lève au bord de la tombe, pour éclairer sans fin une éternité de tourmens!

(1) Et erit dies una, quæ nota est Domino, non dies neque nox, et in tempore vesperi erit lux. *Zach. XIV*, 7.

CHAPITRE XI.

La Sainteté est un caractère du Christianisme.

Au moment où nous nous préparons à traiter un sujet auquel se rattachent tant de graves et importantes questions, nous ne pouvons nous défendre d'une pensée amère et d'un sentiment douloureux. Où sommes-nous? dans quel pays? chez quel peuple? à qui s'adressent nos paroles? et pourquoi faut-il toujours prouver le christianisme aux chrétiens? D'où vient donc cet esprit de doute, de contention, et d'ingratitude? Où prend-on le triste courage de lutter contre Dieu? et quelle gloire y a-t-il à se dérober à ses bienfaits? Hommes malheureux autant qu'insensés! ne vous lasserez-vous point de combattre la vérité qui s'offre à vous? Où trouverez-vous hors d'elle, la paix, la douce joie de l'âme, et cette félicité que tout être vivant désire? Dites, ne voulez-vous point être heureux? ou le bonheur est-il pour vous un supplice, sitôt qu'il vous est imposé comme un devoir?

Hélas! dans nos passions aveugles, nous ne savons reconnoître ni le vrai ni le faux, ni le bien ni le mal. Trompés par toutes les erreurs, séduits par toutes les chimères, nous

rassemblons avec une avide ardeur autour de nous des maux sans nombre qui ne nous étoient pas destinés; et, environnés de ce cortége funeste, nous marchons pleins d'orgueil vers un avenir plus funeste encore. Car, que peut attendre celui qui ne sauroit penser que quelque chose lui soit promis, puisqu'il croit que rien ne lui est commandé? Vous êtes votre unique maître, eh bien! soyez aussi votre rémunérateur, et cherchez dans ce qui est à vous cette vérité immense, ce bien infini, dont le besoin toujours senti, jamais satisfait, est l'éternel tourment de votre cœur.

L'homme ne comprendra-t-il donc point, que dès lors qu'il existe, il y a nécessairement une loi de son existence, et un législateur qui a établi et promulgué cette loi? véritable *loi de vie*, qu'il ne peut enfreindre sans violer sa nature, et sans se condamner lui-même à mort; comme il ne peut la connoître que par le témoignage, ou l'autorité perpétuellement une et universelle qui la proclame. Qu'est-ce que sa raison débile, comparée à cette haute raison? ou plutôt qu'est-elle autre chose qu'une participation de cette raison souveraine, qui se communique à ceux qui l'écoutent et qui lui obéissent? Ce qu'elle enseigne, ce qu'elle ordonne, voilà la religion. Nous avons vu que le genre humain, qui ne subsiste que par elle, atteste qu'elle est, qu'elle fut toujours, et toujours la même. Il atteste également qu'elle est sainte; et ce qui

nous reste à montrer, c'est que ce caractère ineffaçable de sainteté appartient manifestement au christianisme. Et comme il a dû le posséder dans tous les temps, puisque dans tous les temps il a été la seule religion véritable, il est nécessaire qu'on se souvienne que, remontant à l'origine du monde, il s'est développé successivement ainsi qu'il étoit annoncé, sans jamais cesser d'être un; et que dès lors, pour bien comprendre et pour reconnoître clairement les caractères qui lui sont propres, et particulièrement la sainteté, on doit le considérer dans son ensemble, et embrasser d'une seule vue les différens états sous lesquels il a subsisté depuis le commencement du monde jusqu'à nous.

Or sa durée présente trois époques principales, et semblables sous plusieurs rapports aux âges de la vie humaine. La première révélation contenoit le germe de celles qui devoient succéder, comme les premières vérités que *la parole* révèle à l'enfant, renferment toutes les vérités qu'il connoîtra dans la suite. La révelation mosaïque, opposant une nouvelle barrière aux dérèglemens de l'âge des passions, confirme la révélation primordiale, et prépare les peuples à la dernière révélation. Celle-ci enfin accomplit ce que promettoient les deux autres, et saint Paul même l'appelle *l'âge de l'homme parfait*, auquel nous devons tous, dit-il, *nous hâter d'arriver, dans l'unité de la foi, et de la connoissance du fils de Dieu,*

jusqu'à la pleine mesure du Christ, afin que nous ne soyons plus des enfans (1).

Ces trois révélations ne forment point trois religions diverses, mais une même religion plus parfaite à mesure qu'elle est plus développée; comme la raison de l'homme n'est point une raison différente de celle de l'enfant mais la même raison plus éclairée, plus développée, plus parfaite; et, si l'on veut pousser encore plus loin cette comparaison, on verra que les devoirs de l'homme ont aussi, en proportion de ses lumières, plus d'étendue que ceux de l'enfant, quoiqu'au fond ce soient constamment les mêmes devoirs invariables.

C'est ainsi que l'homme est toujours un, toujours identiquement le même homme malgré les développemens, ou plutôt en vertu des développemens mêmes qui s'opèrent et qui doivent s'opérer dans ses facultés, pour qu'il parvienne à la perfection conforme à sa nature; et c'est ainsi encore que la religion est toujours une, toujours identiquement la même religion, malgré les développemens ou plutôt en vertu des développemens mêmes qu'elle a dû éprouver pour atteindre sa perfection, ou

(1) Occurramus omnes in unitatem fidei, et agnitionis filii Dei, in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi; ut jam non simus parvuli fluctuantes. *Ep. ad Ephes. IV*, 13, 14.

pour devenir l'expression parfaite des rapports qui existe entre Dieu et l'homme.

L'unité du christianisme est d'ailleurs, comme nous l'avons montré, un fait perpétuel; puisqu'on n'y peut rien ajouter ni en rien retrancher, sans renverser complétement la religion primitive.

Et remarquez que dès lors la vérité du christianisme est invinciblement prouvée, et que nous n'avons à la rigueur nul besoin des autres preuves que nous exposerons bientôt. Car, et ceci mérite une attention profonde, nous avons vu que si l'on rejetoit l'autorité du genre humain et qu'on refusât de l'admettre pour règle des croyances, on étoit inévitablement conduit au scepticisme le plus absolu, ou à l'anéantissement de la raison.

Or le genre humain atteste l'existence d'une vraie religion. Il atteste également que cette religion est une, universelle, perpétuelle.

La seule religion qui soit une, universelle, perpétuelle, est le christianisme. Nous l'avons prouvé, et nous défions qu'on renverse l'ensemble de nos preuves.

Donc le christianisme est la vraie religion.

Observez en outre que, quand on croiroit pouvoir montrer, ce qu'on ne fera jamais, que quelqu'un des caractères dont nous venons de parler manque au christianisme, à moins de montrer de plus, et on ne l'essaiera même pas, qu'il existe une autre religion qui reunit plus évidemment tous ces caractères,

on n'arriveroit encore qu'à une conclusion absurde; savoir, qu'il n'existe aucune vraie religion.

Cette conclusion seroit absurde, car il en résulteroit que le genre humain s'est trompé en attestant qu'il existe une religion vraie; que par conséquent on ne peut se tenir assuré de rien sur son témoignage; et que dès lors, n'ayant plus de règle certaine de jugement, nous devons douter de tout sans exception : dernier terme de la folie, où il est même impossible à aucun homme de parvenir.

Mais, pour nous renfermer dans le sujet particulier de ce chapitre; c'est la croyance unanime des peuples, que la religion primitive a Dieu pour auteur : or la religion primitive et le christianisme sont identiquement la même religion; donc le christianisme, venant de Dieu, est saint comme Dieu même.

Il n'en faut pas davantage à une raison droite pour croire sans hésiter; et, tandis que l'orgueil défiant et curieux interroge le souverain Être, et lui demande comment ses œuvres sont dignes de lui, la foi répète avec amour : *Il a bien fait toutes choses* (1) ! et ne pense pas que sa vérité, sa bonté, sa justice, doivent, pour être reconnues, subir le jugement et recevoir l'insolente sanction d'aucune de ses créatures.

(1) Benè omnia fecit. *Marc. VII*, 37. Sanctus in omnibus operibus suis. *Ps. CXLIV*, 13.

Ce n'est pas que la religion qu'il a révélée craigne le regard de l'homme, et se refuse à l'examen de la raison. Elle ne lui soumet pas sans doute sa divine autorité; mais sûre d'elle-même, elle lui dit : Je n'ai pas besoin des ténèbres, je suis venu les dissiper. Me voilà ; je ne redoute ni ton œil que j'ai ouvert, ni la lumière qu'il ne reçoit que de moi.

Pour se former une juste notion de la sainteté du christianisme, il faut d'abord s'élever jusqu'à Dieu, et comprendre que lui seul est saint par sa propre nature (1). La sainteté est son être même, en tant qu'il est la vérité et l'ordre essentiel.

Il suit de là clairement que la sainteté dans l'homme, est la conformité de ses pensées ou de ses croyances avec les pensées de Dieu ou les vérités éternelles ; et la conformité de ses volontés et de ses actions avec les volontés de Dieu, qui sont l'ordre immuable.

Mais l'homme par lui-même ne connoît ni les pensées, ni les volontés de Dieu; il est donc nécessaire que Dieu les lui révèle; et tous les peuples en effet attestent l'existence d'une semblable révélation.

Autant il est certain qu'elle existe et que Dieu en est l'auteur, autant il est certain qu'elle est sainte. Mais en quoi consiste sa sainteté? quelle est l'idée qu'on en doit

---

(1) Sanctus sum ego Dominus. *Levit.* *XX*, 26. — Non est sanctus, ut est Dominus. *I Reg.*, *II*, 2.

avoir? Ce qui vient d'être dit le fait assez entendre.

Une doctrine est sainte, quand elle est l'expression des vérités divines.

Une loi est sainte, quand elle est l'expression des volontés de Dieu.

Tout ce qui est un moyen d'union entre Dieu et l'homme, c'est-à-dire, tout ce qui aide l'homme à se rapprocher de Dieu, ou à devenir *semblable à lui* dans ses pensées, ses volontés, ses actions (1), est saint; et c'est de la sorte que certaines cérémonies du culte, indifférentes en elles-mêmes, sont saintes, et par le caractère que leur imprime l'autorité sainte qui les ordonne, et par leur objet, qui est la gloire de Dieu et la sanctification de l'homme.

Nous ne pensons pas que l'on conteste aucune de ces maximes prises dans leur généralité. Les supposant donc reconnues, nous allons prouver que le christianisme est saint dans ses dogmes, dans sa morale, dans son culte.

Observons d'abord que si on rejetoit entièrement la doctrine chrétienne, rejetant par là même toute idée de Dieu et des rapports qui existent entre lui et nous, on détruiroit toute religion, toute vérité, toute sainteté. Observons de plus que, lorsqu'on s'écarte de cette doctrine, c'est toujours par voie de négation.

---

(1) Sancti estōte, quia ego sanctus sum. *Levit.*, *XI*, 44.

Personne n'ajouta jamais aucun dogme positif au symbole *catholique* ou universel des chrétiens; personne ne leur dit jamais, quelque chose vous manque; personne ne prétendit jamais avoir découvert, en matière de religion, une vérité que n'enseigne point la religion catholique. Donc elle renferme toutes les vérités révélées, quelles qu'elles soient, ou tout ce qu'il y a de *saint* dans les croyances des hommes.

Mais n'auroit-elle point altéré ces vérités saintes, en y joignant des dogmes faux? Elle oblige à croire tout ce qui doit être cru, ou tout ce qui est vrai et nécessaire à la sanctification de l'homme; nul doute : mais n'oblige-t-elle point à croire davantage? en d'autres termes, la foi qu'elle exige, la doctrine qu'elle commande d'admettre est-elle *une*, ou forme-t-elle un tout dont les parties soient tellement liées, qu'on n'en puisse rien retrancher sans l'anéantir? Elle l'assure (1) : voyons.

A moins d'accuser d'erreur tout le genre humain, c'est-à-dire, à moins de renoncer à toute certitude, à toute vérité, on est forcé de convenir que parmi les dogmes de la religion catholique, ceux qui ont été toujours universellement crus, sont saints et vrais. Qui oseroit les nier en présence de tous les siècles et de toutes les nations? Qui oseroit seulement les mettre en doute? N'entendez-vous pas ce

---

(1) Unus Dominus, una fides. *Ep. ad Ephes. IV*, 5.

cri qui s'élève : Impiété ! blasphème ! Le monde entier s'émeut et tressaille d'horreur, sitôt qu'on ébranle ces antiques bases de la foi et de la vertu.

Or cette foi antique renferme et suppose tous les points de la foi chrétienne. L'homme est déchu de son innocence ; il naît coupable d'un crime héréditaire qui doit être expié : nulle croyance plus universelle. Où trouverez-vous hors du christianisme cette expiation nécessaire ? Les anciens n'avouoient-ils pas l'insuffisance de leurs sacrifices ? Le sang couloit à grands flots, et même, chose horrible à imaginer, le sang de l'homme ; mais ce sang qu'ils versoient, ont-ils jamais dit, pensèrent-ils jamais qu'il pût sauver *tous les hommes ?* Et cependant partout existoit l'espérance du salut, fondée sur une expiation qui n'existoit nulle part. Il falloit donc qu'elle fût accomplie, ou la foi perpétuelle du genre humain n'eût été qu'une perpétuelle illusion. Elle s'est accomplie en effet, le christianisme nous l'enseigne, et confirme ainsi la vérité de la doctrine antique, comme l'antique doctrine confirme et prouve la vérité de la doctrine chrétienne dont elle est le fondement. Et quoi de plus saint en soi-même qu'une doctrine qui annonce à l'homme que son crime est effacé ; que, rentré en grâce avec son Auteur, il est rappelé à un état saint, par une nouvelle alliance avec Dieu, principe de toute sainteté !

Le genre humain croyoit encore, d'après

une invariable tradition, qu'un Envoyé céleste, qui seroit homme et qui seroit Dieu, viendroit un jour opérer le salut du monde. Ce Rédempteur promis étoit l'attente de toutes les nations. *Il nous sauvera,* disoit Platon, *en nous instruisant de la doctrine véritable.* —*Pasteur, prince, docteur universel, et vérité souveraine, il aura,* disoit Confucius, *tout pouvoir au ciel et sur la terre.* Quel est ce Sauveur? Il faut bien le montrer, ou soutenir que le genre humain a été dans l'erreur pendant quatre mille ans. Excepté les Juifs, qui chaque jour enfantent avec douleur une espérance nouvelle que le lendemain détruit, les peuples ont cessé d'attendre ce divin Libérateur. Donc, encore un coup, s'il n'a pas paru, la foi des anciens temps étoit une foi trompeuse. Le croirez-vous? Le direz-vous? Oserez-vous renverser d'un mot toutes les bases de la religion et de la raison humaine? Vous reculez devant cette inévitable conséquence. Eh bien! apprenez-nous donc où, quand, chez quel peuple, dans quel siècle est venu *Celui qui devoit venir.* Quel est-il? Quel est son nom? Chrétiens, vous le savez! et jamais un autre nom n'a été opposé à ce grand nom. Cherchez, demandez, hors du christianisme; tout se tait. Quel autre que le Christ a dit: *Me voici* (1)? De quel autre a-t-il été dit: *Voilà celui qui ôte le*

---

(1) Tunc dixi: ecce venio. *Ps. XXXIX*, 8.

péché du monde (1)? On peut sans doute, car que ne peut-on pas? on peut refuser de le reconnoître (2); les hommes peuvent l'exclure de ce qu'ils appellent leur religion; mais sa place reste vide, et bientôt il s'y forme un gouffre où toutes les vérités s'engloutissent.

On croyoit universellement que le *Désiré des nations* seroit Dieu, on croyoit aussi qu'il seroit homme : mystère impénétrable avant son accomplissement, et qui ne s'explique que par l'*Homme-Dieu*, et par les vérités qu'il a révélées. La distinction des personnes divines, la Trinité, l'Incarnation (3), tous ces dogmes chrétiens sont, pour ainsi parler, l'expansion du dogme antique, où ils étoient *cachés* (4), suivant la juste expression d'un saint Docteur. Les nier, c'est non-seulement nier la foi universelle, c'est couper la racine de toute croyance; car, remarquez-le bien, si

---

(1) Ecce qui tollit peccatum mundi. *Joann. I*, 29.

(2) In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit. In propria venit, et sui eum non receperunt. Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus. *Joann. I*, 10—12.

(3) Porphyre avoue la possibilité de l'incarnation du Verbe. *Vid. Alnetan., Quæst., lib. II, cap.* XIII, *pag.* 235.

(4) Ante Christi adventum fides Trinitatis erat occultata in fide majorum; sed per Christum manifestata est mundo, et per Apostolos. *S. Thom.*, 2. 2. *Quæst.*, *II*, *art.* 8.

Jésus-Christ n'est pas le Rédempteur qu'attendoit le monde entier, il n'y a point eu de Rédemption ; si Jésus-Christ n'est pas homme et s'il n'est pas Dieu, si *le Verbe ne s'est pas fait chair, et n'a pas habité parmi nous* (1), tous les peuples ont été le jouet de l'erreur pendant quarante siècles. S'il n'existe pas en Dieu trois personnes dans une seule nature ; si le Père, le Fils, le Saint-Esprit, au nom desquels Jésus-Christ a ordonné à ses apôtres de baptiser et d'enseigner toutes les nations, ne sont pas ces trois personnes égales et distinctes ; si l'Esprit divin, qu'il avoit promis à ses disciples de leur envoyer, n'est pas venu *renouveler la terre*, Jésus-Christ est un imposteur. Donc alors point de Rédemption ; donc la religion primitive, fondée sur cette Rédemption future, étoit fausse ; donc le genre humain s'est trompé perpétuellement dans les choses qu'il lui importoit le plus de connoître ; donc on ne peut rien admettre comme certain sur son témoignage ; donc un doute universel, et dans l'invincible sentiment que nous avons de la corruption de notre nature, une douleur sans consolation et un désespoir sans remède.

Tel est l'abîme où tombe nécessairement quiconque rejette un seul point de la doctrine

---

(1) Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. *Joann. I*, 14.

chrétienne. Et qu'offre-t-elle qui ne porte en soi le caractère de sainteté essentiel à la vraie religion? Que commande-t-elle de croire? Un Dieu saint par essence, et trois personnes, éternellement subsistantes dans ce Dieu unique : le Père créant tout ce qui est par son Verbe; le Fils rachetant par un ineffable sacrifice le genre humain condamné; l'Esprit saint concourant, par l'infusion de sa grâce, à la sanctification de l'homme racheté. Encore une fois, nous le demandons à l'incrédule lui-même; qu'y a-t-il dans cette doctrine qui ne soit digne de la sainteté de Dieu, puisqu'elle n'est que la manifestation de sa puissance, de sa vérité, de sa justice et de sa miséricorde infinie? « Dieu a aimé le monde, » jusqu'à donner son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais » qu'il ait la vie éternelle; car Dieu n'a point » envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais pour que le monde fût » sauvé par lui (1). »

Ne voyez-vous pas dans ce seul mot le sommaire de toute la religion, la substance de la foi ancienne, et l'accomplissement des espé-

(1) Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret; ut omnis qui credit in eum, non pereat, sed habeat vitam æternam. Non enim misit Deus Filium suum in mundum, ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum. *Joann. III*, 16, 17.

rances de ce monde, que Jésus-Christ est venu sauver!

« Celui qui croit en lui n'est point con- » damné; mais celui qui ne croit pas est déjà » condamné; parce qu'il ne croit point au nom » du Fils unique de Dieu (1). »

Et pourquoi condamné? O Christ, *fils du Dieu vivant!* peut-être que ce malheureux n'a pas pu vous reconnoître. L'erreur involontaire est-elle un crime à vos yeux? Punissez-vous dans le juste la foiblesse de l'esprit, comme vous punissez dans le méchant la corruption du cœur? La foi dépend-elle de nous! Cet infortuné qui ne croit point, peut-il croire? et sur quel motif est-il condamné?

« Voici sa condamnation : La lumière est » venue dans le monde, et les hommes *ont* » *mieux aimé* les ténèbres que la lumière; » parce que leurs œuvres étoient mauvaises. » Quiconque fait le mal, hait la lumière, et » ne vient point à la lumière, afin que ses » œuvres ne soient pas dévoilées. Mais celui » qui *fait la vérité*, vient à la lumière, afin » que ses œuvres soient manifestées, parce » qu'elles sont faites en Dieu (2). »

---

(1) Qui credit in eum, non judicatur; qui autem non credit, jam judicatus est : quia non credit in nomine unigeniti Filii Dei. *Joann. III*, 18.

(2) Hoc est autem judicium : quia lux venit in mundum, et dilexerunt homines magis tenebras, quàm lucem; erant enim eorum mala opera. Omnis enim

Comprenez donc que la lumière est offerte à tous, et qu'en choisissant les ténèbres, on rejette librement le don divin, par un usage criminel de la volonté résolue à se fixer dans le mal. On nie la vérité, la sainteté de la doctrine, à cause de la sainteté des devoirs qu'elle impose. Qui ne seroit chrétien, si le christianisme permettoit à chacun de vivre selon ses désirs? On doute, parce qu'on veut douter; on doute, parce que l'esprit traite secrètement avec les passions, et leur livre pour un indigne prix, la vérité qu'il feint d'aimer, comme *l'homme de meurtre* (1) livra la Vérité vivante.

La morale évangélique épouvante la mollesse, et consterne la nature humaine dégradée. Sous le triste joug de leurs vices (2), les enfans d'Adam la contemplent, et l'admirent avec effroi. Sa beauté, sa pureté, sa sainteté les subjuguent. Tous rendent hommage à sa perfection; et, quand ils s'écartent de ce qu'elle prescrit, vaincus encore par elle, il leur en coûteroit moins de se condamner eux-mêmes, que de l'accuser. La conscience universelle y reconnoît, mais plus développés,

---

qui malè agit, odit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus · qui autem facit veritatem, venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus, quia in Deo sunt facta. *Joann. III*, 19—21.

(1) Judas surnommé *Iscariotes*, ou l'homme de meurtre, *vir occisionis*.

(2) Jugum grave super filios Adam. *Eccles.*, *XI*, 1.

les préceptes de justice promulgués originairement. La loi qui régloit les actions, pénètre jusque dans le cœur pour en régler les mouvemens les plus imperceptibles. Dans ce qu'elle ordonne, dans ce qu'elle défend, dans ce qu'elle conseille, tout est d'un ordre supérieur; tout annonce un état plus élevé, où l'homme rendu à l'innocence, est appelé par son Sauveur, et dont il voit en lui le modèle. En lisant l'Evangile, si simple et si divin, on se sent comme ravi par quelque chose du ciel. Je ne crois pas qu'il existe un être humain qui pût, à ce moment, commettre une mauvaise action. Il faut auparavant que l'impression qu'il a reçue s'efface, il faut que la parole de grâce et de vérité, dont le charme indéfinissable suspendoit la puissance du mal, cesse de résonner dans son âme émue.

« Aimez Dieu de tout votre cœur, de tout » votre esprit, de toutes vos forces : voilà le » premier et le plus grand commandement. » Le second lui est semblable : Aimez votre » prochain comme vous-même. Ces deux com» mandemens renferment toute la loi (1). »

---

(1) Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex totâ animâ tuâ, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tuâ. *Luc.* X, 27. — Hoc est maximum, et primum mandatum. Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut te ipsum... In his duobus mandatis universa Lex pendet, et Prophetæ. *Matth.* XXII, 38, 39, 40.

Ils renferment en effet et la justice et la charité, qui n'est que la perfection de la justice. Nul devoir qui n'en découle. Il est également impossible d'y rien ajouter, d'en rien retrancher, et c'est en les observant que l'homme achève de devenir *semblable à Dieu*, autant qu'il peut l'être. La foi sanctifie son esprit, en rendant ses pensées conformes aux pensées divines (1); l'amour sanctifie son cœur, en le remplissant des mêmes sentimens que Dieu a pour lui-même (2) et pour les êtres qu'il a créés; et par là s'explique ce précepte, jusqu'alors incompréhensible : « Soyez par-» faits, comme votre Père céleste est par-» fait (3). »

Quel autre que Jésus-Christ tint jamais un pareil langage? Que comparerez-vous à ses enseignemens? Cherchez, examinez, dites-nous ce qui y manque, ou ce qu'on pourroit y réformer. Il y a dix-huit siècles que les peuples les entendirent pour la première fois : philosophes si fiers de votre raison, vous qui vantez avec tant de faste les progrès de la sa-

---

(1) Sanctifica eos in veritate. Sermo tuus veritas est... Et pro eis ego sanctifico meipsum; ut sint et ipsi sanctificati in veritate. *Joann. XVII*, 17 et 19.

(2) Et notum feci eis nomen tuum, et notum faciam; ut dilectio, quâ dilexisti me, in ipsis sit, et ego in ipsis. *Ibid.*, 26.

(3) Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est. *Matth.*, *V*, 48.

gesse, montrez-nous les perfectionnemens que lui doit la règle des mœurs. Vous vous taisez : eh bien, Rousseau va parler pour vous.

« Je ne sais pourquoi l'on veut attribuer » aux progrès de la philosophie la belle mo- » rale de nos livres. Cette morale, tirée de l'É- » vangile, étoit chrétienne avant d'être philo- » sophique... Les préceptes de Platon sont » souvent très-sublimes; mais combien n'erre- » t-il pas quelque fois, et jusqu'où ne vont pas » ses erreurs?..... L'Evangile seul est, quant » à la morale, toujours sûr, toujours vrai, » toujours unique, et toujours semblable à » lui-même (1). »

Supposez la morale chrétienne abolie, à l'instant plus de société, plus de famille, plus de lois; le crime seul régneroit, et la vie même tariroit dans sa source. Supposez au contraire une obéissance complète à ses commandemens, la terre, purifiée de tout désordre, seroit l'image du ciel, et, comme lui, le séjour de la paix, du bonheur, de l'innocence et de la sainteté (2).

---

(1) Lettres écrites de la Montagne. IIIe lett., p. 86, 87, not. Paris, 1793.

(2) Bolingbroke lui-même n'a pu s'empêcher de le reconnoître : « Il ne parut jamais dans le monde, dit- » il, de religion dont la tendance naturelle ait été plus » propre à augmenter la paix et le bonheur des hommes, » que ne l'est celle de la religion chrétienne. Le sys-

Et remarquez encore dans le christianisme, dans sa morale et dans ses dogmes, un caractère de divinité bien frappant. Quand Dieu se résolut à faire éclater sa gloire au dehors par la création, c'est-à-dire, à manifester sa puissance, sa vérité, son amour, il voulut que nul être créé ne pût jamais s'attribuer aucun des dons qu'il tenoit de lui seul, et concourir, en quelque sorte, à se créer lui-même. Et c'est pourquoi la puissance de l'homme dispose des choses matérielles qui sont à sa portée, les combine, mais ne produit rien véritablement. De même aussi sa raison combine, rapproche, compare les vérités qu'elle a reçues, mais n'invente aucune vérité; et dès lors elle ne peut non plus découvrir aucun devoir, ou inventer aucune vertu. En effet, pendant quatre mille ans, on ne voit pas que l'esprit humain, quel que fût le degré de culture et de civilisation des peuples divers, ait ajouté aucun dogme, aucun précepte, à ceux qui avoient été révélés au commencement. Ils devoient cependant se développer, mais non par l'effort de l'homme. Jésus-Christ paroît au temps marqué : *Il redit dans le monde ce qu'il*

» tème de religion renfermé dans l'Evangile est un » système *complet*, remplissant tout ce que se propose » la religion naturelle ou révélée. L'Evangile de Jésus-» Christ est une leçon continue de la morale la plus » stricte, de la justice, de la bienveillance et de la » charité universelle. » *Analyse de Bolingbroke*, sect. XII.

a entendu de celui qui l'envoie (1). De nouveaux dogmes et de nouveaux préceptes sortent, pour ainsi parler, des préceptes et des dogmes anciens; et depuis cette dernière révélation, annoncée dès l'origine et perpétuellement attendue, l'esprit humain, si avide de savoir, si orgueilleux de trouver, n'a pas fait un seul pas dans la connoissance de Dieu, et de nos rapports avec lui. Il a douté, il a nié, il a dévasté le royaume de la vérité et de la vertu, mais jamais il ne l'étendit par de nouvelles conquêtes.

Or, puisque le premier homme connoissoit de la religion tout ce que les hommes en ont connu pendant quarante siècles, et que nous ne connoissons de plus que ce que Jésus-Christ nous en a appris, elle a donc été, dans toute sa durée, entièrement indépendante de la raison humaine, qui, avant et après la venue du médiateur, ne put jamais découvrir d'elle-même ni un dogme, ni un devoir : donc le christianisme est évidemment divin, par cela même que son auteur a proclamé de nouveaux devoirs, et manifesté de nouveaux dogmes.

Que si quelqu'un contestoit cette preuve de la divinité de la religion chrétienne, nous lui opposerions Rousseau lui-même, dont voici les paroles : « Nous reconnoissons l'autorité » de Jésus-Christ, parce que notre intelligence

(1) Qui me misit verax est : et ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo. *Joann. VIII*, 26.

» acquiesce à ses préceptes et nous en découvre » la sublimité. Elle nous dit qu'il convient aux » hommes de suivre ses préceptes, *mais qu'il* » *étoit au-dessus d'eux de les trouver* (1). »

Le culte n'étant que l'expression du dogme, il s'ensuit que le christianisme, saint dans ses dogmes et dans sa morale, est également saint dans son culte. L'adoration d'un seul Dieu par un seul médiateur en est le fonds, comme elle l'étoit du culte antique; mais le véritable sacrifice remplace les sacrifices figuratifs. Accompli sur la croix, il se perpétue tous les jours sur l'autel. *Depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, le nom du Seigneur est grand parmi les nations : on sacrifie en tout lieu, et l'on offre à son nom une oblation pure*(2), l'hostie sainte qui devoit opérer la réconciliation du monde (3). Le Pontife des biens futurs (4), dont le sacerdoce est éternel (5),

---

(1) Lettres écrites de la Montagne, p. 30. Paris, 1793.

(2) Ab ortu solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus; et in omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda. *Malach. I*, 11.

(3) Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi. *Ep. II, ad Corinth., V*, 19.

(4) Christus autem assistens pontifex futurorum bonorum... neque per sanguinem hircorum aut vitulorum, sed per proprium sanguinem, introivit semel in sancta, æternâ redemptione inventâ. *Ep. ad Hebr. IX*, 11 et 12.

(5) Hic autem, eo quòd maneat in æternum, sempiternum habet sacerdotium undè et salvare potest accedentes per semetipsum ad Deum. *Ib., VII*, 24, 25.

celui qui est tout ensemble le sacrificateur et la victime, après avoir consommé, par l'effusion de son sang, la Rédemption de l'homme coupable, continue de s'offrir pour lui d'une manière non sanglante, dans le sacrifice eucharistique (1), et s'offrira éternellement à son Père dans le ciel (2).

« Lorsque nous considérons ce qu'opère Jé- » sus-Christ dans ce mystère, et que nous le » voyons par la foi, présent actuellement sur la » Sainte-Table avec ces signes de mort, nous » nous unissons à lui en cet état, nous le pré- » sentons à Dieu comme notre unique victime » et notre unique propitiateur par son sang, » protestant que nous n'avons rien à offrir à » Dieu que Jésus-Christ, et le mérite infini de

---

(1) Idipsum quod semel in cruce perfecit, non cessat mirabiliter operari, ipse offerens, ipse et oblatio. *Præfat. de S. S. sacram.*

(2) Scrutamini scripturas, in quibus putatis vos habere vitam æternam. Et profectò haberetis, si Christum in eis intelligeretis, et teneretis. Sed perscrutamini eas : ipsæ testimonium perhibent de hoc sacrificio mundo, quod offertur Deo Israël; non ab unâ gente vestrâ, de cujus manibus non se accepturum prædixit; sed ab omnibus gentibus, quæ dicunt : *Venite ascendamus in montem Domini.* Nec in uno loco, sicut vobis præceptum erat in terrenâ Jerusalem; sed in omni loco, usque in ipsam Jerusalem..... Aaron sacerdotium jam nullum est in aliquo templo, et Christi sacerdotium in æternum perseverat in cœlo. *S. August., Tract. adv. Judæos, cap. XIII. Oper. tom. VIII, col. XXXIX.*

» sa mort. Nous consacrons toutes nos prières
» par cette divine offrande, et en présentant
» Jésus-Christ à Dieu, nous apprenons en
» même temps à nous offrir à la Majesté di-
» vine en lui et par lui comme des hosties vi-
» vantes.

» Tel est le sacrifice des chrétiens, infini-
» ment différent de celui qui se pratiquoit dans
» la Loi : sacrifice spirituel et digne de la nou-
» velle alliance, où la victime présente n'est
» aperçue que par la foi, où le glaive est la
» parole qui sépare mystiquement le corps et
» le sang, où ce sang, par conséquent, n'est
» répandu qu'en mystère, et où la mort n'in-
» tervient que par représentation; sacrifice
» néanmoins très-véritable, en ce que Jésus-
» Christ y est véritablement contenu et présenté
» à Dieu sous cette figure de mort : mais sacri-
» fice de commémoration, qui, bien loin de
» nous détacher du sacrifice de la croix, nous
» y attache par toutes ses circonstances, puis-
» que non-seulement il s'y rapporte tout entier,
» mais qu'en effet il n'est et ne subsiste que
» par ce rapport, et qu'il en tire toute sa
» vertu (1). »

Toute celle des sacremens vient aussi de cet ineffable sacrifice, qui nous a ouvert les trésors de la miséricorde infinie. Et voyez ce que Dieu

---

(1) Bossuet, Exposit. de la doctr. de l'Eglise cathol., chap. XIV.

fait, sous la nouvelle alliance, pour la sanctification de sa créature déchue. Il n'est pas une époque, pas un acte important de la vie humaine, auquel Jésus-Christ n'ait attaché des grâces particulières par l'institution d'un rit sacré. Le baptême nous régénère à notre naissance, il nous rétablit dans la justice originelle que nous avions perdue en Adam. Lorsque le penchant au mal, qui subsiste toujours en nous (1), se développe, un nouveau secours nous est préparé contre les erreurs de l'âge des passions. A la voix du pontife, l'Esprit-Saint descend en notre âme, pour l'enrichir de ses dons, et nous confirmer dans la foi. Bientôt, participant au mystère d'amour qui s'accomplit et se renouvelle sans cesse, nous sommes appelés au banquet céleste, où l'Auteur de la vie se fait lui-même notre aliment incompréhensible. Avons-nous souillé par quelque faute la robe d'innocence dont nous fûmes revêtus dans le baptême, la pénitence lui rend sa première blancheur. Les anciens avoient pressenti (2), et les philosophes mê-

---

(1) Sensus et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentiâ suâ. *Genes.*, *VIII*, 21.

(2) Les Juifs avoient une sorte de confession (*Maimon. in Maase Korban*, *c.* III. — *Pugio fidei*, *III part.*, *Dist. III*, *cap.* XIV, *p.* 830, *et alib. Lipsiæ*, 1687. — *Outram*, *De sacrif.*, *lib. I*, *cap.* XV, § 10.) Cet usage existoit en Egypte, en Grèce, à Rome et partout où s'introduisirent les mystères d'Eleusis. (*Arist. apud Ant. Melissa*, *c.* XVI. — *Plut.*, *De superst.* — *Meur-*

mes ont avoué l'utilité de la confession (1). Elle prévient plus de crimes encore qu'elle

---

sius, *c.* VII et VIII.) « Savez-vous, dit Sénèque, pour-» quoi nous cachons nos vices? C'est que nous y som-» mes plongés ; dès que nous les confesserons, nous » guérirons. *Quare sua vitia nemo confitetur? Quia in » illis etiam nunc est : vitia sua confiteri sanitatis indicium » est* » *(Epist. LIII.)* Dans l'Inde et chez les Guèbres, même coutume. *(Bardesan., ap. Porphyr. De Styg.)* « Plus l'homme qui a commis un péché s'en confesse » véritablement et volontairement, plus il se débarrasse » de ce péché, comme un serpent de sa vieille peau. » *(Lois de Menu, fils de Brahma, dans les Œuvres de sir W. Jones, tom. III, chap.* XI, *n.* 64 et 233.) Il y a au Thibet un jour solennel où le grand Lhama paroît en public. Avant d'entrer dans le temple, il se purifie par la confession, et engage ensuite les assistans à se confesser aussi, pour recevoir l'absolution des péchés dont ils se sentiroient coupables. *(Alphab. thibetan., tom. I, p.* 264 et 265.) Enfin, on a trouvé l'usage de la confession à Siam, dans le Laos, au Japon et jusque chez les peuples de l'Amérique *(Alnet., Quæst., lib. III, c.* XX, *n.* 4, *p.* 274 *et seq.* — *Carli, Lettres améric., tom. I, p.* 153 *et* 154), tant cette institution, sanctifiée par Jésus-Christ qui en a fait un sacrement, est conforme à la nature de l'homme.

(1) « Que de restitutions, que de réparations la » confession ne fait-elle point faire chez les catholiques! » *(Rouss., Emile, liv. IV, p.* 58, *not. Ed. de* 1793.) « La confession est une chose excellente, un frein aux » crimes. Elle est très-bonne pour engager les cœurs » ulcérés de haine à pardonner, et pour faire rendre » par les petits voleurs ce qu'ils peuvent avoir dérobé » à leur prochain. » *(Volt., Dictionn. philosoph., art.* Catéchisme du Curé.) « On peut regarder la confes-» sion comme le plus grand frein des crimes secrets. »

n'en efface; elle est le supplément de toutes les lois humaines, une source intarissable de paix et de vertus. La pitié divine a élevé au milieu de nous un tribunal où le pardon attend incessamment le repentir. Et quand s'approche le moment qui décidera de notre sort pour jamais, l'onction des infirmes nous purifie, nous console, nous fortifie dans le dernier combat. Enfin, la société même est sanctifiée par les sacremens qui consacrent les deux grandes institutions qui la constituent : le mariage, fondement de la famille et du pouvoir paternel; et le sacerdoce, qui n'est qu'une plus haute paternité.

Tel est le culte chrétien, culte immortel, culte universel, puisqu'il ne diffère point, en ce qui en fait l'essence, du culte que les esprits angéliques rendent au Tout-Puissant, dans les cieux. Leurs prières, comme les nô-

---

(Id., Essai sur l'hist. génér. et sur les mœurs et l'esprit des nations, tom. I, ch. XII, *p.* 116. *Edit. de* 1756. *)* « Le meilleur de tous les gouvernemens, dit Raynal, » ce seroit une théocratie où l'on établiroit le tribunal » de la confession, s'il étoit toujours dirigé par des » hommes vertueux, et sur des principes raisonnables. » *(Hist. philos., tom. III.)* « Quel préservatif salutaire » pour les mœurs de l'adolescence, que l'usage et » l'obligation d'aller tous les mois à confesse. La pu- » deur de cet humble aveu des fautes les plus cachées, » en épargnoit peut-être un plus grand nombre que » tous les motifs les plus saints. » *(Marmontel, Mémoires, tom. I, liv. I.)*

tres, unies à celles du souverain Prêtre, *toujours vivant pour intercéder pour nous* (1), acquièrent par cette union un prix infini. Les vœux, les adorations de toutes les intelligences, ne forment qu'un seul vœu, qu'une seule adoration, qu'éternellement le Fils de Dieu présente à son Père. Par lui tout est saint dans nos pensées, nos désirs, notre amour, nos offrandes; parce que les pensées du chrétien sont les vérités divines que le Verbe est venu nous révéler; ses désirs, détachés des créatures, ne s'arrêtent qu'en Dieu, et l'embrassent tout entier; son amour, produit par l'Esprit-Saint que Jésus-Christ avoit promis d'envoyer à ses disciples (2), est une participation de l'amour infini que Dieu a pour lui-même; son offrande est la victime sainte, *en qui toute la plénitude de la Divinité habite corporellement* (3).

Après avoir contemplé ce merveilleux ensemble du christianisme, la grandeur et la simplicité féconde de ses dogmes, qui, plus ou moins développés, forment la raison du genre humain; la perfection de sa morale, base immuable de toutes les lois; la sublimité

---

(1) Semper vivens ad interpellandum pro nobis. *Ep. ad Hæbr. VII*, 25.

(2) Accipietis virtutem supervenientis Spiritûs sancti in vos. *Act. I*, 8.

(3) In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter. *Ep. ad Colossens. II*, 19.

de son culte, qui unit étroitement l'homme à Dieu, sans abaisser Dieu, sans flatter l'orgueil de l'homme; qui de tant de corruption, fait sortir tant de hautes vertus; qui près d'une immense misère place un amour immense, un Rédempteur pour tout expier, un Médiateur pour tout sanctifier; je cherche comment ces dogmes, cette morale, ce culte, pourroient être une invention de l'homme, comment il auroit créé la lumière qui éclaire son esprit, les lois qui règlent son cœur, un ordre infini de rapports qui embrasse et lie tous les êtres, depuis l'Etre souverain jusqu'à la plus foible intelligence; la seule supposition d'un fait si absurde humilie et révolte le bon sens. Remontez d'âge en âge pour découvrir l'époque de cette étonnante invention, bientôt l'homme disparoît dans les profondeurs du temps; le temps lui-même s'évanouit; on ne voit plus que Dieu et l'éternité.

Vous qui hésitez à reconnoître dans la religion chrétienne l'œuvre de ce grand Dieu, tournez vos regards vers l'autre extrémité du temps: qu'apercevez-vous? l'éternité; encore et toujours l'éternité! Immobile, elle reçoit toutes les créatures dans son vaste sein: vous y entrerez, mais le doute n'y entrera point avec vous. Les derniers nuages s'arrêtent sur la tombe. La mort dépouille l'esprit superbe du vêtement de ténèbres dont il s'enveloppoit. La lumière l'investit de toutes parts; elle commence son supplice. Il croit alors, il croit

à la vérité qu'il repoussoit, au ciel qu'il a perdu, à l'enfer qu'il a conquis; et, au fond de ses gouffres vides d'espérance, il découvre, avec une certitude terrible, la place que lui assigne l'ordre invariable qu'il a méconnu.

Nous venons de voir que le christianisme, considéré dans ses dogmes, sa morale, son culte, est manifestement divin. Nier sa doctrine, c'est détruire toute foi; rejeter ses préceptes, c'est anéantir toute vertu. Il est *la loi de vie, donnée en héritage* aux enfans d'Adam (1); et hors de cette loi il n'y a point de vie, parce que hors d'elle, on n'appartient point à celui *qui est la vie et la vérité* (2), au *Désiré des nations* (3), au Sauveur attendu si long-temps par le genre humain.

Mais la divinité de la religion chrétienne peut encore être reconnue à d'autres marques non moins éclatantes. Les prophéties, les miracles, le caractère de son fondateur, les vertus qu'elle a produites, les bienfaits qu'elle a répandus, sont autant de preuves de sa céleste origine. Nous les exposerons successivement; mais il est nécessaire de parler d'abord de l'Ecriture-Sainte, où sont consignés la plupart des faits dont nous avons à nous occuper.

---

(1) Addidit illis disciplinam, et legem vitæ hæreditavit illos. *Ecclesiast.*, *XVII*, 9.

(2) Ego sum via, et veritas et vita. *Joann.*, *XIV*, 6.

(3) Et veniet desideratus cunctis gentibus. *Agg. II*, 8.

CHAPITRE XII.

De l'Ecriture-Sainte.

Les monumens sacrés des chrétiens contiennent l'histoire primitive de l'homme et du monde qu'il habite, celle du peuple juif, ses lois, les prophéties dont le dépôt lui étoit confié ; la vie de Jésus-Christ, ses enseignemens recueillis par les apôtres, et enfin l'histoire prophétique de la société qu'il a établie. De ces deux parties, appelées l'Ancien et le Nouveau Testament, se compose l'Ecriture-Sainte ; livre merveilleux qui, renfermant toute l'histoire des temps, commence et finit dans l'éternité.

Il n'existe chez aucune nation de monument comparable, pour l'antiquité, au Pentateuque écrit par Moïse, environ quinze siècles avant Jésus-Christ. L'histoire certaine de la Grèce ne remonte pas plus haut que la première olympiade (1). Hérodote vivoit sous Artaxercès. Les ouvrages de Sanchoniaton (2),

(1) L'an 775 avant J.-C. *Voyez* Jul. African., ap. Eus., Præpar. Evangel., lib. X, cap. 10.

(2) Quelques-uns croient que Sanchoniaton vivoit peu de siècles après Moïse ; mais il n'en existe aucune preuve certaine.

de Manethon, de Magasthène, dont il nous reste quelques fragmens, ne peuvent guère être plus anciens. Quelques savans présument même qu'ils ne sont pas antérieurs au règne de Ptolémée-Philadelphe (1). Bérose écrivoit au temps d'Alexandre. Il est également reconnu que les livres des Perses, des Indiens et des Chinois, appartiennent à une époque beaucoup plus récente que le législateur des Juifs.

C'est à lui que le genre humain doit les seules annales qui l'instruisent de son origine, et de tous les faits sur lesquels repose l'ordre entier de ses devoirs, de ses espérances et de ses destinées. Jusques-là le souvenir s'en étoit conservé uniquement par la tradition; mais quand la vie des hommes s'abrégea, et que les peuples se multiplièrent, Dieu voulut que cette tradition fût fixée par l'écriture, ainsi que les nombreux détails de la loi qu'il donnoit aux enfans de Jacob, et les prophéties qui devoient servir de preuve perpétuelle à Jésus-Christ.

Tout ne fut pas écrit cependant, ainsi que l'observe Maimonide, et la raison qu'il en apporte est remarquable. « Ce fut, dit-il, une » grande sagesse et un moyen de prévenir les » inconvéniens où l'on est tombé dans la suite, » c'est-à-dire, la diversité des opinions, les » perplexités et les doutes mêmes que fait naître

(1) 242 ans avant l'ère chrétienne.

»ordinairement la parole écrite et consignée »dans un livre : de là proviennent les dissen»sions, les controverses, les schismes, les »sectes, et une effroyable confusion. Mais »autrefois tout se terminoit par les décisions »du grand Sanhédrin (1), comme je l'ai mon»tré dans mes commentaires sur le Talmud, et »comme la loi même en rend témoignage (2).»

Il est certain, et l'expérience le prouve tous les jours, que la Bible ou le corps de nos livres saints eût été pour l'homme un don funeste si elle avoit été livrée à l'interprétation de chaque individu. En vain Dieu auroit parlé, on auroit

---

(1) L'autorité de ce corps étoit supérieure à celle du roi, selon le même Maimonide. « Le roi, dit Rabbi »David Ganz, étoit le maître absolu pour tout ce qui »concernoit la guerre et les armées; mais ce qui re»gardoit la loi, et l'administration intérieure de l'Etat, »appartenoit au Sanhédrin, dont le chef (depuis David) »étoit toujours de sa famille.» *Vid. Lettre de M. l'abbé*** à M. l'abbé Houtteville, lett. XIII, p. 262. Paris, 1722.*

(2) Atque hæc fuit summa sapientia circa legem nostram, quâ fugiebantur et vitabantur illa, in quæ sequentibus temporibus incidit; varietates nempè, et perplexitates sententiarum ac opinionum, dubia item, quæ oriri solent ex sermone scripto, et in librum relato..., ex quibus posteà oriuntur inter homines dissensiones, controversiæ, schismata, et sectæ, in negotiis et commerciis magna confusio. Sed tùm negotium omne erat penes synedrium magnum, sicut exposuimus in commentariis nostris Talmudicis, et sicut de eo lex ipsa testatur. *More Nevochim, part. I, cap.* LXXI, *p.* 132. *Ed. Basil.*, 1629.

éternellement disputé sur sa parole sans jamais pouvoir s'assurer de son véritable sens (1). Aussi, la promulgation des deux Testamens concourt-elle, chez le peuple juif comme chez le peuple chrétien, avec l'établissement d'une autorité souveraine, seule investie du droit d'interpréter le texte sacré, et dépositaire principal de la tradition qui l'explique. Depuis que cette autorité est éteinte parmi les Juifs, il leur est aussi impossible de s'accorder sur le sens de l'Ecriture (2), qu'aux protestans, qui refusent de reconnoître dans la société chrétienne l'existence d'une semblable auto-

(1) Supposé qu'il n'existe point d'interprète infaillible de l'Ecriture-Sainte, Rousseau aura eu raison de dire : « Les livres sont des sources de disputes intarissables... ; le langage humain n'est pas assez clair. » Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos » langues, ne nous diroit rien sur quoi l'on ne pût » disputer. » *Lettre à M. de Beaumont*, *p.* 75. Dans le Christianisme *complet*, cette objection est nulle ; mais comment les protestans la résoudront-ils ? Ils veulent que Dieu ait parlé, et ils ne veulent pas qu'on puisse savoir avec certitude ce que Dieu a dit. Un jour viendra, et il n'est pas loin, où à peine pourra-t-on croire qu'on ait admis, soutenu, une pareille contradiction.

(2) Les Juifs modernes ont abandonné presque toutes les explications que les anciens rabbins donnoient des prophéties. Ne sachant plus à quoi se prendre, « ils » renvoient à Elie, dit d'Herbelot, les points les plus » difficiles de l'Ecriture, qu'ils ont peine à résoudre. » *Biblioth. orient.*, *art.* Mohammed Aboulcassem, *t.* IV, *pag.* 251.

rité, quoique l'Ecriture elle-même les avertisse que c'est *la première chose qu'ils doivent comprendre* (1).

Les préceptes de la religion primitive étoient connus et se transmettoient par la tradition, avant d'être gravés sur les tables de la loi; et la doctrine chrétienne étoit répandue dans une grande partie de l'empire romain lorsque l'Evangile fut écrit. C'est la parole et non l'Ecriture qui a conquis le monde à Jésus-Christ.

« Si les Apôtres, disoit saint Irénée vers le » milieu du deuxième siècle, ne nous eussent » pas même laissé des Ecritures, n'auroit-il pas » fallu suivre l'ordre de la tradition qu'ils ont » mise en dépôt dans les mains de ceux à qui » ils confièrent les églises? Beaucoup de nations » barbares, qui ont reçu la foi en Jésus-Christ, » ont suivi cet ordre, conservant, sans carac- » tères ni encre, les vérités du salut écrites

(1) *Hoc primum intelligentes, quòd omnis prophetia Scripturæ propriâ interpretatione non fit. S. Petr. Ep. II, cap.* 1, 20. Il est curieux d'entendre le plus ardent ennemi du christianisme parler sur ce point le même langage que saint Pierre. « S'il n'y avoit pas eu » dans le monde chrétien, dit Voltaire, une autorité » qui fixât le sens de l'Ecriture et les dogmes de la re- » ligion, il y auroit autant de sectes que d'hommes qui » sauroient lire. » *Essai sur l'hist. génér. et sur l'esprit et les mœurs des nations; tom. III, ch.* CIX, *pag.* 108. *Edit. de* 1756. Il suit de là que les sociétés bibliques protestantes, aujourd'hui si multipliées, tendent à faire *autant de sectes qu'il y a d'hommes qui savent lire.*

» dans leurs cœurs par le Saint-Esprit, gardant » avec soin l'ancienne tradition, et croyant, par » Jésus-Christ, fils de Dieu, en un seul Dieu » créateur du ciel et de la terre, et de tout ce » qui y est contenu.... Ces hommes, qui ont » embrassé cette foi sans aucune Ecriture, sont » barbares par rapport à notre langage, mais » quant à la doctrine, aux coutumes et aux » mœurs, par rapport à la foi, ils sont parfai- » tement sages et agréables à Dieu, vivant en » toute justice, chasteté et sagesse. Que si quel- » qu'un, parlant leur langue naturelle, leur » proposoit les dogmes inventés par les héré- » tiques, aussitôt ils boucheroient leurs oreilles » et s'enfuiroient bien loin, ne pouvant pas » même se résoudre à écouter un discours plein » de blasphèmes. Ainsi, étant soutenus par » cette vieille tradition des Apôtres, ils ne » peuvent pas même admettre dans leur sim- » ple pensée la moindre image de ces prodiges » d'erreur (1). »

« On voit, observe Fénélon (2), par ces paroles d'un si grand docteur de l'Eglise, presque contemporain des Apôtres, qu'il y avait de son temps, chez les peuples barbares, des fidèles innombrables qui étoient très-spirituels, très-

---

(1) S. Iren., lib. III, contr. Hæres., cap. IV, n. 1 et 2, p. 178. Edit. Massuet.

(2) Lettre sur l'Ecriture-Sainte, Œuvres, t. III, p. 385, 386. Edit. de Versailles

parfaits, et *riches*, comme parle saint Paul, *en toute parole et en toute science*, quoiqu'ils ne lussent jamais les Livres sacrés... La tradition suffisoit à ces fidèles innombrables pour former leur foi et leurs mœurs de la manière la plus parfaite et la plus sublime. L'Eglise, qui nous donne les Ecritures, leur donnoit sans Ecritures, par sa parole vivante, toutes les mêmes instructions que nous puisons dans le texte sacré...; et ce que saint Irénée nous apprend de ces fidèles de son temps, saint Augustin nous le répète pour les solitaires du sien (1). »

Cependant il entroit dans les desseins de la Sagesse suprême, que la religion eût ses annales, et le genre humain les titres de sa foi, de ses espérances et de ses devoirs. Il falloit qu'au milieu de tant de monumens de l'ignorance, de l'incertitude et de l'erreur, l'immortelle vérité eût aussi son monument; et qu'à cette multitude innombrable de livres tous remplis des pensées de l'homme, un livre fût opposé qui contînt la pensée de Dieu.

L'utilité de l'Ecriture est d'ailleurs assez évidente (2). Comme la tradition sert à en déter-

---

(1) S. August., De doctr. Christ., lib. I, c. XXXIX, n. 43, tom. III.

(2) Omnis scriptura divinitùs inspirata, utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad erudiendum in justitiâ : ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus. *Ep. II ad Timoth. III*, 16 *et* 17.

miner le vrai sens, elle sert elle-même à prouver l'antiquité de la tradition ; elle en fortifie l'autorité ; elle montre que la religion, ses dogmes, ses commandemens sont irrévocables ; elle contribue à fixer le langage de la foi, et par conséquent la foi elle-même. Beaucoup de circonstances de faits propres à toucher le cœur, à éclairer l'esprit, seroient ignorées sans elle, ou au moins peu connues. Et combien de vérités sublimes, cachées dans ce livre divin sous les expressions les plus simples, se manifestent successivement pour l'instruction de l'homme et de la société ! Enfin les derniers temps y trouveront des secours nécessaires, lorsque l'homme de péché viendra, ainsi qu'il est prédit, attaquer le Christ, éprouver ses disciples, et les étonner par des prodiges qui séduiroient, s'il se pouvoit, les élus mêmes (1).

Ce que nous disons suppose que l'Écriture est authentique, qu'elle est vraie, et qu'elle a été inspirée de Dieu. C'est en effet ce qu'ont prouvé les défenseurs du christianisme dans un grand nombre d'ouvrages restés sans réplique (2). Leurs savans travaux nous dispensent de nous étendre sur ce sujet. Il n'est

---

(1) Surgent enim pseudochristi, et pseudoprophetæ : et dabunt signa magna, et prodigia, ità ut in errorem inducantur (si fieri potest) etiam electi. *Matth. XXIV*, 24.

(2) *Voyez* Bossuet, Pascal, Huet, Bergier, Duvoisin, Fabricy, Jaquelot, Stillingfleet, Faber, Paley, etc.

pas une seule objection qu'ils n'aient réfutée, pas un seul point de critique qu'ils n'aient éclairci avec autant de sagacité que d'érudition. Notre plan ne nous permet pas d'entrer dans ces détails, dont nous n'avons d'ailleurs nul besoin pour établir d'une manière inébranlable l'authenticité, la vérité, et l'inspiration de nos Livres saints.

Un livre est authentique quand le texte n'en est point altéré, ou lorsqu'il a été réellement écrit par l'auteur à qui on l'attribue. Or évidemment, on ne sauroit s'assurer d'un pareil fait, que par le témoignage. Tout se réduit donc à savoir s'il existe des témoignages suffisans pour qu'on puisse affirmer avec certitude que les livres de Moïse et des Prophètes, les Evangiles, les Actes, les Epîtres des Apôtres et l'Apocalipse, appartiennent aux auteurs dont ils portent le nom.

Qu'on l'ait contesté, cela se comprend; car l'homme est libre de tout nier : mais il nous semble impossible que personne en ait jamais douté sérieusement. Quelqu'un doute-t-il que les harangues contre Philippe soient de Démosthènes, que le traité *des Devoirs* soit de Cicéron? Et quelle autre preuve en avons-nous, qu'une tradition qui remonte jusqu'aux temps où vivoient ces deux écrivains? Or une tradition non moins constante et beaucoup plus générale atteste l'authenticité de l'Ecriture. Ce ne sont pas seulement quelques témoignages épars et consignés dans un petit

nombre de livres, qu'on allègue en sa faveur; mais le témoignage perpétuel des sociétés juive et chrétienne. Deux grands peuples élèvent la voix pour déposer sur des faits publics d'où dépend leur existence comme peuples; faits dès lors aussi certains que leur existence même. Dira-t-on que, pendant trois mille ans, les Juifs n'ont connu ni leur histoire, ni leur lois, ni l'auteur de ces lois? Il seroit moins insensé de nier qu'il y ait eu des Juifs. Si Moïse n'est pas leur législateur, si le Pentateuque n'a pas été composé par lui, ou s'il a subi des altérations essentielles, il faut nécessairement supposer une époque où la nation juive oublie soudain à qui elle doit ses institutions, et quelles sont ces institutions, ce qu'elle est et ce qu'elle a été, ses usages religieux et civils, ses coutumes, ses habitudes; il faut supposer que cette nation, perdant tout à coup ses souvenirs, ses idées, sa vie morale, tombe tout entière, et au même moment, dans l'idiotisme absolu. Et pour que rien ne manque à l'absurdité d'une pareille hypothèse, il faut supposer encore que cette même nation, qui n'auroit pu subsister huit jours en cet état au-dessous de la démence, recouvre aussi promptement qu'elle les avoit perdus, le sens et la mémoire, pour vivre sous de nouvelles lois qu'elle croit anciennes, et pour conserver à jamais avec une vénération profonde, une fausse tradition qu'elle croit vraie. Nous défions qu'on attaque l'authenticité du Penta-

teuque, sans être forcé de soutenir ces prodigieuses extravagances; et si, effrayé de cet excès de folie, on avoue que le Pentateuque est authentique, on est contraint d'étendre cet aveu à tous les livres de l'Ancien-Testament, qui ne forment avec le Pentateuque qu'un seul corps indissoluble d'histoire, de lois, et de doctrines.

L'authenticité des Evangiles, des Actes des Apôtres, des Epîtres et de la révélation de saint Jean, ne repose pas sur des bases moins fermes. Ces titres sacrés de notre foi ont inspiré dès l'origine le même respect aux chrétiens; et jamais la tradition n'a varié sur leurs auteurs. Dès lors on ne sauroit raisonnablement révoquer en doute la vérité de cette tradition. Comment auroit-on pu, du vivant de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean, de saint Matthieu, etc., persuader aux fidèles que des écrits faussement attribués à ces Apôtres, leur appartenoient réellement? Comment n'auroient-ils pas eux-mêmes réclamé contre cette imposture? Comment les églises de Rome, de Corinthe, d'Ephèse, et plusieurs autres se seroient-elles imaginé avoir reçu des lettres de saint Paul, que cet apôtre n'auroit point écrites? Comment auroient-elles cru en posséder les originaux? Comment ces Epîtres seroient-elles citées comme authentiques par saint Pierre (1)? Ou si les Epîtres de saint

(1) Domini nostri longanimitatem, salutem arbitre-

Pierre sont également controuvées, comment ni lui, ni saint Paul, ni aucun de leurs disciples, n'ont-ils point désavoué ces fausses productions, dont il étoit impossible qu'ils ignorassent l'existence?

Quoiqu'elles soient alléguées dans les plus anciens Pères, veut-on néanmoins qu'elles n'aient paru qu'après la mort des Apôtres; l'absurdité ne sera pas moins grande, elle le sera même encore plus; car presque toute la société chrétienne, déjà fort étendue à cette époque, devra nécessairement avoir été complice de l'imposture (1). Elle ne pouvoit pas être trompée sur un fait de cette nature. Les Pasteurs établis par les Apôtres, ou ceux qui leur avoient succédé, après avoir conversé longtemps avec eux; les fidèles si zélés de s'instruire de ce qui intérressoit la religion qu'ils

---

mini : *sicut et carissimus frater noster Paulus secundum datam sibi sapientiam scripsit vobis. Sicut et in omnibus epistolis, loquens in eis de his :* in quibus sunt quædam difficilia intellectu, quæ indocti et instabiles depravant, sicut et cæteras Scripturas, ad suam ipsorum perditionem. *Ep. II, Petr. III*, 16.

(1) On voit au contraire toute l'Eglise rejeter avec indignation les ouvrages fabriqués par les hérétiques, et publiés sous de faux noms, ainsi que les histoires pieuses, mais non autorisées, auxquelles on donnoit aussi le nom d'Evangiles. Fabricius compte jusqu'à cinquante de ces Evangiles. Au reste, avant Clément d'Alexandrie, mort l'an 215, il n'y a point d'indice ni de vestige certain d'aucun Evangile apocryphe.

venoient d'embrasser, auroient-ils pu croire qu'il existoit des écrits de ces mêmes Apôtres; écrits que tous les chrétiens avoient ignorés jusque-là, quoiqu'ils fussent adressés, au moins quelques-uns, aux plus célèbres églises? La fraude eût donc été manifeste; il eût donc fallu que les Pasteurs et les fidèles se fussent réunis pour la seconder; et cela dans le temps même où ils faisoient profession d'une horreur profonde pour toute espèce de fraude, dans le temps où ils sacrifioient avec allégresse leurs biens, leurs vies, plutôt que de trahir, et même que de déguiser la vérité?

Et d'où seroit venu parmi eux cet accord universel pour autoriser le mensonge? Par quel motif auroient-ils, contre les principes de leur religion, et en violant ses préceptes les plus formels, favorisé la supposition de certains livres purement profanes, ou souffert qu'une main sacrilége altérât ceux qu'avoit inspirés l'esprit divin? Apparemment les premiers chrétiens croyoient au christianisme, et le connoissoient. Ils ne mouroient pas dans les supplices pour une foi simulée, ou dépourvue d'un objet précis. Donc le Nouveau-Testament contient l'histoire de Jésus-Christ telle que la racontoient les Apôtres, et sa doctrine telle qu'ils l'enseignoient; et alors son authenticité est certaine : ou si l'on prétend que cette histoire et cette doctrine y sont altérées, il faut soutenir que les chrétiens, en même temps qu'ils couroient au martyre pour

rendre témoignage à l'une et à l'autre, se concertoient dans toute l'étendue de l'empire romain, sous le couteau des persécuteurs, pour dénaturer cette même histoire, et pour détruire cette même doctrine, en répandant et autorisant des écrits apocryphes où des imposteurs l'avoient corrompue.

Je ne sais s'il se rencontrera des hommes qui consentent à déclarer que ces étranges contradictions, disons mieux, ces impossibilités manifestes ne rebutent pas tellement leur raison, qu'elle ne soit prête à les admettre, plutôt que de reconnoître l'authenticité de nos Livres saints. Il se pourroit; et après tout c'en est assez, non pour nos désirs, mais pour la cause que nous défendons. Se réduire volontairement à de pareilles extrémités, c'est se confesser vaincu. La vérité a de plus doux triomphes, elle n'en a point de plus grands. L'esprit superbe qui la hait, fuit devant elle jusqu'où il peut aller; comme le sauvage, fuyant devant la civilisation, s'approche peu à peu de ces régions où luit à peine un reste de lumière, et où l'on n'aperçoit rien de vivant.

Au reste, pour établir l'authenticité de l'Ecriture, rien ne nous obligeoit de faire voir à quels prodiges d'absurdité l'on est conduit, dès qu'on ose la mettre en doute. Oublions un moment ces conséquences absurdes, supposons qu'on parvienne à imaginer un enchaînement de circonstances possibles, par lesquelles on expliqueroit comment l'Ecri-

ture, crue authentique, pourroit néanmoins ne l'être pas : qu'en résulteroit-il? rien, absolument rien ; à moins qu'on ne montrât que ces circonstances ont existé réellement (1). Sans cela il n'y auroit plus de vérité historique, plus de société, plus de famille. Car qu'est-ce qui empêcheroit de dire à un homme

---

(1) C'est-à-dire, à moins qu'on ne fît une nouvelle histoire *certaine* du peuple juif et de Jésus-Christ, avec des matériaux qui n'existent nulle part. Moïse est antérieur de 1100 ans à Hérodote, le plus ancien historien grec. Celui-ci étoit contemporain d'Esdras, qui réunit les livres canoniques, et les fit transcrire en caractères chaldaïques, au retour de la captivité. Nous avons une preuve matérielle et sans réplique du respect scrupuleux avec lequel il conserva l'intégrité du texte sacré. Les Samaritains, séparés des Juifs par un schisme qui dure encore, gardèrent leurs anciens exemplaires de la Loi. Ils ne peuvent s'être entendus pour l'altérer avec les Juifs qu'ils haïssoient, et dont ils étoient haïs mortellement. Or, le Pentateuque samaritain, écrit en caractères qui étoient ceux dont se servoit originairement le peuple juif, existe encore ; il est imprimé dans les polyglottes de Le Jay et de Walton ; et, sauf quelques différences très-légères, et qui viennent presque toutes de la facilité avec laquelle les copistes ont pu confondre plusieurs lettres semblables, le texte en est parfaitement conforme au texte hébreu. La version des Septante, faite environ trois siècles avant Jésus-Christ, n'offre non plus aucune variation importante pour le fond de l'histoire, ou pour la doctrine. Du reste, on peut voir dans le docte Huet de nombreuses preuves de l'authenticité des livres de Moïse, tirées des auteurs profanes. *Demonst. Evang.*, *Proposit. IV*, *cap.* II.

qui jouit paisiblement du nom et de l'héritage de ses aïeux : « Vous prétendez descendre » de tel ancêtre ; c'est la tradition de votre fa» mille, confirmée par des titres où votre filia» tion est tracée avec beaucoup de clarté et » d'exactitude apparente. Cependant je nie » cette filiation, je soutiens que la tradition » qui l'atteste est mensongère, et que les » titres qui l'établissent sont supposés, ou » altérés. »

Que répondroit-on, par toute la terre, à l'auteur d'un pareil discours? Vous avez sans doute, lui diroit-on, des preuves incontestables de ce que vous avancez avec tant d'assurance, contre la notoriété publique. Quelles sont ces preuves? faites-nous-les connoître.

« De preuves directes, répliqueroit-il, je ne » saurois vous en donner. Mais si vous voulez » bien considérer certaines circonstances que » j'ai imaginées en moi-même, et qui sont » toutes possibles, quoique rien n'en prouve » la réalité, vous comprendrez parfaitement » que, dans mon hypothèse, les titres que je » nie pourroient être faux, et la tradition que » je refuse d'admettre pourroit être une erreur, » ou une imposture. »

Pense-t-on qu'après cette réponse quelqu'un fût tenté d'aller plus loin? Le philosophe le plus décidé y verroit-il autre chose qu'un trait de moquerie, ou de folie? Or la tradition de tout un peuple a-t-elle moins de poids que celle d'une famille? Les monumens

publies d'une société, les titres de son origine, de ses lois, de ses croyances, ont-ils moins d'autorité que les titres domestiques d'un seul individu? Un homme pourra-t-il venir, sans renverser l'ordre entier des choses humaines, et sans blesser le bon sens universel, opposer de simples conjectures, de vagues possibilités qu'il a conçues dans son esprit, au témoignage formel, constant, uniforme, d'une nation attestant des faits qui la concernent et qu'elle n'a pu ignorer? Et qu'y aura-*t-il* de certain si on rejette ce témoignage?

Quoi! l'on ne seroit pas écouté si l'on disputoit à Hérodote son histoire, à Sophocle ses tragédies, à Cicéron ses harangues, et l'on auroit le droit de disputer au législateur des Hébreux, le livre où il a consigné les lois invariables qui ont perpétuellement régi sa nation; livre sacré aux yeux de cette nation, qui, pour le préserver des altérations les plus légères, ne cessa jamais d'employer des précautions tellement multipliées, j'ai presque dit tellement minutieuses, qu'il n'en existe aucun autre exemple (1)! On auroit le droit

(1) *Voyez* Fabricy, Des titres primitifs de la révélation, ou considérations critiques sur la pureté et l'intégrité du texte original des livres saints de l'Ancien Testament. Rome, 1772. — « Les écrits qu'ils faisoient »(les Prophètes) étoient entre les mains de tout le »peuple, et soigneusement conservés en mémoire

de disputer aux Apôtres et à leurs disciples, les ouvrages que tous les chrétiens leur attribuent, qu'ils leur ont toujours attribués! On auroit le droit de nier ce qu'ils affirment unanimement; le droit de leur dire : Vous ne connoissez ni l'origine de votre religion, ni son histoire, ni celui même que vous adorez!

En vérité, j'admire la confiance de certains hommes, qui, après une si longue et si paisible possession, se présentent seuls pour contester à deux grands peuples leurs actes publics; qui veulent que leur assertion prévale sur le témoignage de tant de siècles. Mais si ce témoignage ne suffit pas pour produire la certitude, si ce qu'ont attesté uniformément de génération en génération des millions d'hommes éclairés et sincères, peut être révoqué en doute, que sera-ce donc du témoignage isolé de quelques hommes? et sur quel fondement les croira-t-on, si on refuse de croire à un témoignage d'une autorité incomparablement supérieure? Ne voit-on pas qu'en l'attaquant, on détruit toute certitude, toute croyance, toute raison; qu'on ne peut plus rien admettre comme vrai, rien rejeter comme faux, puisqu'il n'y a plus de preuves possibles; en un mot, qu'on établit le scepticisme absolu.

» perpétuelle aux siècles futurs. » (*Exod. XVII*, 14.) *Bossuet*, *Hist. univers.*, *IIe part.*, *ch.* v, *p.* 225. *Ed. de Versailles.*

Otez cette foi, dit Aristote en parlant du consentement commun, *vous ne direz rien de plus croyable* (1).

Dès qu'on a reconnu l'authenticité de l'Ecriture (2), on ne peut former de doute raisonnable sur la vérité des faits qu'elle contient. Presque tous ces faits, et principalement les plus merveilleux, sont des faits publics ; ils se sont passés à la vue d'une multitude d'hommes à qui l'on n'a pu faire illusion, et qui n'ont pu vouloir se tromper eux-mêmes. Ils composent une histoire dont toutes les parties s'enchaînent, se supposent mutuellement, et qu'il est impossible d'ébranler sans renverser toutes les autres histoires. Enfin, sous quelque rapport qu'on les envisage, ils offrent des caractères de vérité si manifestes, tant de preuves de tout genre les environnent, ils sont appuyés sur tant de témoignages et des témoignages si divers, qu'à peine s'explique-t-on comment quelques esprits peuvent résister à de si nombreux motifs de croyance.

---

(1) Quod omnibus ità videtur, id ità esse dicimus; qui verò hanc fidem velit tollere, nihilo ipse credibiliora dicet. *Arist. Ethic. Nicomach.*, *lib. X*, *c.* II.

(2) Newton, qui avoit fait une étude particulière des Livres saints, disoit au docteur Smith, chef du collége de la Trinité : « Je trouve plus de marques certaines d'authenticité dans la Bible, que dans aucune histoire profane quelconque. » *Watson*, *an Apology for christianity*, *in a series of letters addressed to Ed. Gibbon*, *p.* 62.

Considérons d'abord l'Ancien-Testament. Il commence par le récit de la création. Dieu appelle l'univers, il sort du néant; son auteur en dispose successivement toutes les parties, et y établit ce bel ordre que nous admirons (1). Il dit : *Que la lumière soit, et elle fut* (2). L'homme est formé d'un peu de li-

---

(1) Dieu lui-même déclare que ce qu'il a fait est bon : *Et vidit quod esset bonum.* Ce n'est pas sans motif que cette expression est répétée sept fois dans le premier chapitre de la Genèse. En inculquant que Dieu n'a rien fait que de bon, Moïse, ou plutôt l'Esprit saint qui l'inspiroit, célèbre la sagesse du Créateur aussi bien que sa puissance, et renverse le système des deux principes, fondé sur la tradition de la révolte des anges, que quelques philosophes avoient défigurée. Ce système, ancien dans l'Orient, et renouvelé par Manès, qui y mêla des rêveries nouvelles, ne s'est répandue que parce que l'homme coupable, en voyant le mal dans l'univers, a cru que l'univers lui-même étoit *mauvais*, et par conséquent l'ouvrage d'un mauvais principe. Si Rousseau avoit dit : « Tout *étoit* bien, » sortant de la main de l'Auteur des choses », il auroit parlé comme Moïse, et n'eût pas nié la chute de l'homme, qui seule a dérangé l'harmonie de la création.

(2) Dixitque Deus : Fiat lux, et facta est lux. *Gen. I*, 3. L'hébreu est plus concis encore : יהי אור ויהי אור *Sit lux, et fuit lux.* Suivant le récit de la Genèse, les corps célestes ne furent créés qu'après la lumière. C'est, ce nous semble, une preuve très-forte que ce récit n'est point une invention de Moïse. Accoutumé, comme tous les hommes, à regarder le soleil comme le principe et le foyer de la lumière, il n'auroit jamais pensé à séparer ces deux choses, s'il n'avoit écrit que d'après ses propres idées.

mon; le *souffle de vie* l'anime, et il devient l'image de Dieu, qui, en le créant à sa ressemblance, voulut le rendre digne d'entrer en société avec lui : magnifique prérogative qui le rapproche des purs esprits, et annonce ses hautes destinées. Il prend possession de la terre en donnant à chaque être vivant son nom (1), et c'est par la parole qu'il exerce premièrement sa puissance, qu'il se fait reconnoître comme souverain. Cependant *il n'étoit pas bon que l'homme fût seul. Faisons-lui*, dit le Seigneur, *une aide semblable à lui* (2). Alors, de la substance même d'Adam il forme la femme, il la lui donne pour compagne (3), et désormais *ils seront deux dans une même chair* (4) : expression qui nous montre, dans l'unité de la première famille, l'unité du genre humain.

Dieu place ces créatures heureuses dans un lieu de délices, que l'Ecriture appelle *le Paradis de volupté* (5). La nature leur étoit soumise, mais à la condition qu'ils seroient eux-mêmes soumis à son auteur. A moins d'être privés de toute espèce de rapports avec les

(1) Genes. II, 19 et 20.

(2) Dixit quoque Dominus Deus : Non est bonum esse hominem solum : faciamus ei adjutorium simile sibi. *Genes. II*, 18.

(3) Ibid., 21 et 22.

(4) Et erunt duo in carne una. *Ibid.*, 24.

(5) Tulit ergo Dominus Deus hominem, et posuit eum in Paradiso voluptatis. *Ibid.*, 15.

autres êtres, ils ne pouvoient vivre indépendans. Pour entrer dans la société dont ils devoient être membres, dans la société des intelligences dont Dieu est le roi, il falloit qu'ils connussent un ordre moral, des lois, des devoirs; pour mériter, il falloit qu'ils obéissent librement. En cela consiste la perfection des créatures raisonnables; et puisque Dieu avoit daigné les appeler à cette perfection, il ne pouvoit leur refuser le moyen d'y parvenir; sa bonté leur devoit *un commandement*, afin qu'ils pussent s'élever jusqu'à l'obéissance libre, jusqu'à la vertu.

En effet, « il donne un précepte à l'homme, » pour lui faire sentir qu'il a un maître; un » précepte attaché à une chose sensible, parce » que l'homme étoit fait avec des sens, un pré» cepte aisé, parce qu'il vouloit lui rendre la » vie commode tant qu'elle seroit innocente.

« L'homme ne garde pas un commande» ment d'une si facile observance : il écoute » l'esprit tentateur (1), » l'*antique serpent* (2), chef des anges maudits qui, créés dans la sainteté, car Dieu ne fait rien que de bon, se

---

(1) Bossuet, Disc. sur l'hist. univ., IIe part., ch. 1, p. 166. Edit. de Versailles.

(2) Draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur Diabolus, et Satanas, qui seducit universum orbem. *Apocal.*, *XII*, 9. *Scheitam*, Satan, signifie en arabe, dit d'Herbelot, non-seulement le Diable, mais un serpent. *Biblioth. orient.*, *tom. V*, *p.* 192.

laissèrent séduire à l'orgueil, et furent chassés du ciel à cause de leur révolte.

Entraîné dans leur désobéissance, l'homme est associé à leur perte. Il viole la défense que Dieu lui avoit faite de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal; et de ce premier péché, qui corrompt la nature humaine dans son principe, sortent tous les crimes dont la terre sera bientôt comme inondée, les maladies, les chagrins, les inquiétudes, les douleurs, et enfin la mort (1), si affreuse à tout ce qui vit, et que doit suivre une mort plus terrible (2).

« Mais pendant que les rigueurs de Dieu » nous épouvantent, admirons comme il tourne » nos yeux vers un objet plus agréable, en » nous découvrant notre délivrance future dès » le jour de notre perte. Sous la figure du ser» pent, dont le rampement tortueux étoit une » vive image des dangereuses insinuations et » des détours fallacieux de l'esprit malin, Dieu » fait voir à Eve notre mère, le caractère odieux » et tout ensemble le juste supplice de son

---

(1) Stipendia enim peccati, mors. *Epist. ad Romanos. VI*, 23.

(2) Et infernus et mors missi sunt in stagnum ignis. Hæc est mors secunda... Timidis autem, *et incredulis*, et execratis, et homicidis, et fornicatoribus, et veneficis, et idolatris, et omnibus mendacibus, pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure; quod est mors secunda. *Apocal. XX*, 14; et *XXI*, 8.

» ennemi vaincu. Le serpent devoit être le plus » haï de tous les animaux, comme le Démon » est la plus maudite de toutes les créatures. » Comme le serpent rampe sur sa poitrine, le » Démon justement précipité du ciel où il » avoit été créé, ne se peut plus relever..... » Dans l'inimitié éternelle entre toute la race » humaine et le Démon, nous apprenons que » la victoire nous sera donnée, puisqu'on nous » y montre une semence bénite par laquelle » notre vainqueur devoit avoir *la tête écrasée*, » c'est-à-dire devoit voir son orgueil dompté, » et son empire abattu par toute la terre (1). »

Cependant les hommes, en se multipliant, se corrompent de plus en plus, et s'abandonnent à tous les désirs de leur cœur. La science du mal fructifie ; l'iniquité monte à son comble. Dieu ne reconnoît plus son image, et il se résout à venger sur le genre humain coupable l'outrage fait à sa sainteté. Les eaux du ciel et les flots de l'abîme couvrent la terre souillée, et engloutissent toutes les créatures vivantes. Une seule famille s'étoit préservée des désordres que punissoit la justice divine ; elle échappe seule au déluge universel. Dieu la bénit au sortir de l'arche (2) ; et, pour rassurer les hommes contre la crainte d'une nouvelle

(1) Bossuet, Disc. sur l'hist. univ., IIe part., ch. 1. p. 170, 171. Ed. de Versailles.

(2) Genes. IX, 1.

inondation, il met son arc dans les nues pour leur être un signe perpétuel de sa promesse et de l'alliance qu'il fait avec eux (1). Noé et ses enfans repeuplent la terre; ils se dispersent après la division des langues (2), et fon-

---

(1) Statuam pactum meum vobiscum, et nequaquam ultrà interficietur omnis caro aquis diluvii, neque erit deinceps diluvium dissipans terram. Dixitque Deus: Hoc signum fœderis quod do inter me et vos, et ad omnem animam viventem quæ est vobiscum in generationes sempiternas; arcum meum ponam in nubibus, et erit signum fœderis inter me et terram. *Genes. IX*, 11—13. — M. le comte de Stolberg observe que les anciens peuples regardoient l'arc-en-ciel comme un signe sacré. « Man findet sehr deutliche spuren von »geheimnissvoller Bedeutung der Regenbogens bey »den alten Völkern.» Il trouve des traces de cette croyance dans la Perse, chez les Grecs et les Scandinaves. Homère dit expressément que *Zeus* a mis l'arc-en-ciel dans les nues pour être un signe aux hommes.

Τρεῖς, ἑκάτερθ' ἴρισσιν ἐοικότες, ἅς τε Κρονίων
Ἐν νεφεῖ στήριξε, Τέρας μερόπων ἀνθρώπων.

Tres ab utrâque parte iridibus similes, quas utique Saturnius
In nube fixit, signum articulatè loquentibus hominibus.

Iliad. VI, *v.* 27 *et* 28. — *Geschichte der Religion Jesu-Christi. Erster Theil.*, *p.* 64. *Hamburg*, 1811.

(2) Le souvenir de la tour de Babel et de la dispersion des hommes s'est conservé parmi les Chinois d'une manière très-remarquable. On sait que ce peuple n'a point de caractères alphabétiques, mais qu'il représente les idées au moyen de signes dont le nombre s'élève jusqu'à plus de quatre-vingt mille. Or, le signe d'une tour signifie *s'en aller*, *se séparer*, *un fils qui*

dent les premiers empires. L'âge des Patriarches, parmi lesquels Abraham tient le premier rang à cause de sa vocation, dure jusqu'à Moïse, ou jusqu'à l'époque de la loi écrite donnée sur le mont Sina, l'an du monde 2513, selon le texte hébreu (1), ou 3943 selon le texte samaritain (2).

Voilà ce que nous apprenons dans la Genèse, et les traditions de tous les peuples, leur chronologie certaine, l'état physique même du globe que nous habitons, rendent témoignage à la vérité de ce récit.

« La nature, dit M. Cuvier, nous tient par-
» tout le même langage; partout elle nous dit
» que l'ordre actuel des choses ne remonte pas
» très-haut; et, ce qui est bien remarquable,
» partout l'homme nous parle comme la na-
» ture, soit que nous consultions les vraies
» traditions des peuples, soit que nous exa-
» minions leur état moral et politique, et le
» développement intellectuel qu'ils avoient at-

---

quitte son père. Expliquez ce fait sans la tradition. — *Vid. Stolberg, Geschichte der Relig. Jesu-Christi; fünfte Beylage. Beleuchtung verschiedene spuren früher Ueberlieferung, etc. Erst. Th., pag.* 496. — Vid. et. Abyden. ap. Eus., Præp. Evangel., lib. IX, p. 416. — Hérodot., lib. I, cap. CXXLI. — Plat. in politic. — Et ali. ap. Joseph., Antiq., lib. I, cap. IV et V.

(1) 1491 ans avant J.-C.

(2) 1850 ans avant J.-C. — Voyez Pezron, l'Antiquité des temps rétablie, p. 331.

» teint au moment où commencent leurs mo-
» numens authentiques (1). »

Il n'est pas une science qui ne concoure à prouver l'exactitude, tous les jours mieux reconnue, des annales rédigées par Moïse (2). La géologie démontre l'existence du déluge, et s'accorde avec l'Ecriture sur l'époque de cette grande catastrophe. La philosophie du dernier siècle ne parloit que de la prodigieuse antiquité des Egyptiens, des Chaldéens, des Indiens, des Chinois. Aujourd'hui les écoliers même se moquent de cette antiquité chimérique, dont les Goguet (3), les Fréret (4), les Bennettis (5), et d'autres savans du premier ordre (6), ont mis à découvert la fausseté.

---

(1) Recherches sur les ossemens fossiles des quadrupèdes. Disc. prélim.

(2) Voyez l'excellente dissertation de Jacquelot sur l'Existence de Dieu. Il y prouve entre autres choses, que la question de l'âge du monde avoit été discutée avec un soin extrême par les anciens, et que toutes leurs recherches, aussi nombreuses que variées, confirment l'exactitude de la chronologie Mosaïque. t. I, ch. IV et suiv.

(3) Origine des lois, des arts, des sciences, etc. Paris, 1778.

(4) Chronologie chinoise, t. XI, XII, XIII et XIV, des Œuvres complètes. Paris, 1796.

(5) Chronologia critica historiæ profanæ et sacræ in tomos VI tributa. Romæ, 1766.

(6) Bailly lui-même a ramené par des calculs très-simples, la chronologie des Egyptiens, des Chaldéens, des Indiens et des Chinois à la chronologie mosaïque.

Plus on approfondit l'histoire de ces nations, plus on la voit se rapprocher, en ce qu'elle offre de certain, de la chronologie mosaïque. Celle des Indiens, que Voltaire y opposoit avec tant de hardiesse, ne remonte pas plus haut qu'Alexandre (1). Enfin l'on sait comment le fameux Zodiaque de Denderah, transporté à grands frais d'Egypte en France, semble n'y avoir paru que pour détruire les objections qu'en tiroit l'incrédulité (2).

Mais nous avons encore dans la tradition universelle une preuve plus éclatante de la

---

Voyez *Hist. de l'astronomie ancienne, etc.*, pag. 298 et suiv. Paris, 1781.

(1) « Le *Maha-Barata* des Indiens, ou prétendue » grande histoire, n'est qu'un poëme; leurs *Pouranas* » ne sont que des légendes; et l'on a beaucoup de » peine, en les comparant avec les auteurs grecs et ro- » mains, à établir quelques lambeaux d'une espèce de » chronologie interrompue à chaque instant, et qui ne » remonte pas plus haut qu'Alexandre.

» Il est prouvé aujourd'hui que leurs tables astro- » nomiques, d'où l'on vouloit déduire leur extrême » antiquité, ont été calculées en rétrogradant; et l'on » vient de reconnoître que leur *Suria Siddhanta*, qu'ils » regardent comme leur plus ancien traité scientifique » d'astronomie, et qu'ils prétendent révélé depuis plus » de deux millions d'années, ne peut avoir été composé » que depuis environ 750 ans. » *M. Cuvier, Recherches sur les ossemens fossiles. Disc. prélimin.*

(2) Il est maintenant reconnu que, des quatre fameux zodiaques découverts en Egypte, aucun n'est antérieur à la domination romaine.

vérité des faits racontés par Moïse. Toute la terre en a conservé la mémoire. La création du monde, celle de l'homme fait à l'image de Dieu, son innocence et sa félicité primitive ; la séduction de la femme par le serpent ; l'homme à son tour séduit par la femme, sa chute, sa punition pour avoir mangé du fruit qu'il lui étoit défendu de toucher ; les maux qu'entraîne bientôt sa désobéissance ; enfin le déluge, et un seul juste sauvé des eaux avec sa famille : telle fut, dans tous les temps, la croyance générale ; et on doit y joindre l'attente d'un Envoyé céleste, qui vaincroit le serpent, et délivreroit le genre humain (1).

Maintenant, qu'on s'explique : veut-on rejeter le récit de Moïse ? Il faut rejeter en même temps la tradition du monde entier ; il faut nier ce qu'attestent non pas quelques peuples, mais tous les peuples ; il faut détruire, par conséquent, l'autorité du témoignage, et déclarer qu'il est impossible d'acquérir la certitude d'aucun fait, impossible même de le discuter, de juger à quel point il est ou n'est

---

(1) Les preuves de l'universalité de ces croyances se trouvent dans plusieurs ouvrages, auxquels nous renvoyons pour ne pas tomber dans des répétitions inutiles. Voyez *Huet, Alnetan. Quæst., lib. II.* — *Faber, Horæ mosaicæ, vol. I, sect. I.* — *Maurice, Hist. of Hindostan.* — *Asiatic Research. passim.* — *Stolberg, Geschichte der Relig. Jesu-Christi. Erster Theil, p.* 335 *et seq. Hamburg,* 1811.

pas probable; car pour cela il seroit nécessaire de le comparer avec d'autres faits également incertains, et d'où l'on ne pourroit dès-lors rien conclure; il faut dire que l'histoire n'est qu'un grand problème, un doute éternel, sans distinction de lieux ni d'époques, puisqu'à toutes les époques et dans tous les lieux, les faits qui ne frappent pas immédiatement nos sens ne sauroient nous être connus que par le témoignage; il faut oublier cette ombre du passé qui fuit sans laisser de trace, et se renfermer dans le jour présent, incapables que nous sommes de savoir s'il eut une veille, et s'il aura un lendemain.

Il est vrai, et nous le confessons, les philosophes ne tirent point dans la pratique les dernières conséquences de leurs principes; il n'y a point de sceptique parfait. Mais qu'importe qu'ils soient, ou non, d'accord avec eux-mêmes? Ce n'est pas leur conduite, c'est leur doctrine que nous examinons. En la suivant jusqu'au bout, ils ne s'arrêteroient que dans le pyrrhonisme complet; et s'ils conservent encore avec un reste de foi un reste de raison, c'est en violant leurs propres maximes. On éprouve une pitié profonde à la vue de cet extrême abaissement de l'intelligence. Qu'y a-t-il donc dans l'homme qui le porte à descendre jusque-là? Esprits superbes, esprits déchus, dites-le-moi, si vous le savez; expliquez-moi ce mystère qui étonne et consterne ma pensée. Hélas! je vous demande ce que

vous ignorez comme moi, l'impénétrable secret de l'orgueil, qui sera dévoilé, mais non sur la terre.

Considérez cependant, vous qui nous traitez d'hommes crédules parce que nous cédons à l'autorité du genre humain, considérez en quel abîme de contradictions vous vous précipitez; car il vous est impossible de ne pas céder vous-mêmes tous les jours à quelque autorité moins grande. Vous croyez certains faits, ou à certains témoignages; vous rejetez d'autres faits, ou d'autres témoignages; et ces témoignages que vous rejetez sont plus nombreux, plus constans, c'est-à-dire, offrent plus de motifs de croyance que ceux auxquels vous déférez. Si les premiers sont incertains, ceux-ci nécessairement le sont davantage. Vous y croyez pourtant, et vous y croyez contre la raison, puisqu'il est absurde qu'après avoir rejeté comme insuffisant un motif de croire, on croie sur un motif plus foible. Par quelles règles inconnues de certitude justifierez-vous un pareil jugement? Pourquoi, ne croyant pas ce qui est plus croyable ou plus attesté, croyez-vous ce qui l'est moins, et quelquefois infiniment moins? Voici pourquoi: dans le premier cas, *vous voulez* croire, et dans l'autre *vous ne le voulez pas*. C'est la volonté, une volonté libre qui détermine vos croyances. Ne dites donc plus que la foi n'est pas en votre pouvoir, et comprenez comment l'incrédulité peut être un crime.

Nous nous arrêterons peu aux temps qui précèdent la sortie d'Egypte. Aristée fait mention de Job (1). Abraham fut toujours célèbre dans l'Orient (2). Descendus de lui par Ismaël, les Arabes le reconnoissent pour leur père aussi bien que les Juifs. Ce que l'Ecriture nous apprend de ce patriarche (3), de Loth et de la destruction des villes criminelles (4), de Jacob (5), de Joseph et du séjour des Israélites en Egypte (6), est confirmé par les auteurs profanes et par les traditions des Orientaux (7).

---

(1) Arist., ex Polyhistor. ap. Euseb. Præp. Evang., lib. IX, p. 430. Edit. Paris, 1628.

(2) Les disciples de Zoroastre le regardoient comme leur premier législateur. *D'Herbelot, Biblioth. orient.*, *art.* Ust *el* Usta, *tom. VI, p.* 466.

(3) Vid. Beros., Hecatæ., Nicol. Damascen., Eupolem., Artapan., Melon., Alexand. Polyhist., ap. Euseb., Præpar. Evang., lib. IX, p. 417, 418 et 422.

(4) Strab., lib. XVI. — Tacit., Histor., lib. V, c. VII. — Solin., cap. XXXV. — Huet, Demonstr. evang., proposit. IV, p. 123.

(5) Demetr. et Theodot. ap. Euseb., loc. cit., p. 422 et seq. — Scalig. not. in frag. gr. — Bochart. Can., lib. II, cap. II. — Selden., de Diis syris, l. V. — Heins. in Clem. Alex. Strom., l. VII. — Casaub. ad Theoph., p. 295. — Herald. ad Arnob., lib. I. — Florid. Ouzel. et Elmenhorst. ad Minuc. de Idolol., lib. I, cap. XXIX.

(6) Artapan. ap. Euseb., Præpar. Evang., lib. IX, p. 429. — Justin., lib. XXXVI et al. ap. Voss., De Origin. Idolol., lib. I.

(7) D'Herbelot, Biblioth. orient., *passim*.

Ce n'est pas tout : ces faits se lient intimement aux faits qui précèdent et qui suivent ; ils en sont inséparables. La véracité de Moïse prouvée, pour ce qui regarde l'histoire primitive de l'homme, par le témoignage du genre humain, ne permet donc pas de douter qu'il ne soit également véridique, lorsqu'il raconte les événemens postérieurs. A l'époque où il écrivoit, les enfans de Jacob ne formoient qu'une grande famille qui ne pouvoit pas avoir perdu le souvenir de sa propre histoire, et qu'il eût été impossible de tromper sur ce point. Pense-t-on que les Juifs ignorassent le nom de leurs ancêtres et les principaux traits de leur vie, depuis Abraham ? D'ailleurs, il auroit fallu que Moïse, pour n'être point démenti, pour ne pas acquérir la renommée d'un imposteur, qui lui auroit ôté tout crédit, eût trompé encore les Arabes et les nations circonvoisines séparées des Hébreux par leur culte et par une ardente inimitié. Son récit, loin d'être appuyé sur son seul témoignage, n'est donc en réalité que la tradition uniforme de plusieurs peuples, tradition d'autant plus certaine que, dans ces temps reculés, les peuples attachoient un prix extrême à conserver exactement la mémoire des faits relatifs à leur origine. La religion, les mœurs, l'intérêt même, concouroient à augmenter pour eux l'importance de ces annales de familles, qui, en établissant leur descendance, formoient leurs titres de propriété, et prouvoient que les

pays dont ils étoient en possession leur appartenoient par droit d'héritage.

Délivrés par Moïse de la captivité d'Egypte, les Juifs reçoivent de ce grand homme envoyé de Dieu pour les constituer en corps de nation, leurs lois religieuses, politiques et civiles. Depuis cette époque jusqu'à Jésus-Christ, l'histoire de ce peuple offre une chaîne de faits dont on ne peut briser aucun anneau sans détruire la chaîne entière, et sans renverser en même temps presque toute l'histoire des anciennes monarchies de l'Orient, qui se rattache par de nombreux rapports à celle des Israélites. La Providence a même permis que les circonstances les plus extraordinaires de la narration de la Bible fussent rappelées dans d'autres écrits, et par des païens mêmes, comme pour ajouter encore une nouvelle autorité à l'autorité déjà plus que suffisante de l'Ecriture sainte.

Un poëte, cité par Eusèbe, parle de Jacob et de son séjour en Egypte, de Joseph, de Moïse exposé sur les eaux et sauvé par la fille du roi (1). Eupolème (2), Artapan (3), Démétrius (4), confirment dans tous ses points le récit de la Genèse et de l'Exode;

---

(1) Ezech. poeta tragic. ap. Euseb., Præp. Evang., lib. IX, cap. XXVIII, p. 436, seqq.
(2) Ap. Euseb., ibid., cap. XXVI, p. 431.
(3) Ibid., cap. XXVII, p. 431., seqq.
(4) Ibid., cap. XXIX, p. 439, seqq.

l'oppression du peuple hébreu, la mission de Moïse, à qui Dieu apparoît au milieu d'un buisson ardent; les prodiges qu'il opère devant Pharaon, sa verge changée en serpent, les plaies dont il frappe l'Egypte, et dont la mémoire s'est conservée jusque dans ses coutumes (1); le passage merveilleux de la mer Rouge, les Egyptiens engloutis dans ses flots, le voyage des Juifs dans le désert, le rocher qui s'ouvre et laisse couler des eaux abondantes, dès qu'il a été touché par la verge du conducteur d'Israël. La tradition des Tables de la loi données au sein d'une nuée, se trouve jusque dans l'Inde (2), et Berose, auteur chaldéen, atteste la destruction miraculeuse de l'armée de Sennacherib (3).

Nous pourrions alléguer d'autres témoignages anciens, et montrer, dans la fable même, d'évidentes allusions aux faits que rapporte l'historien sacré (4). Mais quel be-

(1) Cæterum memoriam calamitatis hujus, quâ majores natu liberos amiserunt, retinuisse videntur Ægyptii, pecudes suas et arbores minio notare soliti circa vernum æquinoctium, quo tempore scilicet in tantos luctus inciderunt. *Alnetan.*, *Quæst.*, *lib. II*, *cap.* XII, *n.* 11, *p.* 202.

(2) Ibid., n. XIX, p. 214.

(3) Beros., ap. Joseph. Antiq., lib. X, cap. I et II.

(4) *Vid.* Nonn. Dyonis., lib. XX, XXIII, XXIV et XLV. Laissant à part tout esprit de système, on trouvera sur ce sujet des rapprochemens très-curieux dans la *Démonstration évangélique* de Huet, l'*Histoire véri-*

soin l'Ecriture a-t-elle de ces appuis étrangers? Elle se soutient assez par elle-même, et il n'y aura pour l'homme rien de vrai, si elle ne l'est pas. Ce qui fait naître en quelques esprits des doutes sur sa vérité, c'est que, parmi les événemens dont elle nous instruit, il y en a qui sortent visiblement de l'ordre ordinaire des choses. Nous parlerons de ce genre de faits dans un chapitre particulier. Ici nous prierons seulement d'observer, que les faits de cette nature que présente l'histoire des Juifs depuis leur délivrance de la captivité d'Egypte, ne sont pas en eux-mêmes plus merveilleux, que beaucoup d'autres faits de l'histoire primitive. De quoi peut-on s'étonner après le récit de la création, de la chute de l'homme tenté par l'ange rebelle sous la forme d'un serpent, du déluge et de ses circonstances toutes prodigieuses? Or le genre humain atteste ces faits, et son témoignage uniforme et perpétuel leur donne le plus haut degré de certitude possible. Les nier, ce seroit renverser la raison humaine. On est donc obligé nécessairement, ou de renoncer à la raison, ou d'admettre des faits extraordinaires, des miracles. Forcé de croire à plusieurs miracles rapportés dans les Livres saints, il seroit donc

---

table des temps fabuleux de l'abbé Guérin du Rocher, l'*Analyse de l'ancienne mythologie* de Bryant, et l'*Origine de l'idolâtrie payenne* de Faber.

absurde de refuser de croire à aucune partie de ces mêmes Livres, sur l'unique motif qu'elle contient des faits miraculeux. Les temps antérieurs nous offrent des exemples certains de pareils faits. Pour savoir si des faits du même ordre sont également certains, il ne s'agit que d'examiner s'ils sont attestés suffisamment : sous ce rapport, ils ne diffèrent point de tous les autres faits, et nous ne les en distinguerons point non plus en considérant les témoignages sur lesquels repose l'histoire du peuple de Dieu.

Nous avons prouvé que Moïse est l'auteur du Pentateuque, qui, outre le récit des événemens dont les Juifs devoient garder la mémoire, renferme le code de leurs lois et le détail des nombreuses pratiques auxquelles ils étoient assujétis. Le Pentateuque a donc toujours été connu des Juifs. C'étoit pour eux un devoir de le lire. Les Lévites l'expliquoient au peuple; et sans cela comment le peuple auroit-il pu obéir aux ordonnances du Législateur? Mais dès-lors il est impossible qu'aucun des faits rapportés dans le Pentateuque soit controuvé; car ces faits avoient dû se passer en présence de la multitude, et par quels moyens le chef d'Israël auroit-il persuadé à toute une nation qu'elle avoit été témoin des faits merveilleux qu'il raconte, si elle ne l'avoit pas été réellement? Y a-t-il quelque exemple d'un pareil excès de stupidité chez aucun peuple? et ne voit-on pas que pour nier

des prodiges que tant de siècles attestent, on est contraint d'en admettre un plus grand que contredit l'expérience de tous les siècles? Pour qu'un peuple ignorât les principaux événemens de son histoire, lorsque la génération qui y a pris part est encore vivante, il faudroit que toutes les lois du monde moral fussent renversées. Or le renversement des lois de la nature morale, est-il moins extraordinaire, moins incroyable, que la suspension des lois de la nature physique?

Les institutions du peuple juif, ses pratiques religieuses, ses usages, ses fêtes, ses hymnes supposent d'ailleurs la réalité des événemens qu'ils rappellent, et dont ils sont destinés à conserver le souvenir. Ainsi, à moins de nier l'existence de ces institutions, de ces pratiques, de ces usages, de ces fêtes, ou à moins de nier l'existence des Juifs, on ne peut nier leur histoire. Quand elle ne seroit pas écrite, on la retrouveroit encore presque tout entière dans leur impérissable législation, et dans la tradition qui en est comme le vivant commentaire.

Que les incrédules se résolvent donc à nier qu'il existe et qu'il ait jamais existé des Juifs; ou qu'ils prouvent que les Juifs sont régis et le furent toujours par des coutumes et des lois différentes de celles qu'on lit dans l'Ecriture, qu'ils avoient d'autres institutions, un autre culte, d'autres fêtes; ou qu'ils nous montrent le rapport de ces fêtes, de ce culte, de ces

institutions, de ces lois avec une histoire autre que celle qui est consignée dans les Livres saints. Qu'ils nous disent où ils ont découvert cette autre histoire, qu'ils en produisent les preuves, qu'ils citent les témoignages qui l'appuient; et, lorsqu'ils auront achevé ce léger travail, qu'ils sachent que leur tâche est loin d'être remplie, et qu'ils n'ont rien fait encore.

Car enfin il sera nécessaire que cette histoire nouvelle et jusqu'à ce jour inconnue du monde entier, remonte jusqu'à Moïse, qu'elle explique et l'autorité qu'il exerçoit sur les Juifs, et les lois qu'il leur donna, et les fables sur lesquelles on prétend qu'elles sont fondées. Elle devra rendre clairement raison de l'imposture du Législateur, et de l'incompréhensible crédulité du peuple.

Le penchant des Juifs à l'idolâtrie est certain de leur aveu. Jamais ils ne réclamèrent contre cette imputation si souvent reproduite dans leurs livres, ni contre les reproches de leurs prophètes, ni plus tard contre ceux des chrétiens. Ils confessent leur inclination à ce crime si énorme à leurs propres yeux; et l'on conçoit qu'un peuple sensuel dut aisément être porté à cette violation de la loi divine, par l'exemple général des peuples qui l'environnoient. Le contraire seroit opposé à tout ce que l'on connoît de l'homme. L'idolâtrie n'étoit que le règne des passions. Or dira-t-on que les Juifs étoient exempts de passions, qu'ils étoient au-dessus de la nature humaine?

Si l'on avoue qu'ils ressembloient à tous les autres hommes, il n'est point d'absurdités égales à celles qu'on seroit obligé de soutenir pour nier le récit de la Bible. Car il faudroit dire que Moïse a contenu dans le devoir, et soumis aux lois les plus sévères, aux pratiques les plus gênantes, aux châtimens les plus terribles, un peuple violent, opiniâtre, et toujours prêt à la révolte, en lui persuadant qu'il étoit journellement témoin d'une suite de prodiges dont pas un n'avoit frappé ses regards. Choisissons pour exemple le passage de la mer Rouge. Pense-t-on qu'il y ait un peuple au monde à qui l'on pût faire croire contre le témoignage uniforme de ses sens et de sa mémoire, qu'il a traversé à pied sec un bras de mer dont les eaux, pendant son passage, sont restées miraculeusement suspendues, pour engloutir ensuite en retombant ses ennemis qui le poursuivoient? Voilà ce que raconte Moïse, voilà ce qu'il rappelle aux Israélites pour les ramener au culte du vrai Dieu, lorsqu'ils l'abandonnent. Or, si ce fait eût été faux, conçoit-on rien de plus extravagant que de l'alléguer à un peuple emporté par ses passions, pour le détourner de l'idolâtrie et le faire rentrer dans l'obéissance?

L'Angleterre, en se séparant de l'Eglise de Jésus-Christ, a renoncé depuis plusieurs siècles au véritable culte de Dieu. Supposons que pour ramener les habitans de Londres à ce culte saint, un catholique leur tînt ce lan-

gage! « Eh quoi! avez-vous donc oublié si
» vite les miracles opérés en votre faveur;
» la Tamise suspendant son cours, son lit des-
» séché pour vous ouvrir un libre passage, ses
» flots arrêtés sans aucune digue, et recom-
» mençant à couler quand vous avez atteint
» l'autre bord? » Se trouveroit-il un homme,
un seul, que ce discours persuadât? Quel
autre effet produiroit-il que d'exciter la risée
des enfans mêmes? Et que devroit en at-
tendre l'auteur sinon d'être aussitôt enfermé
comme fou?

Or toute l'histoire des Juifs est remplie de faits aussi étonnans que le passage de la mer Rouge. Il n'y a presque point eu chez ce peuple de génération à qui, de siècle en siècle, on n'ait dit qu'elle avoit été témoin de semblables prodiges. Il y en avoit de perpétuels, tels que le rational du grand prêtre, la nuée qui couvroit le propitiatoire; et toujours les Juifs ont cru ces prodiges, et pas un doute ne s'est élevé dans un seul esprit sur leur réalité, même après que les Sadducéens eurent attaqué l'immortalité de l'âme; c'est-à-dire, que pendant quinze cents ans, il a existé une nation de fous, qui croyoient voir ce qu'ils ne voyoient pas, entendre ce qu'ils n'entendoient pas; en un mot dont les sens et la raison, toutes les fois qu'ils avoient un puissant intérêt à ne se point abuser, étoient constamment en contradiction avec la raison et les sens des autres hommes.

Quand quelques esprits obstinément aveugles admettroient la possibilité d'un pareil renversement de toutes les lois de l'ordre moral, que s'ensuivroit-il, si ce n'est que quelques esprits peuvent dépasser toutes les limites connues de l'extravagance? Condamnés par le sens commun universel, qu'importeroit leur opinion particulière opposée à la décision sans appel du genre humain? La question n'est pas de savoir si l'homme est maître de résister à l'évidence, jusqu'au point de nier la vérité de l'Ecriture-Sainte, mais si la vérité de l'Ecriture-Sainte est certaine ou appuyée sur des témoignages irrécusables; et là-dessus nous en appelons au jugement du monde entier.

On ne choqueroit pas moins la raison en révoquant en doute l'histoire évangélique attestée par une multitude d'auteurs juifs et païens, dont les témoignages ont été recueillis par Bullet (1) et Lardner (2). Pendant plusieurs siècles, ceux mêmes qui attaquoient la religion chrétienne n'ont point contesté les faits sur lesquels elle repose; tant ils étoient avérés, tant leur certitude paroissoit

---

(1) Histoire de l'établissement du christianisme tirée des seuls auteurs juifs et païens, où l'on trouve une preuve solide de la vérité de cette religion, in-4°.

(2) A large collection of ancient Jewish and Heathen testimonies of the truth of the christian religion, with notes and observations. 4 vol. in-4°.

inébranlable : et l'on viendroit aujourd'hui, sans autre preuve qu'une haine forcenée contre le christianisme, nier ce que confessoient Celse, Porphyre, et Julien !

Deux sociétés ennemies s'accordent à reconnoître la vérité de ce que l'Evangile nous apprend de Jésus-Christ ; et certes on ne pensera pas que les Juifs et les Chrétiens (1) se soient concertés pour tromper l'avenir de la même manière, sur celui que les uns blasphèment et que les autres adorent. Interrogeons d'abord les Juifs.

Peuple autrefois le peuple de Dieu, devenu non pas le tributaire, le serviteur d'un autre peuple, mais l'esclave du genre humain, qui, malgré son horreur pour toi, te méprise jusqu'à te laisser vivre : peuple opiniâtre, dont aucune souffrance, aucun opprobre n'a pu lasser ni l'orgueil, ni la bassesse ; qui ne trouves pas en toi-même un remords, un humble regret, une plainte pour désarmer le bras qui te frappe, et qui portes sans étonnement, depuis dix-huit siècles, tout le poids de la vengeance divine : peuple incompréhensible, cesse un moment le travail dont tu

(1) Aux Juifs et aux chrétiens il faut joindre les musulmans, qui admettent comme nous les faits évangéliques. Nous ne les nommons pas dans le texte, parce qu'ils ne sont, comme nous l'avons déjà dit et comme nous le prouverons dans le volume suivant, qu'une secte du christianisme.

te consumes sous le soleil, rassemble-toi des quatre vents où le souffle de Dieu t'a dispersé, viens et réponds : Est-il vrai qu'il ait existé dans ton sein un homme nommé Jésus, qui se disoit le Libérateur annoncé par tes prophètes (1) ?

Oui.

Est-il vrai qu'il ait paru au temps où l'on croyoit que le Messie devoit venir (2) ?

Oui.

Est-il vrai qu'il soit né dans le lieu où il étoit prédit que le Messie naîtroit ?

Oui.

Est-il vrai, laissant à part ce qu'il disoit de sa mission, que sa vie étoit pure (3) et sa doctrine sainte (4) ?

Oui.

---

(1) Talmud Babil. Tract. Sanhedr., cap. VI.

(2) Vid. Talmud-Hierosol. Tract. de Sanhedr. et libr. Berachoth, cap. Haiha Kore. Echa Rabbethi, seu Explic. Lamentat. Jerem., in cap. I. Rabbi Moys. Hadartan, Comment. in Genes. ad h. verb. *Et scriba de fomore ejus.* Id. Comment. in Isa. cap. ultim. Le Rabbin Moïse, dit l'Égyptien, dans le livre *Sophrin*, dit que « Jésus de Nazareth a paru être le Messie, qu'il » a été mis à mort par le Sanhedrin, ce qui a été la » cause qu'Israël a été détruit par l'épée. » *Galatin. de Arcan. cathol. verit., pag.* 179.

(3) Le *Toldoth Jeschu*, quoique rempli d'invectives sacriléges contre Jésus-Christ, ne lui fait aucun autre reproche que de s'être dit le Messie et le fils de Dieu.

(4) Triphon dit que les préceptes de l'Évangile sont si parfaits qu'on ne peut les observer.

Est-il vrai qu'il ait opéré ainsi que ses disciples des œuvres miraculeuses?

Il est manifeste et nous ne pouvons le nier (1).

Malheureux! et qui t'a donc empêché de le reconnoître? Que te falloit-il de plus? Tu demandois *un signe du ciel* (2): quelle force ce nouveau prodige eût-il ajoutée à tant de prodiges! Et ce juste qui rendoit la vue aux aveugles, l'ouie aux sourds, qui guérissoit toutes les langueurs, qui chassoit les démons,

---

Vestra sanè, quæ in Evangelio quod dicitur, sunt præcepta tam magna et admiranda esse novimus, ut suspicio nostra sit, à nemine illa servari posse. *S. Just. oper. p.* 227.

(1) Et conferebant ad invicem, dicentes: Quid faciemus hominibus istis? quoniam quidem notum signum factum est per eos, omnibus habitantibus Jerusalem: manifestum est, et non possumus negare. *Act. IV*, 15 *et* 16; *et Joan. XI*, 47. — Il est dit dans le *Toldoth*, que Jésus-Christ guérissoit les lépreux et ressuscitoit les morts, par la vertu du nom ineffable de Dieu, qu'il avoit dérobé dans le temple. Le même livre atteste les miracles de saint Pierre, qu'il appelle *Simon Céphas*. Le savant Heydeck, rabbin converti, nous apprend qu'encore aujourd'hui les Juifs continuent d'avouer les miracles de Jésus-Christ. « Prosi»guen en nuestro tiempo en confesar los prodigios »obrados por Jesu-Christo, con la diferencia que pre»tenden de haberlos obrado en nombre de Belzebu. » *Defensa de la Relig. christian., tom. III, p.* 316, *not.* 385.

(2) Et accesserunt ad eum Pharisæi et Sadducæi *tentantes:* et rogaverunt eum ut signum de cœlo ostenderet eis. *Matth. XVI*, 1.

qui ressuscitoit les morts, qu'en as-tu fait? Est-il vrai que tu l'aies crucifié (1)?

Tout à coup un grand cri : *Que son sang, soit sur nous, et sur nos enfans* (2)!

Juif! tu n'as pas fait en vain cette demande; ton souhait est accompli : ce sang est sur toi, il y sera toujours. Va, retourne à ton supplice; que le monde entier en soit témoin, jusqu'au jour où, reconnoissant et détestant ton crime, ce sang, ce même sang que tu as versé l'effacera.

La vérité des faits rapportés dans l'Evangile ne fût-elle attestée que par les chrétiens, ce seroit assez pour en établir invinciblement la certitude. *Je crois*, disoit Pascal, *des témoins qui se font égorger*; et tout homme sensé les croira, car on ne se passionne point pour des faits; et je ne sais d'ailleurs où seroit la séduction du mensonge qui ne conduit qu'aux tortures et à l'échafaud. Le désir de la gloire, des richesses, du pouvoir, peut créer des imposteurs; mais on ne trompe pas les hommes afin d'être pauvre, méprisé, persécuté, et ce sont là des biens qu'on n'est guère tenté d'ac-

---

(1) La trahison de Judas et toutes les principales circonstances de la passion du Sauveur, sont rapportées dans le *Toldoth Jeschu*, et dans le Talmud de Babylone, au traité du Sanhedrin, chap. VI.

(2) Et respondens universus populus, dixit. Sanguis ejus super nos, et super filios nostros. *Matth. XXVII*, 25.

quérir au prix de sa vie. Cherchera-t-on à expliquer par le fanatisme ce sacrifice entier de soi-même? aussitôt se présentent de nouvelles absurdités. Le fanatisme est une passion ardente, sombre, implacable : que voit-on de pareil dans les Apôtres? Leur caractère c'est le calme, la simplicité, la douceur, et avant la mort de leur maître, une excessive timidité qu'ils avouent avec une candeur naïve. Saint Pierre reniant Jésus-Christ et tremblant devant une servante, étoit-il un fanatique? Les autres apôtres *dispersés comme des brebis sans pasteurs* (1); Saint Thomas refusant de croire que le Christ est ressuscité, s'il ne le voit de ses yeux et ne le touche de ses mains (2); Saint Paul devenant de persécuteur, le plus humble disciple de ce même Chist qu'il doit annoncer aux Gentils : tous ces hommes, que le monde n'a connus que par leurs bienfaits, leur parfait désintéressement, leur charité compatissante, étoient-ils des fanatiques?

---

(1) Tunc dicit illis Jesus : Omnes vos scandalum patiemini in me, in istâ nocte. Scriptum est enim : Percutiam pastorem, et dispergentur oves gregis. *Matt. XXVI*, 31.

(2) Thomas autem unus ex duodecim, qui dicitur Didymus, non erat cum eis quando venit Jesus. Dixerunt ergo ei alii discipuli : Vidimus Dominum. Ille autem dixit eis : Nisi videro in manibus ejus fixuram clavorum, et mittam digitum meum in locum clavorum, et mittam manum meam in latus ejus, non credam. *Joann. XX*, 24 *et* 25.

Le fanatisme combat, domine, écrase ce qui lui résiste ; eux n'ont su que mourir.

Qu'on en pense, après tout, ce qu'on voudra ; qu'on suppose que les Apôtres étoient ou des fourbes, ou des enthousiastes, on ne gagne absolument rien par cette supposition, à moins qu'on ne suppose de plus que tous les premiers chrétiens, tous les Juifs qui accouroient pour être témoins des œuvres de Jésus-Christ, et ceux qui le bénissoient, disant : *Gloire au fils de David* (1) ! et ceux qui crioient : *Qu'on le crucifie* (2) ! étoient aussi des enthousiastes, ou des fourbes qui s'entendoient pour persuader au monde la vérité de faits innombrables qui n'existèrent jamais.

Car il faut remarquer que ces faits avoient dû être publics ; que les Apôtres en appeloient hautement au témoignage d'un peuple entier, d'un peuple en grande partie ennemi du christianisme, et dont les aveux ont dès lors une force irrésistible. *Aucune de ces choses*, disoit

(1) Turbæ autem, quæ præcedebant et quæ sequebantur, clamabant, dicentes : Hosanna filio David : Benedictus, qui venit in nomine Domini : hosanna in altissimis. *Matth. XXI*, 9.

(2) Dicit illis Pilatus : Quid igitur faciam de Jesu, qui dicitur Christus ? Dicunt omnes : Crucifigatur. Ait illis præses : Quid enim mali fecit ? At illi magis clamabant, dicentes : Crucifigatur ! *Ibid., XXVII*, 22 et 23.

Saint Paul, dans la Judée même, au roi Agrippa, *aucune de ces choses ne s'est passée dans un coin* obscur, *et vous n'en ignorez aucune* (1). Parle-t-on de la sorte, quand on peut craindre une solennelle dénégation? Et que répond Agrippa? *Peu s'en faut que vous ne me persuadiez de me faire chrétien* (2).

Mais on doutera peut-être de ces circonstances mêmes, à cause qu'elles sont rapportées dans le livre des Actes. On ne doutera pas du moins que le chistianisme n'ait existé dès le premier siècle de notre ère, ni par conséquent qu'il ait été annoncé par les Apôtres et les premiers disciples. Presque tous les peuples alors connus entendirent *la bonne nouvelle du salut*, qui se répandit avec la rapidité de la lumière (3). L'authenticité du Nouveau-Testament étant démontrée, nous savons certainement ce que racontoient les Apôtres, ce qu'ils enseignoient, ce qu'ils disoient d'eux-mêmes et des œuvres qu'ils opéroient publiquement. La propagation du christianisme prouve qu'on les crut. Le témoignage des

---

(1) Scit enim rex ad quem et constanter loquor: latere enim eum nihil horum arbitror. Neque enim in angulo quidquam horum gestum est. *Act. XVII*, 26.
(2) In modico suades me christianum fieri. *Ibid.*, 38.
(3) Fides ex auditu; auditus autem per verbum Christi. Sed dico: Numquid non audierunt? Et quidem in omnem terram exivit sonus eorum: et in fines orbis terræ verba eorum. *Ep. ad Roman.*, *X*, 17 *et* 18.

prosélytes qu'ils faisoient à Jésus-Christ, est confirmé, comme on l'a vu, par le témoignage des Juifs et des païens. C'est donc le monde presque entier qu'il faut démentir, pour nier les faits évangéliques ; c'est presque toutes les nations soumises à la domination romaine qu'il faut accuser d'enthousiasme ou de fourberie; c'est le principe de toute croyance qu'il faut anéantir; car que trouvera-t-on de plus croyable que ce qui a été cru universellement?

Il n'y a qu'un insensé ou un fou d'orgueil qui puisse essayer d'opposer ses petites idées, ses petites opinions particulières au consentement commun. Ce que l'homme sait n'est rien en comparaison de ce qu'il ignore, et l'incrédule argumente toujours comme s'il savoit tout. Sa vie même ne lui est-elle pas incompréhensible? Qu'il en cherche la preuve dans ce qu'il connoît de son organisation, l'y découvrira-t-il? Mettez un livre de physiologie entre les mains d'un philosophe ; partant de la supposition qu'il renferme une science complète, il prouvera, s'il le veut, par mille raisons, l'impossibilité que l'être décrit dans ce livre existe. Comment lui répondroit-on? par le fait même de l'existence de cet être impossible. Et comment prouveroit-on ce fait? par le témoignage. Nous ne connoissons pas davantage, nous connoissons beaucoup moins le plan éternel de la Providence, l'ensemble des lois qu'elle a établies, que nous ne nous

connoissons nous-mêmes; l'ordre universel nous échappe : et cependant l'incrédule raisonne constamment selon l'hypothèse qu'il en a une connoissance parfaite. Cela ne se peut pas, dit-il; donc cela n'est pas. Et qui l'assure que cela ne se peut pas? Il commence par mettre sa pensée à la place de celle de Dieu, et puis il prononce sans hésiter sa décision irrévocable. Qui ne voit qu'en contredisant le témoignage général des hommes, en niant un effet attesté, ou il suppose qu'il connoît toutes les causes qui peuvent rendre cet effet possible, toutes les volontés de l'Etre tout-puissant, tous les motifs qui les déterminent, ou sa négation se réduit à ce triomphant argument : Je ne comprends pas que cela puisse être; donc cela n'est pas. Comment lui répondre? encore par un fait. Cela est; donc cela peut être. Cela est, parce qu'un témoignage irrécusable l'affirme. Cela est, parce que, s'il n'étoit pas certain que cela fût, rien ne seroit certain, pas même votre négation, ou si vous l'aimez mieux, votre doute, qui n'est non plus qu'un fait connu seulement par le témoignage, par le vôtre d'abord, et ensuite par celui des personnes qui l'ont entendu. Cela est, parce qu'à l'instant même où vous dites, cela n'est pas, vous vous ôtez à vous-même le droit de prononcer aucun jugement, puisque votre raison proteste contre la raison humaine.

L'inspiration de l'Ecriture, conséquence

nécessaire de ce que nous avons établi, ne sauroit être niée par quiconque aura compris ce qui précède.

Car, premièrement, la vérité des faits rapportés dans l'Ecriture étant reconnue, l'inspiration de l'Ecriture devient elle-même un fait aussi incontestable que tous les autres. La loi donnée par Dieu même sur le mont Sina, est un *fait* identique avec l'inspiration de cette partie de l'Ecriture. La mission de Moïse, prouvée par ses œuvres, prouvées elles-mêmes par tant de témoignages; la promesse que Dieu lui fait *de mettre sa parole sur ses lèvres, de lui enseigner ce qu'il doit dire* (1), sont des *faits* identiques avec l'inspiration de Moïse. Chaque livre de l'Ancien-Testament offriroit de semblables preuves de son inspiration, ou bien on la trouveroit attestée dans un autre livre dont l'inspiration seroit prouvée de la même manière que l'inspiration du Pentateuque. La descente du Saint-Esprit sur les Apôtres et les premiers disciples de Jésus-Christ, le don des langues qu'ils reçurent, sont des *faits* identiques avec l'inspiration du Nouveau-Testament; car l'inspiration de l'auteur d'un livre prouve l'inspiration du livre, ou plutôt c'est une seule et même chose.

Secondement, sans anticiper sur ce que

---

(1) Ego ero in ore tuo : doceboque te quid loquaris. *Exod. IV*, 12. seqq.

nous dirons des prophéties, il est manifeste que l'Ecriture contient des prédictions successives intimement liées à des dogmes universels, prédictions parmi lesquelles il y en a dont l'accomplissement ne peut être, pour tout homme sensé, l'objet du plus léger doute. On ne peut pas douter que le Messie ne soit annoncé dans l'Ecriture, avec les circonstances de son avénement, de ses souffrances et de sa mort. On ne peut pas douter que le Messie ne soit venu, qu'il n'ait souffert et qu'il ne soit mort, comme l'avoient marqué les Prophètes. On ne peut pas douter que la ruine prochaine de Jérusalem ne soit prédite dans l'Evangile : on ne peut pas douter davantage de l'accomplissement de cette prophétie. Or, point de prophétie sans inspiration ; donc les deux Testamens sont inspirés, en ce qu'ils contiennent de prophétique.

Troisièmement, nous avons montré que le christianisme est l'ensemble de toutes les vérités et de toutes les lois que Dieu a révélées à l'homme, et qu'il étoit impossible à l'homme de les connoître autrement que par une révélation divine (1). Ces lois et ces vérités sont renfermées dans l'Ecriture (2). Ainsi l'atteste la société chrétienne, à qui l'on accordera

---

(1) Voyez les chapitres I et XI, IVe part.

(2) On doit toujours entendre que, pour découvrir avec certitude ces lois et ces vérités dans l'Écriture, qui ne s'interprète pas elle-même, il est nécessaire

sans doute de savoir quels sont les dogmes et les préceptes du christianisme. Les deux Testamens ne sont donc, dans leur partie dogmatique et morale, que la révélation divine; les deux Testamens contiennent donc la parole de l'auteur de la révélation, *la parole de Dieu*; parole *écrite* par ceux à qui la révélation a été faite immédiatement : donc les deux Testamens sont inspirés, au moins dans leur partie dogmatique et morale.

Mais, quatrièmement, les dogmes, les préceptes et les prophéties sont tellement mêlés à la narration des faits, dans le même livre, dans le même chapitre, dans le même verset; ils forment avec cette narration un tout dont chaque partie est tellement inséparable des autres, que si la narration même n'étoit pas inspirée, il faudroit fort souvent admettre l'inspiration dans la moitié d'une phrase, et la nier dans l'autre moitié; chose absurde : donc les deux Testamens sont inspirés dans toutes leurs parties.

Cinquièmement enfin, l'inspiration de l'Ecriture est elle-même un dogme du christianisme; d'où il s'ensuit que, si on la nie, on renverse le christianisme, on nie la révélation, c'est-à-dire toutes les vérités, c'est-à-dire la raison humaine. Donc encore une fois, l'Ecriture a été inspirée de Dieu.

---

qu'elle soit expliquée, d'après la tradition, par une autorité vivante et infaillible.

« Et que de choses seroient sans cela inexplicables dans les Livres saints ! Comment concevroit-on cette perpétuelle unité d'enseignement parmi tant d'écrivains dont plusieurs ont écrit à près de trois mille ans l'un de l'autre ? Moïse, David, Isaïe, Malachie, nous donnent précisément la même idée de Dieu et de nos devoirs envers lui, nous annoncent le même Médiateur, tandis qu'on ne trouve pas deux philosophes, même contemporains, qui, lorsqu'ils parlent d'après leur seule raison, s'accordent sur ce qu'on doit penser de la Divinité, non plus que sur les préceptes fondamentaux de la morale. Comment se fait-il que les Evangiles, les Actes et les Epîtres des Apôtres ne forment ensemble et avec les livres de l'Ancien-Testament, qu'un corps de doctrine toujours la même depuis l'origine du monde (1) ? Comment n'a-t-elle subi aucune modification, selon l'esprit des différens siècles, le génie particulier, et les opinions de chaque écrivain ? Cette invariable uniformité est-elle dans la nature de l'homme ? Et si l'Ecriture n'est pas divine, de qui tient-elle ce caractère qui la sépare si visiblement de toutes les productions humaines, qui fait des pensées de tant d'hommes dispersés à de longues distances sur la route du temps, une seule pensée, éternelle comme Dieu, im-

(1) Voyez le chapitre v, IVe part.

muable comme sa vérité, féconde comme son amour?

Jusque dans le langage de l'Ecriture, son inspiration se manifeste. On pourroit dire des Ecrivains sacrés, ce que disoient de Jésus-Christ les émissaires des Pharisiens : *Nul homme ne parla jamais comme cet homme* (1). On voit, en les lisant, que le doigt de Dieu a touché leurs lèvres. Quelle simplicité naïve dans les récits! Quel charme de candeur et de vérité! Quelle grâce ingénue! c'est la parole dans sa pureté et son innocence primitive. Et puis, quelle force! quelle profondeur! quelle richesse d'images! quels regards jetés jusqu'au fond de la nature humaine! Qui a mieux senti ses misères? Qui a mieux connu sa grandeur! On entend des plaintes déchirantes sur le sort des enfans d'Adam; je ne sais quoi de funèbre enveloppe leurs destinées; un long gémissement, des cris d'angoisse, saisissent l'âme de tristesse et d'une secrète terreur : *Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée au misérable, et la vie à ceux qui sont dans l'amertume du cœur? qui attendent la mort, et elle ne vient point* (2)? Voilà l'homme tombé, l'homme qu'un crime antique tourmente in-

(1) Nunquàm sic locutus est homo, sicut hic homo. *Joann. VII*, 46.

(2) Quarè misero data est lux, et vita his qui in amaritudine animæ sunt? qui exspectant mortem, et non venit. *Job. III*, 20.

térieurement. Et tout à coup une voix d'espérance s'élève et domine cette voix de douleur. L'œil du Prophète a découvert le salut dans l'avenir. Sion tressaille d'allégresse ; elle relève sa tête couverte de cendre, et salue par des chants de joie, que l'univers entier redira, le Libérateur qui s'avance.

Tout ce qu'il y a de doux, de tendre, de terrible, de sublime, ne le cherchez point ailleurs que dans l'Ecriture. Ici c'est Rachel pleurant ses enfans sur la montagne, *et elle ne veut point être consolée, parce qu'ils ne sont plus* (1). Là c'est l'épouse céleste du vrai Salomon, qui soupire ses ineffables amours. « Mon » bien-aimé est à moi, et je suis à lui ; il repose » entre les lis, jusqu'à ce que l'aurore se lève, » et que les ombres déclinent. Filles de Sion, » sortez et voyez le roi Salomon le front ceint » du diadème dont sa mère le couronna au » jour de ses fiançailles, et au jour de la joie » de son cœur (2). »

Ravis au-dessus du temps, les Ecrivains

---

(1) Vox in excelso audita est lamentationis, luctus, et fletus Rachel plorantis filios suos, et nolentis consolari super eis, quia non sunt. *Jerem.*, *XXXI*, 15.

(2) Dilectus meus mihi, et ego illi, qui pascitur inter lilia, donec aspiret dies, et inclinentur umbræ.... Egredimini et videte, filiæ Sion, regem Salomonem in diademate, quo coronavit illum mater sua in die desponsationis illius, et in die lætitiæ cordis ejus. *Cant. II*, 16, 17. *III*, 11.

sacrés semblent le discerner à peine dans l'éternité que leur pensée habite. Ils voient l'univers comme Dieu lui-même le voit. *Il a déployé les cieux ainsi qu'une tente* (1) : vient-il à s'irriter, *il les roule comme un livre; et toute l'armée du ciel tombe comme la feuille de la vigne et du figuier* (2).

Si les cieux ressemblent à un pavillon qu'on dresse le matin, et qu'on enlève le soir; si le vent de la colère divine emporte toute la milice du ciel comme une feuille séchée, qu'est-ce donc que l'homme? *Un esprit qui s'en va et ne revient point* (3). *Ses jours sont comme l'herbe, sa fleur est comme celle des champs; un souffle passe, il n'est plus* (4). Mais écoutez : *Ceux qui dorment dans la poussière, se réveilleront, les uns dans la vie éternelle, les autres dans l'opprobre, pour le voir toujours* (5).

Nul autre livre que l'Ecriture ne nous apprend à parler à Dieu, à le prier; et cela seul

---

(1) Extendens cœlum sicut pellem. *Ps. CIII*, 3.

(2) Complicabuntur, sicut liber, cæli : et omnis militia eorum defluet, sicut defluit folium de vineâ et de ficu. *Isa. XXXIV*, 4.

(3) Spiritus vadens et non rediens. *Ps. LXXVII*, 39.

(4) Homo, sicut fœnum dies ejus, tanquàm flos agri sic efflorebit, quoniam spiritus pertransibit in illo, et non subsistet. *Ps. CII*, 15 *et* 16.

(5) Qui dormiunt in terræ pulvere, evigilabunt, alii in vitam æternam, alii in opprobrium, ut videant semper. *Daniel.*, *XII*. 2

prouveroit que l'Ecriture est divine. Elle dévoile à nos yeux l'ordre entier de la justice et de la Providence du Très-Haut ; elle nous fait comprendre sa conduite sur le genre humain ; les épreuves du juste, afin que ce qu'il y a de plus sublime dans la vertu soit révélé ; le supplice du méchant, afin que le crime tremble. Contemplez David, le père et tout ensemble la figure du Messie ; voyez-le détrôné par son propre fils, sortant de Jérusalem, traversant le torrent de Cédron, et, sans proférer une plainte, *allant où il doit aller* (1). « Or, David montoit la colline des Oliviers, » pleurant et marchant nu-pieds, la tête cou» verte ; et tout le peuple, la tête couverte, » montoit en pleurant (2). »

Mais voilà qu'un bruit lugubre s'élève du côté de l'Egypte. Dieu va punir l'orgueil de Pharaon et de son peuple. « Fils de l'homme, » dis-lui : Tu as été comparé au lion des na» tions, et au dragon des mers : tu agitois ta » corne dans les fleuves, tes pieds troubloient » leurs eaux, et tu foulois les fleuves. C'est » pourquoi, voici ce que dit le Seigneur : J'é» tendrai sur toi mes rêts, au milieu de la

---

(1) Ego autem vadam quò iturus sum. II, Reg., XV, 20.

(2) Porrò David ascendebat clivum Olivarum, scandens et flens, nudis pedibus incedens et operto capite ; sed et omnis populus qui erat cum eo, operto capite ascendebat plorans. *Ibid.*, 30.

» foule des peuples, et je te tirerai dans mes » filets, et je t'amènerai sur la terre; je te jet- » terai sur la face d'un champ, et je ferai habi- » ter sur toi tous les oiseaux du ciel, et je ras- » sasierai de toi tous les animaux de la terre. » Les astres du ciel s'attristeront sur toi, et » j'étendrai les ténèbres sur ton royaume, » lorsque les tiens, blessés à mort, tomberont » au milieu de la terre, dit le Seigneur Dieu. » Je troublerai le cœur des peuples, quand » j'amènerai tes débris au milieu des nations, » en des contrées que tu ignores. — Et le Sei- » gneur me dit : Fils de l'homme, commence » le chant lugubre sur la multitude d'Egypte : » traîne-la, elle et les filles des nations puis- » santes au fond de la terre, avec ceux qui des- » cendent dans le lac. En quoi es-tu plus beau ? » Descends, et dors avec les incirconcis. » Là sont tous ceux qui ont été tués par l'épée, chaque monarque au milieu des siens, Assur et tout son peuple, Œlam et tout son peuple, Mosoch, Thubal et tout son peuple, Édom et ses rois, et ses chefs, qui ont péri, eux et les leurs par l'épée; là sont tous les princes de l'Aquilon, et tous les chasseurs; ils ont été conduits avec les morts, tremblans et confondus dans leur force. La multitude est couchée autour de leur fosse. « Ils ont dormi avec ceux » qui ont été tués par l'épée, et ils ont porté » leur ignominie avec ceux qui descendent » dans le lac. Ils ne dormiront point avec les » forts, qui sont descendus dans les enfers

» avec leurs armes, et qui ont posé leurs épées
» sous leurs têtes. Leurs iniquités ont pénétré
» leurs os; parce qu'ils répandirent l'épou-
» vante dans la terre des vivans (1). »

Des chants pleins de douceur, des hymnes d'une beauté sublime, reposent l'âme effrayée par ces sombres tableaux. Quelquefois on entend comme une voix du ciel, comme le son ravissant des concerts des anges; quelquefois l'oreille est soudain frappée d'un bruit sinistre; elle a entendu dans la nuit, comme les soupirs de l'abîme.

Et que de préceptes admirables, que d'instructions profondes, que de vérités inaccessibles à notre foible esprit, nous sont révélées dans l'Ecriture! Ce n'est pas l'homme qui converse avec l'homme, qui se fatigue pour l'éclairer; c'est Dieu qui, d'un seul mot, illumine son intelligence, et remue tout son cœur. Il jette, en quelque sorte, à pleines mains, dans le style des Prophètes, les merveilles de sa pensée, comme les mondes dans l'espace, et sa parole, élevée à une hauteur infinie au-dessus du langage humain, a un tel caractère de magnificence et d'empire, qu'on n'est point étonné que le néant lui ait obéi.

L'Evangile, par sa simplicité même, est encore plus surprenant, plus manifestement

(1) Ezech., cap. XXXII.

divin. Il y a dans les Prophètes quelque chose d'ardent, de passionné, et comme un travail du désir pour atteindre un bien qu'ils ne possèdent pas, et auquel toute leur âme aspire : ils l'appellent avec l'accent de l'amour et de l'espérance ; ils demandent à l'avenir celui qui doit sauver le monde ; ils s'élancent dans les cieux pour l'y chercher ; ils montent jusqu'au sanctuaire où réside le Très-Haut ; et, lorsqu'on a cessé de les voir, on entend encore, au milieu des tonnerres qui roulent au pied du trône de l'Eternel, leur voix qui invoque son Fils.

Dans l'Evangile, c'est le calme de la possession, la paix ravissante qui suit un immense désir satisfait, la tranquille sérénité du ciel même. Celui que la terre attendoit est venu : *le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous ; et nous avons vu sa gloire, la gloire du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité* (1). Tout prend une face nouvelle : le temps des figures est passé ; le salut est accompli ; la nature humaine rassurée éprouve comme un grand repos qu'elle n'avoit point connu. Prenez un homme, qui vous voudrez ; qu'il raconte cet événement si long-temps l'objet de tous les vœux, ce mystère impénétrable de miséricorde et de justice, son lan-

(1) Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis : et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti à Patre, plenum gratiæ et veritatis. *Joann. I*, 14.

gage pourra être pompeux, touchant, sublime. Voici l'Evangile :

« En ce temps-là on publia un édit de César
» Auguste, pour faire le dénombrement des
» habitans de toute la terre; et tous alloient
» pour se faire inscrire chacun dans sa ville.
» Joseph partit aussi de la ville de Nazareth
» en Galilée, et vint dans la Judée à la ville
» de David, appelée Bethléem, parce qu'il
» étoit de la maison et de la famille de David,
» pour se faire inscrire avec Marie, son épouse,
» qui étoit grosse. Pendant qu'ils étoient là,
» il arriva que les jours de son enfantement
» s'accomplirent : et elle enfanta son fils pre-
» mier né, et elle l'enveloppa de langes, et elle
» le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y
» avoit point pour eux de place dans l'hôtel-
» lerie. Or, il y avoit dans le même pays des
» pasteurs qui veilloient, gardant tour à tour
» leur troupeau pendant la nuit; et voilà qu'un
» ange du Seigneur s'arrêta près d'eux, et une
» clarté divine les environna, et ils furent saisis
» d'une grande crainte; et l'ange leur dit :
» Ne craignez point; je vous annonce ce qui
» sera pour tout le peuple une grande joie : il
» vous est né aujourd'hui un Sauveur qui est
» le Christ, le Seigneur, dans la ville de David;
» et ceci sera le signe auquel vous le reconnoî-
» trez : Vous trouverez un enfant enveloppé de
» langes, et posé dans une crèche (1). »

(1) *Luc.*, *II*, 1—12.

Pour nous élever jusqu'à lui, le Verbe divin descend jusqu'à nous. Ce qu'il y a de plus humble dans l'homme, c'est là ce qu'il choisit pour se l'approprier. *Il ne disputera point, il ne criera point, sa voix ne retentira point dans les places publiques* (1). Il vient à nous *plein de douceur* (2). Sa parole est simple, et cette parole est visiblement celle d'un Dieu. Voyez, dans saint Jean, l'entretien de Jésus avec la Samaritaine; voyez le sermon sur la Montagne, le discours après la Cène, dont chaque mot est une source de vérité et d'amour, inépuisable ici-bas à notre cœur et à notre intelligence; voyez le récit de la Passion; voyez tout; car tout est également divin. *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé* (3). *Laissez les petits enfans venir à moi* (4). *Venez à moi, vous tous qui souffrez, et qui êtes oppressés, et je vous ranimerai. Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi, parce que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes; car mon joug est aimable, et mon fardeau léger* (5). Jamais rien de semblable ne sortit

---

(1) Non contendet, neque clamabit, neque audiet aliquis in plateis vocem ejus. *Matth., XII*, 19.

(2) Ecce rex tuus venit tibi mansuetus. *Ibid., XXI*, 5.

(3) Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multùm. *Luc., VII*, 47.

(4) Sinite parvulos venire ad me, et ne prohibueritis eos : talium enim est regnum Dei. *Marc., X*, 14.

(5) Venite ad me omnes, qui laboratis, et onerati

d'une bouche humaine. Et cette prière qui contient tout ce qu'une créature peut demander, tout ce qu'elle doit désirer, cette prière merveilleuse qui est comme le lien du ciel et de la terre, est-elle d'un homme? Est-ce un homme qui a dit : *Tout est consommé?* Non, non, cette parole, qui annonce le salut du monde, n'appartient qu'à celui qui le créa.

L'authenticité, la vérité et l'inspiration de l'Ecriture étant établies, il est impossible de nier la sainteté ou la divinité du christianisme; car les livres qui contiennent sa doctrine ne peuvent avoir été inspirés de Dieu, que le christianisme lui-même ne soit divin. Les prophéties vont encore nous en fournir une nouvelle preuve.

---

estis, et ego reficiam vos. Tollite jugum meum super vos, et discite à me, quia mitis sum et humilis corde : et invenietis requiem animabus vestris. Jugum enim meum suave est, et onus meum leve. *Matth. XI*, 28—30.

CHAPITRE XIII.

Prophéties.

Parlons d'abord philosophiquement. L'homme, ainsi que tous les êtres doués d'intelligence, existe à la fois dans le passé, le présent, l'avenir. Il a le souvenir de ce qui fut, le sentiment de ce qui est, la prévoyance de ce qui sera. En cela consiste le grand don de la pensée, qui l'élève à une hauteur infinie au-dessus de la création matérielle, et le rapproche, par une merveilleuse ressemblance, du Créateur même (1)!

Cependant l'homme, dont l'esprit peut saisir la vérité ou *ce qui est* dans tous les points de la durée; l'homme qui déjà existe, ce qu'on devroit remarquer davantage, en des espaces illimités et même au delà du temps (2), par la plus noble partie de lui-même; l'homme,

---

(1) Il est remarquable que le mot יְהוָה *Jehovah*, offre ces trois modes d'existence unis dans le même nom, comme ils le sont dans le même être. C'est pourquoi saint Augustin appelle ce nom, *nomen æternitatis*.

(2) Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui. *Ps. LXXVI*, 6.

qui peut tout connoître, puisqu'il connoît Dieu, ne connoît rien néanmoins, comme nous l'avons montré, que par une véritable révélation, dont la parole est le moyen.

Au commencement Dieu lui révéla tout ce qu'il étoit alors nécessaire qu'il sût. Il lui dit *le passé*, c'est-à-dire, de quelle manière il l'avoit tiré du néant, lui et tout l'univers qui s'offroit à ses regards. Il lui dit le *présent*, c'est-à-dire, qu'il lui apprit ce qu'il étoit, et ce qu'étoient les êtres qui l'environnoient, les moyens de se conserver, les devoirs qu'il imposoit à sa raison, à son cœur, à ses sens. Il lui dit *l'avenir*, en l'instruisant de ses immortelles destinées.

Pour être ce que Dieu vouloit qu'il fût, l'homme devoit connoître toutes ces choses; et comme la connoissance en étoit également indispensable à tous les hommes, le Père du genre humain la transmit par la parole à ses enfans, et ceux-ci à leurs descendans. Voilà l'origine de la tradition.

Mais un déplorable changement s'étoit opéré dans les destinées de l'homme depuis sa chute. L'avenir ne pouvoit plus être le même pour lui après le péché; et cet avenir devoit être différent encore, selon que Dieu s'arrêteroit à des pensées de miséricorde ou de rigueur. Or, si l'homme coupable eût ignoré l'avenir qui l'attendoit, ce n'auroit plus été l'homme, mais je ne sais quel être incompréhensible qui, privé des biens attachés à son

état primitif, et n'emportant du passé que le souvenir d'un crime inexpiable, auroit marché sous ce poids dans des ténèbres éternelles. S'il eût ignoré les desseins de Dieu sur lui, la place que lui assignoit la justice suprême, les devoirs nouveaux qu'elle lui prescrivoit, comment auroit-il pu concourir librement aux volontés de ce Dieu offensé, et lui obéir? L'ordre moral eût été détruit avec toute religion; car quelle religion, quelle loi morale pourroit-il exister pour un être qui ne sauroit ni ce qu'il doit croire, ni ce qu'il doit faire, ni ce qu'il doit espérer, ou craindre?

Ainsi la religion, la morale, l'intelligence même, supposent la connoissance d'un certain ordre relatif à l'être intelligent, ordre qui embrasse le passé, le présent et l'avenir, et qui dépend des volontés libres de Dieu.

Il falloit donc qu'après sa chute, l'homme cessât d'être homme, ou que Dieu lui révélât ce qu'il avoit résolu à l'égard de ses futures destinées. Il falloit donc que Dieu lui parlât de nouveau, et que l'homme auquel il parleroit transmît aux autres hommes sa parole nécessaire à tous. Voilà la prophétie, et l'on comprend qu'elle forme une partie essentielle de la révélation, de l'ordre moral et religieux, en un mot, de tout ordre relatif aux êtres intelligens.

Que si l'on demandoit pourquoi Dieu n'a point révélé immédiatement à tous les hommes l'avenir qui les intéresse, ce ne seroit pas de-

mander la raison de la prophétie, ce seroit demander pourquoi tous les hommes ne sont pas prophètes.

A cette question il y a une réponse de fait qui suffit : Dieu ne l'a pas voulu. Qu'importe ses motifs? Quels qu'ils soient, ils sont dignes de lui, et il n'y auroit point de folie plus grande que d'argumenter de notre ignorance contre sa sagesse.

Mais, de plus, ne voit-on pas que la révélation de l'avenir faite immédiatement à chaque homme, renverseroit l'ordre que Dieu a établi et qui est fondé sur la transmission des connoissances nécessaires par le témoignage? Ne voit-on pas que ce qu'on demande par rapport à la prophétie, on pourroit le demander, avec autant de raison, pour tout le reste, et que cette question particulière implique une question générale que voici : Pourquoi Dieu ne révèle-t-il pas immédiatement à chaque homme, ce qu'il est nécessaire que chaque homme sache? c'est-à-dire, pourquoi chacun de nous n'est-il pas indépendant? pourquoi la société existe-t-elle? pourquoi le langage, la tradition, l'autorité, l'obéissance? pourquoi la foi? pourquoi la religion? pourquoi l'homme? A cela nous n'avons qu'un mot à répondre : Demandez-le à celui qui l'a fait.

Loin donc que la prophétie ou la prédiction de choses futures que l'homme n'a pu connoître que par une révélation divine, soit incroyable en elle-même, il est impossible,

l'homme existant, de concevoir qu'elle n'existe pas. Et comme les motifs pour lesquels Dieu se détermine à révéler l'avenir, peuvent et doivent échapper souvent à notre intelligence, toutes les questions qu'on peut raisonnablement former sur les prophéties, se réduisent à deux questions de fait, l'existence même de la prophétie et son accomplissement; en d'autres termes : Est-il certain que telle prophétie ait été faite? est-il certain qu'elle soit accomplie? deux points dont on peut s'assurer comme de tous les autres faits, par le témoignage.

Cette simple observation suffit pour faire sentir l'immense absurdité de ce que dit Rousseau dans l'Emile : « Aucune prophétie ne » sauroit faire autorité pour moi, parce que, » pour qu'elles la fissent, il faudroit trois choses » dont le concours est impossible, savoir, que » j'eusse été témoin de la prophétie, que je » fusse témoin de l'événement, et qu'il me fût » démontré que cet événement n'a pu cadrer » fortuitement avec la prophétie; car, fût- » elle plus précise, plus claire, plus lumineuse » qu'un axiome de géométrie, puisque la clarté » d'une prédiction faite au hasard n'en rend pas » l'accomplissement impossible, cet accom- » plissement, quand il a lieu, ne prouve rien, » à la rigueur, pour celui qui l'a prédit (1). »

Reprenons les questions posées plus haut : Est-il certain que telle prophétie ait été faite?

---

(1) Emile, liv. IV, tom. III, p. 23 et 24. Ed. de 1793.

Est-il certain qu'elle soit accomplie? Pour en être certain, répond Rousseau, il faudroit que j'eusse été témoin de la prophétie et que je le fusse de l'événement. On ne peut donc, suivant Rousseau, être certain qu'une chose ait été dite, à moins qu'on ne l'ait entendue soi-même, qu'un événement soit arrivé, à moins de l'avoir vu de ses propres yeux. Il accorde donc plus de confiance au témoignage unique des sens qu'au témoignage uniforme des sens de plusieurs hommes, et même de tous les hommes, car rien ne modifie sa proposition. Il nie donc la possibilité de s'assurer d'aucun fait par le témoignage. Il nie spécialement qu'on puisse être certain de l'authenticité d'un livre quelconque, puisque la nature des choses qu'il renferme est indifférente dans le cas présent. S'il est, en effet, permis de douter du témoignage général des hommes, quand ils affirment qu'un autre homme a dit ou écrit que le soleil cesseroit de se lever l'an prochain, il est également permis de douter de leur témoignage quand ils affirment qu'un homme a dit ou écrit que le soleil s'est levé l'an dernier. Que si vous supposez que les sens d'un grand nombre d'hommes ont pu les tromper en cette circonstance, qu'il est possible qu'ils aient cru voir ou entendre, ce qu'ils n'ont ni entendu, ni vu; sur quel fondement prétendrez-vous que vous ne pouvez être vous-même trompé par vos sens, que leur rapport est toujours fidèle, que seul

d'entre les mortels vous voyez toujours réellement ce que vous croyez voir, vous entendez ce que vous croyez entendre, et que la certitude, refusée au reste du genre humain, est un privilége personnel qui n'appartient qu'à vous?

Ce n'est pas tout; il existe une multitude de faits dont jamais aucun homme ne pourroit être certain, d'après les maximes de Rousseau, et ce sont précisément les faits qui, au jugement de tous les hommes, sont le moins susceptibles de doute, les faits qui intéressent un pays, un peuple entier, qui se manifestent à la fois en plusieurs lieux, et souvent ne s'accomplissent que dans un temps assez long; par exemple, une vaste inondation, une peste universelle, un soulèvement général, une conquête, la chute d'un empire. Afin d'acquérir le droit de douter des prophéties, parmi lesquelles il en est qui annoncent de semblables événemens, Rousseau renverse donc la base de toutes les histoires, aussi bien que de toutes les sciences, qui se composent presque entièrement de faits généraux connus seulement par le témoignage, d'observations et de calculs si nombreux, qu'un homme ne pourroit sans folie entreprendre de les vérifier. Il renverse la société même, il détruit le fondement de toutes les relations qu'elle établit entre les hommes, puisqu'il n'est possible à aucun d'eux de s'assurer par ses propres sens de l'existence de toutes les lois, de toutes les institutions, de toutes les coutumes, et de

tous les traités, en un mot des faits innombrables sur lesquels repose l'ordre public et le commerce du genre humain.

Outre la condition d'être témoin de la prophétie et de l'événement qu'elle annonce, Rousseau veut encore *qu'il lui soit démontré que cet événement n'a pu cadrer fortuitement avec la prophétie, parce que,* dit-il, *la clarté d'une prophétie faite au hasard n'en rend pas l'accomplissement impossible.* D'où il suit que, selon Rousseau, on ne sauroit être certain qu'une prédiction est réellement prophétique, que *lorsque son accomplissement est impossible.* Ainsi, d'un côté, s'il y a prophétie, il est impossible qu'elle s'accomplisse, c'est-à-dire qu'il n'y a pas prophétie; et d'un autre côté, si elle s'accomplit, ce n'est pas une prophétie, puisque l'événement prouve que son accomplissement étoit possible. N'admirez-vous pas cette puissante logique?

Si Rousseau, quoique ses paroles n'admettent guère cette explication, prétend seulement qu'on doit être certain que l'accomplissement de la prophétie n'est pas un simple effet du hasard, il ne dit rien que tous les hommes n'avouent sans difficulté; et tous encore ils lui diront, avec l'orateur romain, que « le hasard n'imite jamais parfaitement la » vérité, qu'il ne lui ressemble jamais en tout » point (1), » que le sens commun distingue

(1) Quidquam casu esse factum, quod omnes habet

aisément ce qui peut être un effet fortuit, de ce qu'on doit attribuer à une cause certaine, sans quoi, ne pouvant pas même soupçonner l'existence de l'ordre, nous n'en aurions aucune idée.

« Je ne dois point être surpris qu'une chose » arrive lorsqu'elle est possible, et que la difficulté de l'événement est compensée par la » quantité des jets, j'en conviens. Cependant » si l'on me venoit dire que des caractères » d'imprimerie, projetés au hasard, ont donné » l'Enéide tout arrangée, je ne daignerois pas » faire un pas pour aller vérifier le mensonge. » Vous oubliez, me dira-t-on, la quantité des » jets; mais de ces jets-là combien faut-il que » j'en suppose pour rendre la combinaison » vraisemblable? Pour moi, qui n'en vois » qu'un seul, j'ai l'infini à parier contre un » que son produit n'est point l'effet du hasard (1). »

---

in se numeros veritatis? Quatuor tali jacti casu venereum efficiunt; num etiam centum venereos, si CCCC talos jeceris, casu futuros putas? Adspersa temerè pigmenta in tabula, oris lineamenta effingere possunt; num etiam Veneris Coæ pulchritudinem effingi posse adspersione fortuitâ putas? Sus rostro si humi A litteram impresserit, num propterea suspicari poteris Andromacham Ennii ab eâ posse describi?.... Sic enim se profectò res habet, ut numquàm perfectè veritatem casus imitetur. *Cicer., De divinat., lib. I, cap.* XIII, *n.* 23.

(1) Emile, liv. IV, tom. II, p. 312.

Sophiste, reconnoissez vos paroles, et ne dites plus que la *clarté d'une prophétie ne rendant pas son accomplissement impossible, cet accomplissement, quand il a lieu, ne prouve rien, à la rigueur, pour celui qui l'a prédit;* car la possibilité que cet accomplissement soit l'effet du hasard peut être telle, de votre aveu, qu'elle n'ait en sa faveur qu'une chance unique contre une infinité d'autres chances. Or, quand il y a *l'infini à parier contre un* qu'un homme est véritablement prophète, on ose penser qu'à *la rigueur* cela *prouve* quelque chose pour lui; et cette preuve est si forte à vos propres yeux, que vous l'employez pour établir l'existence du souverain Etre.

Mais allons plus loin : en excluant la condition contradictoire d'une impossibilité *absolue* dans l'accomplissement, toutes les conditions requises par Rousseau pour qu'une prophétie *fasse autorité*, conditions dont il juge *le concours impossible*, peuvent se rencontrer, et se sont en effet rencontrées réellement. Les Apôtres ont entendu, ou ils ont pu entendre Jésus-Christ prédire sa résurrection. Les Apôtres ont vu, ou ils on pu voir Jésus-Christ ressuscité. La résurrection d'un mort est un événement que *le hasard* n'a pu opérer. Donc il peut y avoir des prophéties qui, suivant Rousseau lui-même, *fassent autorité;* et les Pères ont eu raison d'enseigner que la prophétie est un caractère distinctif et le témoignage authentique de la Divinité, qui

connoît seule l'avenir, parce qu'elle seule connoît ses volontés et les volontés libres des créatures (1).

En considérant la nature de l'homme et les lois qui en dérivent, nous avons reconnu que la prophétie est une suite nécessaire de ces lois, et que l'ordre entier de nos devoirs repose sur la révélation de l'avenir. Mais quand nous serions incapables de concevoir la nécessité ou même l'utilité de la prophétie, quand ses rapports avec l'ordre général échapperoient à notre raison, son existence attestée par tous les peuples dans tous les siècles, seroit encore un fait au-dessus du plus léger doute, un fait aussi certain que l'existence de l'homme même.

Cet accord universel, qui forme, suivant Aristote, la plus puissante preuve (2) avoit

---

(1) « La prophétie est le caractère distinctif de la » Divinité : la connoissance des choses futures est au-» dessus de l'intelligence humaine L'accomplissement » de la prophétie est donc une preuve sans réplique » que Dieu en est l'auteur. » *Origen. contr. Cels., lib. VI, n.* 10. -- Idoneum, opinor, testimonium Divinitatis veritas Divinationis. *Tertullian., Apolog., cap. XX.* — *S. Iren., lib. I, cap. XIII, n.* 2. — *Aut. quæst. et respons. ad orthod. resp. ad qu.* 146. — *Minut. Felix in Octavio.*—*S. Hilar., lib. IX, de Trinit.* — *S. August., De divinat. dæmon., cap. V.*

(2) Κράτιστον πάντας ἀνθρώπους, κ. τ. λ. Potentissima probatio est, si in id quod dicitur omnes consentiant. *Arist.*

frappé Cicéron. « C'est, dit-il, une opinion » très-ancienne, descendue des temps hé» roïques jusqu'à nous, et affermie par le » consentement du peuple romain et de toutes » les nations, qu'il existe parmi les hommes » une certaine divination que les Grecs appel» lent d'un nom qui signifie le pressentiment » et la science des choses futures. Chose ma» gnifique et salutaire, si elle existe réellement, » et qui, plus qu'aucune autre, rapproche » notre nature de la nature divine..... Or je » ne vois aucune nation, si polie qu'elle soit » et si savante, ou si grossière et si barbare, » qui ne croie que l'avenir est annoncé, que » plusieurs le connoissent et peuvent le pré» dire (1). »

Cette croyance étoit fondée, en premier lieu, sur la tradition primitive. Il y a eu des

(1) Vetus opinio est, jam usque ab heroicis ducta temporibus, eaque et populi romani et omnium gentium firmata consensu, versari quamdam inter homines divinationem, quam Græci μαντικὴν appellant, id est, præsensionem et scientiam rerum futurarum. Magnifica quidem res et salutaris, si modò est ulla; quâque proximè ad deorum vim natura mortalis possit accedere... Gentem quidem nullam video, neque tam humanam atque doctam, neque tam immanem atque barbaram, quæ non significari futura, et à quibusdam intelligi, prædicique posse censeat. *Cicer., De Divinat., lib. I, cap.* 1, *n.* 1 *et* 2. —Vid. et. *Origen. contr. Cels., lib. I, n.* 36. — *Machiavel, Disc. sur Tite-Live, I*, 56. — *M. de Maistre, Soirées de Saint-Pétersbourg, XI*[e] *entret., not., tom. II, p.* 348 *et suiv.*

prophètes dès le commencement (1). Le premier homme apprit de Dieu qu'il sortiroit de la femme une semence bénie qui écraseroit la tête du serpent (2). Hénoch, suivant saint Jude et Philon (3), Noé (4), Abraham (5), Isaac (6), Jacob (7), Joseph (8), reçurent de Dieu l'esprit prophétique ; et l'on a vu que tout le genre humain avoit conservé le souvenir des antiques oracles, qui annonçoient au monde un Libérateur (9).

Secondement, Dieu ne cessa point, même depuis la loi écrite, de susciter parmi les gentils de véritables prophètes, pour procurer à tous les hommes le moyen de parvenir au salut, et pour assurer en particulier celui des élus. Balaam en offre un exemple. « Dans tous » les temps, dit Origène, la sagesse divine » descendant dans les âmes des justes, en a » fait des prophètes et amis de Dieu (10). »

Saint Augustin s'exprime sur ce point en

---

(1) S. Epiphan. adv. hæres., p. 6.
(2) Genes. III, 15.
(3) S. Jud. epist. 14. — Phil. lib. Quis rerum divin. hæres., p. 517.
(4) Genes. VI.
(5) Ibid., XX, 7.
(6) Ibid.
(7) Ibid., XLIX.
(8) Ibid., XXXVII.
(9) *Voyez* le chapitre XXVII.
(10) Origen. contr. Cels., lib. IV, n. 7. Traduct. de Gourcy.

des termes non moins exprès. « S'il y a eu des
» prophètes chez le peuple juif, il y en a eu
» aussi chez les autres peuples, et ils ont prédit
» des choses qui regardent Jésus-Christ (1). »
Et encore : « On croit avec raison qu'il y a eu
» chez les autres nations des hommes à qui le
» mystère de Jésus-Christ a été révélé, et qui
» ont été poussés à le prédire (2). »

Clément d'Alexandrie n'en doutoit point, et ses paroles montrent même qu'il regardoit ce sentiment comme une tradition apostolique (3). Il ne faut pas s'étonner de l'entendre

---

(1) Siquidem de populo Judæorum fuerunt prophetæ, per quos Evangelium, cujus fide credentes justificantur, ante promissum esse testatur....; fuerunt enim et prophetæ non ipsius, in quibus etiam aliqua inveniuntur quæ de Christo audita cecinerunt. *S. Aug.*, *Epist. ad Rom.*, *inchoat. Exposit.*, *cap.* III, *part. II*, *tom. III*, *col.* 926.

(2) Non incongruè creditur fuisse et in aliis gentibus homines, quibus hoc mysterium revelatum est, et qui hoc etiam prædicere impulsi sunt. *De Civit. Dei*, *lib. XVIII*, *cap.* XLVII, *tom. VII*, *col.* 530.

(3) Quod enim quemadmodùm Judæos Deus salvos esse voluit, dans eis prophetas, ità etiam Græcorum spectatissimos *propriæ suæ linguæ prophetas excitatos*, prout poterant capere Dei beneficentiam, à vulgò secrevit, præter Petri predicationem, declarabit Paulus Apostolus dicens : Libros quoque sumite, agnoscite Sibyllam quomodo unum Deum significat, et ea quæ sunt futura : et Hydaspen sumite et legite, et invenietis Dei filium multò clariùs et apertiùs esse scriptum, et quemadmodùm adversùs Christum multi reges ins-

nommer les Sibylles. Presque tous les anciens Pères (1), et saint Augustin lui-même (2), les ont crues véritablement inspirées. On a tout lieu de croire que, sous ce nom, qui ne désigne aucun personnage certainement connu, de vraies prophéties avoient cours chez les Grecs et chez les Romains. Quoiqu'on en ignorât les auteurs, elles ne laissoient pas de produire leur effet, en dirigeant la foi et l'espérance des justes vers le Sauveur attendu, et en préparant les peuples à le reconnoître. Il est possible qu'on ait attribué faussement plusieurs prophéties aux sibylles; cependant Lactance, après en avoir cité de très-frappantes, assure que quiconque a lu Cicéron, Varron, et d'autres écrivains qui vivoient

---

truent aciem, qui eum habent odio, et eos qui nomen ejus gestant, et ejus fideles, et ejus tolerantiam et adventum. *Clem. Alexand., Strom., lib. VI, p.* 636.

(1) S. Justin. Cohort. ad Græc., p. 34, 36. — Lact., Divin. Instit., lib. IV, cap. xv.

(2) Omninò non est cui alteri præter Dominum Christum, dicat genus humanum :

> Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
> Irrita perpetuâ solvent formidine terras.

Quod ex Cumæo, id est, ex Sybillino carmine se fassus est transtulisse Virgilius; quoniam fortassis illa vates aliquid de unico Salvatore *in spiritu audierat*, quod necesse habuit confiteri. *S. August., Epist. CCLVIII ad Martian., n.* 5, *tom. II, col.* 884.

avant Jésus-Christ, ne pensera point qu'elles soient supposées (1).

Au reste, nous prions de bien remarquer que nous ne nous autorisons d'aucune de ces prédictions incertaines. Si nous en parlons, c'est uniquement pour montrer que les Pères ont cru que l'esprit prophétique étoit répandu chez tous les peuples (2), quoique sans doute

---

(1) His testimoniis quidam revicti solent eò confugere ut aiant, non esse illa carmina Sibyllina, sed à nostris conficta, atque composita : quod profectò non putabit, qui Ciceronem, Varronemque legerit, aliosque veteres, qui Erythræam Sibyllam, cæterasque commemorant, quarum ex libris ista exempla proferimus ; qui autores antè obierunt, quàm Christus secundum carnem nasceretur. *Lactant., Divin. instit., lib. IV, cap.* XV.

(2) Saint Thomas le dit expressément. « Dicendum, » quod multis gentilium facta fuit revelatio de Christo : » ut patet per ea, quæ predixerunt. » 2. 2æ *Quæst. II, art. VII*, C'est aussi ce que pensoient Sixte de Sienne et le savant évêque d'Avranches. Le premier s'exprime ainsi : « Gentilibus verò, si qui absque Mediatoris no» titiâ salutem sunt asseccuti, sat fuit habere fidem in » unicâ Dei credulitate inclusam ; hoc est ut Deum esse » crederent humani generis servatorem juxta ordinem » in suâ admirabili Providentiâ occultum, *et aliquibus » ipsorum vatibus, ac sibyllis peculiari privilegio reve» latum.* » *Sixt. Senens., Biblioth. sancta, lib. VI. Annot. LI, p.* 490. Voici maintenant les paroles de Huet, qui attribue une véritable inspiration à Confucius : « Quodque multò magis mirere, scriptum reliquit » in libris suis magnus ille sinicæ doctrinæ antistes Con» fucius, Verbum aliquando carnem futurum ; annumque » quod id facturum esset, eum nempè ipsum quo

beaucoup moins que chez le peuple choisi de Dieu pour être le dépositaire des promesses.

Il y avoit encore entre les Juifs et les autres nations une différence importante. Celles-ci n'avoient point d'Ecriture sacrée, parce qu'il n'existoit point parmi elles de tribunal souverain divinement établi pour en être l'infaillible interprète. La connoissance des dogmes et des devoirs se conservoit, comme les prophéties, par la tradition. Les Juifs seuls possédoient la parole de Dieu consignée dans des monumens authentiques; de sorte que la doctrine du genre humain, avant la venue du Messie, doit être cherchée et ne peut être trouvée que dans la tradition universelle, et cette tradition atteste l'existence du don prophétique dans le monde entier. Sans cela, on ne pourroit pas même concevoir la religion, puisqu'elle est entièrement fondée sur un Rédempteur attendu, et par conséquent prédit.

Les prophéties nombreuses que renferme l'Ecriture peuvent être divisées en trois classes:

1° Celles qui ont eu leur accomplissement avant Jésus-Christ;

» Christus Dominus natus est, *animo prævidit.* » *Alnetan. Quæst., lib. II, cap.* XIII, *p.* 235. — Les musulmans croient que Dieu a successivement envoyé dans le monde un grand nombre de prophètes, et Sale présume qu'ils tiennent cette tradition des Juifs et des chrétiens. *Prelim., Discourse on the Koran, sect. IV, vol. I, p.* 99.

2° Celles que Jésus-Christ lui-même a accomplies ;

3° Les prophéties de Jésus-Christ et des Apôtres, parmi lesquelles il en est plusieurs qui ont eu déjà leur accomplissement, et d'autres qui ne l'auront qu'à la fin des temps.

Les premières servoient à fortifier la foi des secondes ; elles étoient comme la preuve de leur accomplissement futur pour ceux qui n'en devoient pas être témoins. Qu'elles se soient vérifiées exactement, qui pourroit en douter, après le témoignage unanime de ceux qui en étoient les dépositaires, l'objet, et qui dès lors ont pu mieux que personne et les entendre, et en faire l'application aux événemens? Nier l'existence de ces prophéties ce seroit nier l'existence de l'Ecriture ; nier leur accomplissement, ce seroit nier l'histoire des Juifs.

Il y a plus : ce seroit nier encore l'histoire des nations voisines, et celle même des puissantes monarchies de l'Orient, que Dieu faisoit servir à l'exécution de ses desseins sur son peuple, et dont, par ce motif, les destinées furent souvent prédites. Ainsi la prise de Babylone par Cyrus est annoncée dans Isaïe et Jérémie (1), avec ses plus légères circonstances. Le Prophète a tout vu, jusqu'au

(1) Voyez Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ., IIe part., chap.* VI.

moyen que le vainqueur emploieroit pour se rendre maître de cette ville superbe (1). Cyrus lui-même, qu'Isaïe *avoit appelé par son nom* deux cents ans avant qu'il fût né (2), reconnoît le manifeste accomplissement de la parole divine, et « ravi des oracles qui avoient » prédit ses victoires, il avoue qu'il doit son » empire *au Dieu du ciel* (3) que les Juifs ser» voient (4). »

Si quelques-unes des prophéties qui les concernent particulièrement nous paroissent obscures aujourd'hui, nous ne devons pas nous en étonner, puisqu'elles n'ont point été faites pour nous. Les Prophètes, selon la remarque d'Origène, « n'annonçoient pas seulement de » grands événemens qui intéressoient toutes » les nations de la terre, ou tout le corps des » Juifs, comme ce qui regarde le Messie, les » empires, la conversion des gentils, mais aussi » des faits particuliers : c'est de quoi il y a plu» sieurs exemples dans les livres des Juifs (5). »

---

(1) Jerem. L, 38. LI, 36.

(2) Qui dico Cyro : Pastor meus es, et omnem voluntatem meam complebis. *Is. XLIV*, 28. Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram, ut subjiciam ante faciam ejus gentes, et dorsa regum vertam, et aperiam coram eo januas, et portæ non claudentur. Ego ante te ibo... et vocavi te nomine tuo. *Id., XLV*, 1 *et seqq.*

(3) II Paralip. XXXVI, 23. I Esdr., 1, 2.

(4) Bossuet., *loc. cit.*

(5) Origen. contr. Cels., lib. II, n. 37. Traduct. de Gourcy.

Quand ce peuple n'attesteroit pas que les prophéties de ce genre se sont accomplies, ou quand on refuseroit de croire son témoignage, s'il est certain d'ailleurs que ceux qui les ont faites étoient réellement prophètes, cela suffit pour être assuré que tout ce qu'ils ont prédit s'est vérifié. Or l'accomplissement incontestable d'une seule prophétie avérée, prouve l'inspiration de son auteur, et l'Ecriture offre un grand nombre de semblables prophéties, sans même y comprendre celles qui ont le Messie pour objet, et dont nous parlerons tout à l'heure. C'est dans l'Ecriture Sainte, que Porphyre et Julien, ces ardens ennemis du Christ, vont chercher des exemples de prophéties véritables (1). Porphyre étoit même si frappé de celles de Daniel, qu'il essaya de tirer de leur clarté même un argument contre elles, prétendant qu'elles n'avoient pu être écrites qu'après les événemens qu'elles prédisent, parce que le Prophète paroît bien plutôt raconter le passé, qu'annoncer l'avenir (2). Or il n'est pas maintenant

(1) Porphyr. de Abstin. lib. IV, cap. 13. — Id., Porph. et Julian. ap. Cyrill., lib. V et VI. in Julian.

(2) Contra prophetam Danielem duodecimum librum scripsit Porphyrius, nolens eum ab ipso, cujus est inscriptus nomine, esse compositum : sed à quodam qui temporibus Antiochi qui appellatus est Epiphanes, fuerit in Judæâ, et non tam Danielem ventura dixisse, quàm illum narrâsse præterita. *S. Hieronym., lib. XIV, in Daniel., Præfat., Oper. tom. III, col.* 1071, 1072,

un seul incrédule qui conteste l'authenticité des prophéties de Daniel : et voilà les incrédules des premiers siècles, qui, terrassés par l'évidence de leur accomplissement, vous disent que ce ne sont pas des prédictions, mais une histoire. Je ne sais ce qu'on peut demander, ce qu'on peut désirer encore après ce double aveu.

Mais, comme nous l'avons fait observer déjà, le dernier objet des prophéties étant constamment le Messie qui devoit venir, celles qui se sont accomplies avant sa venue tendoient toutes au même but, qui étoit d'affermir la foi dans les prophéties qu'il devoit accomplir lui-même; et certainement personne ne doutera qu'elles n'aient produit leur effet puisqu'au moment où Jésus-Christ apparut sur la terre, il étoit attendu non-seulement des Juifs, mais du genre humain tout entier. Ecoutons Pascal.

« La plus grande des preuves de Jésus-» Christ, ce sont les prophéties. C'est aussi à » quoi Dieu a le plus pourvu ; car l'événement » qui les a remplies est un miracle subsistant » depuis la naissance de l'Eglise, jusqu'à la » fin. Ainsi Dieu a suscité des prophètes du-» rant seize cents ans ; et pendant quatre cents » ans après, il a dispersé toutes ces prophéties, » avec tous les Juifs qui les portoient, dans » tous les lieux du monde. Voilà quelle a été » la préparation à la naissance de Jésus-Christ, » dont l'Evangile devant être cru par tout le

» monde, il a fallu non-seulement qu'il y ait
» eu des prophéties pour le faire croire, mais
» encore que ces prophéties fussent répandues
» par tout le monde, pour le faire embrasser
» par tout monde.

» Quand un seul homme auroit fait un
» livre des prédictions de Jésus-Christ pour le
» temps et pour la manière, et que Jésus-
» Christ seroit venu conformément à ces pro-
» phéties, ce seroit une force infinie. Mais il y
» a bien plus ici. C'est une suite d'hommes,
» durant quatre mille ans, qui, constamment
» et sans variation, viennent l'un ensuite de
» l'autre prédire ce même avénement. C'est
» un peuple tout entier qui l'annonce, et qui
» subsiste pendant quatre mille années, pour
» rendre encore témoignage des assurances
» qu'ils en ont, et dont ils ne peuvent être
» détournés par quelques menaces et quelque
» persécution qu'on leur fasse : ceci est tout
» autrement considérable (1). »

Et voyez avec quelle clarté, quelle précision, quelle exactitude de circonstances, Jésus-Christ étoit annoncé; voyez s'il est possible à un esprit sincère et droit de le méconnoître dans ce que les prophètes ont dit de lui; voyez si la raison peut expliquer par le hasard cette longue suite de prédictions si étonnantes,

---

(1) Pensées de Pascal, IIe part., art. XI, § 2, t. II, p. 109 et 110. Edit. de Renouard, 1803.

qu'elles semblent n'être bien souvent que le simple récit de l'Evangile; voyez enfin si la prévision qui rend l'avenir le plus éloigné et le plus merveilleux présent aux Prophètes, ne sort pas de l'ordre naturel de la prévoyance humaine; si elle n'est pas manifestement une inspiration de celui qui contemple en lui-même, sans aucune succession de temps, tout ce qui fut, tout ce qui est, et tout ce qui doit être.

Au moment même de la chute de nos premiers parens, Dieu leur promet un Rédempteur qui *écrasera la tête du serpent* (1). Les hommes vivent dans cette attente, ignorant néanmoins de qui naîtroit ce *fruit béni* de la femme (2). Avant d'en être instruits, il falloit que la famille à qui cette illustre prérogative

---

(1) Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius. Ipsa conteret caput tuum. *Genes. III*, 15. Le pronom *ipsa*, suivant l'Hébreu et les plus anciennes versions, se rapporte non à la femme, mais au rejeton qui naîtra d'elle.

(2) Les paroles qu'Eve prononça après avoir enfanté son fils premier-né, montrent qu'elle espéroit que la promesse d'un libérateur s'accompliroit en lui, et qu'elle savoit que ce libérateur seroit Dieu et homme tout ensemble : קָנִיתִי אִישׁ אֶת־יְהוָה, *Acquisivi hominem, ipsum Jehovah (Genes., IV, 1.)*, et selon l'ancienne paraphrase : *J'ai obtenu l'homme, l'ange de Jehovah.* C'est ainsi que Heydeck *(Defens. de la relig. christ.)*, Jamieson *(Vindic., lib. I; cap. v)*, et Faber *(Hor. mos., vol. II, p. 56)*, entendent ce passage remarquable.

devoit appartenir, fût formée. Dieu annonce à Abraham, *Père des croyans, qu'en lui seront bénies toutes les nations de la terre* (1). La même promesse est faite à Isaac (2), à l'exclusion d'Ismaël; à Jacob (3), à l'exclusion d'Esaü; à Juda (4), à l'exclusion de ses frères; et cette prophétie n'étoit pas connue seulement des juifs, puisqu'un étranger, Balaam, s'écrioit en présence des Moabites : *L'étoile s'élèvera de Jacob, et le sceptre d'Israël* (5).

Les temps s'écoulent, et peu à peu Dieu répand de nouvelles lumières sur la descendance du Messie. *Une branche sortira de Jessé, et une fleur de sa racine. Et l'esprit du Seigneur se reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété* (6). *Ce rejeton de Jessé sera un signe au milieu des peuples, et les nations le prieront* (7). Un autre Prophète l'ap-

---

(1) In te benedicentur universæ cognationes terræ, *Genes., XII*, 3. *Ibid., XVIII*, 18 *et XXII*, 18.

(2) Ibid., XXVI, 4.

(3) Ibid., XXVIII, 14.

(4) Ibid., XLIX, 8—10.

(5) Orietur stella ex Jacob, et consurget virga de Israël. *Numer., XXIV*, 17.

(6) Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. Et requiescet super eum spiritus Domini, spiritus sapientiæ et intellectûs, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiæ et pietatis. *Isa., XI*, 1 *et* 2.

(7) In die illâ, radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur. *Ibid.*, 10.

pelle *le germe de David* (1), et ce fut constamment la croyance perpétuelle des Juifs, que le Sauveur qu'ils attendoient seroit de la race de ce saint Roi.

Mais quand paroîtra-t-il? quand se lèvera l'étoile de Jacob, pour *éclairer les peuples assis dans l'ombre de la mort* (2)? Jacob lui-même nous l'apprend : Lorsque la puissance souveraine sera ôtée à Juda, *alors viendra celui qui doit venir, et qui sera l'attente des nations* (3).

Rappelez-vous cette parole des Juifs au gouverneur romain : *Il ne nous est point permis de condamner personne à mort* (4); et dites si les temps étoient accomplis (5).

---

(1) Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et suscitabo David germen suum. *Jerem.*, *XXVIII*, 5. Conf.; *id.* *XXX*, 9. *Ezech.* *XXXIV*, 23, 24; *XXXVII*, 24. *Ose.*, *III*, 5.

(2) Visitavit nos, Oriens ex alto : illuminare his, qui in tenebris, et in umbrâ mortis sedent. *Luc.*, *I*, 78, 79.

(3) Non auferetur sceptrum de Judâ, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, et ipse erit exspectatio gentium. *Genes.*, *XLIX*, 10.

(4) Dixit ergo eis Pilatus : Accipite eum vos, et secundum legem vestram judicate eum. Dixerunt ergo ei Judæi : Nobis non licet interficere quemquam. *Joann.* *XVIII*, 31.

(5) Les rabbins David Kimchi et Manassé confessent que les Juifs *sont maintenant dans un état de bannissement, sans princes de leur race, assujétis à la puissance des nations, qu'ils souffrent la peine de leurs crimes par leur dispersion, n'ayant plus d'état ni d'empire.* Aveugles, qu'ils nous disent pour quel crime ils sont punis.

Mais il falloit qu'ils fussent marqués d'une manière plus précise encore, et c'est ce que Dieu a fait cinq siècles avant la venue du Messie, par la bouche du prophète Daniel. « Il voit septante semaines, à commencer de» puis l'ordonnance donnée par Artaxerxe à » la longue-main, la vingtième année de son » règne, pour rebâtir la ville de Jérusalem. » Là est marquée en termes précis, sur la fin » de ces semaines, *la rémission des péchés*, *le* » *règne éternel de la justice*, *l'entier accomplis*» *sement des prophéties*, et *l'onction du Saint des Saints*. *Le Christ* doit faire sa charge, et » paroître comme *conducteur* du peuple *après* » *soixante-neuf semaines*. *Après soixante-neuf* » *semaines* (car le prophète le répète encore) » *le Christ doit être mis à mort* : il doit mourir » de mort violente ; il faut qu'il soit immolé » pour accomplir les mystères. Une semaine » est marquée entre les autres, et c'est la der» nière et la soixante-dixième ; c'est celle où » le Christ sera immolé, où *l'alliance sera* » *confirmée*, et au *milieu de laquelle l'hostie et* » *les sacrifices seront abolis*, sans doute par la » mort du Christ, car c'est ensuite de la mort » du Christ que ce changement est marqué. » *Après cette mort du Christ*, et *l'abolition* » *des sacrifices*, on ne voit plus qu'horreur » et confusion : on voit *la ruine de la Cité* » *sainte, et du sanctuaire* ; *un peuple et un* » *capitaine qui vient pour tout perdre* ; *l'a*» *bomination dans le temple* ; *la dernière et irré-*

» *médiable désolation* du peuple ingrat envers
» son Sauveur (1).

» Nous avons vu que ces semaines réduites
» en semaines d'années, selon l'usage de l'É-
» criture, font quatre cent quatre-vingt-dix
» ans, et nous mènent précisément, depuis
» la vingtième année d'Artaxerxe, à la der-
» nière semaine; semaine pleine de mystères,
» où Jésus-Christ immolé met fin par sa mort
» aux sacrifices de la Loi, et en accomplit les
» figures. Les doctes font de différentes sup-
» putations pour faire cadrer ce temps au juste.
» Celle que je vous ai proposée est sans em-
» barras. Loin d'obscurcir la suite des rois de
» Perse, elle l'éclaircit; quoiqu'il n'y auroit

(1) Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum, et super urbem sanctam tuam, ut consummetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna, et impleatur visio, et prophetia, et ungatur Sanctus Sanctorum. Scito ergo, et animadverte : ab exitu sermonis, ut iterùm ædificetur Jerusalem, usque ad Christum ducem, hebdomades septem, et hebdomades sexaginta duæ erunt et rursùm ædificabitur platea, et muri in angustia temporum. Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus : et non erit ejus populus, qui eum negaturus est. Et civitatem et sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo : et finis ejus vastitas, et post finem belli statuta desolatio. Confirmabit autem pactum multis hebdomada una : et in dimidio hebdomadis deficiet hostia et sacrificium : et erit in templo abominatio desolationis : et usque ad consummationem et finem perseverabit desolatio. *Daniel. IX*, 24 *et seqq.*

» rien de fort surprenant, quand il se trouve-
» roit quelque incertitude dans les dates de
» ces princes (1), et le peu d'années dont on
» pourroit disputer, sur un compte de quatre
» cent quatre-vingt-dix ans, ne feront jamais
» une importante question. Mais pourquoi dis-
» courir davantage? Dieu a tranché la diffi-
» culté, s'il y en avoit, par une décision qui
» ne souffre aucune réplique. Un événement
» manifeste nous met au-dessus de tous les
» raffinemens des chronologistes; et la ruine
» totale des Juifs, qui a suivi de si près la mort
» de notre Seigneur, fait entendre aux moins
» clairvoyans l'accomplissement (2) de la pro-
» phétie (3). »

---

(1) Cette incertitude vient de l'obscurité de la chronologie orientale; les anciennes histoires ne marquent point de dates, ce qui rend les années des princes difficiles à fixer. Voyez l'*Hist. de Perse, par sir Jonh Malcolm, t. I, chap.* VII.

(2) Confondus par l'évidence de cet accomplissement, les Juifs ne savent plus que prononcer d'horribles imprécations contre ceux qui désormais supputeront les années de la venue du Messie. *Inflata rumpantur ossa eorum qui periodos temporum computant. Talm. cod. Sanhedrin, cap.* XI. — Et remarquez que le même livre nous apprend que la tradition des Juifs, conforme à la prophétie de Daniel, annonçoit la venue du Messie, au temps où Jésus-Christ parut. *Traditio domûs Eliæ : sex mille annis durat mundus; bis mille annis inanitas (sine lege); bis item mille annis lex : deniquè, bis mille annis dies Christi.* Talm., tom. Sanhedrin, p. 97.

(3) Bossuet, Disc. sur l'hist. univ., IIe part., ch. IX, p. 239, 240. Edit. de Versailles.

Ainsi l'on savoit que le Messie naîtroit de la famille de David, et le temps de sa naissance est prédit avec une précision rigoureuse. *Le Désiré de toutes les nations doit venir dans le second temple, et le remplir de sa gloire* (1). Le dernier des prophètes, Malachie, annonçoit qu'il alloit paroître. *Le Dominateur que vous cherchez, et l'Ange de l'alliance que vous désirez, viendra dans son temple. Le voici qui vient, dit le Dieu des armées* (2).

Ce n'est pas tout : on savoit encore qu'il naîtroit miraculeusement. « Cieux répandez » votre rosée, et que les nuées versent le juste ! » Que la terre s'ouvre, et germe le Sauveur ! » c'est moi Jehovah qui l'ai formé (3). Le Sei» gneur lui-même vous donnera un signe : » voilà que la Vierge concevra, et elle en» fantera un fils, et il sera nommé Emma» nuel (4), » *Dieu avec nous*. David son père

---

(1) Et movebo omnes gentes; et veniet Desideratus cunctis gentibus; et implebo domum istam gloriâ, dicit Dominus exercituum. *Agg.*, *II*, 8.

(2) Et statim veniet ad templum suum Dominator quem vos quæritis; et Angelus testamenti quem vos vultis. Ecce venit, dicit Dominus exercituum. *Malach.*, *III*, 1.

(3) Rorate cœli desuper, et nubes pluant justum : aperiatur terra, et germinet Salvatorem; et justitia oriatur simul : ego Dominus feci eum. *Isa.*, *XLV*, 8.

(4) Dabit Dominus ipse vobis signum. Ecce Virgo concipiet, et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel. *Isa.*, *VII*, 14. — Creavit Dominus *novum*

avoit vu *les rois de Tharsis lui offrir des dons, et les rois d'Arabie et de Saba lui apporter des présens* (1); *de l'or et de l'encens*, dit Isaïe (2); car cette circonstance devoit aussi être prédite. Osée le voit revenir d'Egypte (3). Michée avoit marqué jusqu'au lieu où s'accompliroit le mystère de son enfantement. *Et toi, Bethléem, appelée Ephrata, tu es une des plus petites villes parmi celles de Juda : de toi sortira le Dominateur d'Israël; et sa génération est dès le commencement, dès les jours de l'éternité* (4).

Le même prophète qui disoit du Christ, *le voici qui vient*, indique un nouveau signe auquel on le reconnoîtra : il sera précédé d'un *envoyé pour lui préparer les voies; et aussitôt* ajoute le Prophète, *le Dominateur d'Israël, l'Ange de l'alliance viendra* (5).

Et qu'est-ce que cet Ange de l'alliance?

---

super terram; femina circumdavit virum. *Jérém.*, *XXXI*, 22.

(1) Reges Tharsis et insulæ munera offerent : reges Arabum et Saba dona adducent. *LXXI*, 10.

(2) De Saba venient, aurum et thus deferentes. *Isa.*, *LX*, 6.

(3) Ex Ægypto vocavi filium meum. *Os.*, *XI*, 1.

(4) Et tu, Bethlehem Ephrata, parvulus es in millibus Juda : ex te mihi egredietur qui sit Dominator in Israël, et egressus ejus ab initio, à diebus æternitatis. *Mich.*, *V*, 2.

(5) Ecce ego mitto angelum meum, et præparabit viam ante faciem meam. Et *statim* veniet ad templum suum Dominator, etc. *Malach.*, *III*, 1.

C'est le même qui est appelé le *Juste* (1), *le Saint* par excellence, *le Saint des Saints* (2), *le roi Sauveur* (3), comme parle Zacharie; c'est *le Christ* qui, selon Daniel, *doit accomplir toutes les prophéties, abolir l'iniquité en mourant de mort violente, mettre fin au péché, et établir le règne de la justice éternelle* (4). C'est donc lui qui sera le *Rédempteur* de notre *race* que Job attendoit (5). C'est lui qui détruira l'empire du démon, qui *écrasera la tête du serpent*, et relevera la nature humaine abattue. Il sera prophète et législateur; Moïse l'annonce aux Juifs, en leur ordonnant de lui obéir.

« Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un » Prophète comme moi, de votre nation et » d'entre vos frères : vous l'écouterez.... Et le » Seigneur m'a dit... Je leur susciterai du mi-

---

(1) Rorate cœli desuper, et nubes pluant justum; aperiatur terra, et germinet Salvatorem. *Isa.*, *XLV*, 8. — Ecce dies veniunt, et suscitabo David germen justum. Et regnabit rex, et sapiens erit. *Jerem.*, *XXIII*, 5.

(2) Exulta et lauda, habitatio Sion, quia magnus in medio tuî sanctus Israël. *Isa.*, *XII*, 6. — Et ungatur Sanctus Sanctorum. *Daniel.*, *IX*, 24.

(3) Exulta satis, filia Sion : jubila, filia Jerusalem. Ecce Rex tuus venit tibi justus et Salvator. *Zachar.*, *IX*, 9.

(4) Daniel., IX, 24.

(5) גואל Redemptor consanguineus. *Job.*, *XIX*, 25.

» lieu de leurs frères un Prophète semblable à » toi. Je mettrai mes paroles dans sa bouche, » et il leur dira tout ce que je lui aurai com- » mandé. Mais si quelqu'un ne veut pas écou- » ter les paroles qu'il leur portera en mon » nom, moi-même je serai le vengeur (1). »

Est-ce tout? ne saurons-nous point comment ce Prophète, dont la mission est annoncée avec tant d'éclat, sera semblable à Moïse? L'Ecriture ne dit-elle rien de plus? Cherchons, examinons, ne nous lassons pas de recueillir tous les rayons de lumière dispersés dans les saints Livres.

« Les jours viendront, dit le Seigneur, et » je ferai une *nouvelle alliance* avec la maison » d'Israël et avec la maison de Juda : non une » alliance pareille à celle que je fis avec leurs » pères, au jour où je les pris par la main, » pour les tirer de la terre d'Egypte. Ils ont » violé cette alliance, et je leur ai fait sentir » mon pouvoir, dit le Seigneur. Mais voici le » pacte que je ferai avec la maison d'Israël, » lorsque ces jours seront venus : J'imprimerai

(1) Prophetam de gente tuâ et de fratribus tuis sicut me, suscitabit tibi Dominus Deus tuus : ipsum audies... Et ait Dominus mihi.. : Prophetam suscitabo eis de medio fratrum suorum similem tui : et ponam verba mea in ore ejus, loqueturque ad eos omnia quæ præcepero illi. Qui autem verba ejus, quæ loquetur in nomine meo, audire noluerit, ego ultor existam. *Deuter.*, *XVIII*, 15 *et seqq.*

» ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai » dans leurs cœurs. Je serai leur Dieu, et ils » seront mon peuple (1). »

Isaïe (2), Jérémie (3), Ezéchiel (4), Daniel (5), Osée (6), nous apprennent que cette alliance *nouvelle*, cette loi que le Prophète distingue clairement de celle promulguée par Moïse, doit être universelle et perpétuelle, qu'elle s'étendra à tous les lieux et à tous les temps. Et voici qu'annonçant de nouveau *l'Ange de l'alliance* (7), Dieu lui-même déclare que cet Envoyé, ce Législateur céleste, est le Sauveur promis dès le commencement. « Prête l'oreille, ô mon peuple ; écoute-moi, » ô ma tribu : la loi sortira de moi, et mon » jugement reposera dans la lumière sur tous

(1) Ecce dies venient, dicit Dominus, et feriam domui Israël et domui Judæ fœdus novum : non secundum pactum, quod pepigi cum patribus eorum, in die quâ apprehendi manum eorum, ut educerem eos de terrâ Ægypti, pactum, quod irritum fecerunt, et ego dominatus sum eorum, dicit Dominus. Sed hoc erit pactum, quod feriam cum domo Israël post dies illos, dicit Dominus : Dabo legem meam in visceribus eorum, et in corde eorum scribam eam : et ero eis in Deum, et ipsi erunt mihi in populum. *Jerem.* XXXI, 31, 32, 33.

(2) Isa., XLII, 6 et 7. XLIX, 8 et 9. LI, 6 et 7. LV, 3 et 4. LXI, 8 et 9.

(3) Jerem., XXXII, 40. L, 5.

(4) Ezech., XVI, 60, 61, 62.

(5) Daniel, II, 44.

(6) Ose., LXI, 8 et 9.

(7) Malach. III, 1, Zachar. IX, 11.

» les peuples. Mon juste est proche, mon Sauveur est sorti (1). » Et, afin qu'on ne se méprenne point sur le sens de ces paroles, comme aussi pour fortifier le courage des vrais croyans quand le Christ paroîtra, Dieu insiste encore : « Ecoutez-moi, *vous qui savez qui est le Juste*, » mon peuple, qui avez ma loi dans votre cœur, » ne craignez point l'opprobre des hommes, » et ne redoutez point leurs blasphèmes : » comme le ver dévore un vêtement, ils seront » ainsi dévorés. Mais mon salut sera éternel, » et ma justice subsistera de générations en » générations (2). »

Les îles attendront la loi (3) du Sauveur. *Tous les peuples viendront, disant : Montons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob, parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem* (4).

---

(1) Attendite ad me, popule meus, et, tribus mea, me audite; quia lex à me exiet, et judicium meum in lucem populorum requiescet. Propè est Justus meus, egressus est Salvator meus. *Isa., LI, 4 et 5.*

(2) Audite me qui scitis Justum, populus meus, lex mea in corde eorum : nolite timere opprobrium hominum, et blasphemias eorum ne metuatis. Sicut enim vestimentum, sic comedet eos vermis; et sicut lanam, sic devorabit eos tinea : salus autem mea in sempiternum erit, et justitia mea in generationes generationum. *Ibid., 7 et* 8.

(3) Legem ejus insulæ expectabunt. *Isa., IV, 4.*

(4) Ibunt populi multi et dicent : Ascendamus ad montem Domini, et ad domum Dei Jacob,.... quia de Sion exibit lex, et verbum domini de Jerusalem. *Ibid., II*, 3. *Mich., IV*, 2.

Outre les titres par lesquels nous venons de voir le Messie désigné, il est appelé encore *Prêtre* (1), *Pasteur* (2), *Juge* (3), *Prince* (4), *Roi* (5), *Docteur* (6), *l'Agneau dominateur du monde*, qui règnera *dans la miséricorde et la vérité* (7), la véritable hostie de propitiation (8);

(1) Juravit dominus, et non pœnitebit eum : Tu es *Sacerdos* in æternùm secundùm ordinem Melchisedech. *Ps. CIX*, 4. — Ecce Vir, Oriens nomen ejus... Et ipse extruet templum Domino... et erit *Sacerdos* super solio suo. *Zachar., VI*, 12 *et* 13.

(2) Et suscitabo super eas Pastorem unum, qui pascat eas... Ipse pascet eas, et ipse erit eis in pastorem. *Ezech., XXXIV*, 23.

(3) Egredietur virga de radice Jesse.... Judicabit in justitiâ pauperes, et arguet in æquitate pro mansuetis terræ : et percutiet terram virgâ oris sui, et spiritu labiorum suorum interficiet impium. *Is., XI*, 1 *et* 4.

(4) Ibid., IX, 7.

(5) Ego autem constitutus sum Rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus. *Psalmus II*, 6. — Ecce dies veniunt, dixit Dominus, et suscitabo David germen justum : et regnabit Rex, et sapiens erit; et faciet judicium et justitiam in terrâ. *Jer., XXIII*, 5. — Exulta satis, filia Sion; jubila filia, Jerusalem : ecce Rex tuus veniet tibi justus, et salvator. *Zachar., IX*, 9.

(6) Filii Sion exultate, et lætamini in Domino Deo vestro; quia dedit vobis Doctorem justitiæ. *Jael., II*, 23.

(7) Emitte agnum, Domine, dominatorem terræ... Et prœparabitur in misericordiâ solium, et sedebit super illud in veritate. *Isa., XVI*, 1, 5.

(8) Sacrificium et oblationem noluisti : aures autem perfecisti mihi. Holocaustum et pro peccato non postulâsti : tunc dixi : Ecce venio. In capite libri scriptum

et cet agneau, cette hostie, c'est le Fils même de Dieu, engendré avant tous les temps (1). *Son nom sera éternel : avant que le soleil fût, son nom étoit le Fils : toutes les nations seront bénies en lui, et elles le loueront* (2).

---

est de me, ut facerem voluntatem tuam. Deus meus volui, et legem tuam in medio cordis mei. *Ps. XXIX*, 8, 9.

(1) Dieu et son fils parlent alternativement dans le psaume deuxième. « J'ai établi mon roi sur Sion, ma » montagne sainte. » Le Fils reprend : « Je rapporterai » le décret même : Jehovah m'a dit : Tu es mon Fils ; » je t'ai engendré aujourd'hui : demande-moi, et je te » donnerai les nations pour héritage, et pour possession » les extrémités de la terre. » *Ps. II.* 6, 7, 8.

(2) Ps. LXXI, 17 ; selon l'hébreu. Voyez le Talmud, *Pesachim, p.* 54, *Nedarim, p.* 39, *et alib.* — Les anciens Juifs croyoient que le Messie devoit être le Verbe de Dieu. *Philon de Profug.* La pluralité des personnes en Dieu, marquée clairement en plusieurs endroits de l'Ancien-Testament, l'est surtout d'une manière bien remarquable dans ce passage de Josué : *Dixitque Josue ad populum, non poteritis servire Domino, quia enim* Dii sancti ipse, אֱלֹהִים קְדֹשִׁים הוּא *et Deus æmulator est. Jos., XXIV*, 19. L'ancien livre *Médras Tilim* (*in Ps. L.*), expliquant ces paroles des fils de la tribu de Ruben et des tribus de Gad et de Manassès : *Dieu, Dieu, Dieu connoît nos cœurs ; il sait que nous croyons en lui* (*Jos., XXII*, 22), attribue à la Trinité la création de l'univers et l'établissement de la Loi. Voici le passage traduit littéralement : *Filii Ruben, et filii Gad dixerunt : Deus, Deus, Dominus Deus, Deus Dominus, ipse novit : quidnam viderunt ut hoc idem repeterent duabus vicibus ? Dixerunt primò, Deus, Deus, Dominus, quia his creatus*

Mais est-il le fils de Dieu seulement par adoption, comme l'ont rêvé quelques sectaires dans le sein même du christianisme ? Prophètes de l'ancienne loi, ne confondrez-vous point ces impies ? « Les jours viennent, dit le » Seigneur ; et je susciterai le Juste, le germe

---

mundus ; et deindè dixerunt Deus, Deus, Dominus, quia in his quoque tribus data est Lex.

On lit dans le *Zohar* ces paroles : « Il est *deux*, et » il s'y réunit *un*, et ils font *trois*, et quand ils sont » *trois*, ils ne sont qu'*un*..... Les *deux* sont désignés » par les deux noms ineffables *Jehovah*, *Jehovah* du » verset *Schemagne* (Deuteronome, VI, 4.) ; le mot » *Elvhénou* (notre Dieu) s'y joint, et c'est le cachet » du sceau (*Hhotma Degouschpanka*) de Dieu, qui » est *Vérité* : et ces trois étant joints sont un de l'unité » la plus parfaite. » Nous devons ce passage curieux à l'amitié du savant M. Drach, Rabbin converti. Il a rassemblé un grand nombre d'autres passages du Zohar et des Medrashim, où le dogme de la Trinité et de la double nature du Messie qui devoit venir sauver Israël, est exprimé avec une clarté et une précision qui confond d'étonnement les Juifs mêmes, lorsque la grâce divine commence à leur ouvrir les yeux sur l'accomplissement des prophéties en Jésus-Christ.

Le germe des mêmes vérités se retrouve, comme on l'a vu, chez tous les peuples, et, en particulier, dans l'Inde, dans la Perse, et à la Chine. L'étude des théogonies et des philosophies anciennes offre, sous ce rapport, un grand intérêt. En dirigeant ses recherches de ce côté, la science rend chaque jour à la religion des services dont l'importance ne tardera pas d'être universellement sentie.

» de David... et voici le nom qu'on lui donnera, *Jehovah* notre juste (1). »

Ainsi ce nom incommunicable (2), ce nom *glorieux que Dieu ne donnera jamais à aucun autre* (3), *et qui lui appartient pendant toute l'éternité* (4), lui-même il le donne au *germe de David*, dans lequel tous les anciens Juifs s'accordent à reconnoître le Messie (5), en même temps qu'ils avouent que ce Messie divin existoit avant tous les temps, qu'il n'a ni commencement ni fin, qu'avant la création du monde, éternel *il étoit* avec son Père éternel (6).

---

(1) Ecce dies veniunt, dicit Dominus : et suscitabo David germen justum.... et hoc nomen, quod vocabunt eum : Dominus (Jehovah) justus noster. *Jerem.*, *XXIII*, 5 *et* 6. *Id.*, *XXXIII*, 15 *et* 16.

(2) Les Juifs le reconnoissent expressément. Voyez Maimonides, *More Nevochim*, *part. I*, *c. LXI et LXII.*

(3) Ego Dominus (*Jehovah*), hoc est nomen meum : gloriam meam alteri non dabo. *Isa.*, *XLII*, 8.

(4) Hoc nomen mihi est in æternum. *Exod.*, *III*, 15.

(5) L'auteur de la paraphrase chaldéenne, Onkelos, dit positivement (*in Jerem.*, *XXIII*, 5 *et XXXIII*, 15) : *Suscitabo Davidi Messiam*, *Regem nostrum*. Rabi Cahana assure que le Messie s'appelle *Jehovah le Juste*, conformément à ce que le Seigneur a annoncé par la bouche de son prophète Jérémie. *Medras Tilim*, *cap. I*, 16. Le même livre (*in Ps. XXVIII.*) dit que les prophéties que nous venons de citer se rapportent au Rédempteur : *Suscitabo Davidi Messiam justum* : et la même aveu se trouve dans l'ancien livre *Jalcut.*

(6) Rabi Barachias, un des *Tanaims* ou rabbins de la Misna, cité par R. Moïses Hadarsin, *in Gen.*, *c.* XXXVII.

A ces caractères qui ne reconnoîtroit *le Désiré des nations*, le *Saint* qu'attendoit Confucius, *et qu'on pourra*, disoit-il, *comparer à Dieu*; le Docteur qui, selon Platon, devoit *nous sauver*, *en nous instruisant de la doctrine véritable*; *le Maître commun*, *le souverain Monarque*, *le Dieu* qu'annonçoit Cicéron, et dont *la loi une*, *éternelle*, *immuable*, *régiroit tous les peuples dans tous les temps?*

Mais quoi, vous me parlez du Verbe incréé, du Fils de Dieu, de l'Eternel : qu'a-t-il de commun avec notre nature, et comment le reconnoître dans ce *petit enfant* dont les esprits célestes annoncèrent la naissance aux bergers de Bethléem? Ecoutez Isaïe :

« Un petit enfant nous est né, un fils nous » a été donné; il portera sur ses épaules les » marques de sa royauté. Il sera appelé l'Ad» mirable, le Conseiller, Dieu, le Fort, le Père » du siècle futur (1), le Prince de la paix.

— Zohar., *in Genes.*, *cap.* III. Medr. Til., *in Isa.*, *cap.* VII, 14 *et aliàs.*

(1) אֲבִי־עַד, le Père de l'éternité. *Le Medras Tillim* applique tout ce passage d'Isaïe au Messie, et reconnoît expressément qu'il y est appelé *Dieu*. Rabi Abraham dit que celui qui est appelé dans Isaïe, *l'Admirable*, *le Conseiller*, *Dieu*, *le Fort*, est *le Verbe*, *l'Intelligence primordiale*, *Splendeur de l'unité immuable*, *et mère de la foi. Lib. Jezirah. Semit. I, II, III, p.* 1, 4, 6. *Ed. Rittangelii Amstelod.*, 1642. Vid. et. *Jamieson's Vindic.*, *lib. I*, *cap.* V.

» Son empire s'étendra de plus en plus, et la » paix qu'il établira n'aura point de fin. Il sera » assis sur le trône de David, et il possédera » son royaume pour l'affermir dans l'équité et » dans la justice, depuis ce temps jusqu'à » jamais. Le zèle du Dieu des armées fera ces » choses (1). »

Comprenez donc que *le Verbe s'est fait chair, et qu'il a habité parmi nous* (2); adorez le mystère de l'Homme-Dieu, et dites avec le Prophète : *Je me réjouirai dans le Seigneur, et je tressaillerai d'allégresse en* Jésus *mon Dieu* (3)! *Notre Dieu a été vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes* (4).

Ne l'avez-vous pas entendu lui-même dire

---

(1) Parvulus natus est nobis, et Filius datus est nobis, et factus est principatus super humerum ejus : et vocabitur nomen ejus, Admirabilis, Consiliarius, Deus, Fortis, Pater futuri sæculi, Princeps pacis. Multiplicabitur ejus imperium, et pacis non erit finis : super solium David, et super regnum ejus sedebit : ut confirmet illud, et corroboret in judicio, amodò et usquè in sempiternum : zelus Domini exercituum faciet hoc. *Isa., IX*, 6 *et seqq.*

(2) Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. *Joann., I*, 14.

(3) Ego autem in Domino gaudebo : et exultabo in Deo *Jesu* meo. *Habac., III*, 18. *Agg., III*, 8, 9.

(4) Hic est Deus noster.... Hic adinvenit omnem viam disciplinæ et tradidit illam Jacob puero suo, et Israël dilecto suo. *Post hæc* in terris visus est, et cum hominibus conversatus est. *Baruch., III*, 36, 37, 38.

à son Père : *Vous m'avez formé un corps* (1) ? Le *Dieu sauveur est un Dieu caché* (2). Le voile de son humanité le dérobe à nos yeux, car il a voulu être véritablement *l'un de nos frères*, suivant la parole de Moïse. *L'attente d'Israël, son Sauveur au temps de la tribulation, il passera sur la terre comme un pèlerin, comme un voyageur qui se détourne de sa route pour s'arrêter un moment comme un homme errant* qui n'a point de demeure, *et comme le fort qui ne peut sauver* (3). « Il s'est élevé comme un re-» jeton qui sort d'une terre aride; il n'a ni » beauté, ni éclat : nous l'avons vu, il étoit » méconnoissable, et nous l'avons désiré : » nous l'avons vu méprisé, et le dernier des » hommes, l'homme de douleur, et connois-» sant l'infirmité; son visage étoit comme ca-» ché et abaissé, de sorte que nous n'avons fait » de lui aucun cas. Il a vraiment pris sur lui » nos langueurs et porté nos misères et nous

---

(1) Aures autem perfecisti mihi (*Ps.* XXXIX, 7.); ou, selon les 70, suivis par saint Paul, σῶμα δὲ κατηρτίσω μοι, *corpus autem aptasti mihi.* Désigner le corps entier par une de ses parties, est un genre de locution familier aux Orientaux.

(2) Verè tu es Deus absconditus, Deus Israël salvator. *Isa.*, *XLV*, 15.

(3) Expectatio Israël, Salvator ejus in temporè tribulationis : quare quasi colonus futurus es in terrâ, et quasi viator déclinans ad manendum? Quare futurus es velut vir vagus, ut fortis qui non potest salvare? *Jerem.*, *XIV*, 8, 9.

» l'avons regardé comme un lépreux, comme » un homme que Dieu a frappé et humilié (1). » Aussi vient-il *pour annoncer* le salut *aux humbles, pour guérir ceux dont le cœur est brisé, pour prêcher le pardon aux captifs, et la délivrance aux prisonniers, pour consoler ceux qui pleurent* (2).

En cet état de gloire et d'abaissement, il est *le témoin que Dieu a donné aux peuples, le chef et le maître préposé sur les nations* (3). *Il les purifiera, et les rois se tairont devant lui* (4).

---

(1) Et ascendit sicut virgultum coram eo, et sicut radix de terrâ sitienti : non est species ei, neque decor : et vidimus eum, et non erat aspectus, et desideravimus eum : despectum, et novissimum virorum, virum dolorum, et scientem infirmitatem ; et quasi absconditus vultus ejus et despectus, undè nec reputavimus eum. Verè languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit : et nos putavimus eum quasi leprosum et percussum à Deo et humiliatum. *Isa.*, *LIII*, 2, 3, 4.

(2) Ad annuntiandum mansuetis misit me (Dominus), ut mederer contritis corde, et prædicarem captivis indulgentiam, et clausis apertionem : ut prædicarem annum placabilem Domino, et diem ultionis Deo nostro : ut consolarer omnes lugentes. *Isa.*, *LXI*, 1 *et* 2.

(3) Ecce testem populis dedi eum, ducem ac præceptorem gentibus. *Id.*, *LV*, 4.

(4) Sicut obstupuerunt super te multi, sic inglorius erit inter viros aspectus ejus, et forma ejus inter filios hominum. Iste asperget gentes multas, super ipsum continebunt reges os suum. *Id.*, *LII*, 14 *et* 15.

Sa mission est universelle; aucun homme n'est exclu du salut qu'il apporte, il a grâce pour tous; sa vérité, sa miséricorde, s'épanchent éternellement sans s'épuiser. « Vous » tous qui avez soif, venez aux eaux; vous qui » êtes pauvres, hâtez-vous, achetez, et mangez : venez, achetez sans argent et sans » échange, le lait et le vin. Pourquoi donnez-» vous ce que vous possédez, non pour du » pain, et votre travail pour ce qui ne rassasie » point? Ecoutez-moi, nourrissez-vous du » bien, et votre âme reposera dans l'abon-» dance des délices. Inclinez votre oreille, et » venez à moi : écoutez, et votre âme vivra, » et je ferai avec vous une alliance éternelle (1).

» Voilà mon serviteur, je serai son appui; » mon élu en qui mon âme a mis ses complai-» sances. J'enverrai mon esprit sur lui, et il » portera la justice aux nations. Je vous an-» nonce des choses nouvelles; je vous les an-» nonce avant qu'elles arrivent. Chantez au » Seigneur un cantique nouveau : il sera loué » jusqu'aux extrémités de la terre. Les peuples

(1) Omnes sitientes, venite ad aquas; et qui non habetis argentum, properate, emite, et comedite : venite, emite absque argento, et absque ullâ commutatione vinum et lac. Quare appenditis argentum non in panibus, et laborem vestrum non in saturitate? Audite audientes me, et comedite bonum, et delectabitur in crassitudine anima vestra. Inclinate aurem vestram, et venite ad me : audite et vivet anima vestra, et feriam vobiscum pactum sempiternum. *Id., ibid.*, 1, 2, 3.

» lui rendront gloire, et on publiera ses » louanges dans les îles lointaines (1). »

Ne semble-t-il pas qu'à tant de caractères qui tous devoient être rassemblés dans le Christ et ne pouvoient l'être qu'en lui, il fût impossible de le méconnoître ? Cependant Dieu voulut encore que sa mission fût prouvée aux Juifs grossiers et charnels, par le pouvoir miraculeux qu'il exerceroit en leur présence : et ce nouveau signe, les Prophètes l'ont également annoncé.

« Fortifiez les mains défaillantes, affermis- » sez les genoux tremblans. Dites aux foibles : » Prenez courage, et ne craignez point... Dieu » lui-même viendra, et il vous sauvera. Alors » les oreilles des sourds, et les yeux des aveugles » seront ouverts. Alors le boiteux bondira » comme le cerf, et la langue du muet sera » déliée (2). »

---

(1) Ecce servus meus, suscipiam eum : electus meus, complacuit sibi in illo anima mea : dedi spiritum meum super eum, judicium gentibus proferet.... Nova quoque ego annuntio : antequàm orientur, audita vobis faciam. Cantate Domino canticum novum : laus ejus ab extremis terræ.... Ponent Domino gloriam, et laudem ejus in insulis nuntiabunt. *Id., XLII*, 1, 2, 9, 10, 12.

(2) Confortare manus dissolutas, et genua debilia roborate. Dicite pusillanimis : confortamini, et nolite timere :.... Deus ipse veniet, et salvabit vos. Tunc aperientur oculi cæcorum, et aures surdorum patebunt. Tunc saliet sicut cervus claudus, et aperta erit lingua mutorum. *Id., XXXV*, 3, 4, 5, 6.

Nous ne finirions point s'il falloit rappeler tous les saints oracles qui concernent le Messie. Passons aux circonstances de sa passion et de sa mort. Certes l'inspiration divine se manifeste ici avec tant d'éclat, qu'on ne sauroit, pour ainsi dire, comment placer dans ces étonnantes prophéties une pensée humaine; tant elles sont opposées à tout ce que l'esprit de l'homme auroit pu suggérer aux Prophètes. Après avoir annoncé que le Christ seroit le Verbe éternel, qu'il seroit Dieu, se peut-il que d'eux-mêmes ils aient dit que ce Dieu souffriroit, qu'il mourroit? Il est impossible. Mais considérons l'histoire des derniers temps de la vie du Sauveur : oui l'histoire, car c'en est une, et la prophétie n'est que la narration abrégée de l'Evangile.

On voit d'abord son triomphe, et la joie de Sion. *Le roi juste, le roi pauvre, le roi sauveur, entre à Jérusalem monté sur une ânesse. Il annoncera la paix aux peuples, et sa puissance s'étendra de la mer à la mer, et depuis les fleuves jusqu'aux extrémités de la terre.* Et, pour que ces images de puissance et de gloire ne détournent point l'esprit à des pensées terrestres, tout à coup le Prophète s'écrie : *Vous avez délivré dans le sang de votre alliance ceux qui sont enchaînés au fond du lac où il n'y a point d'eau* (1)!

---

(1) Exulta satis, filia Sion; jubila, filia Jerusalem : Ecce rex tuus, veniet tibi Justus et Salvator : ipse

L'orgueil irrité des docteurs, des pharisiens hypocrites, de toute cette *race perverse*, à qui Jésus disoit, *Malheur à vous!* ne peut plus le supporter. Ces hommes endurcis forment le dessein de le perdre (1). *Ils se réjouissent* déjà dans cette espérance; *ils tiennent conseil pour rassembler sur lui les tourmens que leur haine gratuite lui prépare* (2). « Enveloppons le juste » dans nos piéges, parce qu'il est contraire à » nos œuvres, et qu'il nous reproche nos pé- » chés. Il se vante d'avoir la science de Dieu, » et il se nomme le Fils de Dieu. Il s'est fait le » détracteur de nos pensées. Il nous est odieux » même à voir, car sa vie est différente de la » vie des autres, et ses voies ne sont pas les » mêmes. Il nous estime insensés, et il s'abs- » tient de nos voies comme d'une souillure; il » loue la fin des justes, et il se glorifie d'avoir » Dieu pour père. Voyons donc si ses paroles

---

pauper, et ascendens super asinam, et super pullum filium asinæ.... Et loquetur pacem gentibus, et potestas ejus à mari usque ad mare, et à fluminibus usque ad fines terræ. Tu quoque in sanguine testamenti tui emisisti vinctos tuos de lacu, in quo non est aqua. *Zachar.*, *IX*, 9, 10, 11.

(1) Concilium malignantium obsedit me. *Ps. XXI*, 17.

(2) Adversùm me lætati sunt, et convenerunt: congregata sunt super me flagella, et ignoravi..., Non supergaudeant mihi qui adversantur mihi iniquè, qui oderunt me gratis, et annuunt oculis. *Ps. XXXIX*, 15, 19.

» sont vraies, éprouvons ce qui lui arrivera, et » nous saurons quelle sera sa fin. Car s'il est » vraiment le fils de Dieu, Dieu le soutiendra, » et le délivrera des mains de ses ennemis. In- » terrogeons-le par l'outrage et par le supplice, » afin que nous connoissions sa vertu, et que » nous éprouvions sa patience. Condamnons-le » à la mort la plus infâme; car Dieu le se- » courra, si ses paroles sont véritables. C'est là » ce qu'ils ont pensé, et ils ont erré, et leur » malice les a aveuglés; et ils ont ignoré les » mystères de Dieu (1). »

---

(1) Circumveniamus ergo justum, quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris, et improperat nobis peccata legis, et diffamat in nos peccata disciplinæ nostræ. Promittit se scientiam Dei habere, et filium Dei se nominat. Factus est nobis in traductionem cogitationum nostrarum. Gravis est nobis etiam ad videndum, quoniam dissimilis est aliis vita illius, et immutatæ sunt viæ ejus. Tanquàm nugaces æstimati sumus ab illo, et abstinet se à viis nostris tanquàm ab immunditiis, et præfert novissima justorum, et gloriatur patrem se habere Deum. Videamus ergo si sermones illius veri sint, et tentemus quæ ventura sunt illi, et sciemus quæ erunt novissima illius. Si enim est verus filius Dei, suscipiet illum, et liberabit eum de manibus contrariorum. Contumeliâ et tormento interrogemus eum, ut sciamus reverentiam ejus, et probemus patientiam illius. Morte turpissimâ condemnemus eum; erit enim ei respectus ex sermonibus illius. Hæc cogitaverunt, et erraverunt : excæcavit enim illos malitia eorum. Et nescierunt sacramenta Dei. *Sapient.*, *II*, 12 *et seqq.*

Voilà donc les ennemis du Christ qui conspirent sa ruine, *qui la méditent entre eux secrètement*, qui se disent l'un à l'autre : *Quand mourra-t-il, lui et son nom* (1) ? Ceux-ci sont ses ennemis déclarés ; mais quel est cet autre ennemi, qui, *s'il entre pour le voir, lui dit des paroles trompeuses, qui amasse l'iniquité dans son cœur, et qui sort pour parler le langage de la haine et de la calomnie* (2) ? Vous ne le reconnoissez pas encore ; écoutez : « L'homme » de ma paix, en qui j'ai mis ma confiance, » qui mangeoit mon pain, s'est élevé contre » moi (3). Si mon ennemi m'avoit maudit, » je l'aurois supporté ; si celui qui me haïssoit » m'avoit outragé, j'aurois pu me cacher de » lui : mais toi avec qui je n'avois qu'une » âme, toi le chef que j'avois choisi, qui » vivois avec moi familièrement, qui t'asseyois » à ma table, qui marchois avec moi dans la » maison de Dieu (4) ! »

---

(1) Adversùm me susurrabant omnes inimici mei ; adversùm me cogitabant mala mihi.... Inimici mei dixerunt mala mihi : quando morietur, et peribit nomen ejus ? *Ps. XL*, 8, 6.

(2) Et si ingrediebatur ut videret, vana loquebatur, cor ejus congregavit iniquitatem sibi. Egrediebatur foras, et loquebatur in idipsum. *Ib.*, 7, 8.

(3) Etenim homo pacis meæ, in quo speravi, qui edebat panes meos, magnificavit super me supplantationem. *Ibid.*, 10.

(4 Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique. Et si is qui oderat me, super me magna locutus

Ouvrez l'Evangile : dites-moi, y a-t-il eu un traître parmi ceux *qui vivoient familièrement* avec le Sauveur, parmi *les chefs qu'il avoit choisis?* Voulez-vous une autre circonstance, le prophète a tout vu, Dieu *acheté trente deniers; digne prix auquel il m'ont apprécié!* cet argent *jeté dans le temple*, et employé *au champ du statuaire* (1) ou du potier (2).

Il falloit que le Christ souffrît et qu'il entrât ainsi dans sa gloire. Combien de fois ne l'a-t-il pas répété lui-même (3)! Et le prophète aussi avoit dit : « Il boira, dans le chemin, de l'eau » du torrent; c'est pourquoi il levera la tête (4). » Il a été blessé à cause de nos iniquités; il a » été brisé pour nos crimes; le châtiment qui » nous donne la paix a été sur lui, et nous

---

fuisset, abscondissem me forsitan ab eo. Tu verò homo unanimis, dux meus, et notus meus; qui simul mecum dulces capiebas cibos; in domo Dei ambulavimus cum consensu. *Ps. LIV*, 13—16.

(1) Le mot hébreu signifie également un statuaire, ou un potier.

(2) Appenderunt mercedem meam triginta argenteos. Et dixit Dominus ad me : Projice illud ad statuarium, decorum pretium, quo appretiatus sum ab eis. Et tuli triginta argenteos, et projeci illos ad domum Domini ad statuarium. *Zachar., XI*, 12, 13.

(3) Matt., XVI, 21. — XVII, 12. — Marc., VIII, 31. — IX, 11. — Luc., XXIV, 46.

(4) De torrente in viâ bibet; propterea exaltabit caput. *Ps. CIX*, 7.

» avons été guéris par ses meurtrissures. Nous » avons tous erré comme des brebis, chacun a » décliné dans sa voie ; et le Seigneur a mis sur » lui l'iniquité de nous tous. Il a été immolé, » parce qu'il l'a voulu, et il n'a pas ouvert la » bouche. Il sera conduit à la mort comme » une brebis, et il se taira comme un agneau » devant celui qui le tond, et il n'ouvrira point » la bouche. Il a expiré dans les angoisses, et » par un jugement : qui racontera sa géné- » ration (1) ? Il a été retranché de la terre des

(1) Ce passage peut offrir un sens un peu différent. Voici la traduction littérale de l'hébreu ; *De detentione, seu angustiâ* (עֹצֶר) *sublatus est : et generationem ejus quis eloquatur? quoniam abscissus est de terrâ viventium : propter prævaricationem populi mei, plaga ei.* « Il a été » enlevé soudain du lieu d'angoisse et du jugement ; et » qui publiera sa génération ? car il a été retranché de » la terre des vivans ; il a été frappé à cause du péché de » mon peuple. » On voit dans le Talmud *(tom. Sanhedr., cap.* VI *et* VII, *lit. Dine Nephosboth.)* qu'au temps du Sanhedrin, l'exécution d'un homme condamné à mort ne suivoit jamais immédiatement la sentence portée contre lui. Il passoit la nuit dans la prison, et le lendemain matin on examinoit de nouveau sa cause pour s'assurer de la justice de la décision. Si le condamné étoit derechef trouvé coupable, avant de le tirer de prison pour le conduire au lieu du supplice, et pendant qu'on l'y conduisoit, deux officiers du tribunal parcouroient la ville en criant : « Un tel, fils d'un tel, » de telle famille et de telle tribu, a été condamné à » mort pour telle cause, sur la déposition de telles per- » sonnes. Quiconque sait quelque chose en sa faveur ou » contre le témoignage des témoins, ou contre les té- » moins eux-mêmes, est étroitement obligé à venir

» vivans : je l'ai frappé à cause du crime de » mon peuple, ils avoient marqué sa sépulture » avec l'impie, et il a reposé dans sa mort avec » le riche (1); parce qu'il n'a point commis d'i- » niquités, et qu'il n'y a point eu de fraude » dans sa bouche. Le Seigneur a voulu le briser, » il l'a chargé de douleurs (2) : et parce qu'il » a donné sa vie pour le péché, il verra une » longue race, et la volonté du Seigneur s'ac- » complira par sa main. A cause que son âme » a été dans le travail, il verra et sera rassasié. » Le Juste mon serviteur justifiera lui-même » une grande multitude dans sa science, et » lui-même il portera leurs iniquités. Je lui

---

» dans la salle de justice (où les membres du Sanhedrin » restoient assemblés pendant toute la journée de l'exé- » cution), pour y déclarer la vérité devant le Sanhedrin; » sinon, il sera coupable de la mort de l'innocent. » Aucune de ces formalités ne fut observée à l'égard de Jésus-Christ. Livré aux exécuteurs immédiatement après le jugement, il fut conduit au supplice sans que les témoins eussent été duement examinés (*Ibid., cap.* v *et* vi.), sans qu'on eût proclamé leurs noms, ni le nom du condamné, ni celui de sa famille. En annonçant la mort du Christ, le prophète annonce aussi cette violation de la loi. Ce sens, conforme à la lettre du texte, nous paroît en être l'interprétation la plus naturelle. Au reste, quelle que soit celle qu'on adopte, l'accomplissement de la prophétie est toujours évident.

(1) Et dederunt cum impiis sepulturam ejus, et cum divite in morte ejus. *Hebr.*

(2) Ægrotare fecit... *Hebr.*

» donnerai un peuple nombreux, et il distri-
» buera les dépouilles des forts (1), parce qu'il
» s'est livré à la mort, et qu'il a été compté
» parmi les scélérats, et qu'il a pris sur lui les
» péchés de la multitude, et qu'il a prié pour
» les prévaricateurs (2). »

---

(1) Et expolians principatus et potestates, traduxit confidenter, palàm triumphans illos in semetipso. *Ep. ad Coloss., II*, 15.

(2) Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra : disciplina pacis nostræ super eum, et livore ejus sanati sumus. Omnes nos quasi oves erravimus, unusquisque in viam suam declinavit : et posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrûm. Oblatus est quia ipse voluit, et non aperuit os suum. De angustiâ et de judicio sublatus est : generationem ejus quis enarrabit? Quia abscissus est de terrâ viventium : propter scelus populi mei percussi eum. Et dabit impios pro sepulturâ, et divitem pro morte suâ : eò quòd iniquitatem non fecerit, neque dolus fuerit in ore ejus. Et Dominus voluit conterere eum in infirmitate : si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum, et voluntas Domini in manu ejus dirigetur. Pro eo quòd laboravit anima ejus, videbit et saturabitur : in scientiâ suâ justificabit ipse Justus servus meus multos, et iniquitates eorum ipse portabit. Ideò dispertiam ei plurimos, et fortium dividet spolia, pro eo quòd tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est : et ipse peccata multorum tulit, et pro transgressoribus rogavit. *Isa., LIII*, 5 *et seqq.* Aben-Ezra reconnoît que les prophéties contenues dans ce chapitre d'Isaïe et dans le chapitre précédent, concernent le messie. « Tous nos maîtres, dit Moïse Alschech, soutiennent » unanimement qu'il s'agit ici du roi Messie : c'est ce » qu'ils ont appris de leurs ancêtres. » *Comm. in Isa.*

Abandonné des siens qui se dispersent(1), « devenu étranger à ses frères, méconnu par » eux (2), il cherche dans l'amertume qui » navre son cœur quelqu'un qui s'attriste avec » lui, et il n'en est point, quelqu'un qui le con- » sole, et il ne le trouve point (3). »

La robe d'ignominie dont il est revêtu « de- » vient un sujet de risée à ceux qui se sont » assis pour le juger ; il est en butte aux mo- » queries des hommes qui s'enivrent de vin(4). »

Sortons de chez Hérode ; contemplons le Fils de l'Homme entre les mains d'une popu- lace furieuse et des soldats romains : « J'ai » livré mon corps à ceux qui me frappoient, » mes joues à ceux qui m'outrageoient : je n'ai » point détourné ma face de ceux qui m'in- » sultoient et qui crachoient sur moi (5). Je

---

(1) Percute pastorem, et dispergentur oves. *Zachar.*, *XIII*, 7.

(2) Extraneus factus sum fratribus meis, et peregrinus filiis matris meæ. *Ps. LXVIII*, 9.

(3) Tu scis improperium meum, et confusionem meam, et reverentiam meam. In conspectu tuo sunt omnes, qui tribulant me, improperium exspectavit cor meum, et miseriam. Et sustinui qui simul contristaretur, et non fuit : et qui consolaretur, et non inveni. *Ibid.*, 20, 21.

(4) Opprobria exprobantium tibi, ceciderunt super me... Et posui vestimentum meum cilicium ; et factus sum illis in parabolam. Adversum me loquebantur qui sedebant in portâ ; et in me psallebant qui bibebant vinum. *Ibid.*, 10, 12, 13.

(5) Corpus meum dedi percutientibus, et genas

» suis un ver de terre, et non pas un homme ; » l'opprobre des hommes et le mépris du peu» ple. Tous ceux qui m'ont vu ont fait de moi » l'objet de leur dérision ; un ris moqueur » étoit sur leurs lèvres ; ils ont secoué la tête : » Il a espéré en Dieu, qu'il le délivre ; qu'il le » sauve puisqu'il l'aime. Ne vous éloignez pas » de moi, mon Dieu, parce que la tribulation » me presse, et il n'y a personne qui me se» coure. De jeunes taureaux m'ont environné, » des taureaux fougueux m'ont assiégé. Ils » ont ouvert leur gueule sur moi, comme le » lion qui déchire et qui rugit. J'ai été épan» ché comme l'eau, et tous mes os ont été » déjoints. Mon cœur a défailli au dedans de » moi comme la cire qui se fond. Ma force » s'est desséchée comme le débris d'un vase » d'argile ; ma langue s'est attachée à mon pa» lais, et vous m'avez conduit à la poussière » de la mort. Des chiens dévorans m'ont en» vironné ; le conseil des méchans m'a as» siégé ; ils ont percé mes mains et mes pieds. » Ils ont compté tous mes os : ils m'ont re» gardé, ils m'ont considéré attentivement. » Ils ont partagé mes vêtemens entre eux, et » ils ont jeté le sort sur ma robe (1). Ils m'ont

---

meas vellentibus : faciem meam non averti ab increpantibus, et conspuentibus in me. *Isa.*, *L*, 6.

(1) Ego autem sum vermis, et non homo : opprobrium hominum, et abjectio plebis. Omnes videntes me, deriserunt me : locuti sunt labiis, et moverunt

» donné du fiel pour nourriture, et dans ma » soif ils m'ont abreuvé de vinaigre (1). Dieu, » mon Dieu, regardez-moi : pourquoi m'avez-» vous abandonné (2)? »

Ce cri d'angoisse, ce dernier cri de la nature humaine, que le Christ représentoit sur la croix, met le sceau à l'accomplissement des prophéties : *Tout est consommé!*

Le corps de Jésus est déposé *dans le tombeau du riche* (3), comme l'avoit prédit le même prophète, qui annonçoit que *son sé-*

---

caput. Speravit in Domino, eripiat eum : salvum faciat eum, quoniam vult eum... Ne discesseris à me, quoniam tribulatio est proxima, quoniam non est qui me adjuvet. Circumdederunt me vituli multi, tauri pingues obsederunt me. Aperuerunt super me os suum, sicut leo rapiens et rugiens. Sicut aqua effusus sum : et dispersa sunt omnia ossa mea, factum est cor meum tanquàm cera liquescens in medio ventris mei. Aruit tanquàm testa virtus mea, et lingua mea adhæsit faucibus meis, et in pulverem mortis deduxisti me. Quoniam circumdederunt me canes multi; concilium malignantium obsedit me. Foderunt manus meas et pedes meos; dinumeraverunt omnia ossa mea. Ipsi verò consideraverunt et inspexerunt me : diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem. *Ps. XXI*, 7, *et seqq.*

(1) Et dederunt in escam meam fel, et in siti meâ potaverunt me aceto. *Ps. LXVIII*, 22.

(2) Deus, Deus meus, respice in me : quare me dereliquisti? *Ps. XXI*, 1, David Kimchi et Salomon Jarchi avouent que tous les anciens Juifs *ont expliqué du roi Messie* le psaume II et le psaume XXI. *Vid. Pocock., c.* VIII, *not. miscell.*

(3) *Isa., LIII*, 9, selon l'hébreu.

pulcre seroit glorieux (1). *Celui qui est mort, ressuscitera-t-il?* disoient ses ennemis. Et le Fils de Dieu : « Seigneur, ressuscitez-moi. A » cela j'ai connu que vous m'aimez : mon en» nemi ne se réjouira point sur moi (2) : vous » ne laisserez point mon âme dans le tom» beau, et vous ne souffrirez pas que votre » Saint voie la corruption (3). » Le temps même est marqué où Dieu *lui rendra la vie : après deux jours*, dit le Prophète ; *le troisième jour il ressuscitera, et vivra en présence du Seigneur* (4). Après cela il ne lui reste plus que d'aller prendre sa place *à la droite de son Père dans le ciel, jusqu'à ce que ses ennemis soient abattus à ses pieds* (5). *Elevez-vous, portes éter-*

---

(1) In illâ die, radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulchrum ejus gloriosum. *Id., XI*, 10.

(2) Verbum iniquum constituerunt adversùm me. Numquid qui dormit non adjicit ut resurgat?... Tu autem, Domine, miserere meï, et resuscita me... In hoc cognovi quoniam voluisti me, quia non gaudebit inimicus super me. *Ps. XL*, 9, 11, 12.

(3) Quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem. *Ps. XV*, 10.

(4) Vivificabit nos post duos dies, in die tertiâ suscitabit nos, et vivemus in conspectu ejus. *Ose. VI*, Conf., *I ad Corinth. XV*, 4. Le prophète dit *nous*, parce que tout le genre humain étoit renfermé en Jésus-Christ s'immolant pour lui.

(5) Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis; donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. *Ps. CIX*, 1.

nelles, et le Roi de gloire entrera! Quel est ce roi de gloire? Le Seigneur fort et puissant. Elevez-vous portes éternelles, et le Roi de gloire entrera (1)!

Nous sommes loin d'avoir rapporté toutes les prophéties qui le concernent; l'Ecriture est pleine de lui. On y trouve prédits les fruits de sa mission, qui s'étend à toute la terre. Zacharie a vu « le Seigneur envoyé par le Seigneur pour habiter dans Jérusalem, d'où il » appelle les Gentils pour les agréger à son » peuple, et demeurer au milieu d'eux (2). » — « Qu'ils sont beaux, s'écrie Isaïe, qu'ils » sont beaux sur la montagne les pieds de » celui qui annonce la paix, qui prêche le sa» lut, disant : Sion, ton Dieu régnera! Le » Seigneur a déployé son bras aux yeux de » tous les peuples, et toutes les contrées de » la terre verront le salut de notre Dieu (3).

(1) Attollite portas, principes, vestras, et elevamini portæ æternales; et introibit Rex gloriæ. Quis est iste rex gloriæ : Dominus fortis et potens; Dominus potens in prælio. Attollite portas, principes, vestras, et elevamini portæ æternales; et introibit Rex gloriæ. Quis est iste rex gloriæ? Dominus virtutum ipse est rex gloriæ. *Ps. XXIII*, 7—10.

(2) Zachar., II, 8, 9, 10, 11.

(3) Quàm pulchri super montes pedes annuntiantis et prædicantis pacem, annuntiantis bonum, prædicantis salutem, dicentis : Sion, regnabit deus tuus! — Paravit Dominus brachium sanctum suum in oculis omnium gentium, et videbunt omnes fines terræ salutare Dei nostri. *Isa., LII*, 7, 10.

» Toutes les familles des nations adoreront en
» sa présence (1) : tous les rois de la terre l'a-
» doreront, et tous les peuples le serviront (2).
» Je viens, dit-il lui-même, rassembler toutes
» les nations et toutes les langues ; elles vien-
» dront et verront ma gloire. J'élèverai un
» signe au milieu d'elles, et j'enverrai ceux
» qui auront été sauvés aux nations de la mer,
» en Afrique, en Lydie, aux peuples armés
» de flèches ; dans l'Italie, dans la Grèce, et
» dans les îles lointaines ; vers ceux qui n'ont
» point entendu parler de moi, et qui n'ont
» point vu ma gloire. Et ils annonceront ma
» gloire aux Gentils, et ils amèneront vos frères
» d'entre toutes les nations à ma montagne
» sainte, comme les fils d'Israël portent leur
» offrande en un vase pur dans la maison du
» Seigneur. Et je choisirai parmi eux des
» prêtres et des lévites, et toute chair viendra
» pour adorer devant moi, dit le Seigneur (3).

---

(1) Adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium. *Ps. XXI*, 28.

(2) Adorabunt eum omnes reges terræ ; omnes gentes servient ei. *Ps. LXXI*, 11.

(3) Ego venio ut congregem cum omnibus gentibus et linguis : et venient et videbunt gloriam meam. Et ponam in eis signum, et mittam in eis qui salvati fuerint, ad gentes in mare, in Africam, in Lydiam, tendentes sagittam ; in Italiam et Græciam, ad insulas longè, ad eos qui non audierunt de me et non viderunt gloriam meam. Et annuntiabunt gloriam meam gentibus, et adducent omnes fratres vestros de cunctis

« Malachie voit l'*offrande* toujours pure et » jamais souillée *qui sera présentée à Dieu*, » non plus seulement comme autrefois dans » le temple de Jérusalem, mais *depuis le soleil* » *levant jusqu'au couchant*, non plus par les » Juifs, mais *par les Gentils*, parmi lesquels il » prédit (1) *que le nom de Dieu sera grand* (2). »

On reconnoît manifestement dans cette *oblation pure* figurée par *le pain et le vin* qu'offrit *le Roi de paix* au Très-Haut, devant Abraham (3), le sacrifice institué par *le souverain Pontife selon l'ordre de Melchisedech* (4). « Les » pauvres mangeront et seront rassasiés, et

---

gentibus domum Domino, in equis, et in quadrigis, et in lecticis, et in mulis, et in carrucis, ad montem sanctum meum Jerusalem, dicit Dominus, quomodò si inferant filii Israël munus in vase mundo in domum Domini. Et assumam ex eis in sacerdotes et levitas, dicit Dominus.... Veniet omnis caro ut adoret coram facie meâ, dicit Dominus. *Isa.*, *LXVI*, 18 *et seqq.* — Vid. et. *Ibid.*, *LX.*

(1) Ab ortu enim solis usquè ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus : et in omni loco *sacrificatur*, et offertur nomini meo oblatio munda, quia magnum est nomen meum in gentibus, dicit Dominus exercituum. *Malach.*, *I*, 11.

(2) Bossuet, Disc. sur l'hist. univers., IIe part., c. XI, pag. 244.

(3) At verò Melchisedech rex Salem, proferens panem et vinum, erat enim sacerdos Dei Altissimi. *Genes.*, *XIV*, 18. *Salem* signifie *paix*.

(4) Juravit Dominus, et non pœnitebit eum : tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech. *Ps.* *CIX*, 4.

» leur âme vivra éternellement. Tous les ri-» ches de la terre ont mangé et ont adoré : » tous ceux qui habitent la terre se prosterne-» ront en sa présence (1). »

Et si vous voulez savoir comment s'opéreront ces merveilles, comment le cœur des peuples, changé tout d'un coup, se tournera vers le Dieu qu'ils outragèrent si long-temps, *il enverra son Esprit, et la terre sera renouvelée comme par une seconde création* (2). L'Eglise, croissant peu à peu, deviendra comme un grand arbre où tous les oiseaux du ciel viennent faire leur nid (3). Eprouvée dans ses commencemens, elle subira des persécutions aussi violentes que vaines; *ses enfans seront mis à mort, on les regardera comme des brebis destinées à la boucherie* (4). *Les rois et les princes se ligueront contre le Seigneur et contre son Christ;* ils diront : *Brisons leurs liens et reje-*

---

(1) Edent pauperes et saturabuntur.... vivent corda eorum in sæculum sæculi... Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ : in conspectu ejus cadent omnes qui descendunt in terram. *Ps. XXI*, 21, 27, 30.

(2) Emittes Spiritum tuum, et creabuntur; et renovabis faciem terræ. *Ps. CIII*, 30.

(3) In monte sublimi Israël plantabo illud, et erumpet in germen, et faciet fructum, et erit in cedrum magnam : et habitabunt sub eâ omnes volucres, et universum volatile sub umbrâ frondium ejus nidificabit. *Ezech., XVII*, 23.

(4) Propter te mortificamur totâ die; estimati sumus sicut oves occisionis. *Ps. XLIII*, 23.

tons leur joug loin de nous! Mais celui qui habite le ciel se rira d'eux, et il accomplira la promesse qu'il a faite à son Fils, de lui donner toute la terre pour possession, et les nations pour héritage (1).

Ce n'est pas devant les hommes que nous citerons l'incrédule, mais devant celui qui voit le fond des cœurs, devant Dieu. Qu'il réponde en sa présence : le Christ étoit-il prédit? Est-il assez clairement annoncé pour qu'on ne puisse le méconnoître?

Les Juifs, dira-t-il peut-être, l'ont cependant méconnu.

Oui, et cela même étoit prédit; et cela même confirme dès lors la vérité des prophéties qu'on vient de lire. Ouvrez l'Ecriture, il y est dit.

Que le Christ doit être la pierre fondamentale et précieuse (2),

---

(1) Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania? Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversùs Dominum, et adversùs Christum ejus. Dirumpamus vincula eorum, et projiciamus à nobis jugum ipsorum. Qui habitat in cœlis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos.... Dominus dixit ad me : filius meus es tu, ego hodiè genui te. Postula à me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ. *Ps. II*, 1 *et seqq.*

(2) Ecce ego mittam in fundamentis Sion lapidem, lapidem probatum, angularem, pretiosum, in fundamento fundatum.... Et delebitur fœdus vestrum cum morte, et pactum vestrum cum inferno non stabit. *Isa., XXVIII*, 16, 18.

Qu'il doit être la pierre d'achoppement et de scandale, contre laquelle plusieurs se briseront (1);

Que Jérusalem doit heurter contre cette pierre (2);

Que les édifians doivent rejeter cette pierre (3);

Que Dieu doit faire de cette pierre *le chef de l'angle* (4);

Et que cette pierre doit croître en une montagne immense, et remplir toute la terre (5).

Il est dit, que le peuple choisi seroit infidèle, ingrat, incrédule (6); qu'il nieroit le Christ, et qu'il seroit détruit (7);

---

(1) In lapidem autem offensionis, et in petram scandali, duabus domibus Israël; in laqueum et in ruinam habitantibus Jerusalem. Et offendent ex eis plurimi, et conterentur, et irretientur, et capientur. *Ibib.*, *VIII*, 14, 15.

(2) Ibid.

(3) Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli. *Ps.*, *CXVII*, 22.

(4) Ibid.

(5) Lapis autem.... factus est mons magnus, et implevit universam terram. *Daniel.*, *II*, 35.

(6) Expandi manus meas totâ die ad populum incredulum. *Is.*, *LXV*, 2, *Id.*, *LXV*, 8, 9.

(7) Post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus : et non erit ejus populus, qui eum negaturus est. *Dan.*, *IX*, 26. *Isa.*, *V*, *et seqq.*

Que les Juifs ne subsisteront point en corps de nation (1);

Qu'ils seront errans, sans rois, sans sacrifices, sans autel, sans prophètes, attendant le salut, et ne le trouvant point (2).

On n'entend pas sans épouvante les malédictions prononcées contre ce peuple prévaricateur.

« Si tu ne veux point écouter la voix du » Seigneur ton Dieu, tu seras maudit dans » toutes tes voies, maudit dans la ville, maudit dans la campagne. Le Seigneur te frappera de démence et d'aveuglement, et d'un » profond désordre d'esprit, et tu tâtonneras » en plein midi comme un aveugle dans les » ténèbres, et tu ne trouveras point ta route. » Tu porteras en tout temps le poids de l'ou- » trage, tu seras opprimé par la violence, et » personne ne te délivrera. L'étranger qui ha- » bitera la terre avec toi, prévaudra, et s'élè- » vera sur toi. Tu descendras, et tu seras au-

(1) Tunc et semen Israël deficiet, ut non sit gens coram me cunctis diebus. *Jerem.*, XXXI, 36.

(2) Dies multos sedebunt filii Israël sine rege, et sine principe, et sine sacrificio, et sine altari, et sine ephod, et sine teraphim. *Ose.*, *III*, 4. Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et mittam famem in terram : non famem panis, neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Domini. Et commovebuntur à mari usque ad mare, et ab Aquilone usque ad Orientem : circuibunt quærentes verbum Domini, et non invenient. *Amos*, *VIII*, 11, 12.

» dessous de lui. Un peuple que tu ignores, » dévorera le fruit de ton travail : tu supporteras toujours l'opprobre ; opprimé tous les » jours, tu seras frappé de stupeur et d'épou- » vante, à l'aspect de ce que tes yeux verront. » Tu passeras en proverbe, et tu seras la fable » de tous les peuples chez lesquels je te con- » duirai, dit le Seigneur (1). »

A présent, dites si Dieu n'est pas fidèle dans ses menaces comme dans ses promesses.

« Les Juifs, en tuant Jésus-Christ pour ne pas » le recevoir pour Messie, lui ont donné la der- » nière marque de Messie. En continuant à le » méconnoître, ils se sont rendus témoins irré- » prochables ; et en le tuant et continuant à le » renier, ils ont accompli les prophéties (2). »

---

(1) Quòd si audire nolueris vocem Domini Dei tui..., maledictus eris in civitate, maledictus in agro.... Maledictus eris ingrediens, et maledictus egrediens.... Percutiat te Dominus amentiâ et cæcitate ac furore mentis, et palpes in meridie sicut palpare solet cæcus in tenebris, et non dirigas vias tuas. Omnique tempore calumniam sustineas, et opprimaris violentiâ, nec habens qui liberet te.... fructus terræ tuæ, et omnes labores tuos, comedat populus quem ignoras, et sis semper calumniam sustinens, et oppressus cunctis diebus, et stupens ad terrorem eorum quæ videbunt oculi tui.... Et eris perditus in proverbium ac fabulam omnibus populis, ad quos te introduxerit Dominus.... Advena qui tecum fuerit in terrâ, ascendet super te, eritque sublimior : tu autem descendes, et eris inferior. *Deuteron.*, *XXVIII*, 15 *et seqq.*

(2) Pensées de Pascal ; IIe part., art. XI, tom. II, p. 114, 115. Edit. de Renouard, 1803.

Mais Dieu ne les abandonnera point éternellement ; le jour du repentir et de la miséricorde viendra pour eux. Le Seigneur étendra une seconde fois la main pour recueillir les débris de son peuple (1). Les restes de Jacob se convertiront au Dieu fort (2). Le Prophète a vu *le regard que jette* Israël *sur celui qu'il a percé* et *les larmes qu'il verse sur lui comme sur un fils unique, comme on pleure la mort d'un fils premier né* (3). Après leur longue dispersion, *dans les derniers jours, les enfans d'Israël reviendront, ils chercheront leur Dieu, et David leur roi ; et ils trembleront de respect en sa présence, et en présence du bien qu'il leur a donné* (4).

Nous ne sommes pas encore parvenus aux temps marqués dans cette prophétie. On peut voir dans Bossuet comment se sont accomplies celles de Jésus-Christ sur la ruine de

---

(1) Adjiciet Dominus secundò manum suam ad possidendum residuum populi sui. *Isa., XI*, 11.

(2) Reliquiæ convertentur, reliquiæ, inquam, Jacob ad Deum fortem. *Id., X*, 21.

(3) Aspicient ad me, quem confixerunt : et plangent eum planctu quasi super unigenitum, et dolebunt super eum, ut doleri solet in morte primogeniti. *Zach., XII*, 10.

(4) Et post hæc revertentur filii Israël, et quærent Dominum Deum suum, et David regem suum : et pavebunt ad Dominum, et ad bonum ejus, in novissimo dierum. *Ose., III*, 5, *Ezech., XX*, 41.

Jérusalem et du peuple déicide (1). Il avoit annoncé qu'il seroit remis entre les mains des Princes des prêtres et des Scribes, condamné à mort, livré ensuite aux gentils, moqué, flagellé, crucifié, et qu'il ressusciteroit le troisième jour (2). Saint Pierre avoit fait beaucoup de prédictions, et un auteur païen, dont Origène produit le témoignage, atteste qu'elles s'étoient toutes vérifiées de point en point (3). La Révélation de saint Jean annonce les destinées futures de l'Eglise; car il entroit dans les vues de Dieu, que l'histoire de la société où il vouloit être honoré fût prédite, afin qu'il n'y eût rien en elle qui ne fût merveilleux, et aussi pour montrer son indépendance de toutes les causes humaines. Lorsque les signes avant-coureurs de la fin des temps paroîtront, les chrétiens ne seront point surpris; et dans l'attente du souverain Juge déjà parti du ciel pour rendre à chacun selon ses œuvres, on les verra seuls tranquilles au milieu de l'horrible confusion et du fracas d'un monde qui croule.

---

(1) Discours sur l'hist. univers., IIe part., ch. XXII. Edit. de Versailles.

(2) Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur principibus sacerdotum, et scribis, et condemnabunt eum morte, et tradent eum gentibus ad illudendum, flagellendum, et crucifigendum, et tertiâ die resurget. *Matth.*, *XX*, 18 *et* 19.

(3) Phleg., lib. XIII et XIV. Chron. ap. Origen. Contr. Cels., lib. II, n. 14, tom. I, p. 401.

Outre les prophéties directes, les Livres saints offrent encore des prophéties *d'action*, comme l'explique saint Chrysostôme (1). Ainsi, c'est un des exemples qu'il cite, Isaïe a dit : *Il a été conduit à la mort comme une brebis, et comme un agneau, devant celui qui le tond.* « Voilà la prophétie de discours. Mais » quand Abraham prit son fils Isaac, et que » voyant un belier arrêté par ses cornes, il » le sacrifia réellement, il annonça alors en » figure la passion qui devoit nous sauver (2). »

La loi de Moïse figuroit la loi évangélique, et les rapports entre ces deux lois sont si nombreux, si manifestes, qu'il seroit superflu de les indiquer. C'est d'ailleurs ce qu'on fait les Apôtres presqu'à chaque page de leurs écrits. Qui ne reconnoîtroit la Pâques (3) véritable dans l'agneau immolé en signe de délivrance? Presque toute l'histoire des Juifs est égale-

---

(1) S. Chrisost. Homil. XI de Pœnitent., Oper. tom. II, p. 223 seqq.

(2) *Sicut ovis ad occisionem ductus est, et sicut agnus coram tondente se.* Hæc est per verbum prophetia. Cùm enim Abraham tulit Isaac, tunc arietem videns hærentem cornibus, ad sacrificium duxit opere, veluti per figuram proclamans salutarem passionem. *Ibid., pag.* 324.

(3) פֶּסַח *Pesah*, qu'on interprète communément avec la vulgate, par le mot *transitus, passage*, signifie *expiation*, suivant Michaëlis; et l'arabe favorise ce sens.

ment figurative. Le serpent d'airain élevé dans le désert, et qui guérissoit ceux qui le regardoient, ne représente-t-il pas clairement l'arbre de la Croix qui nous a aussi guéris *de la morsure du serpent?* La manne rappelle l'aliment divin dont Jésus-Christ nourrit miraculeusement les fidèles. Et n'étoit-il pas lui-même figuré par les saints personnages de l'ancienne loi (1), par Job, Moïse, Josué, par David, modèle de douceur, d'humilité, de patience dans l'affliction? Ce saint roi figure le Messie souffrant, comme Salomon figure le Messie glorieux, élevant à Dieu un temple dont la durée sera éternelle.

Les Patriarches ont avec lui des traits de ressemblance non moins frappans. « Jésus-» Christ, figuré par Joseph, bien aimé de son » père, envoyé du père pour voir ses frères, » est l'innocent vendu par ses frères vingt de-» niers, et par là devenu leur Seigneur, leur » Sauveur, et le Sauveur des étrangers, et le » Sauveur du monde ; ce qui n'eût point été » sans le dessein de le perdre, sans la vente et » la réprobation qu'ils en firent.

» Dans la prison, Joseph innocent entre » deux criminels ; Jésus en la croix entre deux » larrons. Joseph prédit le salut à l'un, et la

(1) Voyez Heydeck, *Defensa de la religion christiana, tom. II, p. 179 et seqq.* Seo. édition, Madrid, 1798.

» mort à l'autre sur les mêmes apparences ;
» Jésus-Christ sauve l'un, et laisse l'autre,
» après les mêmes crimes. Joseph ne fait que
» prédire ; Jésus-Christ fait. Joseph demande
» à celui qui sera sauvé qu'il se souvienne de
» lui quand il sera venu en sa gloire ; et ce-
» lui que Jésus-Christ sauve lui demande
» qu'il se souvienne de lui, quand il sera en
» son royaume (1). »

Ainsi les figures s'accordent avec les prophéties, et les événemens ont vérifié les prophéties et les figures. Les justes de l'ancienne loi, les Juifs spirituels, connoissoient Jésus-Christ presque aussi clairement que nous le connoissons nous-mêmes. Avec combien de vérité disoit-il donc : *Scrutez les Ecritures, ce sont elles-mêmes qui rendent témoignage de moi* (2). Nous ne craignons point de le dire : que les incrédules lisent l'Evangile, qu'ils remarquent attentivement les circonstances principales de la vie du Sauveur, le caractère et l'objet de sa mission, les effets qu'elle devoit produire ; nous les défions hautement de composer ensuite des prophéties plus claires que les véritables prophéties, sur tous les faits qu'elles ont annoncés.

---

(1) Pensées de Pascal, IIe part., art. IX, tom. II, pag. 91.

(2) Scrutamini Scripturas..... et illæ sunt quæ testimonium perhibent de me. *Joann.*, *V*, 39.

Qu'on ne nous parle donc plus d'obscurité; tout est obscur pour l'œil qui se ferme, mais ses ténèbres n'affoiblissent point la lumière qui éclaire le monde. Qu'on ne nous parle plus du hasard pour expliquer le don prophétique, à moins qu'on ne soutienne aussi que c'est *par hasard* que les Evangélistes, en rapportant les actions de l'Homme-Dieu, ont raconté ce qu'il a fait et souffert réellement. S'ils n'ont dit que ce qu'ils ont vu, et s'ils n'ont pu le dire qu'après l'avoir vu, les Prophètes, qui ont dit les mêmes choses qu'eux, les ont vues comme eux; et leur inspiration est dès lors invinciblement prouvée, ainsi que la divinité du christianisme.

Mais quand l'incrédule résisteroit à une si forte évidence, il ne seroit pas encore affranchi de l'obligation de croire, qui lui paroît si pesante. A moins de renverser le fondement de la raison, il seroit contraint de céder au témoignage de deux immenses sociétés qui concourent à établir l'autorité des prophéties. En niera-t-il la réalité? les Juifs l'accablent de leur témoignage; en niera-t-il l'accomplissement? ces mêmes Juifs, on l'a vu, en sont une preuve vivante; et le témoignage des chrétiens interdit le plus léger doute; car, que lui opposeroit-on? Le témoignage des idolâtres? ils ne nient, ni n'affirment, ils ignorent (1); le témoignage des musulmans?

(1) On a vu même que plusieurs païens, Porphire,

il est conforme au témoignage des chrétiens (1). Sur quoi donc l'incrédule se fonderoit-il pour l'attaquer? sur sa raison? Il n'a qu'elle. Mais si sa raison peut prévaloir contre la raison d'une multitude innombrable d'hommes aussi éclairés que lui, aussi sincères que lui, il n'y aura plus de raison humaine, plus de jugement commun qui fasse loi, plus de certitude : chaque homme aura sa vérité, comme il a sa raison. Il faudra concevoir sous la même notion, le vrai et le faux, et après avoir tout confondu, tout admis, tout nié, repousser avec mépris la pensée même, et gémir en silence, dans d'éternelles ténèbres, sur cette grande illusion qu'on appelle l'intelligence.

C'est en vain que l'incrédule chercheroit hors du christianisme une route qui n'aboutisse pas à cet abîme. Et quelle marque plus frappante de sainteté dans la religion chrétienne, qu'on ne puisse rejeter aucun de ses

---

Julien, Phlégon, reconnoissoient l'autorité et l'accomplissement de plusieurs prophéties contenues dans l'Ancien et le Nouveau-Testament.

(1) Après avoir nommé Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Noé, Job, Moïse, Aaron, David, Salomon, Elie, Elisée, Zacharie, Jonas, Jésus-Christ, saint Jean : Mahomet fait ainsi parler Dieu dans le Koran : « C'est à ceux-ci que nous avons donné l'Écriture, et » la sagesse, *et le don de prophétie.* » Voyez Sale, *The » Koran translated, vol. I, p.* 171. *Ibid., vol. II, ch. XVII, p.* 103 *et alib.*

dogmes, aucun des faits sur lesquels elle est établie, sans profaner l'homme même en anéantissant sa raison! Ce qui vient de Dieu est vrai, ce qui vient de Dieu est saint; et comment pourroit-elle ne pas venir de Dieu la religion fondée sur tant de prophéties dont l'univers presque entier atteste l'accomplissement? Qui auroit inspiré les Prophètes? Qui leur auroit révélé le Sauveur du monde, et l'époque de son avénement, et les circonstances de sa vie, de sa passion, de sa mort, et de sa résurrection? Rien n'a été caché pour eux : la réprobation des Juifs infidèles, la vocation des gentils, les épreuves, les persécutions que souffriroit l'Église naissante, le triomphe éclatant qui succéderoit à ses douleurs, ils ont tout connu, tout prédit. Pendant quatre mille ans, le genre humain a entendu leur voix lui annoncer toujours plus clairement ces merveilles. Ce long miracle devoit-il servir à autoriser l'erreur, à consacrer l'imposture? Qui le pensera? Il faut donc reconnoître que le christianisme est divin. Et quoi de plus divin, en effet, qu'une religion qui satisfait pleinement tous les besoins, tous les désirs de notre âme, en nous montrant à la fois notre origine et nos destinées, ce qui fut et ce qui sera; qui convoque, pour ainsi dire, et les siècles écoulés, et les siècles futurs, qui les rassemble sous nos yeux, afin de nous détacher du présent, qui n'est rien, de nous instruire de notre grandeur, et de

nous faire découvrir dans une existence d'un moment l'éternité tout entière! Il n'y a point de temps pour le chrétien : telle est la puissance de la foi, qu'elle ranime le passé, qu'elle réalise l'avenir, et qu'elle crée en nous comme une image de cette vie sans succession, sans veille et sans lendemain, qu'aucune durée ne mesure; de cette pensée immobile, inaltérable, infinie, qui comprend tout dans son unité : vie parfaite, immense, de l'auteur de la vie; éternelle pensée de l'Etre éternel!

CHAPITRE XIV.

Miracles.

Une religion fondée sur des prophéties certaines est évidemment l'œuvre de Dieu, puisque Dieu seul connoît l'avenir. Or, le christianisme est fondé sur des prophéties qu'on ne peut contester sans nier l'histoire des Juifs, l'histoire évangélique, et même la tradition universelle et perpétuelle du genre humain, c'est-à-dire, sans renverser la base de toute certitude : donc le christianisme est divin.

Mais la divinité de la religion chrétienne se manifeste encore avec non moins d'éclat dans les miracles opérés pour lui servir de preuve depuis l'origine du monde. En se révélant à l'homme, en lui dictant des lois, jamais Dieu ne sépara les prodiges de sa puissance des merveilles de sa pensée, afin que, reconnoissant à ce signe infaillible l'autorité suprême à qui l'univers obéit, l'homme, incapable de comprendre toutes les vérités qu'il doit croire, obéît lui-même sans hésiter à la parole de l'Être infini.

Pour se former une idée juste des miracles et de leur objet, il faut se souvenir que la re-

ligion ou l'ensemble des lois de notre nature intelligente, n'a pu nous être connue que par la révélation. Comment pourrions-nous savoir ce qu'est Dieu et ce que nous sommes, si Dieu lui-même ne nous en avoit pas instruits? Et si nous ignorions ce que nous sommes et ce que Dieu est, comment connoîtrions-nous les rapports qui nous unissent à lui, et qui dérivent nécessairement de sa nature et de la nôtre? Donc point de dogmes, ou de *vérités-lois*, point de devoirs, point de religion, à moins que Dieu ne l'ait révélée. Et comme il est impossible qu'aucune société subsiste sans religion, et que l'homme lui-même ne subsiste que dans la société, il s'ensuit que la révélation des lois qui rendent seules la société possible, est une condition nécessaire de l'existence de l'homme; et son existence prouve celle de la revélation, attestée d'ailleurs, ainsi qu'on l'a vu, par tout le genre humain.

Mais de quel moyen Dieu s'est-il servi pour révéler à l'homme les vérités qu'il devoit connoître, les devoirs qu'il étoit obligé de remplir? Sans doute, d'un moyen *naturel*, ou conforme à la nature de l'homme : car il seroit absurde de supposer que le moyen par lequel Dieu a révélé à l'homme les lois de sa nature, fût opposé à cette même nature. Il y a contradiction dans les termes mêmes.

Or telle est la nature de l'homme que, dans son état présent, la parole est l'unique moyen de communication entre les esprits, et par

conséquent le lien naturel ou nécessaire de la société; et l'on peut défier tous les hommes ensemble de révéler à un autre homme une seule idée par un moyen différent. Il falloit donc que Dieu, ou changeât la nature des êtres et détruisît l'ordre qu'il avoit établi, ou qu'il employât le moyen *naturel* de la parole pour révéler aux hommes la religion : et dès lors il est clair qu'à moins de multiplier à l'infini les révélations immédiates, ou d'anéantir la société en rendant chaque esprit indépendant, un homme a dû être l'organe des pensées et des volontés divines, toutes les fois que Dieu a voulu parler au genre humain.

Cela posé, il ne reste à résoudre qu'une seule question : A quels signes reconnoîtra-t-on certainement l'Envoyé divin? quels seront les titres de sa mission? La doctrine qu'il annonce en est-elle une preuve suffisante? Mais c'est la vérité de cette doctrine même qu'il s'agit de prouver. Chacun en sera-t-il juge? Alors elle n'est plus une loi, mais une opinion philosophique, qu'on est libre de rejeter, d'admettre et de modifier à son gré. D'ailleurs la plupart des hommes, incapables même d'examiner, seroient éternellement dans l'impuissance de savoir s'il existe une véritable révélation. Loin que la doctrine prouve la mission, c'est au contraire la mission qui autorise la doctrine. La foi n'est due qu'à Dieu : avant d'exiger que je me soumette à vos enseignemens, apprenez-moi donc comment je pourrai m'as-

surer sans aucun doute que c'est réellement lui qui vous envoie.

Un homme dit : Je suis l'organe de la Divinité, écoutez-moi. Mais quel est l'imposteur ou l'enthousiaste qui n'en puisse dire autant? Sa parole seule ne suffit donc pas, ainsi que l'avoue Julien lui-même (1); il faut qu'elle soit appuyée d'une sanction; il faut, en un mot, que le Tout-Puissant accrédite son envoyé près de ceux auxquels il doit parler en son nom.

Or, par cela même qu'il est choisi pour promulguer ses commandemens, il est aisé de comprendre qu'elle doit être la nature de cette sanction indispensable dont tous les hommes, savans ou ignorans, doivent être également frappés. Le pouvoir se manifeste par des actes; l'Envoyé divin devra donc manifester un pouvoir divin. Voilà son titre, on ne peut ni l'imiter, ni le contester; et il est *naturel* que celui-là soit le ministre d'une action divine, qui s'annonce comme l'organe des volontés de Dieu.

Cette action divine est ce qu'on appelle miracle.

Donc point de révélation sans miracle, c'est-

---

(1) Τὴν δὲ ἀλήθειαν οὐκ ἔνεστιν ἐκ ψιλοῦ ῥήματος, ἀλλὰ χρή τι, καὶ παρακολουθῆσαι τοῖς λόγοις ἐναργὲς σημεῖον. Le simple discours ne suffit pas pour établir la vérité, il faut encore que les paroles soient accompagnées de quelque signe évident. *Julian.*, *ap. Cyril.*, *lib.* X, *sub fin.*

à-dire, point de volonté divine manifestée aux hommes par la parole, sans action divine aperçue de l'homme par ses sens.

Ici nous ferons remarquer une inconséquence des déistes. S'imaginant qu'une révélation faite à chaque homme individuellement, seroit plus conforme à la sagesse de Dieu, qu'une révélation générale faite au genre humain, ils nient cette dernière révélation, et se croient par là autorisés à nier la nécessité des miracles. Mais ils s'abusent étrangement; car. supposé que Dieu révèle particulièrement à chacun de nous les devoirs de notre cœur et de notre raison, ils devroient plutôt en conclure la nécessité d'autant de miracles qu'il y a d'hommes, et qu'il y a de pensées dans l'esprit de chaque homme, puisqu'aucun d'eux n'étant infaillible, aucun d'eux ne peut être certain, si Dieu ne l'en assure par quelque signe extérieur, que ce qui lui paroît vrai soit réellement vrai, ou ne peut avec certitude distinguer de ses propres pensées, les vérités que Dieu lui révèle : d'où il suit qu'un déiste conséquent doit nécessairement devenir ou sceptique, ou visionnaire ; son système, plein de contradictions, ne lui permet de s'arrêter que dans le doute, ou dans le fanatisme (1).

Nous avons dit que l'homme envoyé de Dieu,

---

(1) Les Martinistes et tous les illuminés sont les fanatiques du déisme.

devoit prouver sa mission en se montrant le ministre du pouvoir divin, c'est-à-dire, par des actions divines ou par des miracles. Mais à quels caractères reconnoîtrons-nous le miracle ou l'action de la puissance divine?

1° Toute action est extérieure, donc tout miracle doit être sensible.

2° Il faut que la puissance divine soit clairement manifestée; donc le miracle doit être évidemment au-dessus du pouvoir naturel de celui qui l'opère.

Toute action qui a ce caractère est un miracle, et l'auteur du miracle est sans aucun doute l'organe de la Divinité, puisqu'il est visiblement le dépositaire de sa puissance.

Un miracle étant *une action divine*, il s'ensuit que Dieu seul possède, et que lui seul peut communiquer le pouvoir miraculeux (1).

---

(1) On demande en théologie si les esprits bons et mauvais ont le pouvoir d'opérer des miracles? D'après ce qui vient d'être dit, on voit que ce pouvoir n'appartient et ne peut appartenir essentiellement qu'à Dieu. La question se réduit donc à savoir si Dieu emploie comme instrumens, dans la production des miracles, les esprits bons et mauvais; question assez futile, puisqu'en réalité Dieu seroit toujours le véritable auteur du miracle qu'opéreroit ainsi un esprit bon ou mauvais.

Il existe des lois générales qui régissent les intelligences, comme il y en a qui régissent les corps, parce que tout est réglé dans les œuvres de Dieu, et que celui qui est l'ordre même, n'a pu rien faire qui

Donc aucun miracle ne peut avoir lieu pour autoriser l'erreur (1), puisque Dieu, auteur du miracle, est la suprême vérité (2).

---

ne fût ordonné pour une fin digne de lui. Supposé donc que les intelligences supérieures à l'homme aient reçu de Dieu le pouvoir de suspendre ou de changer, en certaines occasions, les lois de la nature physique, ce pouvoir ne peut s'exercer que comme Dieu l'ordonne ou le permet, et il trouve, par conséquent, dans les volontés de Dieu, et ses limites et sa règle. Donc il ne peut, en aucun cas, être employé pour établir ou favoriser l'erreur, qui est ce qui existe de plus opposé aux volontés et à l'essence même de Dieu : *Deus veritas est.*

(1) « Il faudroit ne pas avoir la plus légère notion de » Dieu pour se persuader qu'il pût attester le mensonge » et le confirmer. » *Pensées de Bourdaloue, t. I, p.* 164.

(2) « Après avoir prouvé, dit Rousseau, la doctrine » par le miracle, il faut prouver le miracle par la doc» trine. Cela est formel, ajoute-t-il, en mille endroits » de l'Ecriture, et entre autres dans le Deutéronome, » ch. XIII, où il est dit que, si un prophète, annon» çant des dieux étrangers, *confirme sa doctrine par des » prodiges,* et que ce qu'il prédit arrive, loin d'y avoir » aucun égard, on doit mettre ce prophète à mort. » *Emile, liv. IV, t. III, p.* 15. Premièrement, l'Ecriture ne dit nullement ce que Rousseau lui fait dire; voici le texte du Deutéronome : *Si surrexerit in medio tui propheta, aut qui somnium vidisse se dicat, et prædixerit signum atque portentum, et evenerit quod locutus est, et dixerit tibi : Eamus, et sequamur deos alienos quos ignoras, et serviamus eis, non audies verba prophetæ illius aut somniatoris.... Propheta autem ille aut fictor somniorum interficietur.* Moïse comme on voit, parle d'un homme qui *feint* d'avoir eu des songes, et

Donc les miracles donnés en preuve d'une doctrine étant constatés, toute discussion de

---

qui, sous ce prétexte, engage le peuple à l'idolâtrie. « Quand même, dit-il aux Israélites, les prédictions » qu'il vous donne comme un signe merveilleux s'ac» compliroient, ne l'écoutez pas. » Qu'y a-t-il dans tout cela qui ait rapport à *une doctrine confirmée par des prodiges ?* Qu'un homme ait un rêve, est-ce un prodige ? En est-ce un qui se vérifie ? Et de ce que Moïse avertit les Juifs d'être en garde contre les imposteurs qui chercheroient à les détourner du culte de Dieu ; de ce qu'il leur défend d'écouter un homme qui, sur l'autorité d'un songe qu'il diroit avoir eu, les presseroit de se livrer à l'idolâtrie ; comment peut-on conclure qu'il pensoit que les miracles ne prouvent point la doctrine, lui qui rappelle à chaque instant ses propres miracles, pour confirmer la doctrine qu'il annonçoit ? Les incrédules et Rousseau lui-même ont fait grand bruit des magiciens de Pharaon, lesquels, au moyen de *certains secrets, arcana quædam*, imitèrent quelques-uns des prodiges opérés par Moïse. Mais qui est-ce qui nie que d'adroits charlatans ne puissent faire paroître à volonté des serpens et des grenouilles, et changer la couleur de l'eau ? Au reste, les *sages* et les enchanteurs d'Égypte ne tardèrent pas à s'avouer vaincus et à reconnoître l'action de Dieu dans les œuvres de son envoyé ; *et dixerunt malefici ad Pharaonem : Digitus Dei est hic. (Exod. VIII, 19.)* Ils avouent tout ce que nient les incrédules, la réalité des miracles de Moïse, et sa mission divine qui en est la conséquence. Ils avouent enfin que le *doigt de Dieu*, son pouvoir, n'étoit pour rien dans tout ce qu'ils avoient fait eux-mêmes, c'est-à-dire, qu'ils n'avoient point fait de miracles. Et encore faut-il remarquer que leurs prestiges, quels qu'ils fussent, n'avoient nullement pour objet

cette doctrine devient inutile ; il n'y a plus qu'à se soumettre et à croire.

Ne pouvant contester une vérité si évidente, les incrédules ont cherché, par divers moyens, à éluder la preuve invincible qu'on en déduit en faveur du christianisme. Les uns, comme Voltaire, qui emprunte tous ses argumens à Spinosa (1), ont nié formellement la possibilité des miracles.

« Un miracle est, dit-il, la violation des lois » mathématiques, divines, immuables, éternelles. Par ce seul exposé, un miracle est » une contradiction dans les termes. Une loi ne » peut être à la fois immuable et violée ; mais » une loi, leur dit-on (aux physiciens qu'il fait » parler), étant établie par Dieu même, ne » peut-elle être suspendue par son auteur ? Ils » ont la hardiesse de répondre que non, et qu'il » est impossible que l'Être infiniment sage ait » fait des lois pour les violer. Il ne pouvoit, di» sent-ils, déranger sa machine que pour la » faire mieux aller ; or il est clair qu'étant Dieu » il a fait cette immense machine aussi bonne » qu'il l'a pu ; s'il a vu qu'il y auroit quelque » imperfection résultante de la nature de la » matière, il y a pourvu dès le commencement ; » ainsi il n'y changera jamais rien...

---

de *confirmer* une doctrine quelconque ; ce qui suffit seul pour détruire toutes les difficultés des incrédules.

(1) Tractat. theolog. politic., cap. VI.

» Pourquoi Dieu feroit-il un miracle? Pour » venir à bout d'un certain dessein sur quelques » êtres vivans? Il diroit donc : Je n'ai pu par- » venir, par la fabrique de l'univers, par mes » décrets divins, par mes lois éternelles, à rem- » plir un certain dessein; je vais changer mes » éternelles idées, mes lois immuables, pour » tâcher d'exécuter ce que je n'ai pu faire par » elles. Ce seroit un aveu de sa foiblesse, et non » de sa puissance. Ce seroit, ce me semble, » dans lui la plus inconcevable contradiction. » Ainsi donc, oser supposer à Dieu des miracles, » c'est réellement l'insulter (si des hommes » peuvent insulter Dieu). C'est lui dire : Vous » êtes un être foible et inconséquent. Il est » donc absurde de croire des miracles, c'est » déshonorer en quelque sorte la Divinité (1). »

On ne sauroit affirmer plus expressément que Dieu ne peut faire des miracles : Voltaire le lui défend, en vertu des *lois immuables*, des *décrets divins*, et des *idées éternelles*; comme si un miracle ne pouvoit pas être aussi une *idée éternelle*, un *décret* ou une volonté liée, dans l'ordre général, aux autres volontés divines ou aux autres lois qu'on appelle *immuables*; comme si nous avions d'autres motifs de les juger telles, si ce n'est que nous ne les voyons point ordinairement changer, et comme si dès lors un seul changement observé

(1) Diction. philosoph., IIe part., art. *Miracles*.

dans ces lois, ne prouvoit pas avec autant de certitude qu'elles ne sont point rigoureusement immuables, que la rareté de pareils changemens prouve leur habituelle immutabilité; comme si nous pouvions assurer, avec le moindre fondement, que leur durée doive être éternelle; comme s'il n'y avoit enfin dans l'Etre infini que des décrets absolus, et que ses volontés créassent pour lui une sorte de nécessité fatale, et comme un Dieu au-dessus de Dieu!

Déistes, vous venez d'entendre un de vos maîtres, et je ne serois point surpris que son autorité prévalût dans votre esprit contre l'évidence même; car l'effet de l'erreur est d'accoutumer la raison à la servitude; c'est la punition de l'orgueil. Que vous dire donc? Qu'opposer à l'autorité qui vous subjugue? Voltaire a parlé, je l'avoue; mais daignez aussi écouter Rousseau.

» Un miracle est, dans un fait particulier, » un acte immédiat de la puissance divine, un » changement sensible dans l'ordre de la na- » ture, une exception réelle et visible à ses » lois... Dieu peut-il faire des miracles? Cette » question sérieusement traitée seroit impie, » si elle n'étoit absurde; ce seroit faire trop » d'honneur à celui qui la résoudroit négative- » ment que de le punir; il suffiroit de l'en- » fermer (1). »

---

(1) Lettres écrites de la Montagne, p. 104. Edit. de Paris, 1793.

Au fond l'on ne voit pas pourquoi le déiste et l'athée même hésiteroient le moins du monde à croire un fait miraculeux. Rien ne doit leur paroître plus simple dans leurs systèmes; et le chrétien a de puissans motifs qu'ils n'ont pas, d'examiner scrupuleusement la vérité de semblables faits : car la religion lui apprend, ce que la raison seule lui laisseroit ignorer, qu'ils n'ont lieu que pour de grands desseins et en de rares circonstances.

Le déiste, qui admet la Providence ou l'action perpétuelle de Dieu dans l'univers, ne peut nier sans se contredire la possibilité de cette action; il ne peut soutenir à la fois qu'elle existe, et qu'elle ne peut exister. Or un miracle n'est que cette action même manifestée, comme le dit Rousseau, *dans un fait particulier*. En quoi ce fait particulier, cet *acte immédiat de la puissance divine*, est-il plus étonnant, plus incroyable que les faits généraux qui sont aussi, de l'aveu du déiste, *des actes immédiats de la puissance divine?* Dieu donne la vie à tous les hommes; voilà le fait général : il la rend à un homme pour une fin, si on le veut même, inconnue; voilà le fait particulier. Qu'y a-t-il là qui puisse surprendre un déiste affermi dans ses principes, qui puisse lui faire *craindre de devenir fou* (1), s'il en

(1) « Quelque frappant que pût me paroître un pareil » spectacle, je ne voudrois pour rien au monde en être

étoit témoin? Il convient que Dieu peut aussi aisément rendre à un homme la vie, que la lui donner une première fois. Niera-t-il qu'il le veuille? Ce seroit nier le fait que je suppose prouvé, et le nier uniquement parce qu'il ignore les motifs qui ont pu déterminer l'action de l'Etre infini. S'étonnera-t-il même que Dieu ait voulu opérer cet acte de sa puissance? Qu'il s'étonne donc de tout également; car, lui qui rejette la révélation, que connoît-il des volontés et des desseins de Dieu? S'étonner d'un acte quelconque où sa puissance se manifeste immédiatement, ce seroit s'étonner de ne pas connoître toutes ses pensées, toutes ses volontés, ce seroit s'étonner de n'être pas Dieu.

L'athée, qui ne reconnoît point de législateur dans l'univers, de cause première intel-

---

» témoin; car que sais-je ce qu'il en pourroit arriver? » Au lieu de me rendre crédule, j'aurois grand peur » qu'il ne me rendît que fou. » *Rousseau, Lettres écrites de la Montagne, p.* 112. Il est difficile d'imaginer ce que Dieu lui-même pourroit faire pour convaincre un pareil déiste. Lui parle-t-on d'un miracle opéré devant d'autres hommes? Ils ont peut-être mal vu, et *il faudroit qu'il fût fou pour les écouter. (Emil., t. III, p. 36.)* Il voudroit donc, pour y croire, être témoin du miracle? Non, *pour rien au monde; il craindroit qu'il ne le rendît fou.* C'est ainsi que se vérifient les paroles de l'Evangile : *Si Moysen et prophetas non audiunt; neque si quis ex mortuis resurrexerit, credent.* Luc. XVI, 31.

ligente, ne sauroit attacher d'idée raisonnable au mot de *loi*. S'il est conséquent, il ne doit voir dans tout ce qui frappe ses sens, qu'une succession fortuite de phénomènes, que rien ne lie entre eux, que rien ne détermine, sinon cette incompréhensible puissance qu'il appelle *hasard*, *nécessité*, *destin*. De quoi peut-il donc être surpris ? Quel fait, si nouveau, si rare qu'il soit, doit lui paroître incroyable ? Il ne l'avoit pas vu encore, voilà tout. Le défaut même de cause, fût-il prouvé, n'est pas pour lui une raison de nier, une raison de douter, une raison d'être étonné. Tout ce qui ressemble à une œuvre fortuite, tout ce qui choque l'idée de règle, tout ce qui dérange l'uniformité des phénomènes ordinaires et en interrompt la constance, doit être à ses yeux ce qu'il y a de plus croyable et de plus naturel. La permanence de certains effets, leur liaison avec certaines causes, la perpétuelle correspondance qu'on observe entre eux, en un mot, l'ordre immuable, voilà le miracle de l'athée : malheureux qui ne connoît de lumière que les ténèbres, de loi que le désordre, de Dieu que la matière mue par une force aveugle, et d'espérance que la mort !

Moins hardi que Voltaire dans l'absurdité, Rousseau consent de bonne grâce à accorder à Dieu le pouvoir de faire des miracles ; seulement il doute que Dieu veuille user de ce pouvoir, à cause de l'embarras où se trouveroient les déistes. Pour enlever donc au christianisme

la preuve qui se tire des prodiges que Jésus-Christ et les Apôtres ont opérés, il n'imaginé rien de mieux que de nier, non pas les miracles en eux-mêmes, mais la possibilité de s'assurer qu'aucun fait est miraculeux.

« Puisqu'un miracle, dit-il, est une exception aux lois de la nature, pour en juger il faut connoître ces lois, et pour en juger sûrement, il faut les connoître toutes : car une seule qu'on ne connoîtroit pas, pourroit en certains cas, inconnus aux spectateurs, changer l'effet de celles qu'on connoîtroit. Ainsi celui qui prononce qu'un tel ou tel acte est un miracle, déclare qu'il connoît toutes les lois de la nature, et qu'il sait que cet acte est une exception.

» Mais quel est ce mortel qui connoît toutes les lois de la nature? Newton ne se vantoit pas de les connoître. Un homme sage, témoin d'un fait inouï, peut attester qu'il a vu ce fait, et l'on peut le croire, mais ni cet homme sage, ni nul autre homme sage sur la terre n'affirmera jamais que ce fait, quelque étonnant qu'il puisse être, soit un miracle; car comment peut-il le savoir (1)? Soit donc qu'il y ait des miracles, soit qu'il n'y en ait pas, il est impossible au sage de s'assurer que quelque fait que ce puisse être en est un (2). »

---

(1) Lettres écrites de la Montagne, p. 107.
(2) Ibid., p. 129.

Ce sophisme repose sur un abus de mots. On appelle *loi*, dans l'ordre physique, une cause permanente qui se manifeste par des effets constants. Ainsi la succession uniforme des mêmes effets dans les mêmes circonstances, prouve l'existence de la cause permanente ou de la loi qui les détermine; et nous n'avons pas d'autre moyen de reconnoître les lois de la nature. Les circonstances demeurant les mêmes, arrive-t-il que l'effet change? tout le monde avoue sans difficulté qu'il existe une cause de ce changement. Mais quelle est cette cause? probablement, dit Rousseau, une autre loi de la nature. Expliquons-nous, s'il vous plaît. Qu'entendez-vous par *loi*, dans le cas présent? Est-ce simplement une *cause?* Alors votre raisonnement croule; car personne ne prétend que l'effet dont il s'agit n'a point de cause; la question, je le répète, est de savoir quelle est cette cause. Est-ce une cause permanente, ou une véritable loi? Il seroit absurde de le dire, car on ne peut reconnoître la permanence d'une cause que par la constance des effets, les circonstances, comme nous l'avons dit, étant les mêmes (1). Or les miracles, et vous en convenez, sont des faits

(1) Niera-t-on qu'on puisse être certain que *les circonstances sont les mêmes?* Nous ne le croyons pas, ce seroit aussi choquer trop grossièrement le bon sens. En tout cas, nous attendrons que quelqu'un se dévoue à dire cette absurdité pour y répondre.

rares, extraordinaires, opposés à tous les effets qui se présentent perpétuellement dans les mêmes circonstances; donc les miracles ne sont point les effets d'une cause permanente, *d'une loi de la nature*; donc *on peut, sans connoître toutes les lois de la nature, s'assurer qu'un fait est un vrai miracle*.

Le raisonnement de Rousseau auroit d'ailleurs, en le supposant exact, de si terribles conséquences, qu'il suffit de les indiquer pour faire sentir aux déistes même à quel point il est erroné; car il faudroit en conclure qu'à moins de savoir tout, on ne peut rien savoir certainement, et que, condamné dès lors sans retour à un doute universel, ce je ne sais quel fantôme qu'on appelle l'homme s'agite et se tourmente en vain dans son irrémédiable ignorance.

Si nous ne pouvons en effet juger avec certitude qu'un *tel ou tel fait est une exception aux lois de la nature*, à moins que *nous ne connoissions toutes les lois de la nature*, évidemment il est impossible que nous ayons jamais aucune notion certaine de l'ordre physique, ni de l'ordre morale dont les lois sont sans doute aussi *des lois de la nature*. Les phénomènes les plus opposés étant également *naturels*, également conformes aux lois qui régissent le monde matériel, ce monde est, dans le même temps, soumis à des lois contraires; l'idée même de l'ordre disparoît; il est insensé de rien prévoir, de s'étonner de rien. Un homme

s'élance dans les flots : qu'arrivera-t-il ? Qui peut le dire ? Il enfonce, il est submergé ; c'est une loi de la nature. Un homme marche sur ces mêmes flots (1) ; c'est encore une loi de la nature : c'est-à-dire que la nature n'a aucunes lois constantes, ou, en d'autres termes, qu'elle n'a point de lois. Il n'existe que des faits, les uns plus communs, les autres plus rares. Observez donc des faits, mais gardez-vous de les rapporter à des causes permanentes ; gardez-vous de croire qu'ils doivent infailliblement se représenter dans les mêmes circonstances. Que dis-je, observez des faits ? Si nos sens ne dépendent eux-mêmes, et dans leur organisation et dans leur exercice, d'aucune loi uniforme et certaine, s'il n'existe pas des rapports naturels, invariables entre notre œil, par exemple, et la lumière, entre la lumière et les corps qu'elle découvre à nos regards, les faits eux-mêmes pourroient n'être qu'une continuelle illusion ; à chaque instant de nouvelles lois pourroient, en se manifestant, changer entièrement nos sensations, nos idées, tout notre être. Nous défions les déistes d'éviter ces conséquences, à moins qu'ils n'abandonnent les principes de Rousseau. Quels prodiges d'extravagance on est cependant forcé d'admettre, pour nier les pro-

---

(1) Julien avoue en particulier ce miracle de Jésus-Christ. *Ap. Cyrill., lib. VI.*

diges de la puissance et de la bonté de Dieu!

Ce n'est pas tout encore : de pareilles conséquences auroient nécessairement lieu dans l'ordre moral. Qui oseroit assurer, qui pourroit prouver que nous en connoissons toutes les lois? Sera-ce le déiste, lui qui ne sait pas même à quels signes on les reconnoît (1)? Dès lors nul homme n'a le droit

(1) Voyez tom. I, chap. v. « Les modernes ne re» connoissant, sous le nom de loi, qu'une règle pres» crite à un être moral, c'est-à-dire, intelligent, libre » et considéré dans ses rapports avec d'autres êtres, » bornent conséquemment au seul animal doué de rai» son, c'est-à-dire à l'homme, la compétence de la loi » naturelle; mais, définissant cette loi chacun à sa » mode, ils l'établissent tous sur des principes si mé» taphysiques, qu'il y a, même parmi nous, bien peu » de gens en état de comprendre ces principes, loin de » pouvoir les trouver d'eux-mêmes. De sorte que » toutes les définitions de ces savans hommes, d'ail» leurs en perpétuelle contradiction entre elles, s'ac» cordent seulement en ceci, qu'il est impossible » d'entendre la loi de nature, et par conséquent d'y » obéir, sans être un très-grand raisonneur et un pro» fond métaphysicien.... Connoissant si peu la nature, » et s'accordant si mal sur le sens du mot *loi*, il seroit » bien difficile de convenir d'une bonne définition de la » loi naturelle. Aussi toutes celles qu'on trouve dans les » livres, outre le défaut de n'être point uniformes, ont» elles encore celui d'être tirées de plusieurs connois» sances que les hommes n'ont point naturellement, et » des avantages dont il ne peuvent concevoir l'idée » qu'après être sortis de l'état de nature. On commence » par rechercher les règles dont, pour l'utilité com-

d'affirmer d'aucun fait, qu'il est contraire aux lois de la nature morale, c'est-à-dire, que personne n'a le droit d'affirmer d'aucune action qu'elle est juste ou injuste, c'est-à-dire, qu'il n'existe ni crime ni vertu.

Disons-le, puisqu'il est vrai : un parricide pourra sans crainte comparoître au tribunal du déiste. En vain, pénétrés d'horreur, tous les hommes s'écrieront : Il a violé la loi la plus sacrée de la nature! S'il est fidèle à sa doctrine, le déiste répondra ;

» mune, il seroit à propos que les hommes convinssent » entre eux, et puis on donne le nom de loi naturelle » à la collection de ces règles, sans autre preuve que le » bien qu'on trouve qui résulteroit de leur pratique » universelle. Voilà assurément une manière très-com» mode de composer des définitions, et d'expliquer la » nature des choses par des convenances presque arbi» traires.

» Mais tant que nous ne connoîtrons pas l'homme » naturel, c'est en vain que nous voudrons déterminer » la loi qu'il a reçue, ou celle qui convient le mieux à » sa constitution. Tout ce que nous pouvons voir très» clairement au sujet de cette loi, c'est que non-seule» ment pour qu'elle soit loi, il faut que la volonté de » celui qu'elle oblige puisse s'y soumettre avec con» noissance ; mais il faut encore, pour qu'elle soit na» turelle, qu'elle parle immédiatement par la voix de la » nature. » *Rousseau, Disc. sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes. Préface, p.* 41, 42, 43. *Ed. de* 1793. Notez que les déistes ne reconnoissent d'autre loi que la *loi naturelle*, qu'on ne connoît point, dit Rousseau. Mais, à force de chercher, ils la trouveront peut-être. Que sait-on ?

« Pour juger sûrement que ce parricide a » violé les lois de la nature, il faudroit les con- » noître toutes ; car une seule qu'on ne con- » noîtroit pas pourroit en certains cas, inconnus » aux spectateurs, changer celles que l'on con- » noîtroit. Ainsi celui qui prononce qu'un tel » ou tel acte est un crime, ou une violation » des lois naturelles, déclare qu'il connoît » toutes les lois de la nature, et qu'il sait que » cet acte en est une violation. Mais quel est » ce mortel qui connoît toutes les lois de la » nature ? Rousseau ne se vantoit pas de les » connoître. Un homme sage, témoin d'un fait » inouï, peut attester qu'il a vu ce fait, et l'on » peut le croire ; mais ni cet homme sage, ni » nul autre homme sage sur la terre n'affir- » mera jamais que ce fait, quelque étonnant » qu'il soit, soit un crime ou un acte contraire » à la nature et à ses lois, car comment peut- » il le savoir ?

» Mon frère, vous avez trempé vos mains » dans le sang de l'auteur de vos jours ; c'est » un *fait étonnant, inouï*, et je crois les hommes » sages qui l'attestent : mais ce fait est-il un » crime ? Comment puis-je le savoir, moi qui » suis si loin de connoître toutes les lois de la » nature ? Qui m'assurera que ce fait, dépen- » dant d'une loi que j'ignore, n'est pas un acte » aussi naturel que les actes contraires, n'est » pas une vertu ? Rien n'autorise *un mortel* à » prononcer. . . . .

» *Tout ce qu'on peut dire, c'est que vous avez*

» *fait une chose fort extraordinaire; mais qui est-ce qui nie qu'il se fasse des choses fort extraordinaires? J'en ai vu, moi, de ces choses-là, et même j'en ai fait* (1).

» Allez donc en paix. Quel est le sage qui » oseroit vous condamner, lorsque la nature » vous absout peut-être? Ecoutez seulement » quelques conseils utiles à ceux qui se sentent » portés à faire *des choses extraordinaires* : pre- » nez garde aux mortels qui s'imaginent *con- » noître toutes les lois de la nature*, ou qui ju- » gent et agissent comme s'ils les connois- » soient; précautionnez-vous soigneusement » contre l'intolérance des lois de la société ci- » vile, de cette société *de tout point contraire » à la nature*; et défiez-vous de vos fils, si vous » en avez. »

Pour nier que ces conséquences, aussi absurdes qu'horribles et que Rousseau lui-même auroit détestées, ne découlent pas nécessairement du principe qu'il établit, il faudroit prouver deux choses que très-certai-

---

(1) *Lettres écrites de la Montagne*, p. 107. Rousseau parle des prestiges opérés par des charlatans, et qui offrent l'apparence d'une exception aux lois de l'ordre physique. Il s'agit, dans le discours que nous prêtons au déiste, d'exceptions aux lois de l'ordre moral. Tous ceux qui ont lu les *Confessions* savent qu'il s'y trouve, dans cet ordre aussi, *des choses fort extraordinaires*, et que Rousseau auroit pu dire avec la même vérité, *j'en ai vu, et même j'en ai fait*.

nement on ne prouvera jamais : qu'il n'existe point de lois de la nature morale, comme il existe des lois de la nature physique ; ou que, ne connoissant pas toutes les lois de la nature physique, nous connoissons toutes celles de la nature morale.

Il suit encore de ce que dit Rousseau, que personne ne peut affirmer que les miracles de Jésus-Christ ne sont pas de vrais miracles ; et il l'avoue en termes formels.

« Remarquez bien qu'en supposant tout au » plus quelque amplification dans les circons- » tances (1), je n'établis aucun doute sur le fond » des faits (2). Que devons-nous donc penser » de tant de miracles rapportés par des auteurs » véridiques (les Evangélistes) ?... Faut-il re- » jeter tous ces faits ? Non. Faut-il tous les ad- » mettre ? Je l'ignore. Nous devons les respec- » ter sans prononcer sur leur nature (3). »

Et encore : « Ne prenez pas ici le change, » je vous supplie ; et, de ce que je n'ai pas re- » gardé les miracles comme essentiels au chris- » tianisme, n'allez pas conclure que j'ai rejeté » les miracles. Non, je ne les ai rejetés ni ne » les rejette : si j'ai dit des raisons pour en » douter, je n'ai point dissimulé les raisons

---

(1) *Quelque amplification dans les circonstances*, par exemple, de la résurrection d'un mort.

(2) Lettres écrites de la Montagne, p. 115.

(3) Ibid., p. 116, 117.

» d'y croire ; il y a une grande différence entre » nier une chose et ne pas l'admettre ; et j'ai si » peu décidé ce point que je défie qu'on trouve » un seul endroit dans tous mes écrits où je » sois affirmatif contre les miracles. Eh ! com- » ment l'aurois-je été malgré mes propres » doutes (1) ? »

Puisqu'il est possible que les œuvres de Jésus-Christ fussent réellement miraculeuses, supposons qu'elles le fussent en effet, mais que les hommes, comme Rousseau le prétend, n'eussent aucun moyen de s'en assurer ; et voyons ce qui résultera de cette supposition.

Dans vingt endroits de l'évangile, Jésus-Christ rappelle aux Juifs, en preuve de sa mission, les prodiges qu'il opéroit. « J'ai un » témoignage plus grand que celui de Jean. Car » les œuvres que le Père m'a donné d'accom- » plir, les œuvres que je fais, rendent témoi- » gnage que le Père m'a envoyé (2).

Un jour qu'il se promenoit dans le temple, sous le portique de Salomon, « les Juifs l'en- » vironnèrent, disant : Jusqu'à quand nous » tenez-vous en suspens ? Si vous êtes le Christ, » dites-le-nous clairement. Jésus leur répon- » dit : Je vous parle, et vous ne me croyez

(1) Ibid., p. 125.

(2) Ego autem habeo testimonium majus Joanne. Opera enim, quæ dedit mihi Pater ut perficiam ea; ipsa opera, quæ ego facio, testimonium perhibent de me, quia Pater misit me. *Joann.*, *V*, 35, 36.

» point. Les œuvres que je fais au nom de mon » Père rendent témoignage de moi ; mais vous, » vous ne croyez point, parce que vous n'êtes » pas de mes brebis. Si vous ne voulez pas me » croire, croyez à mes œuvres, et connoissez » et croyez que le Père est dans moi, et que je » suis dans le Père (1). »

Une autre fois deux disciples de Jean vinrent le trouver, et lui dirent : « Jean Baptiste nous » a envoyés vers vous, disant : Etes-vous celui » qui doit venir, ou devons nous en attendre » un autre? (Or, à ce moment même, il guérit » beaucoup de malades de leurs langueurs, et » de leurs plaies, et il chassa des esprits ma- » lins, et il rendit la vue à un grand nombre » d'aveugles.) Jésus leur répondit : Allez, et » rapportez à Jean ce que vous avez entendu et » vu ; que les aveugles voient, les boiteux mar- » chent (2), les lépreux sont purifiés, les

(1) Et ambulabat Jesus in templo, in porticu Salomonis. Circumdederunt ergo eum Judæi, et dicebant ei : Quousquè animam nostram tollis ? Si tu es Christus, dic nobis palàm. Respondit eis Jesus : Loquor vobis, et non creditis. Opera quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testimonium perhibent de me : sed vos non creditis, quia non estis ex ovibus meis... Si mihi non vultis credere, operibus credite, ut cognoscatis, et credatis, quia Pater in me est, et ego in Patre. *Ibid.*, *X*, 24, 25, 26. *Vid. et. XIV*, 12.

(2) Aucune de ces guérisons merveilleuses ne satisfait entièrement Rousseau. « Tout ce qu'on en pourra » dire, c'est qu'elles sont surprenantes ; mais.... com-

»sourds entendent, les morts ressuscitent,
»l'Evangile est annoncé aux pauvres; et heu-

»ment prouverez-vous que ce sont des miracles? » C'est toujours là son embarras, et il est en vérité bien cruel que Dieu l'y laisse; car enfin, ajoute-t-il, « il y a pour»tant, je l'avoue, des choses qui m'étonneroient fort, »si j'en étois le témoin : ce ne seroit pas tant de voir »marcher un boiteux, qu'un homme qui n'auroit »point de jambes... Cela me frapperoit encore plus »que de voir ressusciter un mort. » (*Lettres écrites de la Montagne*, p. 111.) Et moi aussi, rien ne me frapperoit autant que de voir un homme *marcher sans jambes*, si ce n'étoit peut-être de le voir respirer sans poitrine, et *me tendre la main sans main*.

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer ici que les miracles ne sont nullement arbitraires en eux-mêmes; car, on ne sauroit trop le répéter, tout est lié, tout est un dans les œuvres de Dieu.

Les miracles de l'Ancien-Testament, même en ce qu'ils ont de propice, appartiennent à une loi de crainte : presque tous sont des châtimens; et quand ce ne sont pas des châtimens, ce sont des figures, comme l'eau qui coule du rocher, et le serpent d'airain.

La justice inexorable; la colère, la terreur, sont partout avant Jésus-Christ. Depuis Jésus-Christ, tous les miracles sont des bienfaits; ils appartiennent à une loi de miséricorde et d'amour.

Aucun miracle n'a de rapport à l'ordre de la création; et, si l'on veut y réfléchir, on reconnoîtra que les miracles de Jésus-Christ et des Apôtres ne sont que l'expression extérieure et sensible de la réparation de la nature humaine. Ils représentent aux yeux les effets de la Rédemption et de la grâce du Médiateur.

Ainsi l'homme intelligent et moral étoit aveugle, et il voit; il étoit sourd, et il entend; il étoit infirme, et

»reux est celui qui ne sera point scandalisé »de moi (1). »

Telle est la constante réponse de Jésus, lorsqu'on l'interroge sur ce qu'il est : c'est à ses miracles qu'on doit le reconnoître ; il le répète sans cesse. Si je n'avois pas fait parmi eux des œuvres que nul autre n'a faites, ils n'auroient point de péché (2). Ainsi Jésus, doué, dit Rousseau, de *la plus haute sa-*

---

il est guéri ; il étoit mort, et il revit. *Les petits enfans demandoient du pain, et il n'y avoit personne pour le leur rompre (Thren., IV, 4)*; et le peuple est nourri miraculeusement dans le désert d'un pain qui figure le pain mystérieux qui est la véritable nourriture de l'homme régénéré.

Rien ne frappe davantage les esprits habitués à la méditation que ces étonnantes analogies, qui ne peuvent être ni l'effet du hasard, ni le résultat des combinaisons de l'homme. La pensée ou l'action d'un être n'est jamais *continuée* par un autre être, et tout ce qui est perpétuel est divin.

(1) Joannes Baptista misit nos ad te dicens : Tu es, qui venturus es, an alium expectamus ! (In ipsâ autem horâ multos curavit à languoribus, et plagis, et spiritibus malis, et cæcis multis donavit visum.) Et respondens, dixit illis : Euntes renuntiate Joanni quæ audistis, et vidistis ; quia cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelisantur ; et beatus est quicumque non fuerit scandalizatus in me. *Luc., VII*, 20—23. Et *Matth., XI*, 2—8.

(2) Si opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent. *Joann., XV*, 24.

genève (1), *éclairé de l'esprit de Dieu* (2), donne pour une preuve de sa mission ce qui n'est pas une preuve, ce qui ne peut jamais en être une; il s'abuse sur ses propres actes, ou il abuse le peuple; de sorte qu'il est *éclairé de l'esprit de Dieu* pour croire des choses absurdes, ou pour tromper les hommes sciemment.

Si l'on ne peut s'assurer qu'un miracle en est réellement un, il s'ensuit encore qu'il est impossible à Dieu de manifester *évidemment* aux hommes sa puissance *dans un fait particulier*; qu'il essaieroit vainement de faire reconnoître, à des signes non équivoques, l'Envoyé qu'il chargeroit de leur annoncer les vérités qu'ils doivent croire, la loi qui doit les régir; qu'il n'est pas, dès lors, en son pouvoir d'empêcher qu'ils *s'égarent d'erreurs en erreurs, à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principes* (3), ni par conséquent de leur imposer aucune obligation, puisqu'il ne peut leur notifier, d'une manière certaine, aucun commandement.

O Dieu, qui gouvernez tous les êtres par votre raison immuable et votre volonté souveraine! Dieu, qui pénétrez tout, qui remplissez tout! une foible créature osera-t-elle

(1) Emile, liv. IV, tom. III, p. 40.
(2) Lettres écrites de la Montagne, p. 115.
(3) Emile, tom. II, p. 356.

donc, dans le sein de votre lumière, sous votre main toute-puissante, nier qu'il vous soit possible d'éclairer son intelligence, et de vous manifester à ses regards! Osera-t-elle fixer des règles à votre sagesse, et des bornes à votre action? Osera-t-elle élever entre elle et vous une barrière qu'elle vous défende de passer? Faudra-t-il que vos rayons s'arrêtent devant les ténèbres qu'elle aime, et que vous cessiez d'être son maître, son législateur, son Dieu, parce que votre loi lui déplaît, et qu'elle ne veut dépendre que d'elle-même? Non, non, il n'en sera pas ainsi.

Et toi, créature insensée, qui fuis le salut, qui te retires jusque *dans l'ombre de la mort*, de peur que la vérité ne t'atteigne, elle t'atteindra cependant; elle forcera ta raison rebelle à lui rendre hommage, ou à s'abjurer elle-même.

Un miracle étant une action divine, ou, selon la définition de Rousseau, *un acte immédiat de la puissance de Dieu dans un fait particulier*, il y a deux choses dans un miracle; le fait même, et sa nature qui le fait reconnoître pour un *acte immédiat de la puissance divine*.

Tout le monde convient que le fait miraculeux, ou supposé tel, peut être constaté comme tout autre fait, soit par nos propres sens, soit par le témoignage des hommes. « Un » homme sage, dit Rousseau, témoin d'un fait » inouï, peut attester qu'il a vu ce fait, et l'on

» peut l'en croire (1). » A plus forte raison pourra-t-on et devra-t-on croire plusieurs hommes sages qui attestent unanimement le même fait.

Ainsi nous pouvons, par le témoignage, être certains qu'un homme est aveugle ; nous pouvons l'être également qu'un homme a l'usage de la vue ; et enfin qu'un homme a imposé les mains sur un autre homme en invoquant Dieu. Pour que la déposition des témoins qui attestent de semblables faits soit irrécusable, il n'est pas même nécessaire qu'ils possèdent une rare sagacité ni une profonde *sagesse* : il suffit qu'ils ne soient pas fous.

Non-seulement le témoignage nous donne la certitude des faits, mais cette certitude est plus grande que celle qu'en pourroit acquérir un seul individu par ses propres sens. Qu'après m'être persuadé, sur le rapport de mes sens, qu'un homme est aveugle, deux ou trois personnes sensées viennent me dire : « Nous » avons aussi observé cet homme ; il n'est point » aveugle, nous en sommes très-convaincus ; » je commencerai au moins à douter : et si d'autres personnes sensées confirment le témoignage des premières, je croirai sans hésiter, et je devrai croire, sous peine de folie, que je me suis trompé dans mon jugement. Ainsi le témoignage peut donner une certitude plus complète d'un fait que si on l'avoit vu soi-même.

(1) Lettres écrites de la Montagne, p. 107.

Donc, si des témoins nombreux affirment qu'un homme étoit aveugle, qu'un autre homme a prié sur lui, et qu'à l'instant même cet aveugle a recouvré la vue, leur témoignage pourra me rendre aussi certain de ces faits, qu'on peut être certain d'aucun fait quelconque.

Il est vrai qu'avant que l'aveugle eût recouvré la vue, il y avoit contre la probabilité d'un pareil événement des chances aussi multipliées qu'on le voudra; mais cela n'infirme en rien le témoignage postérieur à l'événement, et qui, portant sur un fait actuellement accompli, constate uniquement ce fait et déclare quelle est, d'entre toutes les chances possibles, celle qui s'est réalisée. Que d'un vase rempli de boules numérotées, on en tire une au hasard; plus il y a de boules, plus il y a aussi de probabilités que telle boule déterminée n'est pas celle qui sortira. Mais, après le tirage, l'incertitude résultante de la multiplicité des chances ne subsiste plus. A ces chances, plus ou moins possibles, plus ou moins probables, succède un fait certain, la boule sortie; et, pour constater quelle est cette boule, le même nombre de témoins suffit, qu'il y eût cent boules dans le vase, ou qu'il y en eût dix millions. C'est confondre deux questions totalement différentes, que de s'imaginer que le peu de probabilité d'un événement diminue, dès qu'il a eu lieu, la force du témoignage qui l'atteste. Faut-il plus

de témoins pour constater qu'un homme, après avoir essuyé une maladie que tous les médecins croyoient mortelle, est maintenant en parfaite santé, que si cet homme n'avoit éprouvé qu'une indisposition légère? assurément on ne le dira pas, ou, si on le disoit, on seroit démenti par tout le genre humain.

Lorsqu'on est assuré de la vérité d'un fait, pour juger avec certitude qu'il est miraculeux, il est nécessaire qu'on y reconnoisse clairement *un acte immédiat de la puissance divine*; c'est-à-dire, comme l'explique Rousseau, qu'il doit offrir *un changement sensible dans l'ordre de la nature, une exception réelle et visible à ses lois* (1). Or cette condition peut-elle être remplie? Pouvons-nous être certains qu'aucun fait offre *une exception réelle et visible aux lois de la nature?* Voyons s'il est possible de le nier raisonnablement.

Qu'est-ce que l'ordre de la nature? Qu'est-ce que ses lois? et comment les connoissons-nous? Uniquement par l'expérience, qui nous montre les mêmes effets constamment reproduits dans les mêmes circonstances. Nous nommons *lois* les causes de ces effets constans, et nous appelons *ordre* l'ensemble de ces lois. Mais si chacun de nous étoit réduit à sa propre expérience, renfermée, quand au temps et quant aux lieux, en de si étroites limites, comment

(1) Lettres écrites de la Montagne, p. 104.

pourroit-il déduire du petit nombre d'effets connus de lui l'existence d'aucune loi générale, et par conséquent l'existence de l'ordre, ou au moins de tel ordre déterminé ? Pense-t-on que le sauvage de l'Aveyron eût seulement l'idée de loi ? Un être humain, séparé de la société depuis l'enfance, s'élèveroit-il jamais à cette idée ? Et, quand il seroit capable de réfléchir, d'observer, où le conduiroient ses observations bornées et solitaires ? Qu'en pourroit-il conclure ? Qu'elle assurance auroit-il même de leur exactitude, et de la justesse des conséquences que sa raison en déduiroit ? Et, en supposant qu'aucune erreur n'eût, en aucune occasion, abusé son esprit ou ses sens, et qu'il pût en être certain, d'où tireroit-il la certitude que les phénomènes qui l'on frappé sont invariables, qu'ils ont toujours et partout également frappé les autres hommes ? Si l'expérience d'autrui ne se joint à la sienne, il ne connoîtra donc que de simples faits; il ne pourra former tout au plus que des conjectures sur la permanence des causes qui les produisent. En effet qu'on indique une loi de la nature dont la connoissance certaine ne soit pas, plus ou moins immédiatement, le résultat de l'expérience universelle ? Qu'a fait Newton lui-même que soumettre au calcul la loi universellement connue de la pesanteur ? et que sont toutes les sciences que le résultat de l'expérience générale sur l'objet particulier de chacune d'elles ?

Nous ne connoissons donc les lois et l'ordre de la nature que par l'expérience générale; nous ne pouvons les connoître que par elle; et cet ordre et ces lois n'ont pas d'autre preuve que le consentement commun, ou l'expérience uniforme de tous les temps et de tous les lieux, attestée par le témoignage universel.

C'est donc uniquement par ce témoignage, par le consentement commun, que nous savons avec certitude qu'un phénomène est *naturel*, ou conforme aux lois, à l'ordre constant de la nature. Quand donc ce même témoignage atteste qu'un fait, un phénomène quelconque, est *un changement sensible dans l'ordre de la nature, une exception réelle et visible à ses lois*, la réalité de ce changement est aussi certaine qu'il est certain qu'il existe *un ordre et des lois de la nature*. Si vous refusez de croire sur ce point le témoignage général des hommes, vous ne pouvez raisonnablement le croire sur aucun point; vous ne pouvez plus, je ne dis pas seulement connoître l'ordre de la nature et ses lois, mais savoir s'il y a des lois et un ordre réel dans la nature. Vous dites au genre humain: « Je te croirai quand tu affirmeras qu'un fait est conforme aux lois de » la nature, mais je ne te croirai point quand » tu affirmeras qu'un autre fait y forme *une* » *exception visible.* » En d'autres termes: « Je » crois que tu connois les lois de la nature, et » je crois en même temps que tu ne les connois » point. » Car prononcer que tel phénomène

est conforme à telle loi, ou qu'il y est opposé, sont deux jugemens de même genre, et qui dépendent du même degré identique de connoissance. Etre opposé, c'est n'être pas conforme; être conforme, c'est n'être pas opposé. Comment pourroit-on affirmer l'un, si l'on ne pouvoit pas affirmer l'autre? Et que penseroit-on d'un homme qui diroit: « Je sais avec » certitude qu'il est conforme aux lois physiques du monde que la terre se meuve perpétuellement autour du soleil; mais si la terre s'arrêtoit, j'ignore si ce seroit *une exception réelle à ces lois?* »

Supposera-t-on une loi inconnue qui, dans ce cas et les cas semblables, opposée aux lois ordinaires, produit des effets opposés? Je demanderai d'abord sur quoi repose cette supposition, et ce que l'on peut conclure d'une supposition non-seulement gratuite, mais absurde, comme je l'ai montré précédemment.

En second lieu, qu'on réponde: ces lois opposées seroient-elles également conformes à l'ordre, également naturelles?

Si on l'affirme, voilà deux *ordres*, deux *natures* opposées, c'est-à-dire qu'il n'existe ni ordre, ni nature, et que l'univers, régi par des lois qui se combattent, obéit au hasard à ces lois contraires. C'est le chaos de l'athée.

Si l'on nie qu'une de ces lois opposées soit *naturelle*, qu'on explique ce que ce peut être qu'une loi qui n'est pas naturelle, et quel sens on attache au mot de *loi*.

Au fond, ce seroit clairement avouer le miracle qu'on refuse d'admettre ; car une loi connue seulement par quelques faits se réduit à ces faits mêmes ; et dire que la loi n'est pas *naturelle*, c'est convenir que ces faits sont *une exception réelle et visible aux lois de la nature*.

Donc, à moins de nier qu'il existe des lois de la nature, il faut reconnoître la raison commune fondée sur l'expérience générale, c'est-à-dire, le sens commun, pour juge de ce qui est conforme ou contraire à ces lois ; il faut le reconnoître pour juge infaillible, sans quoi l'existence même de l'ordre seroit douteuse.

Or, qu'on demande à tous les hommes s'il est conforme aux lois de la nature que des lépreux, des aveugles, des boiteux, des sourds, soient guéris instantanément par quelques prières ; s'il est *naturel* que ces paroles, *Lève-toi et marche*, rendent l'usage de ses membres à un paralytique de trente-huit ans ; qu'un mort ressuscite à ce seul mot, *Sors du tombeau!* J'adjure tout homme sensé et de bonne foi de me dire ce que répondra le genre humain.

Mais qu'est-il besoin de l'interroger ? et qui ne sait que tous les peuples, dans tous les temps, ont cru aux faits miraculeux, qu'ils ont été persuadés que le souverain Etre *manifestoit quelquefois sa puissance dans des faits particuliers ?* Et puisque cette croyance est universelle, donc elle est vraie : il n'en faut pas d'autre preuve, et nous pouvions, sans

affoiblir la cause du christianisme, nous dispenser de combattre par le raisonnement les sophismes de l'incrédulité. Le témoignage de tous les siècles et de toutes les nations prouve invinciblement qu'il y a de vrais miracles, comme il prouve qu'il existe une vraie religion; et de même qu'on discerne aisément la vraie religion des religions fausses, par sa perpétuité et son universalité; on discerne aisément les vrais des faux miracles, en considérant ce qui fut toujours et partout reconnu pour *une exception réelle et visible aux lois de la nature* (1); et c'est ainsi que toutes les vérités unies dans leur principe, qui est la raison éternelle et infinie de Dieu, nous sont manifestées avec certitude par le témoignage infaillible de la raison une, perpétuelle et universelle du genre humain.

Pour appliquer maintenant ce qui vient d'être dit aux prodiges opérés par Jésus-Christ et par les Apôtres : est-il certain que les faits rapportés dans l'Evangile soient vrais? est-il certain que ces faits soient miraculeux? Voilà les deux questions qui nous restent à examiner.

Déjà nous avons prouvé généralement la vérité des faits évangéliques (2); mais nous

---

(1) Rousseau avoue que *plusieurs des miracles rapportés dans la Bible paroissent être dans ce cas.* Lettres écrites de la Montagne, p. 114.

(2) Voyez le chapitre XII.

voulons encore montrer combien il est impossible de révoquer en doute aucun de ceux dont il s'agit ici particulièrement.

Presque tout ce que raconte l'Évangile s'est passé devant une multitude de témoins, qui venoient de toutes parts écouter les enseignemens de Jésus-Christ, et contempler ses œuvres. Ce n'étoit point dans les ténèbres ni dans des lieux solitaires qu'il manifestoit sa puissance, mais au grand jour, au milieu du peuple, et dans le temple même, sous les yeux des docteurs de la loi. Sa vie étoit publique; il ne cachoit pas plus ses actions que sa doctrine (1), et ses actions n'étoient qu'une suite continue de prodiges. Qui donc auroit pu se tromper sur des faits si nombreux, si éclatans? Et en supposant même dans quelques hommes ou l'erreur ou l'imposture, auroient-ils donc pu abuser un peuple entier pendant trois ans, lui faire croire qu'il voyoit chaque jour ce qu'il ne voyoit pas, persuader à des aveugles qu'ils avoient recouvré la vue, à des sourds qu'ils entendoient, à des paralytiques qu'ils marchoient, à des lépreux que leur lèpre avoit disparu? Quel prodige plus étonnant qu'une crédulité si profonde et si générale!

---

(1) Ego palàm locutus sum mundo; ego semper docui in synagogâ et in templo, quo omnes Judæi conveniunt : et in occulto locutus sum nihil. *Joann.*, *XVIII*, 20.

Car, ni pendant la vie de Jésus-Christ, ni après sa mort, personne ne contesta la vérité d'aucun de ces faits. Ils ont toujours passé pour constans parmi les Juifs (1). Le Talmud et tous les rabbins les avouent expressément (2). Il est dit dans *le Toldoth* que Jésus-Christ, afin de prouver qu'il étoit *le Fils de Dieu* annoncé par Isaïe, ressuscita un mort (3). Ce n'est pas du moins la prévention qui a dicté ces témoignages, confirmés par

---

(1) Virtutes autem facturum (Christum) à Patre, Esaias dicit : Ecce Deus noster judicium retribuit ; ipse veniet, et salvos faciet nos. Tunc infirmi curabuntur, et oculi cæcorum videbunt, et aures surdorum audient, et claudus saliet sicut cervus, et multorum linguæ solventur, et cætera quæ operatum Christum nec vos diffitemini. *Tertullian. adv. Judæos*, *cap.* IX, Vid. et *S. Chrysost.*, *Exposit. in Ps. VIII*, *cap. V*, *n.* 1.

(2) Talmud., tract. Sanhedr. fol. 43, 104 *et* 107. —Nizzachon. ap. Wagenseil. Tela ignea Satan., tom. II, p. 34. — Acta. S. Pion. ap. Bolland. 1[e] die mens. februar. — Herban, Juif, dans sa dispute avec saint Grégence, dit que les Juifs ont fait mourir Jésus, parce que c'étoit un magicien, et qu'il guérissoit les malades le jour du sabbat, ce que la loi défendoit. *Biblioth. Patr.*, *t. I*, *p.* 198 *et* 263., *gr. lat.* On voit dans saint Isidore de Séville que, lorsqu'on alléguoit les miracles de Jésus-Christ aux Juifs, ils répondoient que les Prophètes en avoient pareillement fait un grand nombre. *Dicit incredulus quod et Prophetæ miracula multa fecerunt.* (*De Nativit. Domini*, *cap.* XVII.) Bullet cite beaucoup d'autres témoignages des Juifs dans *son Hist. de l'établissem. du christianisme.*

(3) Lib. Toldoth Jeschu, p. 7 et 8.

celui de tous les païens (1), de Celse (2), de Porphyre (3), de Julien (4), d'Hiéroclès (5). Croit-on que ces anciens ennemis du christianisme eussent reconnu la vérité des faits évangéliques, s'il leur avoit été possible de la nier? Croit-on qu'ils l'aient confessé sans examen? Croit-on que le moindre sujet de doute eût échappé à la sagacité de leur haine? Croit-on enfin que les premiers chrétiens eussent parlé avec autant de confiance des miracles du Sauveur, si l'on avoit pu les contester? Jésus-Christ, disoit Quadrat dans une Apologie adressée à l'empereur Adrien, « Jésus-Christ » a fait ses miracles à la vue de l'univers, parce » qu'il étoit au-dessus de tout soupçon. Il a » guéri des malades et il a ressucité des morts. » Quelques-uns ont survécu long-temps à l'Au- » teur du prodige, et ne sont morts que de nos » jours (6). »

---

(1) S. Justin, Apolog. I, n. 30. — Arnob. adv. gentes, lib. I, p. 25. — Lactant., Institut. divin., lib. IV, cap. XIII, et lib. V, cap. III. — Euseb., Demonstrat. Evang., lib. III, cap. VIII. — Evagr. in Spicileg. Marten., tom. V, p. 2 et 3. — Volus. ap. August., Epist. 135 et 136.

(2) Ap. Orig. contr. Cels., lib. I, n. 6, 38, 67, 68, 71; lib. II, n. 48; lib. III, n. 27; lib. VIII, n. 9, 47.

(3) Vid. Bullet, Hist. de l'établissement du christian., page 107. Paris, 1764.

(4) Ap. Cyrill. adv. Julian, lib. VI.

(5) Ap. Euseb. contr. Hierocl. ad calc. Demonst. Evang., pag. 512.

(6) Ap. Euseb., Hist. eccles., lib. III, cap. XXXVI.

Il est évident que les faits d'une époque reculée ne peuvent être connus, ne peuvent être prouvés que par le témoignage. Que demande-t-on pour croire les faits de Jésus-Christ, ses miracles et ceux des Apôtres? des témoignages non suspects? Soit : qu'y a-t-il de moins suspect que *des témoins qui se font égorger?* Douterez-vous de leur foi dans ce qu'ils attestoient? Dites-nous donc comment ils pouvoient la mieux prouver. Est-ce cette foi même si forte, si constamment, si généreusement manifestée qui diminue votre confiance dans leur témoignage? Vous croiriez donc davantage ce qu'ils affirment, si eux-mêmes ils l'avoient moins cru?

Mais enfin, dites-vous, c'étoient des chrétiens! Je vous entends; tous les témoignages qui regardent Jésus-Christ vous semblent suspects, excepté ceux des ennemis du christianisme? Eh bien! les Juifs sont-ils des ennemis du christianisme? Trouvez-vous qu'ils y soient assez opposés pour mériter d'être crus sur ce qui le concerne? Ils attestent les mêmes faits que les chrétiens; jamais ils n'ont varié à cet égard un seul instant. Les païens étoient-ils des ennemis du christianisme? Trois siècles d'horribles persécutions vous paroissent-ils une preuve suffisante de leur haine? Vous ne voulez pas croire les victimes, croirez-vous au moins les bourreaux? Ils s'accordent avec les Juifs et les chrétiens pour reconnoître la vérité des faits merveilleux rapportés dans l'Evangile.

Encore une fois, que demandez-vous? des témoignages uniformes? Ils existent, on les a produits, vous venez de les entendre. Des témoignages nombreux? Nous vous montrons un témoignage universel. Que pouvez-vous donc demander encore? Que pouvez-vous désirer? Y a-t-il quelque chose au-delà de tout? Si vous rejetez cet immense témoignage des peuples et des siècles, soyez sincères, ne dites plus : « Qu'on nous donne des preuves; » dites : « Qu'on cesse de nous en donner; nous » avons résolu de n'en admettre aucune, et » nous ne voulons pas même les écouter. »

Que la folie de l'incrédule est étonnante! mais, en même temps, qu'elle est criminelle! et qu'il est aisé de comprendre comment, au jour terrible où tout sera révélé, Dieu *justifiera sa parole*, et comment *il vaincra dans son jugement* (1)! Les âmes perdues passeront devant lui en s'accusant elles-mêmes, et murmurant l'hymne de l'enfer, elles s'en iront, guidées par le désespoir et les ténèbres, là où l'éternel orgueil enfante l'éternelle douleur!

Et que les déistes qui nient les faits de l'Evangile ne pensent pas être en cela d'accord même avec tous leurs chefs. Rousseau appelle les Evangélises *des auteurs véridiques* (2); *il n'é-*

---

(1) Ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cùm judicaris. *Ps. L*, 6.

(2) Lettres écrites de la Montagne, p. 116.

tablit aucun doute sur le fond de tous les faits (1); il lui est imposible de renoncer au bon sens jusqu'à ce point. « Dirons-nous que l'histoire » de l'Évangile est inventée à plaisir? Ce n'est » pas ainsi qu'on invente; et les faits de So- » crate, dont personne ne doute, sont moins » attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond, » c'est reculer la difficulté sans la détruire; » il seroit plus inconcevable que plusieurs » hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, » qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet; et » l'Évangile a des caractères de vérité si grands, » si frappans, si parfaitement inimitables, que » l'inventeur en seroit plus étonnant que le » héros (2). »

La vérité des faits évangéliques étant établie, voyons si l'on peut s'assurer que les miracles de Jésus-Christ et des Apôtres fussent de vrais miracles, *des exceptions réelles aux lois de la nature*.

Guérir toutes les maladies en prononçant quelques paroles, ou par un simple acte de la volonté, multiplier un petit nombre de pains pour nourrir toute une multitude, marcher sur la mer, ressusciter des morts : voilà les principaux miracles du Sauveur. Il avoit promis à ses disciples qu'ils en opéreroient de semblables et de plus grands encore (3); et

(1) Ibid., p. 115.
(2) Emile, lib. IV, tom. III. p. 43.
(3) Amen, amen dico vobis, qui credit in me,

nous voyons dans le livre des Actes l'accomplissement de sa promesse. L'ombre seule de saint Pierre guérissoit, en passant sur eux, les malades qu'on apportoit sur des lits dans les places publiques (1). L'histoire des Apôtres est remplie de leurs œuvres miraculeuses, accomplies, comme celles de leur Maître, à la face du soleil, en présence de nombreux témoins, dans les circonstances les plus imprévues, et où il étoit le moins possible de surprendre la crédulité.

Nous avons déjà fait remarquer que Jésus-Christ proposoit ses miracles en preuve de sa mission. Ce fut aussi sur son premier miracle que ses disciples crurent en lui (2). Peu de temps après, *comme il étoit à Jérusalem, au temps de la Pâque*, c'est-à-dire quand presque tous les Juifs s'y rassembloient pour assister, selon la loi, à cette sainte solennité, *beaucoup d'entre eux crurent en son nom, en voyant les prodiges qu'il faisoit* (3).

---

opera quæ ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet. *Joann.*, *XIV*, 12.

(1) Ita ut in plateas ejicerent infirmos, et ponerent in lectulis ac grabatis, ut, veniente Petro, saltem umbra illius obumbraret quemquam illorum, et liberarentur ab infirmitatibus suis. *Act. V*, 15. Vid. S. August. *in Joann. Evang. Tract. LXXII*, *n.* 1. *Oper. tom. III*, *part. II*, *col.* 686.

(2) Hoc fecit initium signorum Jesu in Cana Galilææ : et manifestavit gloriam suam, et crediderunt in eum discipuli ejus. *Joann.*, *II*, 11.

(3) Cùm autem esset Jerosolymis in Paschâ in die

Voilà donc ceux qui vivoient familièrement avec Jésus, qui pouvoient l'observer à tous les instans, examiner ses œuvres en mille occasions diverses, les voilà convaincus, eux et beaucoup d'autres Juifs (1), de la réalité de ses miracles. Tout le peuple et les étrangers mêmes partagent leur persuasion. Une femme chananéenne (2), un officier romain (3), demandent à Jésus la guérison l'une de sa fille, l'autre de son serviteur, et tous deux ils l'obtiennent. Le bruit de ses prodiges s'étend au loin, de toutes parts on accourt pour les contempler ; on se presse sur ses pas, les infirmes, les estropiés, les aveugles, l'inves-

---

festo, multi crediderunt in nomine ejus, videntes signa ejus quæ faciebat. *Ibid.*, 23.

(1) Illi ergo homines cùm vidissent quod Jesus fecerat signum, dicebant : Quia hic est verè Propheta, qui venturus est in mundum. *Joann.*, *VI*, 14.

(2) Matth., XV, 22 et seqq.

(3) Ibid., VIII, 5 et seqq. ; et Luc., VII, 2 et seqq. Ce miracle est un des plus frappans que Jésus-Christ ait opérés. Le Fils de Dieu récompense la foi du centurion en guérissant son serviteur paralytique, qu'il n'a pu même amener à Jésus, parce qu'*il est gisant à la maison*, *et tourmenté par de grandes souffrances : Puer meus jacet in domo paralyticus*, *et malè torquetur.* Je voudrois bien qu'on m'apprît par quelle *loi de la nature* Jésus-Christ agissoit instantanément à distance sur un homme malade, et quelle est l'efficace de guérison *naturellement* attachée à ces paroles : *Qu'il vous soit fait comme vous avez cru : sicut credidisti, fiat tibi.*

tissent, en quelque sorte, et ne se retirent jamais sans avoir éprouvé les effets de sa puissance, inépuisable comme sa bonté. Chaque page de l'Evangile nous en offre quelque exemple touchant. Qui pourroit se rappeler sans être attendri cette pauvre femme attaquée depuis douze années d'un flux de sang, qui s'approche de Jésus avec timidité pour toucher le bord de sa robe, disant : *Si je touche seulement son vêtement je serai guérie ;* et elle est guérie à l'heure même (1).

Croyoit-il au pouvoir du *Fils de l'Homme*, ce Prince de la synagogue qui disoit : « Seigneur, ma fille vient de mourir ; mais venez, » imposez votre main sur elle, et elle vivra (2). » Sa fille en effet lui fut rendue ; mais d'où venoit la confiance si entière, la foi si vive que cet homme avoit en Jésus ?

On le suivoit à la trace de ses bienfaits (3). Après avoir guéri le serviteur du centurion, « il s'en alloit en une ville appelée Naïm, et » ses disciples alloient avec lui, et une troupe » nombreuse. Or, comme il approchoit de la » porte de la ville, voilà qu'on emportoit mort » un fils unique de sa mère, et celle-ci étoit » veuve ; et une grande foule l'accompagnoit.

(1) Matth., IX, 20 et seqq.

(2) Ibid., 18 et seqq.

(3) Pertransiit benefaciendo et sanando omnes.... quoniam Deus erat cum illo. *Act.* X, 38.

» Le Seigneur l'ayant vue, il fut ému de
» pitié sur elle, et il lui dit : Ne pleurez
» point. Et il s'approcha, et toucha le cer-
» cueil : (Ceux qui le portoient s'arrêtèrent.)
» Et il dit : Jeune homme, je te le commande,
» lève-toi. Et celui qui étoit mort se leva sur
» son séant, et il commença à parler. Et Jésus
» le donna à sa mère (1). »

Qu'ajouter à ce récit d'une simplicité si divine? Qu'ajouter à celui de la résurrection de Lazare enfermé depuis quatre jours dans le tombeau, et déjà en proie à la corruption? « On ôta donc la pierre; et Jésus ayant levé
» les yeux en haut, dit : Mon Père, je vous
» rends grâces de ce que vous m'avez écouté.
» Pour moi je savois que vous m'écoutez tou-
» jours; mais j'ai dit ceci à cause du peuple
» qui m'environne, afin qu'il croie que vous
» m'avez envoyé. Alors il éleva la voix avec un
» grand cri : Lazare, sors de ta tombe; et
» aussitôt celui qui étoit mort sortit, les pieds
» et les mains liés de bandelettes, et le visage

(1) Deinceps ibat in civitatem, quæ vocatur Naïm : et ibant cum eo discipuli ejus, et turba copiosa. Cùm autem appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matri suæ : et hæc vidua erat : et turba civitatis multa cum illâ. Quam cùm vidisset Dominus, misericordiâ motus super eam, dixit illi : Noli flere. Et accessit, et tetigit loculum. (Hi autem qui portabant, steterunt.) Et ait : Adolescens, tibi dico, surge. Et resedit qui erat mortuus, et cœpit loqui. Et dedit illum matri suæ. *Luc.*, *VIII*, 11 seqq.

» enveloppé d'un suaire. Jésus leur dit : Dé-» liez-le, et laissez-le aller (1). »

Quelle est donc cette voix que le sépulcre entend, et à qui les morts obéissent ? L'Evangéliste remarque que « beaucoup de Juifs qui » étoient venus vers Marie et Marthe, et qui » avoient vu ce que Jésus fit, crurent en lui (2). » Les pontifes mêmes et les pharisiens crurent aussi au miracle, et ils se dirent : « Que ferons-» nous, car cet homme fait un grand nombre » de signes (3) ? » et, dans l'aveuglement de leur fausse politique et de leur haine, qui les poussoit à leur insu à l'accomplissement des prophéties, ils conclurent de le faire mourir (4).

---

(1) Tulerunt ergo lapidem. Jesus autem, elevatis sursùm oculis, dixit : Pater, gratias ago tibi quoniam audisti me. Ego autem sciebam quia semper me audis : sed propter populum, qui circumstat, dixi ; ut credant quia tu me misisti. Hæc cùm dixisset, voce magnâ clamavit : Lazare, veni foràs. Et statim prodiit qui fuerat mortuus, ligatus pedes et manus institis ; et facies illius sudario erat ligata. Dixit eis Jesus : solvite eum, et sinite abire. *Joann.*, *XI*, 41 *et seqq.*

(2) Multi ergo ex Judæis, qui venerant ad Mariam et Martham, et viderant quæ fecit Jesus, crediderunt in eum. *Ibid.*, 45.

(3) Collegerunt ergo pontifices et pharisæi concilium, et dicebant : Quid facimus, quia hic homo multa signa facit ? *Ibid.*, 47.

(4) Si dimittimus eum sic, omnes credent in eum : et venient Romani, et tollent nostrum locum, et gen-

On ne voit pas l'ombre de dissentiment, l'apparence d'un doute sur la vérité des miracles du Sauveur, même parmi ses ennemis. Sa tendre charité s'étendoit à toutes les misères humaines : il suffisoit d'approcher de lui pour recevoir comme une puissante émanation de vie.

« Jésus s'arrêta dans un lieu champêtre avec » ses disciples, et une multitude immense qui » étoit venue de toute la Judée, et de Jérusalem, » et des contrées maritimes, et de Tyr, et » de Sidon pour l'écouter, et pour être guéris » de leurs langueurs... Et toute la foule cher» choit à le toucher; parce qu'il sortoit de lui » une vertu qui les guérissoit *tous* (1). »

Si ces prodiges renouvelés à chaque instant

---

tem. Unus autem ex ipsis, Caïphas nomine, cùm esset pontifex anni illius, dixit eis : Vos nescitis quidquam. Nec cogitatis quia expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat. Hoc autem à semetipso non dixit : sed cùm esset pontifex anni illius, prophetavit, quòd Jesus moriturus erat pro gente; et non tantùm pro gente, sed ut filios Dei qui erant dispersi, congregaret in unum. Ab illo ergo die cogitaverunt ut interficerent eum. *Ibid.*, 48 *et seqq.*

(1) Et descendens cum illis, stetit in loco campestri, et turba discipulorum ejus, et multitudo copiosa plebis ab omni Judeâ, et Jerusalem, et maritima, et Tyri, et Sidonis, qui venerant ut audirent eum, et sanarentur à languoribus suis.... Et omnis turba quærebant eum tangere : quia virtus de illo exibat, et sanabat omnes. *Luc.*, *VI*, 17, 18, 19.

n'avoient point été véritables, comment la confiance des peuples eût-elle été toujours croissant? Comment lui auroit-on de toutes parts amené des malades pour qu'il les guérît? des malades de toute espèce, et qui *tous* ressentoient également son pouvoir. Et cela sans cesse, et cela en présence *d'une multitude immense* qui accouroit, non-seulement de toute la Judée, mais encore des royaumes voisins, pour être témoin de ces merveilles; en présence des prêtres et des docteurs humiliés et jaloux; en présence de tous les ennemis du christianisme naissant, qui prenoient quelquefois le soin de vérifier toutes les circonstances du miracle, afin d'en découvrir la fausseté, s'ils l'avoient pu, comme on le voit dans l'histoire de l'aveugle-né (1) : et tant d'examen, tant de recherches dirigées par tant de haine, n'aboutissent jamais qu'à constater de plus en plus l'incontestable réalité des miracles opérés par le Sauveur. *Il est manifeste et nous ne pouvons le nier* (2), comme ils le disoient de ceux des Apôtres. Que veut-on de plus? que faut-il donc pour qu'un miracle soit certain? En reviendra-t-on à nier sa possibilité? Plutôt que d'être chrétien, plutôt que de vivre de la vie

---

(1) Joann., IX, 1 et seqq.
(2) Quid faciemus hominibus istis? quoniam quidem notum signum factum est per eos, omnibus habitantibus Jerusalem : manifestum est, et non possumus negare. *Act. IV*, 16.

que le Fils de Dieu est venu nous apporter, aimera-t-on mieux renoncer à la raison, et la condamner à mourir dans les angoisses de l'absurdité ?

Mais, pour qui sait l'entendre, quelle force invincible dans le témoignage unanime d'un peuple contemporain ? Et ce n'est pas tout ; ce peuple infidèle a continué jusqu'à nos jours à reconnoître dans les miracles du Sauveur *une exception réelle aux lois de la nature ;* et les Païens en ont tous porté le même jugement. Savans, ignorans, Juifs, idolâtres, il n'y a qu'une voix sur la nature évidemment miraculeuse des œuvres de Jésus-Christ. Ils ont tout dit, ils ont consenti à tout admettre, à tout supposer, plutôt que de les regarder comme des événemens naturels. Les uns les ont attribués à la puissance du nom ineffable de Dieu que Jésus avoit dérobé dans le temple, les autres au pouvoir de Beelzebub, quelques-uns, comme Porphyre, à la théurgie, presque tous aux secrets de la magie (1) ; et c'est aux incrédules de voir si ces explications les peuvent satisfaire.

Toujours sera-t-il certain que les prodiges opérés par le Christ et par ses Apôtres sont de véritables miracles, de l'aveu de tous les hommes qui en furent témoins ou qui en ont

(1) C'est ce qui se voit dans les passages des auteurs juifs et païens cités précédemment

entendu parler ; de l'aveu des Juifs, des païens (1), des chrétiens, des musulmans (2) ; car voici en quels termes le faux prophète des Arabes fait parler Dieu dans le Koran : « Nous » avons donné à Jésus, le fils de Marie, des » signes manifestes, et nous l'avons fortifié par » l'Esprit-Saint (3) ; » et ces signes manifestes, il les appelle ailleurs *des miracles évidens* (4).

---

(1) Saint Justin, qui écrivoit au milieu du deuxième siècle, renvoie aux actes faits sous Pilate ceux qui révoqueroient en doute les circonstances de la Passion de Jésus-Christ, ou ses miracles, tels que la guérison des malades et la résurrection des morts. *Apolog.*, *I. n.* 43.

(2) Les Persans appellent la puissance que Jésus-Christ avoit de faire des miracles, *Bad Messih*, *le vent* ou *le souffle du Messie*. Ils disent en effet que par son souffle il ressuscitoit les morts, etc. *D'Herbelot*, *Biblioth. orient.*, *art.* Bad-Messih, *tom. I*, *p.* 522. L'auteur du *Methnevi-Mânevi*, paraphrasant un passage du Koran, parle ainsi : « Le Messie, d'un côté, » ressuscite le Lazare, et de l'autre, vous voyez des » Juifs rongés d'envie et de dépit. »

(3) We gave unto Jesus the son of Mary manifest signs, and strengthened him with the holy Spirit. *The Koran*, *translated by George Sale*, *chap.* II ; *tom. I*, *p.* 47. *London*, 1764.

(4) We gave evident miracles to Jesus, etc. — Ibid., p. 17. Vid. et., ch. III, p. 64. — Ibid. XLIII, tom. II, p. 361. — Ibid., ch. LXII, p. 436. — Il rend également témoignage à la mission divine et aux miracles de Moïse. « We formerly sent Moses with our signs. » Vol. II, chap. XIV, p. 62. — Ibid., ch. XVIII, p. 110, — Ibid., ch. XXIII, p. 181. — Et alib.

Que si, oubliant des témoignages si nombreux, si décisifs, on consulte le monde entier ou le sens commun de tous les hommes, pour savoir si des faits, semblables à ceux que l'Evangile raconte, sont dans l'ordre de la nature, ou s'ils ne forment pas au contraire *des exceptions réelles à ses lois*; quelqu'un doute-t-il quelle sera sa réponse ?

Ainsi, nécessairement il faut ou nier le sens commun, ou avouer les miracles de Jésus-Christ, et avec eux la sainteté, la divinité du christianisme. Mais avant de développer cette dernière conséquence, nous devons parler du miracle le plus auguste du Sauveur, celui de sa résurrection (1), qui eut cela de propre qu'elle s'opéra sans aucun intermédiaire, par la vertu même qui étoit en lui.

Les prophètes avoient annoncé que le Christ ressusciteroit (2), qu'il ressusciteroit le troi-

---

(1) Il existe quatre ouvrages où la résurrection de Jésus-Christ est examinée dans toutes ses circonstances, et environnée de toutes ses preuves. Nous engageons le lecteur à les consulter. En voici les titres : *La religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ*; par Homfroi Ditton, 1 vol. in-4°. *Les témoins de la résurrection de Jésus-Christ, examinés et jugés selon les règles du barreau*, par Sherlock, 1 vol. in-12. *Observations sur l'hist. et sur les preuves de la résurrection de Jésus-Christ*, par Gilbert West, 1 vol. in-12. *An illustration of the general evidence establishing the reality of Christ's resurrection*; by George Cook, 1 vol. in-8°.

(2) Ps. LX, 9, 11, 12; XV, 10.

sième jour (1), et Jésus-Christ lui-même l'avoit prédit plusieurs fois à ses disciples, en les préparant à sa passion (2). Mais, soit que cette prédiction eût fait dans leur esprit une impression peu profonde, soit que la mort de Jésus et la frayeur qu'ils éprouvèrent eussent troublé leur foi, ils parurent avoir alors entièrement perdu l'espérance. Leur foiblesse, que Dieu permettoit, devoit, selon ses desseins, ajouter une nouvelle force aux preuves de la résurrection glorieuse de son fils.

Considérons-en sérieusement les principales circonstances. Le Sauveur, épuisé déjà par les tourmens qu'il a subis, est attaché à la croix et y demeure exposé aux outrages d'une multitude furieuse. Pendant ce temps-là son sang couloit sur le genre humain, et le mystère du salut s'accomplissoit : Jésus expire à la vue de tout le peuple, à la vue des soldats romains qui le gardoient, afin que sa mort ne pût pas offrir le moindre sujet de doute ; et la nature elle-même voulut en quelque sorte l'attester par son deuil, par les ténèbres miraculeuses dont elle se couvrit, et qui frappèrent les païens mêmes (3). Témoins de ce prodige et de plusieurs autres que les Juifs avouent (4),

---

(1) Os. VI, 3.

(2) Matth. XVI ; 21. XVII, 22. Marc. X, 34. Luc. IX, 22 ; XVIII, 33 ; XXIV, 7.

(3) Tertullian. Apolog., cap. XXI.

(4) Talmud, Tract. de fest. Expiat. — Joseph. de

le centurion et ses soldats, saisis de terreur, s'écrièrent : *Celui-ci étoit véritablement le Fils de Dieu* (1).

Afin de hâter la mort des malfaiteurs qui avoient été crucifiés avec Jésus-Christ, on leur brise les jambes ; mais Jésus avoit déjà terminé son sacrifice, et il étoit écrit qu'*on ne romproit aucun de ses os.* (2). Pour qu'une

---

Bello Jud., lib. VII, cap. XII. *al.* lib. VI, cap. V. *Vid. et* Tacit., Hist., lib. V, cap. XIII.

(1) Jesus autem iterum clamans voce magnâ emisit spiritum. Et ecce velum templi scissum est in duas partes à summo usque deorsum, et terra mota est, et petræ scissæ sunt, et monumenta aperta sunt, et multa corpora sanctorum, qui dormierant, surrexerunt. Et exeuntes de monumentis post resurrectionem ejus, venerunt in sanctam civitatem, apparuerunt multis. Centurio autem, et qui cum eo erant, custodientes Jesum, viso terræ motu et his quæ fiebant, timuerunt valdè dicentes : Verè filius Dei erat iste. *Matth., XXVII, 50 et seqq.* — Le tremblement de terre, dit Bergier *(Traité de la vraie relig., tom. IX, chap. IV, § 12, p. 137.)*, est encore attesté par un monument irrécusable, par la manière dont le rocher du Calvaire est fendu. Des voyageurs et des historiens très-instruits, Millar, Fleming, Maundrell, Shaw et d'autres attestent que ce rocher n'est pas fendu naturellement, selon les veines de la pierre, mais d'une manière évidemment surnaturelle. *(Rep. crit., tom. I, p. 547. Fleming, Christology, vol. II, p. 97.)* « Si je » voulois nier, dit S. Cyrille de Jérusalem, que Jésus » ait été crucifié, cette montagne de Golgotha, sur laquelle nous sommes maintenant rassemblés, me » l'apprendroit. » *Cat. XIII.*

(2) Os non comminuetis ex eo. *Joann., XIX, 36.*

autre prophétie (1) fût accomplie, on lui perce le côté avec une lance, et il en sort du sang et de l'eau. Sur le soir, on le descend de la croix. Joseph d'Arimathie et Nicodème, car les Apôtres s'étoient enfuis, enveloppent son corps de parfums, de bandelettes et d'un linceul; ils le déposent dans un sépulcre creusé dans le roc, et ils en ferment l'entrée avec une grande pierre (2).

Cependant les princes des prêtres et les pharisiens vont trouver Pilate et lui disent: « Nous nous sommes souvenus que ce séduc- » teur, pendant qu'il vivoit, a dit: Je ressus- » citerai après trois jours. Commandez-donc » qu'on garde le sépulcre jusqu'au troisième » jour; de peur que ses disciples ne viennent » peut-être l'enlever et ne disent au peuple: Il » a ressuscité d'entre les morts; et cette der- » nière erreur sera pire que la première. Pilate » leur dit: Vous avez des gardes, allez, et gar- » dez-le comme vous l'entendrez. Ceux-ci donc » s'en allant, mirent des gardes au sépulcre, » et en scellèrent la pierre (3). »

Exod. XII, 46. *Numer.* IX, 12. L'agneau de la Pâque des Juifs étoit la figure de l'agneau immolé pour nous, et *qui ôté le péché du monde.*

(1) Videbunt in quem transfixerunt. *Joann.*, *ibid.*, 37. *Zachar.*, XII, 10.

(2) Joann., XIX, 32 et seqq. Matth., XXVII, 57 et seqq.

(3) Matth., Ibid., 63 et seqq.

Que de précautions contre des hommes que la crainte avoit dispersés! Les Apôtres, oubliant les promesses de leur Maître, étoient retournés à leurs barques et à leurs filets. Le christianisme à peine né sembloit détruit, et la croix, qui devoit vaincre le monde, n'inspiroit que de l'effroi à ceux que Dieu avoit choisis pour la porter aux nations.

Les disciples de Jésus étoient si loin de songer à enlever son corps, que, n'osant pas même approcher de son tombeau pour rendre à celui *qui les avoit tant aimés* les derniers devoirs, ils abandonnèrent ce soin sacré à trois femmes moins timides qu'eux (1). Mais les précautions prises par les prêtres et les pharisiens étoient nécessaires pour prévenir à jamais le soupçon de l'enlèvement, et les Juifs furent chargés de constater le miracle qui achevoit leur condamnation.

Les saintes femmes ignoroient même qu'on eût embaumé le corps de Jésus; elles venoient avec l'intention de remplir ce triste office, et de donner au *Fils de l'Homme* cette dernière marque de tendresse et de respect (2). Elle n'avoient ni d'autre dessein, ni d'autre espérance : tant l'idée de la résurrection de Jésus étoit éloignée de l'esprit de ceux même qui lui étoient restés le plus fidèles!

---

(1) Marc. XVI, 1. Luc., XXIV, 1.
(2) Luc., XXIII, 56; XXIV, 1.

En arrivant au sépulcre, Marie et ses compagnes le trouvent ouvert; elles trouvent ce *tombeau glorieux* qu'avoit prédit le prophète (1). Le mystère de la résurrection s'étoit accompli. Alors la terre avoit tremblé, un ange du Seigneur étoit descendu, il avoit ôté la pierre qui fermoit l'entrée du sépulcre; son visage brilloit comme la foudre, ses vêtemens étoient blancs comme la neige; à son aspect, les gardes épouvantés avoient pris la fuite (2).

Marie court avertir de ce qu'elle a vu, Simon Pierre et le disciple *que Jésus aimoit*. « Ils » ont enlevé le Seigneur du sépulcre, et je ne » sais où ils l'ont mis (3). » Les deux apôtres se hâtent d'aller vérifier le rapport de Marie. Ils voient les linges et les bandelettes posées dans la grotte, et le suaire qui couvroit le visage de Jésus replié dans un lieu à part. Après s'être convaincus par leurs yeux de la vérité de ce que leur avoit dit la sainte femme, *ils s'en retournèrent*, et saint Jean lui-même nous apprend qu'ils ne pensoient point encore à la résurrection (4).

Dans sa douleur inquiète, Marie revient au tombeau de Jésus; debout, à l'entrée, elle

(1) Isa., XI, 10.

(2) Matth., XXVIII, 2 et seqq.

(3) Tulerunt Dominum de monumento, et nescimus ubi posuerunt eum. *Joann.*, XX, 2.

(4) Ibid., 3 et seqq.

pleuroit. Mais voilà que deux anges s'offrent à ses regards (1). « Ne craignez point, lui dit un » des envoyés célestes ; vous cherchez Jésus de » Nazareth qui a été crucifié ; il n'est pas ici : » il est ressuscité comme il l'avoit dit. Voilà le » lieu où ils l'avoient mis. Mais allez, dites à » ses disciples et à Pierre qu'il vous a précédés » dans la Galilée ; là vous le verrez, comme il » vous l'a dit (2). »

Pleines de crainte et pleines d'une grande joie, Marie et les autres femmes qui l'avoient suivie, obéissent aux ordres de l'ange. Mais *leurs paroles parurent aux Apôtres comme des discours de personnes en délire, et ils ne les crurent point* (3).

Ils étoient peu disposés, comme on voit, à se persuader légèrement que les prédictions des Prophètes et celles de Jésus touchant sa résurrection, s'étoient accomplies. Il faudra qu'il vienne lui-même les convaincre, et ranimer leur foi presque éteinte. Il apparoît premièrement à Marie Magdeleine, et aussitôt « elle va l'annoncer à ceux qui avoient été avec » lui, et qui s'affligeoient et pleuroient. » Sans doute ils vont au moins, en se rappelant les promesses du Sauveur, concevoir quelque es-

(1) Ibid., 11 et 12.

(2) Matth., XXVIII, 5 et seqq. Marc., XVI, 6 et seqq.

(3) Luc., XXIV, 11.

pérance. Ecoutez l'Evangéliste : « Les disciples, » entendant qu'il vivoit, et qu'il avoit été vu » d'elle, ne le crurent point (1). »

Peu de temps après, il apparoît de nouveau à deux d'entre eux qui étoient en voyage ; ceux-ci l'annoncèrent aux autres, *et ils ne les crurent point* (2). Qui croiront-ils donc ? Jésus-Christ seul.

« Un soir qu'ils étoient assemblés, les portes » fermées, à cause de la crainte qu'ils avoient » des Juifs, Jésus vint, et, se tenant debout » au milieu d'eux, il leur dit : la paix soit avec » vous. Ensuite il leur montra ses mains et son » côté (3). Troublés et effrayés, ils croyoient » voir un esprit. Et Jésus leur dit : Pourquoi » êtes-vous troublés, et pourquoi ces pensées » montent-elles dans votre cœur ? Voyez mes » mains et mes pieds, et reconnoissez que » c'est moi-même : touchez, et voyez ; un es- » prit n'a ni chair ni os, comme vous voyez » que j'en ai : et en disant cela, il leur mon- » tra ses pieds et ses mains. Mais comme ils ne » croyoient point encore, et qu'ils demeuroient » dans l'étonnement à cause de leur joie, il » leur dit : Avez-vous ici quelque chose à

(1) Illa vadens nuntiavit his, qui cum eo fuerant, lugentibus et flentibus. Et illi audientes quia viveret, et visus esset ab eâ, non crediderunt. *Marc.*, *XVI*, 10 *et* 11.

(2) Ibid., 12 et 13.

(3) Joann., XX, 19, 20.

» manger ? Ils lui offrirent un morceau de
» poisson grillé, et un rayon de miel. Et après
» qu'il eut mangé devant eux, prenant ce qui
» restoit il le leur donna. Et il leur dit : Ceci
» est ce que je vous avois dit, lorsque j'étois
» encore avec vous, qu'il falloit que tout ce
» qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, et
» dans les Prophètes, et dans les Psaumes,
» s'accomplit. Alors il leur ouvrit l'intelligence,
» pour qu'ils entendissent les Ecritures. Et il
» leur dit : Il est ainsi écrit, et c'est ainsi que
» le Christ devoit souffrir, et ressusciter d'entre
» les morts le troisième jour, et que la péni-
» tence et la rémission des péchés doit être
» prêchée en son nom à tous les peuples, en
» commençant par Jésusalem. Pour vous, vous
» êtes les témoins de ces choses : et voilà que
» je vous envoie celui que mon Père vous a
» promis ; demeurez dans la ville, jusqu'à ce
» que vous soyez revêtus de la vertu d'en
» haut (1). »

Un autre Evangéliste ajoute qu'il leur reprocha leur *incrédulité* et leur *dureté de cœur*, parce qu'ils n'avoient pas voulu croire ceux qui l'avoient vu ressuscité (2). Thomas, appelé Didyme, étoit absent lorsqu'il leur apparut. « Ceux-ci lui dirent donc : Nous avons vu » le Seigneur. Mais il leur dit : Si je ne vois

(1) Luc., XXIV, 37 et seqq.
(2) Marc., XVI, 14.

» dans ses mains la marque des clous, et si je
» ne mets mon doigt dans l'ouverture des
» clous, et ma main dans son côté, je ne croi-
» rai point. Huit jours après, les disciples étant
» dans le même lieu, et Thomas avec eux,
» Jésus vint, les portes fermées, et se tenant
» debout au milieu d'eux, il dit : La paix soit
» avec vous. Il dit ensuite à Thomas : Portez
» ici votre doigt, et voyez mes mains; appro-
» chez votre main, et la mettez dans mon côté,
» et ne soyez pas incrédule, mais fidèle. Tho-
» mas répondit, et lui dit : Mon Seigneur et
» mon Dieu! Jésus lui dit : Parce que vous
» m'avez vu, Thomas, vous avez cru : heu-
» reux ceux qui n'ont point vu, et qui ont
» cru (1). »

Les Écrivains sacrés rapportent plusieurs autres apparitions de Jésus. Saint Paul nous apprend qu'il se montra à plus de cinq cents personnes à la fois (2). Pendant quarante jours il prépare la naissance de son Eglise. Il instruit les Apôtres, il leur donne ses ordres, il leur confie son pouvoir, il leur promet l'Esprit Saint; il leur annonce que, fortifiés par sa vertu, ils lui rendront témoignage dans Jérusalem, et dans toute la Judée, et dans Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. Après quoi il s'élève

---

(1) Joann., XX, 25, et seqq.
(2) I. ad Corinth. XV, 6.

dans les cieux, et une nuée le dérobe à leurs regards (1).

Depuis ce moment les Apôtres paroissent des hommes nouveaux. Plus de doute, plus d'hésitation, mais une foi vive et inébranlable; plus de timidité, mais un courage que rien ne lassera, que rien ne vaincra, ni les outrages, ni les menaces, ni les chaînes, ni les tortures, ni la mort. Ils s'en iront annonçant la résurrection de Jésus à tous les peuples de la terre, et tous les peuples de la terre les croiront, parce que leur témoignage sera confirmé par des miracles et scellé de leur sang.

Qu'on nous montre un témoignage moins suspect, plus imposant que celui que Dieu même ratifie par les prodiges que les témoins opèrent en son nom? Si Jésus-Christ n'est pas réellement ressuscité, si la foi des chrétiens est une erreur, qu'on accuse donc de cette erreur non les hommes mais Dieu, qui a déployé sa puissance pour tromper le monde.

Mais quand les Apôtres n'auroient pas été manifestement les dépositaires d'un pouvoir divin, ils ne laisseroient pas d'être encore des témoins irrécusables.

On ne peut pas douter qu'ils n'aient eu une extrême difficulté à croire à la résurrection de Jésus-Christ. Il fallut, pour les en convaincre, qu'ils la vérifiassent par leurs sens, qu'ils

(1) Act. I, 8 et 9.

vissent, qu'ils entendissent, qu'ils touchassent le Sauveur. Donc ce n'étoient pas des enthousiastes.

On ne peut pas douter de la fermeté ni de la sincérité de leur croyance, après qu'ils eurent vu, entendu, touché Jésus-Christ vainqueur du tombeau, puisqu'ils moururent tous pour rendre témoignage à la vérité de sa résurrection. Donc ce n'étoient pas des imposteurs.

Or qu'on demande à tout le genre humain, si douze témoins : parlons avec saint Paul, si *plus de cinq cents témoins* qu'on ne sauroit soupçonner ni d'enthousiasme, ni d'imposture, sont croyables lorsqu'ils attestent qu'ils ont vu, entendu, touché, en un mot, reconnu par tous leurs sens, après un examen attentif et répété pendant quarante jours, un homme avec lequel ils avoient vécu plusieurs années familièrement ? Qu'on demande s'il est possible que ces témoins se soient trompés en prenant soit un fantôme pour un être réel, soit un autre homme pour celui avec lequel ils s'imaginoient converser, et qui dans ses pieds et ses mains percés, dans son côté ouvert, offroit encore une marque impossible à imiter, impossible à méconnoître, de l'identité que ces témoins affirment ? Certes le genre humain répondra qu'il faut nécessairement ou croire ces témoins, ou rejeter toute espèce de témoignage.

Donc, si l'on ne veut pas, en renversant le

témoignage, renverser la base de toute certitude, on est obligé de reconnoître que Jésus-Christ est ressuscité, et qu'il n'existe point de fait plus certain.

Mais si Jésus-Christ est ressuscité, comme l'avoient prédit les prophètes et comme il l'avoit prédit lui-même; donc il est le vrai Messie, le Libérateur attendu par tous les peuples; donc le christianisme est divin.

Et si Jésus-Christ est le vrai Messie, *le Désiré des nations*, il est donc tout ce que les nations avoient appris qu'il devoit être, tout ce que les Prophètes avoient dit qu'il seroit, le véritable *Fils de Dieu, engendré avant l'aurore, sa Parole, sa Sagesse, son Verbe;* il est donc Dieu, *Jehovah*, ainsi que l'appellent les Prophètes, en même temps qu'ils le représentent comme *un de nos frères*, comme un homme semblable à nous; et le mystère de *l'Homme-Dieu*, qui est le fondement de notre foi, comme il fut toujours le fondement de la foi des justes dans le monde entier, s'est manifestement accompli en lui.

Qui nieroit soit ces conséquences, soit les faits dont elles se déduisent, nieroit la raison humaine. Donc, autant il est certain qu'il existe une raison humaine, raison une, perpétuelle, universelle, autant il est certain que le christianisme est vrai. Et après cela qu'on dispute, qu'on subtilise, qu'on doute, qu'on nie, qu'importe à la religion, qui n'en demeure pas moins immuablement ce qu'elle

est? Qu'importe à Dieu qui atteint inévitablement par sa justice, les créatures insensées qui fuient sa miséricorde? Il n'a voulu forcer ni leur foi, ni leurs hommages. En inondant l'univers de splendeur, il ne contraint pas l'homme à jouir de ses bienfaits. Quelque brillante que soit la lumière, elle ne peut l'éclairer malgré lui. Au milieu de son éclat le plus vif, il est libre de s'y dérober. Pour trouver les ténèbres, il suffit qu'il abaisse sa paupière.

Cependant il est peu d'incrédules qui parviennent à se séparer totalement de la vérité. Il y a des momens où elle les subjugue, et on les voit alors, par un mouvement involontaire, se prosterner devant elle. Dans le temps même où ils lui résistent, mille aveux leur échappent, qui sont tout ensemble et l'apologie des doctrines qu'ils attaquent, et la condamnation de celles qu'ils défendent; car l'esprit, ne vivant que de la vérité, ne sauroit la combattre à la fois tout entière, et c'est toujours à l'aide du vrai qu'on s'efforce de soutenir le faux. De là les innombrables contradictions qui remplissent les livres des incrédules, de là les concessions forcées qu'ils font au christianisme; de sorte qu'on n'a besoin que de leurs propres paroles pour établir clairement sa divinité, comme nous l'allons montrer par l'exemple de Rousseau.

«Lorsque Dieu, dit-il, donne aux hommes »une révélation que tous sont obligés de

» croire, il faut qu'il l'établisse sur des preuves » bonnes pour tous, et qui par conséquent » soient aussi diverses que les manières de » voir de ceux qui doivent les adopter (1). »

De ce que les preuves de la révélation doivent être *bonnes pour tous*, il ne s'ensuit pas qu'elles doivent être *diverses pour chacun*. A cela près, le principe est vrai. Voyons la suite.

« Sur ce raisonnement, qui me paroît juste » et simple, on a trouvé que Dieu avoit donné » à la mission de ses envoyés divers caractères » qui rendoient cette mission reconnoissable » à tous les hommes, petits et grands, sages » et sots, savans et ignorans.....

« Le premier, le plus important, le plus » certain des caractères, se tire de la nature » de la doctrine, c'est-à-dire, de son utilité, » de sa beauté, de sa sainteté, de sa vérité, » de sa profondeur, et de toutes les autres » qualités qui peuvent annoncer aux hommes » les instructions de la suprême sagesse, et » les préceptes de la suprême bonté. Ce carac- » tère est comme je l'ai dit, le plus sûr, le plus » infaillible; il porte en lui-même une preuve » qui dispense de toute autre (2). »

Il ne s'agit pas en ce moment de rechercher si l'examen de la doctrine est le moyen

(1) Lettres écrites de la Mont., p. 85, 86.
(2) Ibid., p. 86, 87.

général donné aux hommes pour reconnoître certainement la vraie religion. Rousseau lui-même avoue que ce caractère « est le moins » facile à constater ; qu'il exige, pour être » senti, de l'étude, de la réflexion, des con» noissances, des discussions qui ne convien» nent qu'aux hommes sages qui sont instruits » et qui savent raisonner (1). » Mais enfin Rousseau se comptoit sans doute parmi *les hommes sages, instruits, et qui savent raisonner*, et nous ne pensons pas qu'aucun déiste lui conteste ces qualités. Qu'il nous dise donc si le christianisme, qu'un autre déiste appelle *la plus belle des religions* (2), possède le premier des caractères *qui rendent la mission des envoyés divins reconnoissable à tous les hommes*.

Dans le même livre, à la même page, d'où nous avons tiré ces paroles, nous lisons encore celles-ci : « L'Evangile *seul* est, quant à » la morale, toujours vrai, toujours unique, » et toujours semblable à lui-même (3). » Le caractère de divinité *le plus sûr, le plus infaillible, et qui porte en lui-même une preuve qui dispense de toute autre*, appartient donc manifestement à l'Evangile, et à l'Evangile *seul*.

Peut-être dira-t-on que dans ce passage il ne s'agit point de toute la doctrine de l'Evan-

---

(1) Ibid., p. 87.
(2) Lord Herbert de Cherbury, *Relig. laici.*, p. 28.
(3) Lettres écrites de la Mont., p. 87, not.

gile, mais seulement de sa morale. Ce seroit assez déjà, car la *seule* morale qui soit *toujours sûre, toujours vraie, toujours unique*, est évidemment la *seule* morale divine, et par conséquent la *seule* religion qui enseigne cette morale est aussi la *seule* religion divine. Cela nous semble clair et incontestable. Si cependant l'on veut de plus un aveu formel de Rousseau, nous ne refuserons point de le produire.

« Les sciences sont florissantes aujourd'hui, » la littérature et les arts brillent parmi nous ; » quel profit en a tiré la religion ? Demandons-» le à cette foule de philosophes qui se piquent » de n'en point avoir.... La science s'étend et » la foi s'anéantit. Tout le monde veut ensei-» gner à bien faire, et personne ne veut » l'apprendre ; nous sommes tous devenus » docteurs, et nous avons cessé d'être chré-» tiens.

« Non ce n'est point avec tant d'art et d'ap-» pareil que l'Evangile s'est étendu par tout » l'univers, et que sa beauté ravissante a pé-» nétré les cœurs. Ce *divin* livre, le seul né-» cessaire à un chrétien, le plus utile de tous » à quiconque même ne le seroit pas, n'a be-» soin que d'être médité pour porter dans l'âme » l'amour de son auteur et la volonté d'ac-» complir ses préceptes. Jamais la vertu n'a » parlé un si doux langage ; *jamais la plus pro-» fonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'é-» nergie et de simplicité.* On n'en quitte point la

» lecture sans se sentir meilleur qu'aupara-
» vant (1). »

On ne sauroit reconnoître plus expressément dans la doctrine de l'Evangile, l'*utilité, la beauté, la sainteté, la vérité, la profondeur*, qui forment le caractère *le plus certain, le plus infaillible, de la mission des Envoyés divins.* Donc nier la *Mission divine* de Jésus-Christ, qui est venu apporter au monde la doctrine de l'Evangile, c'est nier une vérité, un fait *infailliblement certain.*

« Le second caractère est dans celui des » hommes choisis de Dieu pour annoncer sa » parole; leur sainteté, leur véracité, leur » justice, leurs mœurs pures et sans tache, » leurs vertus inaccessibles aux passions hu- » maines, sont avec les qualités de l'entende- » ment, la raison, l'esprit, le savoir, la pru- » dence, autant d'indices respectables dont la » réunion, quand rien ne s'y dément, forme » *une preuve complète* en leur faveur, et dit » qu'ils sont plus que des hommes (2). »

Ce second caractère qui, quoique moins certain que le premier, suivant Rousseau, *frappe par préférence les gens bons et droits* (3), se trouve-t-il dans le christianisme? Jésus-

(1) Réponse au roi de Pologne. Mélanges, tom. IV, pag. 268, 269.

(2) Lettres écrites de la Montag., p. 87, 88.

(3) Ibid.

Christ a-t-il possédé toutes les qualités *dont la réunion forme une preuve complète* de la mission divine? Ecoutons encore le même philosophe.

« Je vous avoue que la majesté des Ecri» tures m'étonne, la sainteté de l'Evangile » parle à mon cœur. Voyez les livres des phi» losophes avec toute leur pompe; qu'ils sont » petits près de celui-là! Se peut-il qu'un livre, » à la fois si sublime et si simple, soit l'ou» vrage des hommes? Se peut-il que celui dont » il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui» même? Est-ce là le ton d'un enthousiaste » ou d'un ambitieux sectaire? Quelle grâce » touchante dans ses instructions! Quelle dou» ceur, quelle pureté dans ses mœurs! Quelle » élévation dans ses maximes! Quelle pro» fonde sagesse dans ses discours! Quelle pré» sence d'esprit, quelle finesse et quelle jus» tesse dans ses réponses! Quel empire sur » ses passions! Où est l'homme, où est le sage » qui sait agir, souffrir et mourir sans foi» blesse et sans ostentation? Quand Platon » peint son juste imaginaire, couvert de tout » l'opprobre du crime, et digne de tous les » prix de la vertu, il peint trait pour trait Jé» sus-Christ: la ressemblance est si frappante » que tous les Pères l'ont sentie, et qu'il n'est » pas possible de s'y tromper (1). Quels pré-

(1) La ressemblance est en effet très-frappante. Mé-

» jugés, quel aveuglement ne faut-il point » avoir pour oser comparer le fils de Sophro- » nisque au fils de Marie? Quelle distance de » l'un à l'autre! Socrate mourant sans dou- » leur, sans ignominie, soutint aisément jus- » qu'au bout son personnage, et si cette facile » mort n'eût honoré sa vie, on douteroit si » Socrate, avec tout son esprit, fut autre chose » qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale. » D'autres avant lui l'avoient mise en pratique; » il ne fit que dire ce qu'ils avoient fait, il ne » fit que mettre en leçons leurs exemples. » Aristide avoit été juste avant que Socrate » eût dit ce que c'étoit que justice; Léonidas » étoit mort pour son pays avant que Socrate » eût fait un devoir d'aimer la patrie; avant » qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondoit » en hommes vertueux. Mais où Jésus avoit-il » pris chez les siens cette morale élevée et » pure dont lui seul a donné les leçons et » l'exemple? Du sein du plus furieux fana- » tisme (1), la plus haute sagesse se fit en-

---

connu, outragé, persécuté, le juste de Platon, persévère jusqu'à la mort dans la vertu, qui n'attire sur lui que des souffrances. « Ne pensez pas, ajoute Platon, » que ce soit moi qui le dise; mais ce seront les mé- » chans qui diront que ce Juste doit être battu de » verges, tourmenté, chargé de chaînes, et enfin sus- » pendu à un gibet. » *De republic., lib. II, Oper. tom. VI, pag.* 215. *Edit. Bipont.* Nous abandonnons ce passage au jugement du lecteur.

(1) Tous les philosophes du siècle dernier ont dé-

» tendre, et la simplicité des plus héroïques ver» tus honora le plus vil de tous les peuples (1).
» La mort de Socrate philosophant tranquille» ment avec ses amis est la plus douce qu'on » puisse désirer; celle de Jésus expirant dans » les tourmens, injurié, raillé, maudit de tout » un peuple, est la plus horrible qu'on puisse » craindre. Socrate, prenant la coupe empoi» sonnée, bénit celui qui la lui présente et » qui pleure; Jésus au milieu d'un supplice » affreux prie pour ses bourreaux acharnés.
» Oui si la vie et la mort de Socrate sont d'un » sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un » Dieu (2).»

Rien ne manque à ce tableau de ce que Rousseau exige pour *former une preuve complète en faveur de l'homme choisi de Dieu pour annoncer sa parole.* Voilà donc, suivant Rousseau même, une seconde *preuve complète* de la divinité du christianisme. Et remarquez de plus qu'il reconnoît que *la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu*, paroles qui n'ont aucun sens, si elles ne signifient pas que Jésus est réellement Dieu. Poursuivons.

« Le troisième caractère des envoyés de

---

clamé avec un *fanatisme furieux* contre les Juifs. Ce peuple les embarrasse.

(1) Est-ce à cause qu'il rendoit seul un culte au vrai Dieu, qu'il étoit le *plus vil de tous les peuples?*

(2) Emile, liv. IV, tom. III, p. 40, 41, 42.

» Dieu, est une émanation de la puissance
» divine qui peut interrompre et changer le
» cours de la nature à la volonté de ceux qui
» reçoivent cette émanation. Ce caractère est
» sans contredit le plus brillant des trois, le
» plus frappant, le plus prompt à sauter aux
» yeux; celui qui, se marquant par un effet
» subit et sensible, semble exiger le moins
» d'examen et de discussion : par là ce carac-
» tère est aussi celui qui saisit spécialement le
» peuple, incapable de raisonnemens suivis,
» d'observations lentes et sûres, et en toute
» chose esclave de ses sens (1). »

Ce dernier caractère est *équivoque* selon Rousseau, qui ne veut pas qu'on puisse être pleinement certain de la réalité d'un miracle. Cependant, quelque *équivoque* que soit ce caractère à ses yeux, il ne l'est pas jusqu'au point de lui ôter toute force de preuve. « La » bonté divine, dit-il, se prête aux foiblesses » du vulgaire (2), et veut bien lui donner des » preuves qui fassent pour lui (3). » Il est à croire que des preuves que *Dieu donne* ont bien quelque poids. Mais ce qui peut paroître singulier, c'est que Rousseau lui-même, qui

---

(1) Lettres écrites de la Montagne, p. 88.

(2) Que cette pitié philosophique est touchante! Avec quelle modeste naïveté *le sage* s'élève au-dessus *du vulgaire*, et se déclare exempt *de ses foiblesses!*

(3) Lettres écrites de la Montagne, p. 89.

conteste ici la possibilité de s'assurer d'aucun miracle, parle ailleurs, sans la moindre apparence d'hésitation, *de tous les miracles dont Dieu honoroit la foi des Apôtres* (1). Au reste, quelle que fût à cet égard sa croyance réelle, nous avons prouvé qu'il falloit abjurer le sens commun et renoncer complètement à la raison humaine, pour nier que les œuvres de Jésus fussent de vrais miracles. Ainsi, des trois caractères qui établissent la mission des Envoyés divins, deux appartiennent, de l'aveu de Rousseau, manifestement à Jésus-Christ. Il avoue également que le troisième lui appartient aussi *dans tout ce qu'il peut avoir de force;* et cette force est telle, comme on l'a vu, qu'il n'en existe point de plus grande. Laissons maintenant Rousseau tirer les conséquences.

« Il est clair que quand tous ces signes se » trouvent réunis, c'en est assez pour persua- » der tous les hommes, les sages, les bons, et » le peuple; tous, excepté les fous, incapa- » bles de raison, et les méchans, qui ne veu- » lent être convaincus de rien. . . .

» Ces caractères sont les preuves de l'auto- » rité de ceux en qui ils résident; ce sont les » raisons sur lesquelles on est obligé de les » croire. Quand tout cela est fait, la vérité de

(1) Réponse au roi de Pologne. Mélanges, tom. IV, pag. 262.

» leur mission est établie; ils peuvent alors
» agir avec droit et puissance en qualité d'en-
» voyés de Dieu. Les preuves sont les moyens;
» la foi due à la doctrine est la fin (1).

» Ainsi, reconnoissant dans l'Evangile l'au-
» torité divine, nous croyons Jésus-Christ re-
» vêtu de cette autorité; nous reconnoissons
» une vertu plus qu'humaine dans sa conduite,
» et une sagesse plus qu'humaine dans ses
» leçons. Voilà ce qui est bien décidé par
» nous (2). »

Déistes retenez bien ces paroles d'un de vos maîtres; souvenez-vous que Jésus-Christ *étoit revêtu de l'autorité divine*, qu'on est dès lors *obligé de le croire*, que *la foi est due à sa doctrine*, qu'il a *droit et puissance* pour commander au nom de Dieu. Encore un coup, retenez bien ces paroles, car un jour elles vous seront rappelées, lorsqu'en présence des hommes assemblés pour rendre compte de leurs pensées et de leurs œuvres, on vous demandera pourquoi vous n'avez cru ni en Jésus-Christ, ni à ceux qu'il avoit chargés d'annoncer sa doctrine, ni à ceux même qui en ont reconnu la vérité en la combattant.

Et qu'est-ce que Dieu pouvoit faire de plus pour convaincre tous les esprits, pour persuader tous les cœurs (3)? Pendant quatre

(1) Lettres écrites de la Montagne, p. 89

(2) Ibid., p. 30.

(3) Quid est quod debui ultrà facere, et non feci? *Isa., V*, 14.

mille ans, il ouvre l'avenir aux regards de l'homme afin de le préparer aux mystères qui devoient s'accomplir. L'histoire du Libérateur promis étoit écrite depuis long-temps, lorsqu'il parut sur la terre; et le genre humain a trois évangiles qui, parfaitement semblables pour le fond, ne diffèrent les uns des autres que par de plus grands développemens, l'Evangile de la tradition patriarchale, l'Evangile des Prophètes, l'Evangile enfin de Jésus-Christ. Si on en rejette un seul, il faut les rejeter tous, il faut abjurer non-seulement la foi des chrétiens, la foi des Juifs, mais la foi de toutes les nations; il faut dire qu'après soixante siècles d'erreur et de folie universelle, quelques hommes sont venus apporter dans le monde la raison et la vérité (1), que la raison c'est le doute, que la vérité c'est l'ignorance absolue de ce qu'on doit croire, et par conséquent l'incertitude de ce qu'on doit pratiquer. En vain pour confirmer sa parole, pour vaincre la résistance des esprits les plus défians, pour courber l'orgueil incrédule, Dieu aura manifesté sa puissance par des miracles avoués des Juifs, avoués des païens : les uns nieront ces miracles parce qu'ils ne les comprennent pas, les autres prétendront

(1) La raison est toujours venue tard; c'est une divinité qui n'est apparue qu'à peu de personnes. *Voltaire Remarq. sur l'hist. génér.*, § 11, *p.* 43.

qu'on ne peut être certain qu'ils soient de véritables miracles ; et l'homme rebelle à tous les bienfaits de son Créateur et de son Sauveur défendra son indépendance contre l'autorité de Dieu, contre *la beauté ravissante* de sa loi, comme il défend ses ténèbres contre sa lumière. Que faire donc? Comment l'éclairer? Comment le toucher? A moins de lui ravir la liberté, est-il au pouvoir du Tout-Puissant même de l'empêcher de se perdre, s'il l'a résolu immuablement? Grand Dieu! l'étonnant spectacle que celui d'un être qui, repoussant la félicité que vous lui offrez, que vous lui imposez comme un devoir, combat obstinément pour assurer sa ruine, et pour se créer au sein de la vie une éternelle mort!

Tel est le prodigieux aveuglement des ennemis du christianisme : il s'effraient du salut, et s'irritent contre la miséricorde. Chrétiens, venez les contempler, afin de connoître jusqu'où l'on peut descendre par l'orgueil, et aussi afin de rendre grâce à celui dont la main vous arrête sur le bord de cet abîme. Regardez et humiliez-vous ; voilà l'homme abandonné à lui-même, l'homme que la foi ne soutient plus. Regardez et tremblez : le froid désespoir de la raison est mille fois plus effrayant que l'emportement d'une passion violente ; son calme affreux a quelque chose de l'immobilité de l'enfer.

Oh! qu'après avoir fixé ses regards sur ces tristes égaremens du cœur humain, il est con-

solant de les reporter sur une religion que Dieu a marquée visiblement du sceau de sa vérité, en investissant de sa puissance les envoyés qui devoient l'annoncer au monde! Au lieu de *flotter à tout vent de doctrine* (1), qu'il est doux de se reposer dans des croyances invariables, et de retrouver sa foi dans la foi de tous les lieux et de tous les temps! Une sainte fraternité d'amour et d'espérance unit dans le Sauveur des hommes toutes les générations des justes. Ils passoient jadis sur la terre en désirant sa venue, et maintenant ils passent en bénissant son avénement, et tous un jour seront rassemblés dans le royaume de son Père, où lui-même il est allé *préparer leur demeure* (2). Céleste Jérusalem, cité de bonheur et de gloire, immortelle patrie des enfans de Dieu! se peut-il que l'on consente à ne te voir jamais? à ne voir jamais Jésus, ni le Père, ni le Fils, ni l'Esprit qui procède d'eux! Ah! c'est là le miracle de l'enfer! Jésus, ayez pitié de ces pauvres aveugles, ranimez ces âmes languissantes, guérissez ces cœurs malades, dites à ces paralytiques : Levez-vous, et venez à moi; ressuscitez ces morts pour qu'ils ne périssent pas d'une mort plus terrible. Si une seule fois ils s'approchent de vous, si une seule fois leurs yeux vous contemplent,

(1) Ep. ad Ephes. IV, 14.
(2) Vado parare vobis locum. *Joann., IX*, 2.

ils croiront et seront sauvés : car il est bien vrai que vous êtes vous-même la preuve la plus frappante de la vérité de la religion que vous avez établie ; et, pour confondre l'impie qui ose nier la divinité du christianisme, il suffit de lui montrer Jésus-Christ.

CHAPITRE XV.

Jésus-Christ.

Pour connoître Jésus-Christ selon tout ce qu'il est, il faut s'élever au-dessus du temps, et pénétrer avec l'Apôtre jusque dans le sein de l'Être infini.

« Au commencement le Verbe étoit, et le » Verbe étoit en Dieu, et le Verbe étoit Dieu. » Il étoit en Dieu au commencement. Tout a » été fait par lui, et rien de ce qui a été fait n'a » été fait sans lui. En lui étoit la vie, et la vie » étoit la lumière des hommes. Il étoit la vraie » lumière qui élaire tout homme venant en ce » monde. Et le Verbe s'est fait chair, et il a » habité parmi nous; et nous avons vu sa » gloire, la gloire du Fils unique du Père, » plein de grâce et de vérité (1). »

---

(1) In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt; et sine ipso factum est nihil quod factum est; in ipso vita erat, et vita erat lux hominum.... Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum...... Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis : et vidimus gloriam ejus, gloriam quasi unigeniti à Patre, plenum gratiæ et veritatis. *Joann., I*, 1 *et seqq.*

Il suffit : tout est révélé ; nous savons ce qu'est le Christ. Il est le Verbe de Dieu, son Fils unique engendré de toute éternité, et qui, en demeurant ce qu'il ne peut jamais cesser d'être, a daigné prendre notre nature et se revêtir de notre chair mortelle : *et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.* Il réunit donc en lui-même et la nature divine et la nature humaine ; et ces deux natures, toujours distinctes, ne forment qu'une seule personne, Jésus-Christ, le Dieu-Homme qui étoit *l'attente des nations* (1). Elles ne l'ont point attendu en vain : il a paru aux jours marqués, *et nous avons vu sa gloire la gloire du fils unique du Père, plein de grâce et de vérité.* Etonnant mystère sans doute, et mystère néanmoins si analogue à nos besoins, à notre raison, si croyable enfin, qu'il a été perpétuellement cru depuis l'origine des siècles.

Mais quel but le Verbe divin s'est-il proposé en s'incarnant? Quels secrets desseins l'ont porté à s'unir à notre nature? Pourquoi l'Homme-Dieu, pourquoi Jésus-Christ? Qu'est-il venu faire ici-bas? Il est venu, dit saint Paul, *régénérer toutes choses dans les cieux et sur la terre* (2) : telle est sa mission. La trouvez-vous

---

(1) Ipse erit exspectatio gentium. *Genes.*, *XLIX*, 10.

(2) Instaurare omnia in Christo, quæ in cœlis, et quæ in terrâ sunt in ipso. *(Ep. ad Ephes. I, 10.)* Et

assez grande ? Est-elle digne de celui *par qui tout a été fait*, et qui seul pouvoit *tout régénérer ?*

Ces paroles de l'Apôtre répondent suffisamment aux questions que l'homme peut former sur l'objet de l'incarnation du Verbe ; mais elles y répondent sans satisfaire pleinement sa curiosité, parce que Dieu, qui ne lui cache aucune vérité réellement utile, ne s'est pas engagé à satisfaire sa curiosité vaine et insatiable. Qu'on ne nous demande donc point ce que c'est que cette *régénération des cieux*, dont parle saint Paul : nous l'ignorons entièrement ; et que nous importe de le savoir, à nous qui ne sommes encore que de la terre ? Nous le saurons un jour, si nous méritons que Dieu nous en instruise. Tout ce qu'il nous est donné de comprendre maintenant, c'est que l'amour divin a éclaté par l'incarnation non-seulement dans le monde que nous habitons, mais par de là tous les mondes, jusques dans les hauteurs les plus sublimes des cieux.

N'étendons point nos désirs sans fin et sans limites ; renfermons-nous dans les bornes que nous a prescrites la sagesse suprême : nous ne pourrions, en les franchissant, que nous égarer. La régénération de la nature humaine

---

per eum reconciliare omnia in ipsum, pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sunt. *Ep. ad Coloss. I*, 20.

opérée par Jésus-Christ, voilà ce qui nous intéresse immédiatement : et aussi Dieu nous a-t-il accordé sur ce point toutes les lumières nécessaires : il n'y a point de ténèbres au pied de la croix.

Un crime que l'homme ne pouvoit expier le séparoit à jamais de son auteur, c'est-à-dire, du souverain bien et de la vérité souveraine. Repoussé dès lors en lui-même comme dans un premier enfer, enfoncé douloureusement dans la nuit de ses pensées, dans le vide immense de son cœur, où le mal seul germoit, que lui restoit-il après sa chute, qu'une irrémédiable corruption, et la sentence de mort qui brisa au fond de son âme l'espérance même? Elle eût été détruite pour toujours si la promesse d'un Rédempteur n'avoit fait luire un rayon de salut aux yeux de cette créature dégradée.

Le Verbe divin, ému de pitié à l'aspect des ruines de l'homme, résolut de les réparer, et de satisfaire pour nous à la justice de son Père. Il s'offrit à lui pour être notre victime, le prix de notre réconciliation; et pendant quatre mille ans que la terre attendit ce grand sacrifice, la nature humaine en souffrance ne cessa d'aspirer à son accomplissement.

Et qu'on ne s'étonne point que le Fils de Dieu voulant être aussi *le Fils de l'Homme* et semblable à nous en toutes choses, excepté le péché, afin que l'innocent expiât le crime du coupable, ait différé si long-temps son incar-

nation. Il convenoit que les hommes, dominés par l'orgueil, apprissent à sentir de plus en plus la nécessité d'un libérateur, à reconnoître la foiblesse de leur raison, son impuissance, et à trembler en contemplant la profonde plaie de leur cœur (1).

D'ailleurs, que de siècles ne falloit-il pas pour préparer les preuves de la mission de Jésus-Christ, que toutes les passions devoient attaquer; pour qu'il fût annoncé par les prophètes, et préfiguré dans la loi; pour que la vérité de ces prophéties, attestée par un peuple miraculeusement établi, miraculeusement conduit, miraculeusement conservé au milieu de tous les autres peuples, ne pût jamais offrir le plus léger sujet de doute? Qu'on suive cette pensée si digne de la sagesse de Dieu, et l'on verra que le même dessein exigeoit que la Rédemption s'opérât, pour ainsi dire, en présence du monde entier réuni sous un seul empire, lorsque la philosophie, les sciences, les lettres, brilloient du plus vif éclat, en même temps que l'incertitude sur les vérités les plus essentielles, l'erreur, la dépravation, étoient parvenues à leur comble : en un mot, à l'époque

(1) Conturbatus est in visu cordis sui. *Ecclesiast.*, *XL.* 7. Malgré la tradition universelle du genre humain, malgré tant de tristes preuves de la dégradation originelle de l'homme, n'avons-nous pas vu de nos jours la philosophie soutenir que *l'homme naît bon?* Que seroit-ce donc si la Rédemption eût suivi presque immédiatement sa chute?

où visiblement les nations ne pouvoient être sauvées que par un secours surnaturel, et où il étoit le moins possible qu'elles fussent ou séduites par le mensonge, ou aveuglées par la prévention.

La domination romaine embrassoit presque tout l'univers connu, quand Jésus-Christ naquit d'une vierge, au moment précis et dans le lieu où les sacrés oracles avoient prédit qu'il naîtroit. Sorti du sang des rois, et dans son indigence privé même du plus humble asile sur cette terre qu'il venoit sauver, il représente en ce double état l'humanité tout entière. Infortunés qui portez le poids du travail et de la peine, innombrable famille de la Providence, venez à Bethléem contempler cet enfant couché dans une crèche et enveloppé de quelques pauvres langes, venez et reconnoissez votre frère : rois, venez aussi, et humiliez-vous devant le Roi des rois. Exilés, bannis, tribu errante, suivez ce même enfant dans la terre étrangère où il fuit la persécution. Elle s'apaise, il revient, et pendant trente années d'une vie obscure, il accomplit la destinée de l'homme *en mangeant le pain qu'il gagne chaque jour à la sueur de son front* (1). Soumis à tous les devoirs, il est

(1) Maledicta terra in opere tuo : in laboribus comedes ex eâ cunctis diebus vitæ tuæ... In sudore vultûs tui vescêris pane. *Genes., III*, 17, 19.

écrit qu'il obéissoit à Joseph et à Marie (1); il accomplissoit avec eux les préceptes de la loi, et c'est ainsi *qu'il croissoit en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes* (2).

Le temps arrive où il doit se manifester au monde; il sort de l'atelier de l'artisan; sa vie publique commence. Il instruit, il reprend, il commande, il exerce toutes les fonctions sociales. Les soins de l'autorité, les fatigues du pouvoir, les dévouemens de la charité, les vertus de l'homme-prêtre et de l'homme-roi, tel est maintenant ce qui frappe en lui. Et toutefois, dans ses veilles et dans ses travaux, aucun sentiment pur ne lui est étranger; son cœur est ouvert à l'amour filial, à la chaste amitié, à la généreuse compassion: il partage nos joies ainsi que nos douleurs; il assiste au festin de Cana, et passe quarante jours dans le désert sans prendre aucune nourriture. Il s'attendrit, il pleure comme nous. Il accueille avec indulgence le repentir, il s'indigne contre les crimes de la volonté pervertie. L'injure, la calomnie, la noire trahison, l'ingratitude, la haine et ses fureurs le poursuivent; des complots sont formés pour

(1) Et descendit cum eis, et venit Nazareth: et erat subditus illis. *Luc., II*, 51.

(2) Et Jesus proficiebat sapientiâ, et ætate, et gratiâ apud Deum et homines. *Ibid.*, 52.

le perdre ; on lui tend des piéges dans l'ombre, l'envie a résolu de se venger de ses bienfaits. La destinée humaine est en toutes choses sa destinée.

Cependant le peuple se presse sur ses pas, il publie sa gloire, sa renommée se répand au loin; on étend des vêtemens, on jette des palmes sur son passage, il entre à Jérusalem en triomphateur; et puis tout à coup on le voit *triste jusqu'à la mort*, baigné d'une sueur de sang, supplier son Père *d'éloigner de lui ce calice*, l'accepter au même moment par obéissance et par amour, et avec une douceur céleste l'épuiser jusqu'à la lie. *Il a vraiment porté nos langueurs et connu notre infirmité* (1). Vendu, livré à ses ennemis, traîné de tribunaux en tribunaux, devenu le jouet de la populace et d'une soldatesque effrénée, souffleté, moqué, battu de verges, chargé d'un manteau de pourpre, d'une couronne d'épines, d'un sceptre de roseau ; en cet état le ministre du Peuple-Roi le présente au monde :

VOILA L'HOMME !

Oui, le voilà dans toute sa misère, dans toute sa foiblesse, dans les souffrances du corps, dans les angoisses de l'âme, dans la détresse et l'abandonnement, dans l'opprobre

(1) Isa., LIII, 3 et 4.

et la dérision, dans la vanité de ses grandeurs, dans le tourment de ses pompes, qui ne recouvrent que des plaies, dans l'agonie de sa puissance, dans le néant de sa vie. Est-ce bien là cet être déchu que poursuit une justice inexorable? reconnoissez-vous le fils d'Adam? Oui, encore une fois, le voilà revêtu des dons de son père, et en pleine possession de son héritage. Je me trompe, il lui reste un dernier legs à recueillir. Ecoutez ce cri qui s'élève : *Qu'on le crucifie!* L'homme rappelle à l'homme son arrêt, et prononce sur lui la malédiction qui doit le suivre jusque dans la mort (1).

Ainsi Jésus-Christ, exempt de péché, a voulu porter la peine du péché, et réunir en lui tout ce qui appartient à la nature humaine qu'il venoit réparer. Et pour entendre en quoi consiste cette grande régénération, et de quelle manière elle s'est accomplie, considérons l'homme à son origine; voyons ce que renferme le crime qui le sépara du Créateur, et ne craignons point de sonder cet abîme que la miséricorde divine a comblé.

Ce qui fait l'essence du péché, c'est la désobéissance à Dieu; et dans le péché de notre premier père, nous trouvons une désobéis-

---

(1) Christus nos redemit de maledicto legis, factus pro nobis maledictum : quia scriptum est : Maledictus omnis qui pendet in ligno. *Ep. ad Galat. III*, 13.

sance complète de l'homme, de sorte que, dégradé jusqu'au fond de son être, il ne resta plus en lui rien de sain.

L'orgueil, principe de tout mal, corrompt d'abord son esprit rebelle. Il écoute cette parole funeste : *Vous serez comme des Dieux* (1) : il s'égale au Tout-Puissant, il cesse de reconnoître sa souveraineté ; et puni aussitôt, il perd l'empire qu'il exerçoit sur les créatures que Dieu lui avoit soumises et sur lui-même. Condamné à subir tous les genres de servitude, esclave du Prince des ténèbres qui l'a séduit, esclave de ses propres penchans, de ses appétits les plus vils, il descendra si bas, qu'au delà il ne verra rien ; et cependant inquiet, tourmenté, il essaiera de descendre encore. Où va-t-il ? Que veut-il ? Il cherche, au-dessous du désespoir, je ne sais quelle affreuse joie qui saisira son intelligence aliénée, et alors on l'entendra se dire : Il n'y a point d'autre Dieu que moi !

De la corruption de l'orgueil naît la corruption des désirs, et le cœur à son tour se déprave. *Vos yeux s'ouvriront ; vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal* (2). A cette promesse flatteuse, la curiosité s'éveille. Ce n'étoit pas assez de l'innocence et du bon-

---

(1) Eritis sicut dii. *Genes.*, *III*, 5.

(2) Aperientur oculi vestri : et eritis sicut dii, scientes bonum et malum. *Ibid.*

heur; l'homme aspire à la science, il entreprend de ravir à l'Eternel son secret. Le châtiment suit de près. La honte et la crainte s'emparent du coupable (1). Il voudroit se cacher de Dieu, se cacher de lui-même; et de tout ce qu'il ignoroit il n'a encore appris à connoître que le remords. Sa raison s'obscurcit et s'égare; il se demandera ce que c'est que le vrai, ce que c'est que le faux, et il ne saura que répondre. Son jugement et ses passions l'abusent de concert, l'abusent sans cesse. Il se fatigue à poursuivre des ombres; il s'enfonce dans toutes les voies, et nulle part il ne trouve de repos. Regardez cet être déchu; une sombre ardeur l'agite; au fond de son âme est un regret immense; il a perdu quelque grand bien, il en a comme un souvenir confus, et le voilà qui remue avec un travail opiniâtre les ruines de son intelligence, les ruines de son cœur; il espère découvrir parmi ces débris la science que lui promit l'Esprit de mensonge, et il ne trouve que le doute, l'incertitude, l'erreur, des désirs dévorans qui le consument, une image trompeuse du bien, la terrible réalité du mal.

Au moment où l'orgueil et la curiosité dégradent ses facultés les plus nobles, la convoitise achève de le corrompre. Le fruit auquel il lui étoit défendu de toucher lui paroît *bon à*

---

(1) Ibid., 7 et seqq.

manger, beau à voir, et d'un aspect délectable (1). Il se laisse vaincre à ses sens, à l'attrait du plaisir qui le tente : de là sortiront les souffrances, la maladie, les angoisses, l'agonie, la mort; et cette mort, où il arrive par un chemin de douleur, sera éternelle comme son crime, comme la justice qui le punit, éternelle comme Dieu même.

En vain l'on se feroit illusion, tel est notre état : il n'est pas un de nous qui ne sente en soi cette triple corruption dont la nature humaine fut infectée dans sa source (2). *Interrogez votre père, et il vous instruira; vos ancêtres, et ils vous diront* (3). L'homme sait qu'il est tombé, qu'il porte la peine d'une faute antique, et toutes les générations répètent les plaintes du fils de Syrach.

« Un joug pesant accable les enfans d'Adam, » depuis le jour où ils sortent du sein de leur » mère, jusqu'au jour de leur sépulture dans » le sein de la mère de tous; les pensées de » leur esprit, les appréhensions de leur cœur, » l'attente de ce qui arrivera, et le jour qui » finit tout : depuis celui qui est assis sur un

(1) Vidit... quod bonum esset lignum ad vescendum, et pulchrum oculis, aspectuque delectabile. *Ibid.*, 6.

(2) Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ. *Ep. I, Joann. II*, 16.

(3) Interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi; majores tuos, et dicent tibi. *Deuteron.*, *XXXII*, 7.

trône de gloire, jusqu'à celui qui est couché sur la terre et dans la cendre; depuis celui »qui est vêtu de pourpre et ceint du diadème, »jusqu'à celui que recouvre un lin grossier, »la fureur, la jalousie, l'inquiétude, l'agita- »tion, les querelles, la colère opiniâtre, les »transes du trépas, bouleversent son âme dans »le lit même, pendant le sommeil de la nuit, »au temps du repos. Il n'a que peu de repos, »presque rien; et ensuite, dans le sommeil »même, il est comme une sentinelle qui »veille. Il se trouble dans les visions de son »cœur, comme un homme qui échappe à »l'ennemi au jour du combat. C'est là le sort »de toute chair; et de plus la mort, le sang, la »guerre, l'épée, l'oppression, la famine, et la »ruine, et tous les fléaux (1). »

---

(1) Jugum grave super filios Adam, à die exitûs de ventre matris eorum, usque in diem sepulturæ, in matrem omnium. Cogitationes eorum, et timores cordis, adinventio exspectationis, et dies finitionis : à residente super sedem gloriosam, usque ad humiliatum in terrâ et cinere : ab eo qui utitur hyacintho, et portat coronam, usque ad eum qui operitur lino crudo, furor, zelus, tumultus, fluctuatio, et timor mortis, iracundia perseverans, et contentio, et in tempore refectionis, in cubili somnus noctis immutat scientiam ejus. Modicum tanquàm nihil in requie, et ab eo in somnis, quasi in die respectûs. Conturbatus est in visu cordis sui, tanquàm qui evaserit in die belli.... Cum omni carne, ab homine usque ad pecus, et super peccatores septuplum. Ad hæc mors, sanguis, contentio,

Condition désolante ! et cependant l'effet le plus terrible du péché, ce ne sont pas ces calamités passagères, ces maux qui s'endorment dans la tombe : à peine sorti du temps, l'homme coupable se réveille ; il se réveille dans l'éternité, loin de Dieu, loin de la lumière, loin de toute espérance. Une immobile douleur pèse sur lui sans fin. Il sait ce qu'il vouloit savoir, *le bien et le mal* ; et cette science, qu'il n'épuisera jamais, c'est le secret du désespoir, et les mystères du remords.

Telle eût été sans la Rédemption l'inévitable destinée de tous les enfans d'Adam ; et de là l'on peut comprendre quelle reconnoissance, quel amour est dû à celui qui les a rachetés. Une infinie miséricorde est venue au secours d'une misère infinie. « Dieu a tant aimé » le monde, qu'il a donné son Fils unique, » afin que quiconque croit en lui ne périsse » point, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu » n'a pas envoyé son Fils dans le monde, pour » juger le monde, mais pour que le monde » soit sauvé par lui (1). »

Substitué à l'humanité tout entière, Jésus-

---

et romphæa, oppressiones, fames, et contritio, et flagella. *Ecclesiast.*, *XL*, 1 *et seqq*.

(1) Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret : ut omnis qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam. Non enim misit Deus Filium suum in mundum, ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum. *Joann.*, *II*, 16, 17.

Christ, en s'immolant, a satisfait pour elle à la justice divine, qui exigeoit une victime d'un prix infini. Il nous a délivrés de la mort, et de l'esclavage *des Principautés et des Puissances* de l'enfer; *abolissant*, dit saint Paul, *le décret de notre condamnation, et l'attachant à la croix* (1). Rédempteur de l'homme condamné, réparateur de l'homme dégradé, il est encore le modèle de l'homme parfait, et la source de toutes les grâces par lesquelles nous pouvons, en suivant ses préceptes, et en imitant ses exemples, rétablir en nous l'image de Dieu, que le péché avoit effacée (2). Voilà ce que le Christ a fait pour nous. Entrons dans les pensées de l'éternelle sagesse, et contemplons ses voies dans l'œuvre merveilleuse de notre régénération.

Les volontés de Dieu, toujours conformes à la souveraine raison, constituent l'ordre; et le désordre ou le péché n'est dès lors, nous le

---

(1) Et vos, cùm mortui essetis in delictis...., convificavit cum illo, donans vobis omnia delicta; delens quod adversùs nos erat chirographum decreti, quod erat contrarium nobis, et ipsum tulit de medio, affigens illud cruci; et expolians principatus, et potestates, traduxit confidenter, palàm triumphans illos in semetipso. *Ep. ad Col. II*, 13, 15.

(2) Expoliantes vos veterem hominem cum actibus suis, et induentes novum, eum qui renovatur in agnitionem, secundum imaginem ejus qui creavit illum. *Ibid., III*, 9 et 10.

répétons, que la désobéissance à ce que Dieu commande, ou l'opposition de la volonté libre de la créature à la volonté de Dieu. Mais, la volonté de Dieu étant Dieu même, s'opposer à sa volonté, c'est non-seulement se séparer de lui, non-seulement s'élever au-dessus de lui, c'est encore, autant qu'il se peut, attenter à son être (1); et le péché seroit impossible, si l'ordre qu'il trouble n'étoit rétabli par le châtiment. Ainsi la créature demeure à la fois libre et soumise à l'empire du souverain Etre. Quiconque résiste à sa bonté, plie sous sa justice : et, soit qu'on envisage le péché en lui-même, soit qu'on en considère les suites, on reconnoît la vérité de ce que dit Bossuet, « qu'il n'est pas en la puissance même de Dieu » qu'il y ait une misère plus grande (2). »

---

(1) Tel sera, comme saint Paul nous l'apprend, le caractère *de l'homme de péché*, dont la venue annoncera la dernière apostasie, après laquelle *il n'y aura plus de temps*, mais l'éternité de l'enfer et l'éternité du ciel. « Le fils de perdition s'opposera à Dieu, et s'élèvera » au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est » adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, vou» lant lui-même passer pour Dieu. » *Ne quis vos seducat ullo modo : quoniam* (non veniet dies domini) *nisi venerit discessio primùm, et revelatus fuerit homo peccati, filius perditionis qui adversatur, et extollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur, ità ut in templo Dei sedeat, ostendens se tanquam sit Deus.* Ep. ad Thessal. II, 3 et 4.

(2) Ier sermon pour le IIe dimanche de l'Avent.

Afin donc d'expier le péché de l'homme, le Verbe divin, uni à notre nature, a offert pour nous une obéissance infinie. « Je suis descendu » du ciel, non pour faire ma volonté, mais la » volonté de celui qui m'a envoyé (1). Je fais » toujours ce qui lui plaît (2). » C'est ainsi qu'il nous a réconciliés avec son Père, c'est ainsi qu'il a effacé, par une volonté parfaite, le crime de notre volonté rebelle. « En entrant » dans le monde, il a dit : Vous n'avez voulu » ni d'hostie ni d'oblation ; mais vous m'avez » formé un corps : vous n'avez point accepté » les holocaustes pour le péché. Alors j'ai dit : » Me voici ! Il est écrit de moi, à la tête du » livre, que je ferai, ô Dieu, votre volonté. Et » nous avons été, ajoute l'Apôtre, sanctifiés » dans cette volonté, par l'oblation faite une » seule fois du corps de Jésus-Christ (3). »

Dans la soumission de l'Homme-Dieu, dans

(1) Descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus, qui misit me *Joann.*, *VI*, 38.

(2) Quæ placita sunt ei, facio semper. *Ibid.*, *VIII*, 29. Vid. et. *Ibid.*, *IV*, 34; *V*, 30.

(3) Ingrediens mundum dicit : Hostiam et oblationem noluisti ; corpus autem aptasti mihi : holocaustomata pro peccato non tibi placuerunt. Tunc dixi : Ecce venio : in capite libri scriptum est de me : Ut faciam, Deus, voluntatem tuam.... In quâ voluntate sanctificati sumus per oblationem corporis Jesu Christi semel. *Ep. ad. Hebr.* X, 5, 6, 7, 10.

son sacrifice, tout est au-dessus de nos pensées. Lorsqu'on médite ce profond mystère, et que, de la volonté humaine de Jésus-Christ s'élevant jusqu'à sa volonté divine, on découvre dans le sein de l'Etre éternel, une souveraineté et tout ensemble une obéissance infinie; lorsqu'on le voit, si on l'ose dire, commander selon tout ce qu'il est, et obéir selon tout ce qu'il est, qu'ensuite on se souvient que ces deux actes également parfaits de la puissance suprême, ont pour objet la régénération de l'homme déchu; l'esprit s'abîme dans ces merveilles, et il adore en silence la justice, la sainteté, l'amour, qui éclatent dans la Rédemption.

Mais il ne suffit pas de l'admirer : pour en recueillir le fruit, il est nécessaire que l'homme concoure à son propre salut par une obéissance libre, semblable à celle de Jésus-Christ, et par une pleine conformité de sa volonté à la volonté divine. « Tous ceux qui me disent, » Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le » royaume des cieux; mais celui qui fait la vo- » lonté de mon Père qui est dans le ciel, ce- » lui-là entrera dans le royaume des cieux (1) » Chacun de nous doit accomplir en soi le sacrifice du Rédempteur : sa grâce nous en

(1) Non omnis qui dicit mihi, Domine, Domine, intrabit in regnum cœlorum, sed qui facit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse intrabit in regnum cœlorum. *Matth.*, *VII*, 21.

donne la force ; et, uni au sien, notre sacrifice devient digne du Dieu à qui nous l'offrons, et à qui le Christ lui-même l'offrira éternellement.

Et pour entendre en quoi consiste ce sacrifice de nous-mêmes que nous devons à Dieu, considérons celui de son Fils. Par là nous apprendrons encore mieux quelle expiation exigeoit le péché, et ce que le Sauveur a fait pour réparer la nature humaine.

L'homme tomba premièrement par l'orgueil : il voulut s'égaler à Dieu ; et, chose remarquable, ce désir si stupide et si criminel est resté au fond de son cœur, et il se manifeste de nouveau toutes les fois que l'homme cesse de reconnoître une loi supérieure à sa raison ; et nous l'avons vu, après dix-huit siècles de christianisme, séduit encore par cette parole, *Vous serez comme des dieux*, proclamer sa divinité, se consacrer des autels, et à la face *des cieux qui racontent la gloire du Très-Haut*, lui disputer l'empire, et s'adorer lui-même.

La perfection de l'humilité expiera l'excès de l'orgueil. Par un abaissement incompréhensible, le Verbe divin descendra jusqu'à nous, il se revêtira de notre chair mortelle et de toutes nos misères, il se fera homme pour effacer le péché de l'homme qui voulut se faire Dieu, et par cet ineffable anéantissement, qui forme l'essence du sacrifice volontaire, non-seulement il satisfera pleinement à la justice

divine, ce qui étoit évidemment au-dessus du pouvoir de l'homme, mais encore il confondra l'orgueil même du Prince de l'enfer, en montrant que ce que sa haine jugeoit impossible, l'amour infini peut l'effectuer. L'ange rebelle avoit vaincu l'homme en le flattant d'être Dieu, et l'esprit séducteur sera lui-même vaincu, et l'homme sera sauvé par l'Homme-Dieu.

Tout ce qui blesse l'orgueil, Jésus-Christ a voulu l'éprouver. Roi par le droit de sa naissance, il s'est réduit à la plus humble condition. *N'est-ce pas là*, disoient les Juifs *le fils du charpentier* (1)? Il partage, en venant au monde, la demeure des animaux, *parce qu'il n'y avoit point de place pour ses parens dans l'hôtellerie* (2). Une crèche, un peu de paille, quelques langes, voilà les richesses, voilà la pompe du Libérateur des hommes. Pendant trente ans il vit du travail de ses mains dans une obscurité profonde. Il en sort pour exercer la charge du Messie, pour prêcher la pénitence et annoncer le salut au peuple; et son dénûment croît à mesure que ses fonctions s'élèvent. *Les renards ont leur tanière et les oiseaux du ciel leur nid; mais le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête* (3). Pauvre jusqu'à

(1) Nonne hic est fabri filius? *Matth.*, *XIII*, 55.
(2) Quia non erat eis locus in diversorio. *Luc.*, *II*, 7.
(3) Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos:

la fin, il reçoit tout de la charité, et le pain qui le nourrit, et les vêtemens qui le couvrent, et le linceul dans lequel on l'ensevelit.

Il se soumet encore à une humiliation plus grande : lui qui est *le Saint* par excellence, lui qui doit *écraser la tête du serpent*, il souffre que le Démon le tente, *afin d'être en tout semblable à ses frères* (1). O Jésus! c'en est trop, arrêtez-vous : notre orgueil n'est-il donc pas assez expié, assez confondu ? Non, tant qu'il restera quelque opprobre à subir, l'Homme-Dieu ne sera pas satisfait ; il manquera quelque chose à la plénitude de son sacrifice. Il faut qu'il recueille, pour prix de son amour, le mépris et la calomnie, il faut qu'on le représente comme un séducteur (2), comme *un homme de bonne chère et qui aime le vin* (3), comme un ministre de Béelzebub (4) ; il faut qu'il soit livré à l'insulte, à la dérision, traité comme un insensé (5), moqué, outragé,

---

Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet. *Matth.*, *VIII*, 20.

(1) Debuit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret.... In eo enim, in quo passus est ipse et tentatus, potens est eis, qui tentantur, auxiliari.... Tentatum autem per omnia pro similitudine absque peccato. *Ep. ad Hebr. II*, 17, 18, et *IV*, 16.

(2) Joann., VII, 12.

(3) Homo vorator et potator vini. *Matth.*, *XI*, 19.

(4) Ibid., XII, 24.

(5) Luc., XXIII, 11.

maudit par la populace, et enfin qu'il meure du supplice des scélérats, au milieu des railleries et des exécrations d'un peuple entier.

Le sacrifice est-il complet? De la droite du Père au sommet du Golgotha, la distance est-elle assez grande, et le Fils de Dieu a-t-il assez descendu? Vous qu'il racheta par son abaissement, apprenez à vous abaisser à son exemple; car cette étonnante expiation est aussi un modèle qui vous est offert, et une leçon qui vous est donnée. « Ayez en vous, nous dit l'Apôtre, » les sentimens qui ont été ceux de Jésus-» Christ, qui, égal à Dieu, s'est anéanti lui-» même en prenant la forme d'un esclave, en » se rendant semblable aux hommes, et se » faisant reconnoître pour homme par ce qui a » paru de lui au dehors. Il s'est humilié lui-» même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, » et la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu » l'a élevé, et lui a donné un nom qui est au-» dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jé-» sus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la » terre et dans les enfers, et que toute langue » confesse que le Seigneur Jésus-Christ est » dans la gloire de Dieu le Père (1). »

(1) Hoc sentite in vobis, quod et in Christo Jesu: qui cùm in formâ Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo: sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo. Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem, mortem

Il n'y a point à hésiter : l'immolation de l'orgueil est le premier acte de la vie chrétienne, le fondement de notre régénération, et l'homme ne commence à se retrouver qu'en prononçant en lui-même qu'il n'est rien. Cet intime anéantissement, qui renferme une pleine reconnoissance de la souveraineté du seul Etre existant par lui-même, est l'état naturel de toute créature devant Dieu, et plus encore d'une créature déchue ; là seulement elle est dans l'ordre. Plus elle s'abaisse, plus elle se rapproche de la perfection de l'Homme-Dieu, plus elle se rend digne d'entrer comme lui dans la gloire du Père ; « car » celui qui s'élève sera humilié, et celui qui » s'humilie sera élevé (1). » Et maintenant plaignez-vous d'être abject aux yeux du monde, plaignez-vous du mépris, du dédain, de l'opprobre ; plaignez-vous de votre grandeur !

L'orgueil avoit rompu la société entre l'homme et Dieu ; le sacrifice de nous-mêmes la rétablit : il nous replace au rang de ses su-

---

autem crucis. Propter quod et Deus exaltavit illum, et donavit illi nomen, quod est super omne nomen : ut in nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium, et infernorum ; et omnis lingua confiteatur, quia Dominus Jesus Christus in gloriâ est Dei Patris. *Ep. ad Philipp. II*, 5—10.

(1) Qui autem se exaltaverit, humiliabitur ; et qui se humiliaverit, exaltabitur. *Matth., XXIII*, 12.

jets; nous redevenons *ses enfans*, par notre union avec son Fils (1), qui est tout ensemble et notre frère et notre chef. Nous n'avons d'autre volonté que la sienne, comme il n'a lui-même d'autre volonté que celle de son Père; et par une parfaite obéissance à cette volonté parfaite, s'accomplit ce que disoit le Christ : « Je leur ai donné la gloire que vous » m'avez donnée, afin qu'ils soient un comme » nous sommes un. Je suis en eux, et vous en » moi, afin qu'ils soient consommés en l'u- » nité, et que le monde connoisse que vous » m'avez envoyé, et que vous les avez aimés » comme vous m'avez aimé (2). »

Quel est l'homme qui, en méditant des vérités si élevées au-dessus du sens humain, pourroit n'y pas reconnoître la pensée de Dieu même, l'ordre éternel qu'il a établi? Lorsqu'avec une douce puissance elles commencent à s'emparer de votre entendement, à pénétrer votre cœur, est-ce que vous ne vous sentez pas

---

(1) Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus : qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt. *Joann., I*, 12, 13.

(2) Ego claritatem, quam dedisti mihi, dedi eis; ut sint unum, sicut et nos unum sumus. Ego in eis, et tu in me; ut sint consummati in unum; et cognoscat mundus quia tu me misisti, et dilexisti eos, sicut et me dilexisti. *Joann., XVII*, 22, 23.

comme renouvelé dans tout votre être ? Doctrine étonnante, doctrine sublime, et doctrine cependant que les plus simples esprits ont conçue ! Cette créature qui n'aimoit, qui ne voyoit, qui ne cherchoit qu'elle, ne doit plus se chercher, se voir en rien : sa vie entière doit être un sacrifice perpétuel ; et remarquez que ce sacrifice, fondement de la société divine, est également la base de la société humaine. L'orgueil ou l'amour désordonné de soi sépare l'homme de ses semblables, comme il le sépare de son auteur. Il détruit le pouvoir en détruisant l'obéissance ; il brise tous les liens sociaux. Quiconque est lui-même son Dieu, veut être aussi son roi. Alors il n'existe ni droits, ni devoirs ; la force seule commande ; ses caprices, voilà l'unique loi. Le souverain qu'elle fit hier, elle le renverse aujourd'hui : un autre le remplace ; son sceptre c'est l'épée ; tous ploient sous elle, nul n'obéit. On lit la terreur sur le front du maître, et la haine dans l'œil de l'esclave. Quelquefois, se dressant tout à coup, il secoue ses fers avec fureur, et réclame à grands cris sa souveraineté ; et le moment d'après il se courbe sous une plus dure servitude.

De l'esprit de sacrifice, de lui seul, naît la société véritable : il fait les sujets comme il fait les rois. Il n'en coûte point d'obéir à ceux qui ont entendu et goûté cette parole : « Si » quelqu'un veut venir avec moi, qu'il renonce » à soi-même, qu'il porte sa croix tous les

»jours, et qu'il me suive (1). »En se renonçant ainsi, on ne vit plus, à l'exemple de Jésus-Christ, que d'une vie de dévouement, *se rendant*, s'il le faut, *obéissant jusqu'à la mort*, pour le salut de ses frères, pour maintenir dans la société du temps, une fidèle image de l'ordre qui régnera sans fin dans la société éternelle. Et, chose admirable, c'est par cette noble obéissance que nous sommes délivrés de l'esclavage où gémissent les enfans d'Adam, les hommes d'orgueil; elle nous rend la vraie liberté. Dès que nous abjurons la souveraineté de nous-mêmes, nous ne dépendons plus que de Dieu, il est notre unique maître, ainsi que l'Apôtre nous l'apprend : « Que tous »soient soumis aux puissances supérieures ; »car il n'y a point de puissance qui ne soit de »Dieu; c'est lui qui les a ordonnées. Celui »donc qui résiste au pouvoir, résiste à l'ordre »de Dieu. Le prince est le ministre de Dieu »pour le bien. Il est donc nécessaire que vous »soyez soumis non-seulement par la crainte »du châtiment, mais par un devoir de con»science. Rendez à chacun ce qui lui est dû: »le tribut, à qui vous devez le tribut; l'im»pôt, à qui vous devez l'impôt; la crainte, à »qui vous devez la crainte; l'honneur, à qui

(1) Dicebat autem ad omnes : Si quis vult post me venire abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidiè, et sequatur me. *Luc.*, *IX*, 23.

» vous devez l'honneur. Ne demeurez redevable envers personne, excepté de l'amour qui est toujours dû, car celui qui aime le prochain accomplit la loi (1). »

Jésus-Christ, modèle du sujet dans son obéissance à son Père, est aussi, dans le pouvoir qui lui est confié, le modèle du souverain. « Vous savez que les princes des nations » dominent sur elles, et que ceux qui sont les » plus grands exercent sur elles la puissance. » Il n'en sera pas ainsi parmi vous : mais que » celui qui voudra être plus grand parmi vous, » soit votre serviteur; et que celui qui voudra » être le premier, soit votre esclave : car le » Fils de l'Homme n'est point venu pour être » servi, mais pour servir et donner sa vie pour » le salut de la multitude (2). »

---

(1) Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : non est enim potestas nisi à Deo : quæ autem sunt, à Deo ordinatæ sunt. Itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit... Dei enim minister est tibi (princeps) in bonum... Ideò necessitate subditi estote, non solùm propter iram, sed etiam propter conscientiam.... Reddite ergo omnibus debita : cui tributum, tributum : cui vectigal, vectigal : cui timorem, timorem : cui honorem, honorem. Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis : qui enim diligit proximum, legem implevit. *Ep. ad Rom. XIII*, 1 *et seqq.*

(2) Scitis quia principes gentium dominantur eorum; et qui majores sunt, potestatem exercent in eos. Non ità erit inter vos; sed quicumque voluerit inter vos

Ainsi la société ne subsistant que par l'abnégation que fait de soi chacun de ses membres, elle n'est, pour ainsi parler, qu'une sainte hiérarchie de sacrifices. *Le ministre de Dieu* reçoit tout de lui, et ne reçoit rien pour lui-même. Il n'est *le premier* qu'à condition d'être *le serviteur* de tous; il doit au peuple qu'il lui est ordonné de conduire, plus que l'esclave ne doit à son maître; il lui doit jusqu'à sa vie même. Oui, le trône n'est qu'un autel où l'Homme-Roi s'immole pour le salut *de la multitude*. Et lui aussi connoît le poids du manteau de pourpre, et la couronne d'épines, et le sceptre de roseau! Nous l'avons vu montant au calvaire, et il a pu dire comme l'Homme-Dieu: *Eloignez de moi ce calice; cependant, ô mon Père, que votre volonté se fasse et non la mienne* (1)!

Toutes les fonctions sociales émanant de la royauté en portent le caractère; et, sous le christianisme, qui ôte à la domination sa dureté et à la soumission sa bassesse, s'élever c'est se dévouer davantage, et ceux-là sont *grands* qui, détachés de leur intérêt propre

---

major fieri, sit vester minister; et qui voluerit inter vos primus esse, erit vester servus. Sicut Filius Hominis non venit ministrari, sed ministrare, et dare animam suam, redemptionem pro multis. *Matth. XX*, 25—28.

(1) Pater, si vis, transfer calicem istum à me: verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat. *Luc.*, *XXII*, 42.

et consacrés à leurs frères sans réserve, vivent pour les servir, et meurent pour les sauver.

Le renoncement à soi-même produit ainsi l'ordre général. Il unit les hommes entre eux, et il établit dans chaque homme une paix inaltérable, cette douce paix que Jésus-Christ sur le point de quitter la terre promettoit à ses disciples. « Je vous laisse la paix, je vous » donne ma paix, non comme le monde la » donne. Je vous ai dit ces choses, afin que » vous ayez la paix en moi. Vous serez oppri- » més dans le monde, mais ayez confiance, j'ai » vaincu le monde (1). » Il l'a vaincu en effet par ses humiliations, par son anéantissement, par *l'amour du Père* qui étoit en lui, et qui est souverainement opposé à l'amour du monde : « car tout ce qui est dans le monde » est convoitise de la chair, et convoitise des » yeux, et orgueil de la vie ; qui n'est point du » Père, mais qui est du monde. Et le monde » passe, et sa convoitise; mais celui qui fait la » volonté de Dieu demeure éternellement (2). »

---

(1) Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis : non quomodo mundus dat, ego do vobis. — Hæc locutus sum vobis, ut in me pacem habeatis. In mundo pressuram habebitis : sed confidite, ego vici mundum. *Joann., XIV, 27, XVI, 33.*

(2) Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt. Si quis diligit mundum, non est charitas Patris in eo : quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et

Imitons le Sauveur, associons-nous à son sacrifice, et nous vaincrons aussi le monde, et nous recueillerons l'héritage de paix que Jésus-Christ nous a laissé. Au dedans comme au dehors, c'est de l'orgueil que naît le trouble. Nous voulons être riches, puissans, posséder les dignités, les honneurs, la gloire, nous voulons être en tout les premiers. Voilà ce qui nous tourmente durant la veille, et ce qui agite encore notre sommeil. De là les vaines espérances, les regrets, les chagrins, l'envie, la défiance, la haine, et cette inquiétude secrète qui aigrit nos douleurs et corrompt nos joies même. L'homme superbe ne jouit de rien; les désirs dévorent sa vie; qui l'entendit jamais dire, assez? Ses jours s'écoulent en tumulte comme l'eau du torrent (1); il passe, et l'on n'aperçoit que des débris dans son lit desséché.

« Celui qui aime son âme, la perdra; et celui qui hait son âme en ce monde, la conserve pour l'éternelle vie (2). » Plus de crainte, plus d'anxiétés, lorsqu'on s'est détaché de soi-

---

superbia vitæ: quæ non est ex Patre, sed ex mundo est. Et mundus transit, et concupiscentia ejus. Qui autem facit voluntatem Dei, manet in æternum. *Joann., I, Ep. II*, 15—17.

(1) Sicut torrens qui raptim transit in convallibus, *Job., VI*, 15.

(2) Qui amat animam suam, perdet eam; et qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam. *Joann., XII*, 25.

même. Un calme céleste environne l'autel où s'accomplit le sacrifice volontaire. Oh! *si l'on connoissoit le don de Dieu* (1)! Si une seule fois on avoit goûté les délices qui accompagnent le parfait anéantissement dont Jésus-Christ nous a donné l'exemple, cette joie intime, inaltérable, de se sentir dans l'ordre, de sentir tout son être uni à l'Etre qui renferme en soi tous les biens! Que peut offrir le monde en échange d'une semblable félicité? Ses plaisirs mêmes si rares, si fugitifs, si vides, sont toujours mêlés de quelque amertume. « Lorsque l'homme conçoit un désir désor-» donné, aussitôt il devient inquiet en lui-» même : l'orgueilleux et l'avare n'ont jamais » de repos; mais le pauvre et l'humble d'esprit » demeurent dans l'abondance de la paix (2). » Il faut que vous appreniez à vous briser en » beaucoup de choses, si vous voulez conserver » la paix et la concorde avec les autres (3). Je » vous enseignerai la voie de la paix et de la » vraie liberté. Appliquez-vous à faire la vo-» lonté d'autrui plutôt que la vôtre; choisissez » toujours d'avoir plutôt moins que plus; cher-» chez toujours la dernière place, et à être au-» dessous de tous; désirez toujours et priez » que la volonté de Dieu s'accomplisse parfai-

(1) Si scires donum Dei. *Ibid., IV*, 10.
(2) Imit. Christi, lib. I, cap. VI, n. 1.
(3) Ibid., cap. XVII, n. 1.

» tement en vous : celui qui agit ainsi entre » dans la voie de la paix et du repos (1). »

Aimable paix de l'homme humble, vous êtes ce *bon trésor* que *les vers ne consument point*, et que personne ne peut nous ravir. Combien doucement l'âme se repose dans cette pensée, je ne suis rien, je n'ai droit à rien, et c'est parce que rien ne m'est dû, que j'espère posséder tout; car la grâce, la miséricorde, l'immortelle jouissance du Dieu à qui mon cœur aspire, ne sont jamais, ne peuvent jamais être qu'un don gratuit de son amour. Oh! quand verrai-je décliner les ombres qui le dérobent à mes regards! *J'ai langui dans cette attente* (2), dans l'attente du jour éternel. Laissez aller, Seigneur, votre serviteur en paix, afin que ses yeux contemplent le salut que vous avez promis.

Le péché de notre premier père ne fut pas seulement un péché d'orgueil. Une curiosité criminelle, le désir insensé de connoître ce que Dieu, dans sa bonté, avoit voulu qu'il ignorât, corrompit la raison de l'homme et dégrada son cœur. Il perdit à la fois l'innocence et la vérité. L'incertitude, le doute, l'erreur, s'emparèrent de son esprit; tous ses penchans l'inclinèrent au mal (3).

---

(1) Ibid., lib., III, cap. XXIII, n. 1 et 3.

(2) Concupiscit et deficit anima mea. *Ps. LXXXIII*,

(3) Eramus enim aliquando et nos insipientes, in-

Par quelle expiation le Fils de Dieu effacera-t-il ce crime? Comment guérira-t-il cette funeste plaie? Lui qui est l'éternelle lumière, il couvre sa splendeur du voile de l'humanité, il obscurcit à nos yeux son éclat. *Tous les trésors de la sagesse et de la science sont en Jésus-Christ*, mais ils y sont *cachés* (1). Sa divine intelligence paroît, comme celle des enfans des hommes, croître et se développer peu à peu; il écoute les enseignemens de ceux qu'il vient instruire; il se soumet à l'autorité des docteurs qui ont charge pour annoncer et pour expliquer la loi. On ne voit pas en lui une pensée, un désir qui ne se rapporte à cette loi, qui recevra de lui sa perfection. Il nous apprendra véritablement *la science du bien et du mal*, ce que nous devons éviter et ce que nous devons faire; il nous l'apprendra par son exemple autant que par ses leçons. Suivons ses pas, ne le quittons point, observons ses œuvres avec respect, prêtons l'oreille à ses discours. Quelle simplicité ravissante, quelle pureté, quelle dignité dans ses actions! Quelle douceur inexprimable, et quelle puissance dans ses paroles! Elles ont un charme,

---

increduli, errantes, servientes desideriis, et voluptatibus variis, in malitiâ et invidiâ agentes, odibiles, odientes invicem. *Ep. ad Tit. III*, 3.

(1) In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi. *Ep. ad Coloss., II*, 3.

une grâce d'amour qui touche et persuade les âmes les plus dures ; le peuple les comprend sans aucune peine, et jamais l'esprit de l'homme n'en pénétrera la profondeur. Quelle inépuisable charité ! Quelle ardeur, quel zèle, et en même temps quel calme divin ! Il fuit les plaisirs et les grandeurs. Sa vie est une vie de travail, de dévouement et de prière. Rien ne l'attache ici-bas que les devoirs qu'il y remplit, les bienfaits qu'il répand ; la terre n'est pas sa demeure ; *il passe* en accomplissant la volonté de celui qui l'envoie.

Les pauvres sont ses amis, et il ne rebute point le riche. Il appelle à lui les enfans, il nous les offre pour modèles. Il ne raisonne point, il ne discute point, il dit : *Faites cela, et vous vivrez* (1). Que demande-t-il à ceux qui le pressent de guérir leurs maux ? de croire (2) : *Qu'il vous soit fait selon que vous avez cru* (3). Et encore : *Votre foi vous a sauvé* (4). Il attire à lui les pécheurs par une onction toute céleste, et alors on entend cette voix qui bénit et console le repentir : *Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé* (5). O Jésus ! l'homme ingrat

---

(1) Hoc fac, et vives. *Luc.*, *X*, 28.
(2) Noli timere, crede tantùm. *Id.*, *VIII*, 50.
(3) Sicut credidisti, fiat tibi. *Matth.*, *VIII*, 13.
(4) Fides tua te salvum fecit. *Luc.*, *XVIII*, 42 *et alib.*
(5) Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum. *Luc.*, *VII*, 47.

souvent vous méconnoît; mais vous, ô Dieu fait homme! vous ne méconnoissez aucun de vos frères, et le plus vil, le plus coupable est toujours reçu quand il vient à vous. Vos bras s'ouvrent pour le presser sur votre cœur divin, sur ce cœur que l'amour blessa au sommet du Calvaire, et d'où s'épanche éternellement une intarissable miséricorde!

De quelle vertu n'offre-t-il point la plus sublime perfection? et quel autre que lui put jamais dire: *Qui de vous me reprendra de péché* (1)? Inflexible comme la vérité dans ses enseignemens, il est plein d'indulgence et d'une douce pitié dans ses rapports avec les hommes; *il n'achève point de rompre le roseau déjà brisé, il n'éteint pas la mèche qui fume encore* (2). Quelle active compassion pour les malheureux! Quelle tendresse touchante pour les siens! Il pleure près du tombeau de Lazare. Le disciple qu'il aimoit se repose sur son sein la veille de sa mort, et avant d'expirer il lui confie sa mère: *Voilà votre fils!* dit-il à Marie; et au disciple: *Voilà votre mère* (3)!

---

(1) Quis ex vobis arguet me de peccato? *Joann.*, *VIII*, 46.

(2) Calamum quassatum non conteret, et linum fumigans non extinguet. *Isa.*, *XLII*, 3. *Matth.*, *XII*, 20.

(3) Cùm vidisset ergo Jesus matrem, et discipulum stantem quem diligebat, dicit matri suæ; Mulier, ecce filius tuus. Deindè dicit discipulo: Ecce mater tua. *Joann.*, *XIX*, 26.

Toute l'âme humaine est là. Sa patience, au milieu des plus horribles épreuves, n'est pas ébranlée un moment. Trahi par un de ses apôtres, il n'a que ce mot pour se plaindre : *Mon ami* (1) ! Il prie sur la croix pour ses bourreaux. *Tout est consommé* (2) !

Oui, tout est consommé de la part du Sauveur : il ne pouvoit rien de plus pour nous. Les égaremens de notre esprit, nos passions, nos désirs criminels, sont expiés, et c'est à nous d'achever, par un libre concours à la grâce, l'œuvre de notre régénération, en travaillant sans relâche à nous réformer sur le modèle de toute perfection.

« Vous étiez autrefois éloignés de Dieu et » ses ennemis, à cause des œuvres mauvaises » conçues dans votre esprit. Mais maintenant » Jésus-Christ vous a réconciliés par sa mort, » pour vous rendre saints, purs et irrépréhen- » sibles devant lui : si toutefois vous demeurez » fondés et fermes dans la foi ; et inébranlables » dans l'espérance de l'Evangile que vous avez » entendu, et qui a été prêché à toutes créa- » tures qui sont sous le ciel, afin que tout » homme devienne parfait dans le Christ Jé- » sus (3). »

---

(1) Amice, ad quid venisti ? *Matth., XXVI*, 50.

(2) Consummatum est. *Joann., XIX*, 30.

(3) Et vos cùm essetis aliquando alienati, et inimici sensu in operibus malis : nunc autem reconciliavit in

Nous cherchions inutilement la vérité en nous-mêmes ; nous la retrouvons par la foi. En nous unissant à celui *qui est la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde*, elle nous délivre du doute et de l'erreur, elle fixe nos incertitudes, « elle nous remplit de » toutes les richesses de la plénitude de l'intel» ligence, pour connoître le mystère de Dieu » le Père et de Jésus-Christ (1). »

Le sacrifice de l'esprit rétablit l'ordre dans nos pensées, et celui du cœur dans nos sentimens, en les rendant conformes aux sentimens et aux pensées de Dieu. L'homme enivré du désir de la science, voulut la substituer à la foi, et une nuit éternelle couvrit son entendement. Il a fallu que le Verbe, se faisant homme, entrât si l'on peut le dire, dans cette nuit pour la dissiper. *La lumière a lui dans les ténèbres* (2), la parole a de nouveau manifesté

---

corpore carnis ejus per mortem, exhibere vos sanctos, et immaculatos, et irreprehensibiles coram ipso : si tamen permanetis in fide fundati, et stabiles, et immobiles à spe Evangelii, quod audistis, quod prædicatum est in universâ creaturâ, quæ sub sole est.... Quem (Christum) nos annuntiamus, corripientes omnem hominem, et docentes omnem hominem, in omni sapientiâ, ut exhibeamus omnem hominem perfectum in Christo Jesu. *Ep. ad Colos.*, *I*, 21, 22, 23, 28.

(1) Instructi in charitate, et in omnes divitias plenitudinis intellectûs, in agnitionem mysterii Dei Patris et Christi Jesu. *Ibid.*, *II*, 2.

(2) Et lux in tenebris lucet. *Joann.*, *I*, 15.

la vérité, et tous ceux qui croient la possèdent. « Ne cherchez donc point à com-»prendre pour croire; mais croyez afin de »comprendre. La foi doit précéder l'intelli-»gence, afin que l'intelligence soit le prix de »la foi (1). » La réparation de notre nature est l'image de sa création primitive : l'une et l'autre sont l'ouvrage du Verbe (2). Il a renouvelé notre intelligence, comme il l'avoit formée, en se communiquant à elle : écouter, croire, obéir, ce fut son premier acte; elle naquit par la foi, et la parole qui lui donna originairement la vie, est la même qui la lui rend (3).

Craignons d'obscurcir en nous la lumière que le Verbe fait homme, que Jésus-Christ, *auteur et consommateur de la foi* (4), est venu nous apporter; craignons de déchoir une seconde fois du grand don que nous avons reçu, par une présomptueuse confiance en notre raison, par une curiosité indiscrète et crimi-

---

(1) Noli quærere intelligere ut credas; sed crede ut intelligas.— Fides debet præcedere intellectum, ut sit intellectus fidei præmium. *S. August. in Psal. CXVII et in Isa.*

(2) In ipso condita sunt universa in cælis, et in terrâ, visibilia et invisibilia.... : omnia per ipsum, et in ipso creata sunt. *Ep. ad Coloss., I*, 16.

(3) Voluntariè enim genuit nos Verbo veritatis, ut simus initium aliquod creaturæ ejus. *Jacob., I*, 18.

(4) Aspicientes in auctorem fidei, consummatorem Jesum. *Ep. ad Hebr., XII*, 2.

nelle. Ayons toujours présent ce conseil de Saint-Paul : « Prenez garde que personne ne » vous surprenne par la philosophie, et par des » raisonnemens vains et trompeurs, selon » les traditions des hommes, selon les prin- » cipes d'une science mondaine, et non selon » Jésus-Christ (1). »

La pleine conformité des pensées de l'Homme-Dieu, de ses désirs et de ses volontés, avec les volontés, les désirs, les pensées de son Père, formoit entre eux cette union intime, indissoluble, qu'il demandoit aussi pour les siens (2) : union sainte qui consomme notre régénération, comme elle consommera notre félicité, et qui devient plus étroite et plus douce, à mesure que, croissant dans la foi et dans l'amour (3), *nous mourons à nous-mêmes* pour ne plus vivre que de *la vie cachée avec Jésus-Christ en Dieu* (4), par le

---

(1) Traduction de Sacy. —Videte ne quis vos decipiat per philosophiam, et inanem fallaciam, secundum traditionem hominum, secundum elementa mundi, et non secundum Christum. *Ibid., II,* 8.

(2) Pro eis rogo..., ut omnes unum sint, sicut tu Pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint.... : ut sint unum, sicut et nos unum sumus. *Joann., XVII,* 20—22.

(3) Finis autem præcepti est charitas de corde puro, et conscientia bona, et fide non ficta. *Ep. I, ad Tim., I,* 5.

(4) Mortui estis, et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo. *Ep. ad Coloss., III,* 3.

sacrifice perpétuel de notre esprit, de notre cœur, de tout notre être.

Tout notre être en effet étoit dégradé par le péché; *la chair avoit aussi corrompu sa voie* (1), et les désordres des sens devoient être expiés comme les désordres de l'intelligence. l'Homme-Dieu accomplit en son corps cette expiation nécessaire (2) : il prêche la pénitence plus encore par son exemple que par ses discours. Né dans la pauvreté, il supporte toutes les privations qui l'accompagnent. En entrant dans le monde il verse son sang pour rendre témoignage à l'ancienne alliance, comme il le versera plus tard pour établir la nouvelle. Il se prépare à exercer sa mission publique par le jeûne et les veilles. L'abattement, la fatigue, la faim, la soif, il a tout éprouvé. *Sa nourriture est de faire la volonté de celui qui l'envoie* (3). Il instruit le peuple durant le jour, et la nuit il se retire sur la montagne pour prier. Il ne cesse de s'offrir en holocauste

(1) Omnis caro corruperat viam suam. *Genes.*, *VI*, 12.

(2) Nunc autem reconciliavit in corpore carnis ejus per mortem. *Ep. ad Coloss. I*, 22. Et quidem, cùm esset filius Dei, dedicit ex eis quæ passus est obedientiam : et consummatus, factus est omnibus obtemperantibus sibi, causa salutis æternæ. *Ep. ad Hebr.*, *V*, 8 *et* 9.

(3) Meus cibus est, ut faciam voluntatem ejus, qui misit me, ut perficiam opus ejus. *Joann.*, *IV*, 34.

à son Père, de lui présenter ses souffrances pour apaiser sa justice, pour expier nos plaisirs et nos voluptés. *Nous avons été guéris par ses plaies* (1). Sans cesse il rappelle sa passion, il s'en occupe sans cesse ; jusque sur le Thabor, c'est d'elle qu'il s'entretient avec Moïse et Elie (2). Son amour est avide de douleurs. « J'ai désiré d'un grand désir de célébrer » cette Pâque avec vous (3) ? » Et cette Pâque est celle qui précède immédiatement son immolation ; celle où l'agneau sans tache est substitué à l'agneau figuratif : cette Pâque, c'est le calice d'amertume, c'est l'agonie, les défaillances, la sueur de sang de Gethsemani, les tortures du Prétoire, la mort de la croix.

Et à présent je comprends l'Apôtre : oui, « l'amour de Jésus-Christ nous presse : considérant que si un seul est mort pour tous, » donc tous sont morts ; et Jésus-Christ est » mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne » vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et qui est ressuscité pour » eux (4). Ignorez-vous que nous tous qui

---

(1) Livore ejus sanati sumus. *Isa.*, *LIII*, 5.

(2) Dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Jerusalem. *Luc.*, *IX*, 31.

(3) Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum antequàm patiar. *Luc.*, *XXII*, 15.

(4) Charitas Christi urget nos : estimantes hoc, quoniam si unus pro omnibus mortuus est, ergo omnes mortui sunt : et pro omnibus mortuus est Christus,

» avons été baptisés en Jésus-Christ, nous » avons été baptisés dans sa mort? Nous avons » été ensevelis avec lui par le baptême dans la » mort; afin que, comme Jésus-Christ est res» suscité d'entre les morts par la gloire de son » Père, nous marchions aussi dans une nou» velle vie : sachant que notre vieil homme à » été crucifié avec lui, afin que le corps du pé» ché soit détruit, et que désormais nous ne » soyons plus asservis au péché : car celui qui » est mort, est délivré du péché. Que si nous » sommes morts avec Jésus-Christ, nous » croyons que nous vivrons aussi avec Jésus» Christ. Il est mort seulement une fois pour » le péché, et à présent il vit pour Dieu. Con» sidérez-vous de même comme étant morts au » péché, et comme ne vivant plus que pour » Dieu en Jésus-Christ notre Seigneur. Que le » péché donc ne règne point en votre corps » mortel, en sorte que vous obéissiez à ses con» voitises (1). Faites mourir les membres de

---

ut et qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est et resurrexit. *Ep. II, ad Corinth., V,* 14, 15.

(1) An ignoratis quicumque baptizati sumus in Christo Jesu, in morte ipsius baptizati sumus? Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem : ut quomodo Christus surrexit à mortuis per gloriam Patris, ità et nos in novitate vitæ ambulemus.... Hoc scientes, quia vetus homo noster crucifixus est, ut destruatur corpus peccati, et ultrà non serviamus peccato. Qui enim mortuus est, justificatus est à pec-

» l'homme terrestre ; la fornication, l'impureté, » les mauvais désirs. Dépouillons-nous du vieil » homme et de ses actes, et revêtons-nous de » l'homme nouveau (1), portant toujours en » notre corps la mort de Jésus, afin que la vie » de Jésus soit aussi manifestée dans nos » corps (2). »

Ainsi, outre le sacrifice de l'esprit et du cœur, nous devons encore à Dieu le sacrifice du corps dans lequel nous avons péché, et c'est en immolant par la pénitence les convoitises de la chair, que notre régénération s'achève. Car, ne nous y trompons pas, lorsque le Sauveur a dit : « Il falloit que le » Christ souffrît, et qu'il entrât ainsi dans sa » gloire (3) ; » il représentoit toute l'humanité.

---

cato. Si autem mortui sumus cum Christo, credimus quia simul etiam vivemus cum Christo... Quòd enim mortuus est peccato, mortuus est semel : quòd autem vivit, vivit Deo. Ità et vos existimate, vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo in Christo Jesu Domino nostro. Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obediatis concupiscentiis ejus. *Ep. ad Rom., VI, 3 et seqq.*

(1) Mortificate ergo membra vestra, quæ sunt super terram ; fornicationem, immunditiam, libidinem, concupiscentiam malam..... Expoliantes vos veterem hominem cum actibus suis, et induentes novum. *Ep. ad Coloss., III, 5, 9.*

(2) Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes, ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris. *Ep. II ad Corinth., IV, 10.*

(3) Hæc opportuit pati Christum, et ità intrare in gloriam suam. *Luc., XXIV, 26.*

Il a sanctifié nos souffrances par les siennes, mais il ne nous a point dispensés de souffrir, Il nous a montré le chemin, pour que nous marchions sur ses traces (1) : et telle est la puissance et l'onction de sa grâce, que la voie rude est la voie de la paix. *Heureux les pauvres! Heureux ceux qui pleurent* (2)! Heureux ceux qui, comme l'Apôtre, *châtient leur corps* sans relâche, *et le réduisent en servitude* (3)! Heureux ceux qui s'écrient, en contemplant Jésus : *J'ai désiré d'un grand désir de célébrer cette Pâque avec vous!* Tôt ou tard il arrive ce moment si horrible à la nature, et si consolant pour la foi; ce moment qui consomme notre révolte ou notre sacrifice, notre perte ou notre salut. Et nous aussi nous tremperons nos lèvres dans le calice qui parut si amer à l'Homme-Dieu! Et nous aussi nous connoîtrons les transes de l'agonie, et les sueurs de l'angoisse, et le travail du dernier passage! Nul n'échappe à l'arrêt prononcé contre la race humaine. Mais en montant au calvaire, le

---

(1) Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro, quòd sumus filii Dei. Si autem filii, et hæredes; hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi : si tamen compatimur, ut et conglorificemur. *Ep. ad Roman.*, *VIII*, 16, 17. Vid. et. *Ep. ad Hebr.*, *XII*, 6 *seqq.*

(2) Beati pauperes... Beati qui lugent. *Matth.*, *V*, 3, 5.

(3) Castigo corpus meum, et in servitutem redigo. *Ep. I ad Corinth.*, *IX*, 27.

chrétien sait que son Libérateur l'y a précédé ; il y trouve encore sa croix ; il jette sur elle un regard d'amour, et tout se calme en lui, hors *le désir d'être avec Jésus* (1). On l'entend qui l'appelle d'une voix toujours plus foible ; elle s'éteint, la prière cesse, et l'éternel cantique de joie commence dans les cieux !

En rétablissant les rapports de l'homme avec Dieu et avec les autres hommes, Jésus-Christ a rétabli l'ordre que le péché avoit troublé ; et le fondement de cet ordre est une obéissance parfaite, ou le sacrifice entier de soi-même. Tout péché en effet est une rébellion contre la souveraineté de l'Être infini ; tout péché naît donc de l'orgueil, et l'orgueil est la source de tout mal, puisqu'en nous séparant de Dieu, il nous sépare de tout bien. Il nous concentre en nous-mêmes, et par là il viole notre nature, et tend à la détruire ; car le principe de notre vie n'est pas en nous. Dépendans dès lors de la cause par laquelle nous existons, la première loi de notre être est l'obéissance. Tout ce qui est en nous doit obéir, tout ce qui est en nous doit être soumis à quelque chose hors de nous : c'est ce que Jésus-Christ est venu nous apprendre, c'est par cette doctrine qu'il nous a sauvés, et qu'il nous régénère. La foi est la vie de l'intelligence : et croire c'est obéir, c'est être soumis à une rai-

(1) Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo. *Ep. ad Philip.*, *I*, 23.

son supérieure, à une autorité qui commande. L'amour est la vie du cœur, et aimer ce que l'ordre nous ordonne d'aimer, c'est obéir, c'est être soumis à une volonté supérieure, à une autorité qui commande. Le corps même ne vit, et il n'atteindra un jour la perfection qui lui est propre, qu'en obéissant à des lois opposées à ses convoitises.

Le christianisme, loi d'obéissance, loi de sacrifice, est donc véritablement la loi de vie, l'expression parfaite de la nature de l'homme et de la nature de Dieu. Et remarquez dans la Rédemption, comme dans le christianisme dont elle est la base, les éclatans caractères auxquels on reconnoît tout ce qui est divin.

Elle est une : *Il n'existe qu'un Dieu et un seul Médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ* (1) ; *il n'y a de salut qu'en lui* (2) : *il a été offert une seule fois* (3), et par cette *unique oblation il a satisfait pour les péchés du monde entier* (4), *et consommé notre éternelle sanctification* (5).

---

(1) Unus enim Deus, unus et mediator Dei et hominum homo Christus Jesus. *Ep. I ad Timoth., II*, 5.

(2) Non est in alio aliquo salus. *Act. IV*, 12.

(3) Christus semel oblatus est. *Ep. ad Hebr., IX*, 28. *Ib., VII*, 27 ; *X*, 10. *Ep. I Petr., III*, 18.

(4) Ipse est propitiatio pro peccatis nostris ; non pro nostri autem tantùm, sed etiam pro totius mundi. *Ep. I Joann., II*, 2.

(5) Unâ enim oblatione, consummavit in æternum sanctificatos. *Ep. ad Hebr., X*, 14.

Elle est universelle : *Le Christ est mort pour tous* (1), *et tout nous a été donné en lui* (2).

Elle est perpétuelle : *L'agneau immolé dès l'origine du monde* (3), n'a jamais cessé, ne cessera jamais de se présenter à son père en état de victime ; et bien qu'accomplie *une seule fois* au milieu des temps, la Rédemption sera éternelle comme l'Homme-Dieu, et comme la félicité de ses élus.

Elle est sainte ; puisqu'elle est la source de toute sanctification, puisqu'elle a expié tous nos crimes, effacé toutes nos souillures, réconcilié la terre avec le ciel ; puisque les puissances mêmes de l'enfer ont été forcées de rendre hommage à la sainteté du Rédempteur : *Je sais que vous êtes, le Saint de Dieu* (4) !

Frappés de ces divins caractères, les peuples sont venus au pied de la croix sur laquelle la Rédemption a été consommée ; *ils ont cru à l'amour que Dieu a pour nous* (5), et ils ont dit comme saint Paul : « C'est sans

---

(1) Pro omnibus mortuus est Christus. *Ep. II ad Corinth.*, *V*, 15.

(2) Qui etiam proprio filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum : quomodo non etiam cum illo omnia donavit? *Ep. ad Rom.*, *VIII*, 32.

(3) Occisus est ab origine mundi. *Apocal.*, *XIII*, 8.

(4) Scio te quis sis, sanctus Dei. *Luc.*, *IV*, 34.

(5) Et nos cognovimus, et credidimus charitati, quam habet Deus in nobis. *Ep. I Joann.*, *IV*, 16.

» doute quelque chose de grand que ce mystère
» d'amour, qui a été révélé dans la chair, jus-
» tifié par l'esprit, manifesté aux anges, prê-
» ché aux nations, cru dans le monde, reçu
» dans la gloire (1). Qui donc nous séparera
» de l'amour de Jésus-Christ? La tribulation ?
» l'angoisse ? la faim ? la nudité? le péril? la per-
» sécution? le glaive ? Mais nous triomphons en
» toutes ces choses, à cause de celui qui nous a
» aimés. Ni la mort, ni la vie, ni les Anges,
» ni les Principautés, ni les Vertus, ni le pré-
» sent, ni l'avenir, ni la force, ni ce qu'il y a
» de plus haut, ni ce qu'il y a de plus profond,
» ni aucune créature ne pourra nous séparer
» de l'amour de Dieu, qui est en Jésus-Christ
» notre Seigneur (2). »

Nous avons vu ce qu'il a fait pour justifier l'homme, pour réparer la nature dégradée.

---

(1) Et manifestè magnum est pietatis sacramentum, quod manifestatum est in carne, justificatum est in spiritu, apparuit angelis, prædicatum est gentibus, creditum est in mundo, assumptum est in gloriâ. *Ep. I ad Tim., III*, 16.

(2) Quis ergo nos separabit à charitate Christi? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum? an persecutio? an gladius?.... Sed in his omnibus superamus propter eum qui dilexit nos. Certus sum enim, quia neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus, neque virtutes, neque instantia, neque futura, neque fortitudo, neque altitudo, neque profundum, neque creatura alia poterit nos separare à charitate Dei, quæ est in Christo Jesu Domino nostro. *Ep. ad Rom., VIII*, 35 *et seqq.*

Mais sa mission n'est pas épuisée par ces immenses bienfaits : il devoit encore fonder son Eglise *contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront point* (1) ; et cette société divine devoit à son tour servir de modèle, et communiquer sa force et sa vie aux sociétés purement humaines qui s'établiroient parmi les chrétiens. Jésus-Christ est roi, il l'a dit lui-même (2), et son royaume est dans ce monde, quoiqu'il ne soit pas *du monde* (3), *parce que tout ce qui est du monde est convoitise de la chair, et convoitise des yeux, et orgueil de la vie* (4). A l'empire du monde, qui appartient à l'esprit mauvais (5), il a opposé un autre empire, qui est l'éternelle cité de Dieu. Moïse avoit annoncé qu'il seroit législateur comme lui ; mais la loi mosaïque, particulière

(1) Portæ inferi non prævalebunt adversùs eam. *Matth.*, *XXI*, 18.

(2) Dixit ei Pilatus : Ergo rex es tu ? Respondit Jésus : Tu dicis, quia rex sum ego. *Joann.*, *XVIII*, 37.

(3) Non ait, *Regnum meum non est* in hoc mundo ; sed *non est de hoc mundo*. Et cùm hoc probaret dicens, *Si ex hoc mundo esset regnum meum*, *ministri mei utiquè decertarent*, *ut non traderer Judæis* : non ait, *Nunc autem regnum meum* non est hic ; sed non est *hinc*. Hic est enim regnum ejus usque in finem sæculi. *S. August.*, *in Joann.*, *Evangel. Tract.*, *CXV*, *n.* 2. *Oper. part. II*, *tom. III*, *col.* 792.

(4) *Joann.*, *I Ep.*, *II*, 16.

(5) Mundus totus in maligno positus est. *Ibid.*, *V*, 19.

au peuple Juif, n'étoit que la figure de la loi universelle du Messie, loi parfaite qui règle tout l'homme, ses pensées, ses sentimens, ses actions, et qu'une autorité également parfaite conserve et promulgue perpétuellement. Le pouvoir qu'il avoit reçu de son Père, il le transmit à ses Apôtres, et principalement au premier d'entre eux, pour enseigner les nations (1), pour les unir dans la même foi, dans le même amour, et pour conduire en son nom tous ceux qui croiroient en lui, promettant d'être jusqu'à la fin des siècles (2) avec les pasteurs qu'il chargeoit de continuer sa mission (3). C'est lui qui parle, qui instruit, qui commande par leur bouche; et, sous l'autorité souveraine du chef qui, dans la plénitude de sa puissance, représente l'immortelle royauté du Christ, sa loi prêchée en tous lieux multiplie les fruits de la Rédemption, en propageant sur la terre le règne de l'ordre et de la vérité.

---

(1) Erat docens eos sicut potestatem habens, et non sicut scribæ eorum et pharisæi. *Matth.*, *VII*, 29. Et stupebant in doctrinâ ejus, quia in potestate erat sermo ipsius. *Luc.*, *IV*, 32. — Hæc loquere, et exhortare, et argue cum omni imperio. *Ep. ad Tit.* *II*, 15.

(2) Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terrâ. Euntes ergo docete omnes gentes.... Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi. *Matth.*, *XXVIII*, 18, 19, 20.

(3) Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. *Joann.*, *XX*, 21.

Unis ainsi dans une société dont la durée sera éternelle, et où l'enseignement de Jésus-Christ se perpétue sans altération, les hommes remontent par l'obéissance à l'état de perfection dont ils étoient déchus. La foi élève leur raison à une hauteur infinie, puisqu'elle leur donne de Dieu la même idée qu'il a de lui-même ; et en l'aimant d'un amour sans bornes (1), leur cœur se purifie et devient digne de le posséder.

Mais Jésus-Christ n'est pas seulement législateur et roi, il est encore pontife; et comme pontife il achève de sanctifier par un culte parfait la société qu'il a établie. Le sacrifice qui a sauvé le monde, se renouvelle sur l'autel d'une manière non sanglante, et manifeste perpétuellement la sainteté de Dieu, sa justice et sa miséricorde. *Toujours vivant pour intercéder* en notre faveur, *le souverain Prêtre selon l'ordre de Melchisédech* (2), s'offre pour nous à son Père, et nous offre avec lui. Sa grâce, en aidant notre volonté, en l'inclinant au bien comme la nature corrompue l'incline au mal, nous rend véritablement libres d'obéir à ses préceptes, et de concourir ainsi à notre régénération. Il fait descendre en nous l'Esprit sanctificateur, qui nous éclaire intérieure-

---

(1) Modus amandi Deum, sine modo amare. *S. Bernard.*

(2) Ep. ad Hebr. VII, 25; et VI, 20.

ment, nous fortifie, nous console; et de même que, dans l'ordre général, la vérité nous est donnée, et le Verbe, qui est notre lumière, s'unit à nous par un moyen extérieur et sensible, ou par la parole; la grâce aussi nous est donnée, et l'Esprit saint, qui est notre amour (1), s'unit à nous par un moyen extérieur et sensible, ou par les sacremens. « Il vient au secours de notre foiblesse, » car nous ne savons pas prier comme il faut; » mais l'Esprit lui-même demande pour nous » avec des gémissemens ineffables. Et celui » qui scrute les cœurs sait ce que demande » l'Esprit, parce qu'il demande selon Dieu » pour les saints (2). » En priant pour nous, *il* nous apprend à prier (3), à adorer; et nos adorations, nos prières, ne forment avec celles de l'Eglise qu'une même prière, une même adoration, qui reçoit de Jésus-Christ tout son prix. « C'est par lui que nous avons

---

(1) Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis. *Ep. ad Rom.*, *V*, 5.

(2) Similiter autem et Spiritus adjuvat infirmitatem nostram, nam quid oremus, sicut oportet, nescimus: sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. Qui autem scrutatur corda, scit quid desideret Spiritus; quia secundum Deum postulat pro sanctis. *Ibid.*, *VIII*, 26, 27.

(3) Accepistis Spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus: Abba (Pater). *Ibid.*, 15.

» accès près du Père, que nous devenons ses
» serviteurs et les concitoyens des élus; c'est
» par lui et en lui que la société qu'il a fondée,
» croît en un temple saint consacré au Sei-
» gneur (1). » Présent au milieu de nous, pré-
sent en chacun de nous, par le sacrement de
son corps et de son sang, il divinise notre
culte, il donne à notre obéissance, à nos
hommages, quelque chose d'infini; il est en
nous, et nous sommes en lui; son sacrifice
est notre sacrifice, ses mérites sont nos mé-
rites, et sa gloire aussi sera notre gloire, *si
nous persévérons jusqu'à la fin* (2) dans cette
union qui fait de nous *les héritiers de Dieu, et
les cohéritiers de son Fils* (3).

Voilà ce que nous devons à Jésus-Christ,
voilà comment il a, par sa mort, expié nos
crimes, comment il répare notre nature par
sa grâce, et nous rétablit dans l'héritage que
nous avions perdu en Adam. A moins de ren-
verser la base de la raison, il faut necessaire-
ment le reconnoître pour notre Sauveur, et

(1) Per ipsum habemus accessum ambo in uno spiritu ad Patrem. Ergo jam non estis hospites, et advenæ; sed estis cives sanctorum, et Domestici Dei.... In quo omnis ædificatio constructa crescit in templum sanctum in Domino. *Ep. ad Ephes., II*, 18, 19, 21.

(2) Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. *Matth., X*, 22.

(3) Hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi. *Ep. ad Rom., VIII*, 17.

rien ne sera prouvé si sa mission ne l'est pas.

La chute originelle de l'homme dégradé fut toujours une croyance du genre humain : donc la dégradation de l'homme est certaine.

Sa Rédemption future par un Homme-Dieu a été pendant quatre mille ans un dogme du genre humain ; donc il est certain que cette Rédemption a dû s'effectuer.

Le christianisme est la seule religion qui nous apprenne que cette Rédemption s'est effectuée ; donc le christianisme est la seule vraie religion.

Le christianisme nous enseigne que Jésus-Christ est le Rédempteur qu'*attendoient toutes les nations :* donc il est certain que Jésus-Christ est réellement ce Rédempteur.

Le christianisme, d'accord avec les prophéties et la tradition universelle, atteste que le Rédempteur est Dieu et homme tout ensemble ; donc Jésus-Christ étoit véritablement homme et véritablement Dieu.

Et quand je viens à considérer sa vie, ses œuvres, sa doctrine, ce mélange si merveilleux de grandeur et de simplicité, de douceur et de force, cette incompréhensible perfection qui ne se dément pas un moment, ni dans l'intime familiarité de la confiance, ni dans la solennité des instructions qu'il adressoit au peuple entier ; ni dans l'allégresse du festin de Cana, ni dans les angoisses de Gethsemani ; ni dans la gloire de son triomphe, ni dans l'ignominie de son supplice ; ni sur le Thabor,

au sein de la splendeur qui l'environne, ni sur le Calvaire, où il expire abandonné des siens, délaissé de son Père, dans d'inexprimables souffrances, au milieu des cris de fureur et des railleries de ses ennemis : quand je contemple ce grand prodige que le monde n'a vu qu'une fois et qui a renouvelé le monde, je ne me demande pas si le Christ étoit Dieu, je serois tenté plutôt de me demander s'il étoit homme.

Que l'impie, au fond de ses ténèbres, renie, s'il veut, celui qui l'a racheté ; qu'il renonce à la vie, et qu'il s'adore lui-même ; pour nous, prosternés au pied de la croix, nous adorerons notre Libérateur, notre Roi, notre Pontife, notre Dieu ; et, dans les transports de notre amour, nous répéterons sur la terre ce cri dont les anges remplissent le ciel : « L'agneau qui a été immolé, est digne de » recevoir la vertu, la divinité, la force, la » sagesse, et l'honneur, et la gloire, et la bé- » nédiction. Saint, saint, saint, est le Sei- » gneur Dieu tout-puissant, qui étoit, et qui » est, et qui doit venir (1) ! »

---

(1) Et vidi, et audivi vocem angelorum multorum in circuitu throni..... dicentium voce magnâ : Dignus est agnus, qui occisus est, accipere virtutem, et divinitatem, et sapientiam, et fortitudinem, et honorem, et gloriam, et benedictionem.... Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus omnipotens qui erat, et qui est, et qui venturus est. *Apocal.*, *V*, 11, 12; *IV*, 8.

CHAPITRE XVI.

Établissement du Christianisme. — Ses bienfaits.

Le christianisme seul explique l'homme, seul il lui apprend quelle est sa nature, comment il est tombé, comment il a été racheté, comment il peut se régénérer; seul il lui offre le Libérateur, l'Homme-Dieu attendu pendant quarante siècles par le genre humain : donc, le christianisme est la seule religion vraie, la seule religion sainte, la seule religion divine. Mais sa sainteté, sa divinité paroît encore avec une évidence qui doit frapper tout esprit sincère, dans son établissement et dans ses effets sur la société.

Ce n'est pas un spectacle peu étonnant que le triomphe de la religion chrétienne, *et la* chute du paganisme, après un combat qui tint le monde attentif durant trois cents ans. Que douze hommes nés au sein de la plus basse condition chez un peuple haï de tous les autres peuples, entreprennent de changer la face de l'univers, de réformer les croyances et les mœurs, d'abolir les cultes superstitieux qui partout étoient mêlés aux institutions politiques, de soumettre à une même loi ennemie de toutes les passions, les souverains et

les sujets, les esclaves et leurs maîtres, les grands, les foibles, les riches, les pauvres, les savans et les ignorans ; et cela sans aucun appui ni de la force, ni de l'éloquence, ni du raisonnement, et au contraire, malgré l'opposition violente de tout ce qui possédoit quelque pouvoir, malgré les persécutions des empereurs et des magistrats, la résistance intéressée des prêtres des idoles, les railleries et le mépris des philosophes, les fureurs du fanatisme : que ces hommes, en montrant aux nations l'instrument d'un supplice infâme, aient vaincu et le fanatisme de la multitude, et les philosophes, et les prêtres, et les magistrats, et les empereurs ; que la croix se soit élevée sur le palais des Césars, d'où étoient partis tant d'édits sanglans contre les disciples du Christ, et qu'en souffrant et mourant ils aient subjugué toutes les puissances humaines : c'est, dans l'histoire, un fait unique, prodigieux, et qui frappe d'abord comme une grande et visible exception à tout ce que l'on connoît de l'homme.

On a tenté cependant d'expliquer ce merveilleux événement par des causes naturelles, et Gibbon en compte cinq qui lui semblent suffire pour faire comprendre comment le christianisme s'est propagé (1); mais les efforts

(1) Voyez son *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*, *chap. XV*.

de ce philosophe pour enlever à la religion chrétienne une des preuves de sa divinité, ne servent qu'à la faire ressortir davantage, tant les causes qu'il indique sont évidemment disproportionnées à l'effet qu'elles ont dû produire.

La première est le zèle des Apôtres, et certainement on ne le niera pas; mais ce zèle extraordinaire, quel en étoit le principe? qui l'avoit produit? qui le soutenoit au sein de la persécution? Reconnoîtrez-vous qu'il offre des caractères particuliers, que dans son parfait désintéressement, sa constance inébranlable, son ardeur et son éloignement de toute espèce de fanatisme, il ne ressemble à rien de ce qu'on avoit vu jusqu'alors? C'est expliquer le prodige de l'établissement de la religion chrétienne par un autre prodige, qu'il vous plaît d'appeler une cause naturelle. Le zèle des Apôtres n'étoit-il, au contraire, que le désir purement humain de répandre des croyances qu'ils avoient adoptées? On demande si ce genre de zèle n'est pas une qualité commune à tous ceux qui souhaitent persuader, et s'il y eut jamais un sectaire, un auteur de quelque opinion nouvelle, qui, en ce sens, n'ait eu du zèle, et un zèle très-actif? On sait assez qu'il faut enseigner une doctrine pour la répandre, et personne ne doute apparemment que le christianisme n'ait été prêché. Mais d'où vient qu'une doctrine si dure aux passions, une doctrine si long-

temps et si vivement combattue, n'a pas laissé de s'établir, sans aucun secours extérieur, malgré une opposition universelle, voilà ce qu'il s'agit d'expliquer, et ce que la prédication la plus zélée n'explique point. Etrange raison à nous donner du triomphe de l'Evangile : les païens ont cru, ils ont obéi à quelques hommes simples et grossiers, sans pouvoir, sans richesses, sans lettres; ils ont quitté leurs fêtes enivrantes et couru au martyre, parce qu'on leur a dit, Croyez, obéissez, mourez !

Le dogme de l'immortalité de l'âme est la seconde cause à laquelle Gibbon attribue les progrès du christianisme : comme si c'eût été un dogme nouveau et jusqu'alors inconnu au monde ! Quelques philosophes le rejetoient, il est vrai; mais l'univers attestoit la perpétuité de cette croyance, et nous avons montré qu'il n'est point de peuple qui n'ait admis l'éternité des peines et des récompenses futures. Cet article essentiel de la foi primitive, conservé par la tradition, fut toujours et partout la sanction nécessaire de la morale, des lois et de l'ordre public. Le dogme de l'immortalité de l'âme, cru de tous les païens qui n'étoient que païens, ne peut donc être la cause (1) qui les a portés à renoncer à l'idolâtrie pour embrasser le christianisme.

---

(1) Pour fortifier cette prétendue cause, Gibbon y joint l'opinion des Millénaires, qui ne fut jamais que

Le pouvoir miraculeux, troisième cause indiquée par Gibbon, a puissamment contribué sans doute à l'établissement de la religion chrétienne, et l'on voit dans les anciens Pères et dans les fragmens qui nous restent des ouvrages de Celse, Porphyre, Hiéroclès, combien les païens en étoient frappés. Ce qui peut surprendre, c'est que Gibbon range les miracles parmi les causes *naturelles* qui ont favorisé la propagation du christianisme. La raison en est, qu'à son avis les Apôtres n'ont point fait de miracles ; de sorte que le christianisme s'est propagé, selon lui, en vertu d'une cause qui n'existoit pas. Et sur quoi se fonde-t-il pour nier le pouvoir miraculeux ? Uniquement sur ce que ce pouvoir, toujours subsistant dans l'Eglise, comme nous le montrerons ailleurs, est néanmoins devenu plus rare qu'il ne l'étoit originairement. Mais, eût-il entièrement cessé, que pourroit-on conclure de là ? De ce qu'il ne seroit plus, s'ensuivroit-il qu'il ne fut jamais ? Autant vaudroit nier la création, sous le prétexte que Dieu ne crée pas perpétuellement.

---

l'erreur de quelques particuliers, et que très-certainement les Apôtres n'ont point enseignée. C'est à peu près comme si l'on disoit que les Missionnaires ont propagé la religion catholique à la Chine, parce qu'il y a eu à Macao des Anglais qui, sur plusieurs points, avoient des sentimens réprouvés par l'Eglise catholique.

Cependant « pourquoi ne voit-on plus les » mêmes miracles qu'autrefois ? » C'est aussi la question que faisoient quelques philosophes, au temps de saint Augustin. Que leur répondoit cet illustre évêque ? « Je pourrois dire » que ces miracles ont été nécessaires avant » que le monde crût, afin qu'il crût. Quiconque » demande encore des prodiges pour croire, » est lui-même un grand prodige, puisqu'il ne » croit pas lorsque le monde croit. Mais ils » parlent ainsi afin de ne pas croire que ces » miracles aient eu lieu réellement. D'où vient » donc que partout on célèbre avec tant de » foi le Christ, qui a monté au Ciel dans sa » chair ? D'où vient que, dans un siècle éclairé » et qui rejetoit tout ce qui est impossible, » le monde a cru sans aucuns miracles, des » choses si merveilleuses et si incroyables ? Di- » ront-ils qu'elles étoient croyables, et que » c'est pour cela qu'on les a crues ? Pourquoi » donc ne croient-ils pas ? Notre raisonnement » est court : Ou des choses incroyables opérées » sous les yeux des peuples leur ont fait ajouter » foi à une chose incroyable qu'ils ne voyoient » pas, ou cette chose est croyable sans aucuns » miracles, et les incrédules sont convaincus » d'une coupable infidélité (1). »

---

(1) Cur, inquiunt, nunc illa miracula, quæ prædicatis facta esse, non fiunt ? Possem quidem dicere, necessaria fuisse priùs quàm crederet mundus, ad hoc

Il est difficile de penser que Gibbon s'entendît lui-même. Les disciples de Jésus-Christ ont-ils fait des œuvres miraculeuses en confirmation de la doctrine qu'ils prêchoient? Répondez oui, ou non. Dans le premier cas, le christianisme s'est établi d'une manière surhumaine, et sa divinité est incontestable. Dans le second cas, il est évident qu'il n'auroit pu s'établir, car il étoit impossible que la fourberie de ceux qui prétendoient opérer des prodiges si nombreux et si étonnans, ne fût pas bientôt découverte et publiquement dévoilée.

Que la philosophie est ingénieuse et profonde dans ses conjectures! comme les événemens qui paroissoient le plus extraordinaires deviennent simples dès qu'elle daigne

---

ut crederet mundus. Quisquis adhuc prodigia ut credat inquirit, *magnum est ipse prodigium, qui mundo credente non credit.* Verùm hoc ideo dicunt, ut nec tunc illa miracula facta fuisse credantur. Undè ergo tantâ fide Christus usquequaque cantatur in cœlum cum carne sublatus? Undè temporibus eruditis, et omne quod fieri non potest respuentibus, sine ullis miraculis nimiùm mirabiliter incredibilia credidit mundus? An fortè credibilia fuisse, et ideò credita esse dicturi sunt? Cur ergo ipsi non credunt? Brevis est igitur nostra complexio : aut incredibilis rei, quæ non videbatur, alia incredibilia, quæ tamen fiebant et videbantur, fecerunt fidem; aut certè res ità credibilis, ut nullis quibus persuaderetur miraculis, indigeret, istorum nimiam redarguit infidelitatem. *De civit. Dei, lib. XXII, cap. VIII, n. 1, tom. VII, col.* 663.

les expliquer ! Vous ne concevez pas que le christianisme se soit propagé naturellement : elle va vous le faire comprendre. Les Apôtres ont dit : « Nous vous annonçons l'Evangile au nom » de l'Eternel, et vous devez nous croire, car » nous sommes doués du pouvoir miraculeux. » Nous rendons la santé aux malades, aux » perclus l'usage de leurs membres, la vue » aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la vie aux » morts. » A ce discours le peuple est accouru de toutes parts, pour être témoin des miracles promis avec tant de confiance. Les malades n'ont point été guéris, les perclus n'ont point marché, les aveugles n'ont point vu, les sourds n'ont point entendu, les morts n'ont point ressuscité. Alors, transporté d'admiration, le peuple est tombé aux pieds des Apôtres, et s'est écrié : Ceux-ci sont manifestement les envoyés de Dieu, les ministres de sa puissance ! et sur-le-champ, brisant ses idoles, il a quitté le culte des plaisirs pour le culte de la croix ; il a renoncé à ses habitudes, à ses préjugés, à ses passions ; il a réformé ses mœurs et embrassé la pénitence, les riches ont vendu leurs biens pour en distribuer le prix aux indigens, et tous ont préféré les plus horribles tortures et une mort infâme, au remords d'abandonner une religion qui leur étoit si solidement prouvée.

Gibbon fait avec justice un magnifique éloge des vertus des premiers chrétiens ; et ces vertus, jointes à la perfection du gouvernement

de l'Eglise, sont les deux dernières causes qu'il assigne aux progrès du christianisme parmi les païens. N'est-ce pas là une explication singulièrement satisfaisante? On demande comment une doctrine qui choquoit toutes les opinions, tous les préjugés régnans, a pu s'établir parmi les hommes; et on répond qu'elle s'est établie, parce qu'elle combattoit de plus tous les penchans, toutes les inclinations de l'homme. Les idolâtres ont quitté leurs dieux, à cause qu'on leur a dit de quitter encore leurs biens. Ils ont cru aux mystères de la religion chrétienne, afin d'avoir la consolation de se priver de tous les plaisirs, de vivre pauvres, humiliés, méprisés, *et de* mourir dans les tourmens. Voilà ce qui les a séduits. Il est clair aussi qu'ils dûrent être fortement attirés par tout ce qu'offroit d'attrayant pour eux le gouvernement de l'Eglise et sa discipline, le jeûne, la prière, les veilles, la confession publique, les longues et sévères pénitences, et l'obligation d'obéir à des *pasteurs* qui leur commandoient de renoncer aux spectacles, aux fêtes, à tout ce que le peuple, dans sa corruption, regardoit comme aussi nécessaire que les alimens mêmes, *panem et circenses*.

Laissons ces rêveries philosophiques, et, puisqu'il a fallu les rapporter, qu'elles servent au moins à nous faire concevoir l'impossibilité d'expliquer par des causes humaines le triomphe de la religion de Jésus-Christ. Et

pour comprendre encore mieux cette importante vérité, observons que si le christianisme n'étoit pas l'œuvre de Dieu, il n'auroit pu s'établir que de deux manières : ou par la conformité de sa doctrine avec les pensées, les désirs, les inclinations de l'homme ; ou par des causes extérieures également propres à flatter ses inclinations, ses désirs, ses pensées, car il est contradictoire de supposer que l'homme abandonné à lui-même, puisse vouloir ce qui le choque, et agir contre tous ses penchans. Or c'est pourtant ce qui auroit eu lieu, si l'établissement du christianisme n'étoit pas divin ; de sorte qu'il faut nécesssairement opter entre deux prodiges ; un prodige de la puissance et de la bonté de Dieu, si la religion chrétienne est divine, et un prodige d'absurdité si elle ne l'est pas.

En effet le christianisme est essentiellement et en toutes choses opposé à la nature de l'homme dégradé ; et sans cela comment la réformeroit-il ? comment auroit-il produit les sublimes vertus que Gibbon lui-même admire ?

L'homme est naturellement dominé par l'orgueil : il veut être élevé, distingué, honoré ; il aspire à commander, à être le premier partout et toujours. Le christianisme lui dit : Abaisse-toi, humilie-toi, obéis, sois le dernier.

Sa curiosité n'a point de bornes, il veut savoir, il veut juger. Le christianisme lui dit : Crois.

Il veut satisfaire ses convoitises et jouir de ce qui flatte ses sens. Le christianisme lui dit : Fais pénitence, châtie ton corps, souffre.

Voilà sans doute une doctrine opposée à tout l'homme. Qui a pu déterminer les hommes à l'embrasser ? Quels dédommagemens leur offroit-elle pour les sacrifices qu'elle exigeoit d'eux ? Quels avantages extérieurs trouvoient-ils dans la profession du christianisme ?

L'orgueil y trouvoit la perte des dignités, des honneurs, des biens, la dérision, l'opprobre.

La raison vaine et curieuse y trouvoit, au lieu de *la sagesse* philosophique, si séduisante pour elle, *la folie de la croix* (1) ; au lieu de la science du siècle, une humble foi en des mystères incompréhensibles et qui heurtent le sens humain.

Enfin les sens y trouvoient tout ce qu'ils repoussent avec horreur, une vie pauvre et dure, les prisons, les chaînes, les chevalets, les bûchers, les échafauds.

Transportez-vous au cirque : un chrétien affoibli déjà par les tortures qu'il a subies, paroît dans l'arène. Ecoutez les cris de rage de

---

(1) Græci sapientiam quærunt : nos autem prædicamus Christum crucifixum : Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam. *Ep. I. ad Corinth.*, *I*, 22, 23.

la populace, les froides railleries des sophistes, les sarcasmes des grands. On outrage, on maudit cet homme qui va, dans un moment, être broyé sous la dent des bêtes féroces. Un mot, un seul mot peut le sauver, et ce mot il ne le prononce pas. Dites-nous quel motif humain l'encourage à mourir d'une mort affreuse, au milieu des exécrations publiques? Expliquez-nous cet étrange amour du supplice et de l'ignominie? Pour moi, je vois le martyr étendre ses bras en croix et regarder le ciel, et je ne cherche plus sur la terre l'explication de sa constance et la raison de son sacrifice.

A l'époque où le christianisme fut annoncé au monde, il n'y avoit rien, ni en lui ni hors de lui, qui ne dût porter les hommes livrés à eux-mêmes à le rejeter.

Donc le christianisme n'a pu s'établir par aucune cause humaine.

Donc le christianisme est divin dans son établissement.

La philosophie elle-même en convient, lorsqu'elle est de bonne foi; elle cède à une évidence que nul sophisme ne peut obscurcir.

« L'Evangile prêché par des gens sans nom, » sans étude, sans éloquence, cruellement persécutés et destitués de tous les appuis hu- » mains, ne laissa pas de s'établir en peu de » temps par toute la terre. C'est un fait que

» personne ne peut nier, et qui prouve que » c'est l'ouvrage de Dieu (1). »

Ainsi parle Bayle, et Rousseau n'étoit pas moins frappé de ce fait merveilleux.

« Après la mort de Jésus-Christ, douze » pauvres pêcheurs et artisans entreprirent » d'instruire et de convertir le monde. Leur » méthode étoit simple; ils prêchoient sans » art, mais avec un cœur pénétré, et de tous » les miracles dont Dieu honoroit leur foi, le » plus frappant étoit la sainteté de leur vie. » Leurs disciples suivirent cet exemple, et le » succès fut prodigieux. Les prêtres païens » alarmés, firent entendre aux princes que » l'Etat étoit perdu, parce que les offrandes » diminuoient. Les persécutions s'élevèrent, et » les persécuteurs ne firent qu'accélérer le pro- » grès de cette religion qu'ils vouloient étouffer. » Tous les Chrétiens couroient au martyre, tous » les peuples couroient au baptême : l'histoire » de ces premiers temps est un prodige con- » tinuel (2). »

Suivant l'énergique expression de Tertullien, *le sang des martyrs étoit une semence de Chrétiens* (3). « Nous ne sommes que d'hier, » disoit-il, et nous remplissons tout; vos cités,

(1) Bayle, Diction. crit., art. *Mahomet*. Remarque O.

(2) Réponse au roi de Pologne, p. 262.

(3) Sanguis martyrum semen est christianorum. *Apol.*

» vos îles, vos forteresses, vos bourgades, vos » conseils, vos camps mêmes, vos tribus, vos » décuries, le palais, le sénat, le forum; nous » ne vous laissons que vos temples (1). » Le christianisme, dès le deuxième siècle, surpassoit en étendue l'empire romain (2) : il avoit soumis également et les nations polies, et les peuples barbares. Les fausses divinités du Capitole avoient tremblé à la vue de la croix plantée dans Rome par un pauvre pêcheur du

(1) Hesterni sumus, et vestra omnia implevimus, urbes, insulas, castella, municipia, conciliabula, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum. Sola vobis relinquimus templa. *Ibid.*, *cap.* XXXVII.

(2) In quem alium universæ gentes crediderunt, nisi in Christum, qui jam venit? Cui enim et aliæ gentes crediderunt : Parthi, Medi, Elamitæ, et qui inhabitant Mesopotamiam, Armeniam, Phrygiam, Cappadociam : et incolentes Pontum, et Asiam, Pamphiliam; immorantes Ægyptum, et regionem Africæ quæ est trans Cyrenem inhabitantes; Romani et incolæ; tunc et in Hierusalem Judæi, et ceteræ gentes : ut jam Getulorum varietates, et Maurorum multi fines; Hispaniarum omnes termini, et Galliarum diversæ nationes, et Britannorum, inaccessa Romanis loca, Christo verò subdita; et Sarmatarum, et Dacorum, et Germanorum, et Scytharum; et additarum multarum gentium, et provinciarum et insularum multarum nobis ignotarum, et quæ enumerare minùs possumus? In quibus omnibus locis Christi nomen qui jam venit, regnat. *Tertull. adv. Judæos*, *c.* VII, *p.* 189. *Ed. Rigalt.* Vid. et. *Euseb.*, *Præpar. Evang.*, *lib. I*, *cap.* III. — *S. Iren.*, *lib. III*, *contr. Hæres.*, *cap. IV*, *p.* 178.

lac de Génésareth; et cette croix, portée en même temps à l'autre extrémité du monde, avoit fait tressaillir d'espérance et de joie les Scythes errans sur leurs chariots dans les déserts de la haute Asie. Il semble qu'il n'y ait eu ni distances, ni temps pour la parole évangélique : elle étoit partout à la fois.

Jésus-Christ avoit annoncé cette rapide propagation de sa doctrine, et c'étoit prédire un miracle; mais celui qui le prédisoit, étoit tout-puissant pour l'opérer. *Quand j'aurai été crucifié, j'attirerai tout à moi* (1). Certes, on ne dira pas qu'il parloit ainsi sur des apparences humaines. Qu'au milieu du sénat romain, sous Auguste, un prophète eût raconté les changemens qui se préparoient, qu'eussent pensé ces graves magistrats? Ils auroient pris en pitié le prophète, et ils se seroient amusés entre eux de ses extravagantes rêveries.

Quand on réfléchit à ce qu'étoit alors la société païenne, à l'esprit d'incrédulité et à toutes les erreurs introduites par une philosophie qui avoit érigé en système l'impiété, le doute, et le vice même, et qu'à ce désordre de l'intelligence, à cette profonde corruption du cœur, on voit succéder tout à coup une foi docile et simple, les mœurs les plus sé-

(1) Nunc judicium est mundi; nunc princeps hujus mundi ejicietur foràs. Et ego si exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad meipsum. Hoc autem dicebat significans quâ morte esset moriturus. *Joann.*, *XII*, 31—33.

vères, les plus pures vertus, on conçoit clairement que cette étonnante régénération de la nature humaine n'a pu être l'ouvrage de l'homme ; puisque tous les efforts de sa raison dans les siècles les plus éclairés, toute sa science, toutes ses découvertes, ses arts, ses institutions, ses lois, n'avoient servi qu'à le plonger dans une dépravation sans exemple. Il a fallu qu'il fût tout ensemble instruit et aidé surnaturellement, pour sortir de cet abîme de dissolution et de misère. Et afin qu'il ne pût en aucun sens s'attribuer son propre salut, Dieu voulut que les instrumens de sa miséricorde, dénués de tout ce qui contribue au succès des desseins de l'homme, fussent évidemment par cela même les ministres d'une puissance au-dessus de la sienne. « Il a choisi ce qui étoit insensé selon le » monde pour confondre les sages, et ce qui » étoit foible selon le monde pour confondre » les forts ; ce qui étoit bas et méprisable selon » le monde, et ce qui n'étoit point, pour dé- » truire ce qui étoit, afin que nulle chair ne se » glorifie en sa présence (1). »

---

(1) Videte enim vocationem vestram, quia non multi sapientes secundum carnem, non multi potentes, non multi nobiles : sed quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes, et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia ; et ignobilia mundi, et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt ut ea quæ sunt destrueret : ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus. *Ep. I, ad Corinth., I*, 26—29.

Nous n'insisterons pas davantage sur l'établissement de la religion chrétienne. *L'histoire de ces premiers temps*, c'est Rousseau qui le dit, *est un prodige continuel.* Or un prodige continuel est-il dans l'ordre des événemens naturels ? Un prodige continuel est-il autre chose qu'une manifestation continuelle du pouvoir divin ? Donc le christianisme a été divinement établi ; donc sa divinité est aussi certaine que son existence.

Il est encore impossible de ne le pas reconnoître à ses effets pour l'œuvre de Dieu. Voyez ce qu'étoit l'homme sous le paganisme, et ce qu'il est devenu. A l'orgueil, à la haine, au mépris de l'humanité, à la licence *la plus* monstrueuse, succédèrent l'humilité, la charité, le respect et l'amour pour l'homme, l'esprit de dévouement, les prodiges de la pénitence et de la chasteté. Le dernier des chrétiens, fidèle aux devoirs que sa religion lui impose rigoureusement, surpasse de beaucoup en perfection tous les personnages dont la Grèce et Rome ont vanté les vertus. Une insuportable vanité étoit presque toujours la moindre de leurs foiblesses. Ils vouloient être loués, admirés. Montrez-nous parmi ces sages *un homme doux et humble de cœur*. On sait quelle étoit la continence d'Aristide et de Caton. Aucun vice n'étonnoit dans la corruption générale. Est-il un Romain qui se fît le plus léger scrupule d'assister aux spectacles du cirque ? Trajan fit paroître à la fois dix mille

gladiateurs dans l'arène (1) où Titus condamna les prisonniers juifs à s'entr'égorger.

On peut voir dans Tertullien (2), dans saint Cyprien (3), dans Lactance (4), l'horreur que ces meurtres abominables inspiroient aux premiers chrétiens. Les femmes mêmes et jusqu'aux Vestales s'amusoient du crime et de la mort. Un solitaire (5) vint de l'Orient à Rome pour essayer d'abolir ces *jeux*, car c'est ainsi qu'on les nommoit. Le peuple furieux le massacra. Constantin les défendit en montant sur le trône (6), et ils cessèrent entièrement sous le règne de Justin (7).

---

(1) Dion. Cass., lib. LXVI, cap. LXVIII.
(2) Tertul. de Spectaculis.
(3) S. Cypr. Epist. ad Donatum.
(4) Instit. Divin., lib. VI, cap. X.
(5) Il se nommoit Télémaque.
(6) Cod. Theodos., lib. XV, tit. XII, p. 395. Edit. Gothofredi.

(7) Baron. Annal., tom. VIII, pag. 12. — Cassiodor., lib. X, cap. II. — L'Eglise, guidée par le même esprit, défendit les tournois sous différentes peines. *Concil. Remens. ann.* 1157, *ap. Marten., tom. VII, p.* 76. *Paris*, 1733. *Concil Lateran. ann.* 1177. *Canon.* 30. *Gul. Newbrig., tom. I, p.* 269. *Ducange, Glossar. voc. Jousta, Tornamenta, Hastiludium.* Voyez dans le même auteur, et dans Spelman et Lindinbrog, les efforts des princes chrétiens et de l'autorité ecclésiastique pour abolir le duel. *Voc. Duellum, Monomachia, Campio, Pugna.* Vid. et. *Saxo grammat., lib. X. Ericus Upsaliensis, lib. I. Resenii Jus antiquum Danicum, p.* 642, 643. *Baron. Annal., tom. XI, p.* 113 *et seqq. Concil. Trident. Sect. XXV, cap.* XIX.

Les lois de la religion devenant peu à peu les lois de l'Etat, les mœurs se purifièrent; on eut une plus haute idée de la sainteté du mariage; la vie de l'enfant (1) et son innocence furent protégées (2); l'esclavage, adouci d'abord (3), disparut enfin tout-à-fait (4);

---

(1) Tacite regardoit comme extraordinaire que les Germains ne fissent périr aucun de leurs enfans. *De morib. German.*, *cap.* XIX. Dans l'ouvrage d'Apulée, qui vivoit sous les Antonins, un homme partant pour un voyage, ordonne froidement à sa femme de tuer l'enfant dont elle est enceinte, si c'est une fille. *Métamorph.*, *lib.* X, *p.* 227. Il y eut un trait à peu près semblable dans Térence. « Un homme, quoique pauvre, » dit Posidippe, ne veut pas exposer son fils; mais à » peine le riche même voudra-t-il conserver sa fille. » *Gnomic. Poet.* Vid. et. *Philo Jud.*, *De legib. specialib.*, *p.* 794. Paris, 1640. — Bynkershok, *De jure occidendi et exponendi liberos ap. veter. Romam.*, et Nood, *De partûs expositione et nece apud veteres.*

(2) Cod. Theodos., lib. X, tit. XXVII, p. 188. Edit. Gothofredi. — Lindenbrog. Lex. Wisigoth., lib. VI, tit. 3.

(3) *Lactant.*, *Divin. Instit.*, *lib.* V, *cap.* V. — *Lindenbrog. Lex Wisigoth.*, *lib.* IV, *tit.* 5, *et lib.* VI, *cap.* XIV. — Ina, qui régnoit dans le septième siècle en Angleterre, affranchit un esclave que son maître avoit forcé de travailler le dimanche. *Wilkins*, *leges Anglo-saxonicæ*, *p.* 14.

(4) Thomassin, Discipline, etc., t. II, p. 222, 223, et 833. — Wilkins, *loc. cit.*, p. 120. — Eadmer Novorum, etc. lib, III, p. 64. — Stiernhook, de jure Suenonum, p. 226. — Enfin, en 1167, le pape Alexandre III déclare au nom d'un concile, *que tous les chré-*

un nouveau droit de la guerre s'établit ; les gouvernemens s'affermirent (1) ; les princes purent laisser vivre leurs frères (2) : ils ne craignirent plus les révolutions si fréquentes chez les anciens.

Le christianisme fit deux choses, il commanda aux peuples d'obéir, et il réprima l'abus de la puissance (3). On n'entend point sans le bénir les paroles qu'il adressoit aux rois dans leur sacre : « Prenez cette baguette comme » l'emblème de votre pouvoir sacré, afin que » vous puissiez fortifier le foible, soutenir ce-

---

tiens devoient être exempts de la servitude. Cette loi seule, dit Voltaire, doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples. *Essai sur l'hist. génér., etc., Chap.* LXX, *tom. II, p.* 188. Edit. de 1756.

(1) Voyez à ce sujet des rapprochemens curieux dans Bozius, *de Signis Ecclesiæ, tom. II, p.* 368 *et suiv.*

(2) Il n'y a, dit Plutarque, qu'un seul exemple de meurtre domestique parmi les descendans d'Antigone, savoir, celui de Philippe, qui tua son propre fils. Mais presque toutes les autres familles présentent de nombreux exemples de meurtres d'enfans, de mères, ainsi que de femmes ; et quant aux meurtres de frères, ils étoient commis sans aucun scrupule ; car c'étoit une maxime de gouvernement, regardée comme aussi certaine que les premiers principes de géométrie, qu'un roi, pour sa propre sûreté, ne pouvoit se dispenser de tuer son frère. *In Demetr. fin. vers.*

(3) Edouard Ryan, ministre protestant de Donoghmore, en a rassemblé de nombreux exemples dans son ouvrage intitulé : *Bienfaits de la relig. chrét., tom. I, p.* 262 *et suiv.*, de la traduction française.

» lui qui chancelle, corriger le vicieux et diri-
» ger le bon dans la voie du salut. — Prenez
» le sceptre comme la règle de l'équité divine,
» qui gouverne le bon et punit le méchant;
» qu'il vous apprenne à aimer la justice et à
» détester l'iniquité (1). »

Nous avons essayé de peindre ailleurs (2) l'influence de la religion chrétienne sur les gouvernemens, les lois, les mœurs des nations. Tout le nord de l'Europe lui dut, avec la vraie civilisation, la connoissance des lettres. En prêchant l'Evangile, les missionnaires fondoient des écoles, ainsi que Gibbon lui-même le remarque pour la Russie. Ulphilas inventa l'alphabet gothique, Cyrille et Methodius l'alphabet slavon. « Ils traduisirent dans cette » langue, dit Edouard Ryan, la Bible et quel- » ques auteurs grecs et latins, dans le dessein » de répandre la lumière chez ces peuples » ignorans, d'adoucir leur cœur et de leur in- » spirer des sentimens d'humanité (3). » Partout

---

(1) Ducange. voc. *Baculus regius*. Les rois de Suède étoient obligés de jurer qu'ils aimeroient Dieu et l'Eglise : qu'ils ne feroient tort à aucun individu, ni dans sa personne, ni dans sa propriété; qu'ils seroient fidèles à la vérité et à la justice; qu'ils réprimeroient le mensonge ainsi que l'iniquité, et qu'ils s'opposeroient à la violation des lois. *Leoccenii Leges, tit. I, cap.* IV.

(2) Chapitre XI.

(3) Bienfaits de la relig. chrét., tom. I, p. 95. *Ibid.*, p. 365.

où les missionnaires ont pénétré, et quels lieux ne furent pas témoins de leur zèle infatigable? l'abolition des coutumes barbares, la correction des vices, un progrès marqué vers un état plus heureux, une police plus régulière, des habitudes d'ordre et de vertu, ont été le fruit de leurs travaux.

Lisez attentivement l'histoire des nations païennes, vous reconnoîtrez que chez elles l'activité sociale n'avoit d'autre objet que la domination, la gloire, les richesses, les plaisirs. Sous le christianisme, toutes les pensées, tous les désirs, tous les efforts furent dirigés vers la perfection et le bonheur de l'homme. C'est l'esprit général des institutions et des mœurs que la religion chrétienne a formées. Chacun dut se regarder comme consacré plus ou moins au service des autres; et les ordres religieux, si ridiculement attaqués par une philosophie qui a ramené parmi nous les mœurs, les institutions, l'esprit de la société païenne, n'étoient, dans le dévouement qu'ils exigeoient de leurs membres, que le modèle de la vraie société, et un principe de perfection toujours agissant, par l'exemple continuel du renoncement volontaire aux plaisirs même légitimes, aux richesses (1), à la gloire et à la domination.

---

(1) L'individu étoit toujours pauvre, même dans les ordres riches, et c'est même à cause de cela que quelques ordres étoient devenus riches avec le temps.

On n'admirera jamais assez le prodige de l'obéissance, et les miracles de la charité chez les chrétiens. Cette victoire remportée sur l'orgueil et l'amour de soi est évidemment au-dessus de la nature, et ce n'est pas en lui-même que l'homme trouve la force d'accomplir ce sacrifice de toute la vie et de toutes les heures, sans dédommagement ici-bas. Celui *qui est venu, non pour être servi, mais pour servir*, a pu seul lui en inspirer la volonté et lui en donner le courage. Qu'on eût proposé aux femmes de la Grèce ou aux matrones de Rome, de quitter leurs maisons, leurs familles, pour soigner sans relâche de pauvres malades, des esclaves infirmes, pour s'enfermer avec des pestiférés, qu'auroient-elles dit? C'est pourtant ce qui se voit tous les jours dans le christianisme. Il n'est pas jusqu'à Voltaire qui n'ait été frappé de cette merveille. « Peut-» être, dit-il, n'est-il rien de plus grand sur la » terre que le sacrifice que fait un sexe délicat » de la beauté et de la jeunesse, souvent de la » haute naissance, pour soulager dans *les hô-» pitaux* ce ramas de toutes les misères hu-» maines, dont la vue est si humiliante pour » l'orgueil humain, et si révoltante pour notre » délicatesse. Les peuples séparés de la com-» munion romaine n'ont imité qu'imparfaite-» ment une charité si généreuse (1). »

(1) Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, ch. CXVII, tom. III, p. 169. Ed. de 1756.

Les asiles ouverts à l'indigence, à la vieillesse, au malheur, au repentir, le soin des prisonniers, le rachat des captifs, et tant d'autres œuvres de miséricorde dont l'énumération seroit infinie, attestent encore la sainteté de la religion à qui on les doit (1).

Mais, en considérant d'une manière générale les effets du christianisme, on reconnoît premièrement qu'il a épuré et développé l'intelligence humaine, en dissipant les ténèbres de la superstition, en détruisant les erreurs aussi nombreuses que funestes de la philosophie, et en manifestant des vérités nouvelles. Depuis Jésus-Christ, Dieu et l'homme ont été mieux connus : or, c'est là toute l'intelligence, comme les rapports entre Dieu et l'homme, d'où dérivent les rapports des hommes entre eux, sont tout l'ordre. Les peuples chrétiens ne vantent-ils pas avec un juste motif leur supériorité intellectuelle sur les autres peuples ? Cette supériorité n'est-elle pas un fait constant ? D'où vient-elle ? quelle en est la cause ? Voyez en Afrique, en Asie,

---

(1) L'esprit de charité est tellement propre au christianisme, que les païens en furent frappés dès l'origine, et c'est par ce caractère que Mahomet, dans le septième siècle, désignoit encore les chrétiens. Il fait ainsi parler Dieu dans le Koran : « Nous avons mis dans » le cœur des disciples de Jésus la compassion et la mi- » séricorde. » *The Koran translated, etc., by George Sale, ch.* LVII, *vol. II, p.* 421.

les peuples qui ont cessé d'obéir à l'Evangile, ils sont retombés dans la barbarie. Il y a donc dans le christianisme quelque chose qui élève et soutient la raison de l'homme à une hauteur qu'elle ne peut atteindre sans lui. Mais par cela même il est manifeste que le christianisme est divin; car si l'homme pouvoit, je ne dis pas cultiver sa raison, l'exercer dans les limites qui lui ont été fixées, mais se donner un degré de raison supérieur à celui qu'il reçut primitivement, et qu'il n'a point dépassé pendant quarante siècles, quel que fût l'état des sciences, des lettres et des arts, il auroit le pouvoir de créer, de changer sa nature et les lois établies de Dieu.

Le christianisme, en second lieu, a perfectionné l'ordre social (1), et autant par ses

---

(1) « Tout gouvernement étoit vicieux, avant que la » suite des siècles, et en particulier le christianisme, » eussent adouci et perfectionné l'esprit humain. *On* » ne peut lire, sans frémir, les cruautés que les villes » grecques exerçoient les unes à l'égard des autres dans » les guerres perpétuelles qu'elles avoient ensemble : » l'esclavage où celles qui étoient victorieuses rédui- » soient les citoyens de celles qu'elles avoient prises de » force; le ravage qu'elles faisoient dans leurs cam- » pagnes, toutes voisines les unes des autres; les » cruautés de leurs séditions intestines; les disputes » perpétuelles et sanglantes pour ou contre un tyran » passager, ou au sujet de l'oligarchie, et même de la » pure démocratie : tout ceci est un tableau pour ceux » qui ont ces histoires présentes à l'esprit.... Aujour-

dogmes que par ses préceptes. En révélant la vraie notion de la souveraineté, il a tout ensemble adouci le pouvoir et ennobli l'obéissance. Le peuple autrefois étoit continuellement placé entre la révolte et l'oppression; la même doctrine qui l'a soumis, l'a protégé: elle a imposé un frein à l'inquiétude des sujets, et une règle aux volontés du prince. On a vu naître la liberté et le trône s'affermir, parce que le règne de Dieu a succédé à la domination de l'homme.

Rousseau, Montesquieu, tous les écrivains qui traitent du droit public, ont remarqué ce grand changement.

« Nos gouvernemens modernes doivent in» contestablement au christianisme leur plus » solide autorité, et leurs révolutions moins » fréquentes; il les a rendus eux-mêmes moins » sanguinaires : cela se prouve par le fait, » en les comparant aux gouvernemens an» ciens (1). »

« Nous devons au christianisme, et dans le » gouvernement un certain droit politique, et » dans la guerre un certain droit des gens, » que la nature humaine ne sauroit assez re» connoître (2). »

» d'hui nous avons des rois plus ou moins absolus, des » républiques de toutes formes : entend-on parler de rien » de semblable? » *Terrasson, La philosophie applicable, etc., I part., ch.* II, *sect. I, p.* 59.

(1) Emile, liv. IV, tom. III, pag. 57, not.

(2) Esprit des lois, liv. XXIV, ch. III.

Nous lui devons encore, de l'aveu universel, des mœurs plus pures et plus douces (1), et des vertus auxquelles l'antiquité n'offre rien à comparer. Qu'on se représente l'Evangile en action dans la société, tous ses divins préceptes regardés généralement comme la règle des devoirs, et sans cesse rappelés au nom de Dieu ; ces devoirs pratiqués par quelques-uns avec un zèle ardent, une exactitude rigoureuse, pratiqués par tous, au moins en partie, au moins à certaines époques de la vie même la plus criminelle, l'humilité, la chasteté, le pardon des offenses, le désintéressement, devenus si communs qu'ils n'excitent presque aucun étonnement, et que le simple *honneur* est forcé d'en prendre les apparences ; l'amour du prochain se manifestant sous mille formes diverses, dans les institutions, les lois, les coutumes, les opinions reçues ; l'incrédulité elle-même obligée de se montrer *bienfaisante*, pour ne pas se placer trop ouvertement hors de la société que le christianisme a formée : à ces effets peut-on méconnoître une nouvelle puissance de bien ? Peut-on nier qu'elle n'ait opéré une véritable régénération de la nature humaine ?

Mais si la religion chrétienne combat plus efficacement qu'aucune autre le principe

---

(1) La religion.... a donné plus de douceur aux mœurs chrétiennes. Rousseau, *ibid.*

du mal, si elle rend les hommes meilleurs, donc elle est de Dieu. Les déistes ne sauroient contester cette conséquence. N'avouent-ils pas que les doctrines qui créent l'homme moral sont divines? donc les doctrines qui le perfectionnent le sont aussi. Non-seulement il n'a pu inventer l'ordre, mais il n'a pu y obéir sans un secours surnaturel. Un plus haut degré de vertu suppose nécessairement un plus haut degré de force pour se vaincre soi-même : il y a plus de vertu parmi les chrétiens, donc il y a plus de force; cette force n'existe que dans le christianisme, donc elle n'appartient pas à la nature humaine, donc elle vient de Dieu immédiatement, donc le christianisme est divin : et tout ce qu'on pourra dire sur les désordres et les passions qui subsistent encore dans les sociétés chrétiennes ne fera qu'appuyer cette conclusion.

Ils le savent bien ceux qui *conspirent contre le Seigneur et contre son Christ;* ceux qui disent : *Brisons leurs liens, et rejetons leur joug loin de nous* (1)! Ils savent que la loi évangélique est sainte, et c'èst pour cela qu'elle leur est à charge; elle les tourmente, ils ne peuvent en supporter la perfection. Toujours se contredisant, ils parlent de la raison, de la vertu, et ils regrettent la corruption et les

(1) Ps. II, 2, 3.

ténèbres du paganisme (1) : ses fêtes voluptueuses leur plaisent ; c'est le crime qu'ils cherchent dans l'erreur. Ils ne pardonnent aux chrétiens aucune foiblesse ; ils s'étonnent que croyant à une religion si belle et si pure, ils soient encore des hommes ; et si on leur dit : Pratiquez-la vous-mêmes, et vous y croirez ; ils répondent qu'elle est impraticable. Ainsi, à les écouter, tantôt ils ne pratiquent point, parce qu'ils ne peuvent croire, et tantôt ils ne croient point, parce qu'ils ne peuvent pratiquer. De la sorte on échappe à l'homme, mais on n'échappe point à Dieu. Il n'a point commandé en vain, et si l'impie est libre sur la terre de *violer* ses commandemens, il y a un autre lieu où il obéit.

Divine dans son établissement, divine dans ses effets, la religion chrétienne possède donc toutes les marques de vérité qui imposent l'obligation de l'embrasser, dès qu'on est à portée de la connoître. Les caractères *qui* constituent la plus grande autorité lui appartinrent toujours visiblement ; et comme l'époque où Jésus-Christ vint accomplir les promesses et la Loi, est celle où s'arrêtent

---

(1) Gibbon écrivoit à lord Sheffield : « L'Eglise primitive, dont j'ai parlé un peu familièrement, étoit une » innovation, et j'étois attaché au paganisme. » *Miscellaneous works of Ed. Gibbon ; vol.* 1, *p.* 230.

de préférence les esprits critiques et subtils pour y chercher des difficultés, nous nous y arrêterons nous-mêmes un moment, après quoi il ne nous restera plus qu'à tirer les dernières conséquences de ce que nous avons établi jusqu'à présent.

CHAPITRE XVI.

Autorité du Christianisme au temps de Jésus-Christ.

C'est une des grandes misères de l'homme, et une suite de cette funeste inquiétude d'esprit qui le tourmente depuis sa chute, que d'étendre toujours sa curiosité au-delà de ce qu'il lui est utile de savoir. La vérité de la religion chrétienne nous est-elle prouvée? *Est-il* raisonnable, *est-il* nécessaire d'y croire? Son autorité est-elle solidement établie? Voilà les questions qui nous intéressent, et qui sont aussi bientôt résolues. Mais nous voulons aller plus loin : il faut qu'on nous apprenne encore sur quel fondement les hommes qui vivoient il y a dix-huit cents ans ont cru à cette même religion, quelles preuves ils avoient de sa vérité, de quelle manière son autorité se manifestoit à eux. A moins de cela, que de gens s'obstineront à demeurer dans une coupable indécision! semblables à l'insensé qui refuseroit d'avouer l'existence du soleil en son midi, jusqu'à ce qu'on lui eût expliqué les moyens qu'avoient de le reconnoître ceux qui furent témoins de son lever.

Si le christianisme est vrai maintenant, il

le fut toujours, et dès lors qu'importe les motifs qui portèrent les premiers chrétiens à l'embrasser? Qu'importe que nous sachions comment leur raison fut frappée de son autorité divine? N'auroient-ils pas pu demander aussi comment, dix-huit siècles après eux, nous en serions frappés nous-mêmes? Il y a au fond de toutes ces pensées une secrète crainte de la lumière qui fait qu'on tremble sur soi; car elle part d'un principe de corruption dont nul n'est exempt.

Que ceux qui cherchent des prétextes pour justifier leur incroyance, et à qui tout prétexte est bon, pourvu qu'il les délivre de la dure obligation de se sauver, ne s'imaginent pas cependant qu'il soit difficile de montrer que le christianisme reposa toujours sur la plus grande autorité visible. Pour rendre cette vérité parfaitement évidente, il suffit de rappeler ce qui a été établi précédemment.

Et d'abord nous avons fait voir que l'idolâtrie n'eut jamais aucune autorité réelle (1). La règle de la foi et des mœurs étoit, avant Jésus-Christ, la tradition universelle et perpétuelle qui, au milieu des erreurs de la philosophie et des superstitions du paganisme, conservoit les dogmes et les préceptes de la révélation primitive; et partout cette révélation avoit appris aux peuples à attendre un

(1) Chapitre IV de la IVe Partie.

Docteur, un Libérateur, un Homme-Dieu, qui devoit naître à l'époque où Jésus-Christ est né.

La venue de ce Libérateur, de cet Homme-Dieu, dont les enseignemens confirmoient et développoient les dogmes et les préceptes de la révélation primitive, prouvoit donc la vérité des croyances du genre humain. Le christianisme, à son origine, loin d'être opposé à la tradition universelle et perpétuelle, n'étoit donc que cette tradition même accomplie dans ce qu'elle contenoit de prophétique; le christianisme reposoit donc sur l'autorité du genre humain.

Que disoit la tradition? Elle proclamoit la doctrine que nous avons montré avoir été toujours universellement connue. Elle disoit qu'il viendroit, vers le temps où Jésus-Christ parut, un Envoyé de Dieu pour sauver et instruire les hommes, et qu'il faudroit le croire.

Que disoit le christianisme? Il proclamoit la même doctrine que la tradition. Il disoit que l'Envoye de Dieu étoit venu au temps marqué, pour sauver et instruire les hommes, et qu'il falloit le croire.

Donc la même religion, donc la même autorité.

Il existoit encore chez les Juifs une autorité particulière à ce peuple, l'autorité de la Synagogue, gardienne et interprète infaillible de la Loi et des Prophéties.

Sa doctrine étoit la même que celle de la tradition universelle; et tout le peuple juif attendoit le Messie à l'époque où naquit Jésus-Christ.

Que disoit la Synagogue? Elle proclamoit perpétuellement les dogmes et les préceptes de la révélation primitive, confirmée par la révélation mosaïque. Elle disoit qu'il viendroit, au temps où Jésus-Christ parut, un Envoyé de Dieu pour sauver et instruire les hommes, et qu'il faudroit le croire.

Que disoit le christianisme? Il proclamoit la même doctrine que la synagogue. Il disoit que l'Envoyé de Dieu étoit venu au temps marqué, pour sauver et instruire les hommes, et qu'il falloit le croire.

Donc la même religion, donc la même autorité.

Ainsi, supposé que Jésus-Christ fût le Rédempteur promis dès l'origine, et annoncé de siècle en siècle, et toujours plus clairement, le christianisme n'étoit que la religion une, universelle et perpétuelle, plus développée et dès lors plus évidemment divine, puisque ce développement futur étoit lui-même un dogme de cette religion.

Le christianisme n'avoit donc qu'à prouver qu'un seul fait, la mission de Jésus-Christ. Ce fait est prouvé pour nous,

Par l'accomplissement en la personne de Jésus-Christ des prophéties qui concernoient le Messie;

Par l'accomplissement des prophéties de Jésus Christ lui-même, et de celles qui regardoient la société qu'il devoit établir;

Par la propagation de l'Evangile et par ses effets;

Par le témoignage universel et perpétuel de l'immense société chrétienne ;

Enfin, parce que si Jésus-Christ n'étoit pas l'envoyé de Dieu que tous les peuples attendoient, il n'existeroit plus aucune raison de l'attendre ; le genre humain auroit été le jouet de l'erreur pendant quatre mille ans ; la religion primitive eût été fondée sur une illusion ; le fondement de toute religion et de toute certitude seroit détruit.

Mais ces preuves, par leur nature même, devoient être le produit du temps. Résultat nécessaire de la mission de Jésus-Christ, elles ne pouvoient servir à le faire reconnoître au commencement de sa prédication.

La sainteté de sa vie, la sublimité de sa doctrine, conforme à la première révélation et à la révélation mosaïque, l'hommage que lui rendoit publiquement le Précurseur distingué lui-même par tant de hautes vertus, formoient en sa faveur une présomption assez forte pour commander au moins l'examen le plus attentif. Cependant ces motifs de croire en lui ne suffisoient pas encore pour ôter toute incertitude. Que falloit-il donc pour que la vérité de sa mission fût certaine ? le témoignage d'une autorité infaillible.

Cette autorité ne pouvoit être celle de la Synagogue, puisqu'il étoit prédit qu'elle rejetteroit le Christ, et qu'elle seroit, à cause de cela, rejetée elle-même.

Ce ne pouvoit être non plus l'autorité du

genre humain, puisqu'il étoit impossible que le genre humain connût ce qui se passoit alors en Judée.

Mais au-dessus de ces deux autorités, n'y avoit-il pas toujours celle de Dieu, qui en étoit le principe? Ne pouvoit-il pas rendre lui-même directement témoignage à son Envoyé? On demande quelle étoit, au temps de Jésus-Christ, la plus grande autorité *visible?* Est-il donc nécessaire de le dire? c'étoit sans aucun doute celle de Jésus-Christ même, puisqu'il étoit *visiblement* le dépositaire du pouvoir divin (1).

Et comme tout ce qui vient de Dieu est un, remarquez que l'autorité divine de Jésus-Christ, loin d'être en opposition avec l'autorité de la tradition universelle et l'autorité que la Synagogue devoit posséder jusqu'à lui, servoit au contraire à constater un fait qui prouvoit la vérité de la doctrine de la Synagogue et de la tradition.

Les Prophètes avoient annoncé que le Christ opéreroit des œuvres miraculeuses, et c'étoit là le signe auquel on devoit le reconnoître d'abord. Cependant ses miracles ne pouvoient être vus de tous les hommes; il falloit donc qu'ils fussent attestés à tous les hommes, par une autorité à laquelle tous les hommes fussent obligés de croire; et c'est pourquoi

---

(1) Voyez le chapitre XIV de la IVe Partie.

Jésus-Christ envoya ses disciples *pour lui rendre témoignage à Jérusalem et dans toute la Judée, à Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre* (1). Doués eux-mêmes du don des miracles, ils convertirent en peu de temps au christianisme une multitude innombrable de Juifs et de gentils dans toutes les contrées alors connues, et ainsi se forma cette grande société qu'on appelle l'Eglise, dont le témoignage universel et perpétuel n'est que la continuation du témoignage des disciples de Jésus-Christ, et dont l'autorité est l'autorité de Jésus-Christ lui-même.

Mais quelle que fût la rapidité des progrès de l'Evangile, rien ne se fait dans le monde instantanément : tout est préparé de loin, et tout se développe selon des lois qui ne permettent pas de fixer rigoureusement l'époque précise où s'achève le passage d'un état à un autre état. L'autorité de la Synagogue a cessé, nul doute ; l'autorité de l'Eglise chrétienne s'est établie, nul doute encore ; mais ni l'une ne s'est établie, ni l'autre n'a cessé, *de telle* sorte qu'on puisse assigner avec exactitude le moment où ce fut pour tous un devoir absolu de rompre avec la Synagogue, et d'entrer dans l'Eglise chrétienne. C'est ce que Bossuet explique admirablement. Il montre, d'après les

---

(1) Eritis mihi testes in Jerusalem, et in omni Judæâ, et Samariâ, et usque ad ultimum terræ. *Act. I*, 8.

Actes, que les Apôtres ne se séparèrent pas immédiatement après la mort de leur divin Maître, de la communion du peuple juif et de son culte public. « C'étoit, dit-il, un temps » d'attente, où plusieurs gens de bien, qui » pouvoient n'avoir pas vu les miracles de Jé- » sus-Christ, demeuroient comme en suspens. » *On venoit cependant de toutes les villes à Jéru-* » *salem, pour y apporter les malades aux* » *Apôtres; on les exposoit à l'ombre de saint* » *Pierre* (1) : et la Synagogue, quoique déjà » sur le penchant de sa ruine, n'avoit pas en- » core pris absolument son parti (2). Pendant » ce temps-là, les gentils venoient en foule à » l'Eglise, qui se formoit tous les jours de plus » en plus (3). »

On arrive ainsi, sans que la rupture fût entièrement consommée, jusqu'à la ruine de Jérusalem par Titus, « où l'on sait que la » cité sainte fut mise en feu avec son temple, » avec toutes les marques de la dernière ex- » termination que Daniel avoit prédite. Ce fut » alors que le peuple juif cessa absolument » d'être peuple, conformément à ce qu'avoit » dit le même prophète : *Et il ne sera plus le* » *peuple de Dieu* (4).

---

(1) Act. V, 15, 16.

(2) Méditat. sur l'Evang., LIVe jour, tom. II, p. 13. Édit. de Paris, 1731.

(3) Ibid., p. 17.

(4) Ibid., p. 18.

» Dans cet intervalle l'Eglise chrétienne » commençoit par la prédication de la vérité, » que Jésus-Christ et ses Apôtres établirent » par tant de miracles, et surtout par celui de » la résurrection de Jésus-Christ, qui étoit, » qu'il le falloit reconnoître pour le vrai Christ. » Alors cependant la Synagogue n'étoit pas » encore entièrement répudiée, ni n'avoit pas » tout-à-fait perdu le titre d'Eglise; puisque » les Apôtres communiquoient encore avec » elle, à son temple et à son service. C'étoit » comme un temps d'attente, durant lequel » se faisoit la publication de l'Evangile. Il y en » avoit alors qui peut-être n'avoient pas vu par » eux-mêmes les miracles de Jésus-Christ et » de ses Apôtres, et ne sachant encore que » penser, voyant aussi qu'il se remuoit dans » le monde quelque chose d'extraordinaire, » demeuroient comme en suspens, attendant » du temps le dernier éclaircissement, et di- » sant comme Gamaliel : *Si ce conseil n'est pas » de Dieu, il se dissipera de lui-même; s'il est » de Dieu, vous ne pourrez pas le dissiper* (1). » Ceux qui demeuroient dans cette attente » sembloient être en état de recevoir la vérité, » *quand elle seroit entièrement certifiée*, et pou- » voient encore être sauvés, comme leurs pré- » décesseurs, en la foi du Christ à venir; parce » qu'encore qu'il fût arrivé, la promulgation

(1) Act. V, 38, 39.

» de sa venue n'avoit pas encore été faite jus-
» qu'au point que Dieu avoit marqué, et après
» laquelle il ne vouloit plus tolérer ceux qui
» n'ajouteroient pas une foi entière à l'E-
» vangile.

» En attendant, l'Eglise judaïque demeu-
» roit encore en état. Le Fils de Dieu lui don-
» noit toujours la même autorité qu'elle avoit,
» pour soutenir et instruire les enfans de
» Dieu : ne lui changeant la créance, que
» dans le point que Dieu avoit révélé par tant
» de miracles. Car la croyance qu'elle donnoit
» par ces miracles à l'Eglise chrétienne, ne
» dérogeoit qu'à cet égard à la foi de l'Eglise
» judaïque. L'Eglise chrétienne naissoit encore,
» et se formoit dans le sein de l'Eglise judaïque,
» et n'étoit pas encore entièrement enfantée,
» ni séparée de ce sein maternel. C'étoit
» comme deux parties de la même Eglise,
» dont l'une plus éclairée répandoit peu à peu
» la lumière sur l'autre. Ceux qui résistoient
» ouvertement et opiniâtrément à la lumière,
» périssoient dans leur infidélité ; ceux qui
» demeuroient comme en suspens en atten-
» dant le plein jour, disposés à le recevoir aus-
» sitôt qu'il leur apparoîtroit, se sauvoient à la
» faveur de la foi au Christ futur, à la manière
» qu'on a vu. La Synagogue leur servoit en-
» core de mère, et tenoit encore la chaire
» de Moïse jusqu'à un certain point. Qu'on
» demandât, quel Dieu faut-il croire ? les doc-
» teurs de la Loi répondoient : Celui d'Abra-

» ham, qui a fait le ciel, la terre. Que faut-il » faire pour son culte, et qu'en ordonne Moïse? » Telle et telle chose. Faut-il attendre un » Christ? Sans doute. Où doit-il naître? *En* » *Bethlehem* (1); tout d'une voix. De qui doit-il » être fils? De David; sans hésiter. Mais ce » Christ est-ce Jésus? Dieu le déclaroit ouver- » tement, et on n'avoit pas besoin à cet égard » de l'autorité de la Synagogue; car il s'élevoit » une autorité au-dessus de la sienne, qu'il » n'y avoit pas moyen de méconnoître absolu- » ment. Ceux qui attendoient néanmoins ce » que le temps devoit faire, pour la déclarer » davantage, et qui se gardoient en attendant, » à l'exemple d'un Gamaliel, de participer » aux complots des Juifs contre Jésus-Christ » et ses Apôtres, faisoient ce que disoit le » Sauveur : *Faites ce qu'ils disent*; suivez ce » qui a passé en dogme constant; *Mais ne* » *faites pas ce qu'ils font*. Ne sacrifiez pas le » juste à la passion et à l'intérêt de vos doc- » teurs corrompus. L'autorité naissante de » l'Eglise chrétienne suffit pour vous *en em-* » *pêcher*. La Synagogue elle-même n'a pas » encore pris parti en corps, puisqu'elle écoute » tous les jours les Apôtres de Jésus-Christ, » et demeure comme en attente : Dieu le » permettant pour ne laisser pas tomber tout » à coup dans la Synagogue le titre d'Eglise,

(1) Matth., II, 5.

» *et pour donner loisir à l'Eglise chrétienne de*
» *se fortifier peu à peu.* La Synagogue s'aveugle
» à mesure que la lumière croît ; les enfans
» de Dieu se séparent. La lumière est-elle
» venue à son plein par la destruction du
» saint lieu, par l'extermination de l'ancien
» peuple, et l'entrée des gentils en foule,
» avec un manifeste accomplissement des an-
» ciens oracles : la Synagogue a perdu toute
» son autorité, et n'est plus qu'un peuple ma-
» nifestement réprouvé. C'est ce qui devoit
» arriver selon les conseils de Dieu, dans cet
» entre-temps qui se devoit écouler entre la
» naissance de Jésus-Christ et la réprobation
» déclarée du peuple Juif (1). »

On voit que, selon Bossuet, l'obligation générale et absolue d'entrer dans l'Eglise chrétienne, ne commença qu'à l'époque où elle s'étoit assez *fortifiée*, assez étendue, pour que tout le monde dût céder à son autorité pleinement établie; et ce qu'il dit des Juifs s'applique également à ceux d'entre les gentils qui, s'étant préservés de l'idolâtrie, ne rendoient de culte qu'au seul vrai Dieu.

Ces principes posés, rien n'est plus facile que de résoudre une difficulté que propose Rousseau, et qu'on a depuis souvent reproduite. Après avoir supposé qu'il existe des

---

(1) Médit. sur l'Evang., LV[e] jour, tom. II, p. 19 et suivantes.

millions d'hommes, qui jamais n'entendirent parler de Moïse ni de Jésus-Christ, il ajoute :

« Quand il seroit vrai que l'Evangile est » annoncé par toute la terre, qu'y gagneroit- » on ? La veille du jour que le premier mis- » sionnaire est arrivé dans un pays, il est sû- » rement mort quelqu'un qui n'a pu l'entendre. » Or, dites-moi ce que nous ferons de ce quel- » qu'un-là ? N'y eût-il dans l'univers qu'un » seul homme à qui l'on n'auroit jamais prê- » ché Jésus-Christ, l'objection seroit aussi » forte pour ce seul homme, que pour le quart » du genre humain (1). »

Nul n'est obligé de croire ce qu'il ne peut connoître, et nul ne peut connoître, *à moins* d'une révélation spéciale, Jésus-*Christ* et sa doctrine, s'ils ne lui sont point annoncés (2). Avant donc *l'arrivée du premier missionnaire dans un pays*, les habitans de ce pays sont précisément dans l'état où se trouvoient les peuples avant la venue de Jésus-Christ : ils n'ont point d'autres devoirs que ceux *qui furent* toujours promulgués par la tradition générale, et ils peuvent se sauver comme tous

---

(1) Emile, liv. IV, tom. III, p. 33. Ed. de 1793.

(2) Quomodo credent ei, quem non audierunt ? Quomodo autem audient sine prædicante ?.... Ergo fides ex auditu : auditus autem per verbum Christi. *Ep. ad Rom.*, *X*, 14, 17.

les hommes pouvoient se sauver antérieurement à la Rédemption, par une fidèle obéissance à la loi primitivement révélée et universellement connue (1). La *forte objection* de Rousseau n'est donc pas même une objection. Voyons la suite.

» Quand les ministres de l'Evangile se sont » fait entendre aux peuples éloignés, que leur » ont-ils dit qu'on pût raisonnablement ad- » mettre sur leur parole, et qui ne demandât » pas la plus exacte vérification? Vous m'an- » noncez un Dieu né et mort, il y a deux mille » ans, à l'autre extrémité du monde, dans je » ne sais quelle petite ville, et vous me dites » que tous ceux qui n'auront point cru à ce » mystère seront damnés. Voilà des choses bien » étranges pour les croire si vite sur la seule » autorité d'un homme que je ne connois point! » Pourquoi votre Dieu a-t-il fait arriver si loin » de moi les événemens dont il vouloit m'obli- » ger d'être instruit? Est-ce un crime d'ignorer » ce qui se passe aux Antipodes? Puis-je de- » viner qu'il y a eu dans un autre hémisphère » un peuple hébreu et une ville de Jérusalem? » Autant vaudroit m'obliger de savoir ce qui » se fait dans la lune. Vous venez, dites-vous, » me l'apprendre; mais pourquoi n'êtes- » vous pas venu l'apprendre à mon père, ou » pourquoi damnez-vous ce bon vieillard,

(1) Voyez le chapitre VI, tome III.

» pour n'en avoir jamais rien su? Doit-il être » éternellement puni de votre paresse, lui qui » étoit si bon, si bienfaisant, et qui ne cher- » choit que la vérité? Soyez de bonne foi, puis » mettez-vous à ma place : voyez si je dois, » sur votre seul témoignage, croire toutes les » choses incroyables que vous me dites, et con- » cilier tant d'injustices avec le Dieu que vous » m'annoncez (1). »

Tout ce discours repose sur de fausses suppositions. Afin de paroître combattre le christianisme avec avantage, Rousseau commence philosophiquement par le calomnier

Qui a dit à ce sophiste qu'un homme sera damné pour n'avoir pas cru à des *mystères* qu'il ne pouvoit connoître? Sur quel fondement impute-t-il aux chrétiens une doctrine si absurde et si horrible? Jamais l'Eglise enseigna-t-elle qu'un homme *bon, bienfaisant, qui ne cherche que la vérité*, dût être *éternellement puni* d'avoir ignoré une vérité dont il lui étoit impossible d'être instruit? Non, cet homme ne sera point *damné*, s'il est réellement tel que vous le dites; il se sauvera, nous n'en doutons pas, et il se sauvera dans le christianisme; car quiconque n'a point entendu la prédication évangélique, et croit tous les dogmes que proclame la tradition universelle, tout ce que croyoient les anciens

(1) Emile, *ibid.*

justes, celui-là croit implicitement tout ce que nous croyons; ce n'est pas la foi qui lui manque, mais un enseignement plus développé; il est, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, dans la position de l'enfant qui meurt avant qu'on ait achevé de l'instruire, il est chrétien (1).

---

(1) Les théologiens distinguent, comme on sait, trois sortes de baptême, *le baptême d'eau*, *le baptême de désir*, *et le baptême de sang* ou le martyre. Ceux qui insistent le plus sur la nécessité du baptême d'eau, enseignent en même temps que Dieu feroit plutôt un miracle que de laisser mourir sans baptême un homme qui seroit dans les dispositions supposées ici. Nous inclinons à croire que ces dispositions renferment un désir implicite du baptême, qui suffit dans le cas présent : *Quod pro tanto dicitur sacramentum baptismi esse de necessitate salutis, quia non potest esse homini salus, nisi saltem in voluntate habeatur, quæ apud Deum reputatur pro facto. S. Thom., 3e part., vol. II, quæst. LXVIII, art. II.* La volonté de faire tout ce que Dieu veut qu'on fasse pour être sauvé, renferme évidemment la volonté de recevoir le baptême, si l'on en connoissoit la nécessité. Le bienheureux Ligori dit positivement « qu'il est de foi que *le baptême d'esprit* est suffisant » pour le salut ; » et voici la définition qu'il en donne : « Le baptême d'esprit est la parfaite conversion à Dieu » par la contrition ou l'amour de Dieu sur toutes » choses, avec le vœu explicite *ou implicite* du vrai » baptême d'eau, qu'il supplée quant à la rémission de » la coulpe. *De fide est per baptismum fluminis homines » etiam salvari... Baptismus fluminis est perfecta conversio » ad Deum per contritionem vel amorem Dei super omnia, » cum voto explicito vel implicito veri baptismi fluminis*

Mais enfin, demandez-vous, sera-t-on obligé de croire *sur son seul témoignage*, un missionnaire qui vient annoncer des faits extraordinaires, *qui se sont passés il y a deux mille ans à l'autre extrémité du monde*, et dont on n'avoit point encore entendu parler? Nullement. Les vertus de ce missionnaire, le zèle qui l'amène, à travers tant de périls, dans un pays lointain, uniquement pour y prêcher une doctrine sainte en elle-même, et conforme à celle de la tradition : tout cela doit porter les hommes d'une volonté droite à l'écouter, mais tout cela ne crée pas l'obligation absolue de croire ce qu'il dit *sur son seul témoignage*. Je laisse à part l'impression intérieure de la grâce, qui produira sans doute son effet sur quelques-uns. J'envisage la question sous le point de vue purement philosophique. Ou le missionnaire sera doué du pouvoir miraculeux, et alors ce ne sera plus *à son seul témoignage* qu'on croira, mais au témoignage immédiat de Dieu même : ou il ne possédera pas ce pouvoir, et dans ce cas il peut y avoir « comme un temps d'attente du-» rant lequel se fait la publication de l'Evan-» gile. Ceux qui demeurent dans cette attente » semblent être en état de recevoir la vérité » quand elle sera entièrement *certifiée*, et

---

» cujus vicem supplet quoad culpæ remissionem. » *Ligor.*, *lib. VII. Tract. II, de sacrament.*, *n.* 96.

» peuvent encore être sauvés comme leurs » prédécesseurs en la foi primitive (1). » Il faut en un mot, qu'ils connoissent avec certitude l'existence de l'Eglise dont le missionnaire se dit l'envoyé, pour être dans l'obligation rigoureuse d'ajouter foi à ses enseignemens. Car on peut être trompé par un homme, et c'est à l'autorité de l'Eglise seule que s'attache le devoir d'obéir. Et certes nous raisonnons ici suivant une supposition bien peu vraisemblable, celle *d'un seul* témoignage qui atteste l'existence de l'Eglise, de cette immense société répandue, dès les premiers siècles, par tout l'univers. En un cas aussi singulier, s'il arrive qu'il se présente, Dieu agit lui-même sur les cœurs, et sa bonté est plus féconde en moyens de sauver l'homme et de l'éclairer, que l'homme n'est fécond en vains prétextes pour justifier son ingratitude et sa rébellion.

Considérons maintenant le point d'où nous sommes partis, et celui où nous sommes arrivés, afin que, guidés toujours par l'enchaînement des conséquences, nous parvenions au but que nous nous sommes proposé.

Du principe que *l'autorité est le moyen général donné aux hommes pour discerner la vraie religion des religions fausses*, nous avons conclu, premièrement, la nécessité de la révé-

---

(1) Paroles de Bossuet citées plus haut.



lation : secondement, que le christianisme est la religion révélée ou la vraie religion.

En effet la réunion de ces caractères, l'unité, l'universalité, la perpétuité, la sainteté, forme le plus haut degré d'autorité possible.

Or nulle religion n'eut jamais aucun de ces caractères, excepté la religion chrétienne; elle seule est manifestement une, universelle, perpétuelle, sainte ; donc nulle religion, excepté la religion chrétienne, ne posséda jamais d'autorité ; donc la religion chrétienne est la seule vraie religion.

Mais il existe différentes sectes, différentes communions, dans le sein de la religion chrétienne. Quelle est la véritable ? Comment la reconnoîtrons-nous ? Toujours *par le* même moyen, en examinant quelle est celle à qui appartient la plus grande autorité visible.

Fondés sur ce principe, qui est la base de la raison humaine, nous montrerons dans le volume suivant, que nulle secte séparée de l'Eglise catholique, ne peut s'attribuer aucun des caractères dont la réunion forme *le plus* haut degré d'autorité visible ; qu'ils se trouvent uniquement dans l'Eglise catholique, qu'elle les possède tous, et que l'Eglise catholique, est par conséquent la seule société dépositaire des dogmes et des préceptes révélés, la seule qui professe la vraie religion.

Se peut-il qu'il existe des créatures intelligentes qui ne daignent pas même s'occuper de ces importantes questions ? Quel est donc le

charme qui les fascine, et les empêche de lever leurs regards sur l'avenir inévitable vers lequel elles s'avancent incertaines de leurs destinées, et tranquilles dans le sein de cette ignorance terrible? Cet aveugle oubli de soi-même seroit inexpliquable sans la foi qui nous révèle le mystère de l'homme. Egalement incompréhensible dans sa grandeur et dans sa bassesse, il touche à tous les extrêmes. Il ne possède pas en propre la plus petite portion du temps, et l'éternité lui appartient. Sa pensée se perd dans un atôme, et franchit l'univers. Le plus chétif objet assouvit son amour que le seul être infini peut rassasier. Nul désordre assez profond, nul ordre assez parfait pour lui. Le crime l'attire, et la vertu est l'immortel ravissement de son cœur. Ses désirs regardent le fond de l'abîme, et s'élancent dans les cieux. Quelquefois on diroit un transfuge du néant, et quelquefois un dieu égaré.

Interrogez la philosophie, pressez-la de vous rendre raison de ces contrastes; elle est muette. La religion nous en montre la source; elle nous apprend ce que nous sommes, ce que nous fûmes originairement, ce que nous pouvons devenir encore en obéissant à ses lois. Croire, espérer, aimer, voilà ce qu'elle ordonne; et l'amour, l'espérance, la foi, nous remettent en possession de tout ce que nous avions perdu, l'immuable vérité et le souverain bien. Venez donc, *et goûtez combien le Sei-*

gneur est doux (1). Détrompez-vous du monde, de ses menteuses promesses, de ses funestes illusions : ce qui vous séduit va disparoître. Malheur à qui renferme son court espoir dans cette vie si triste, qui lui demande ce qu'elle ne peut donner! *Nous n'avons point ici de demeure permanente, mais nous cherchons une autre cité* (2). Comme au milieu d'une tempête, on aperçoit l'ombre d'un léger nuage, qui passe rapidement sur des flots troublés, ainsi passe l'homme sur la terre : ailleurs est le lieu de son repos.

---

(1) Videte, et gustate quoniam suavis est Dominus. *Ps. XXXIII*, 9.

(2) Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus. *Ep. ad Hebr. XIII*, 14.

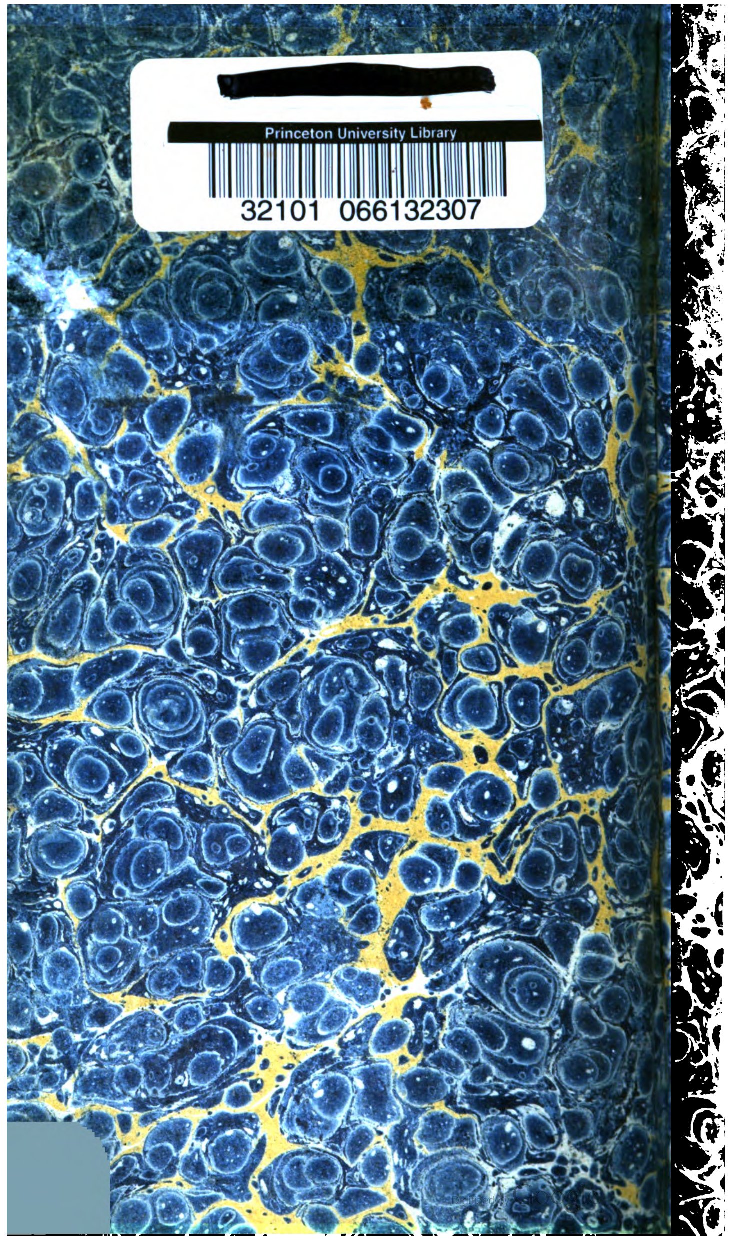
FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE

DU TOME QUATRIÈME.

QUATRIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.


[redacted]
Princeton University Library
32101 066132307

